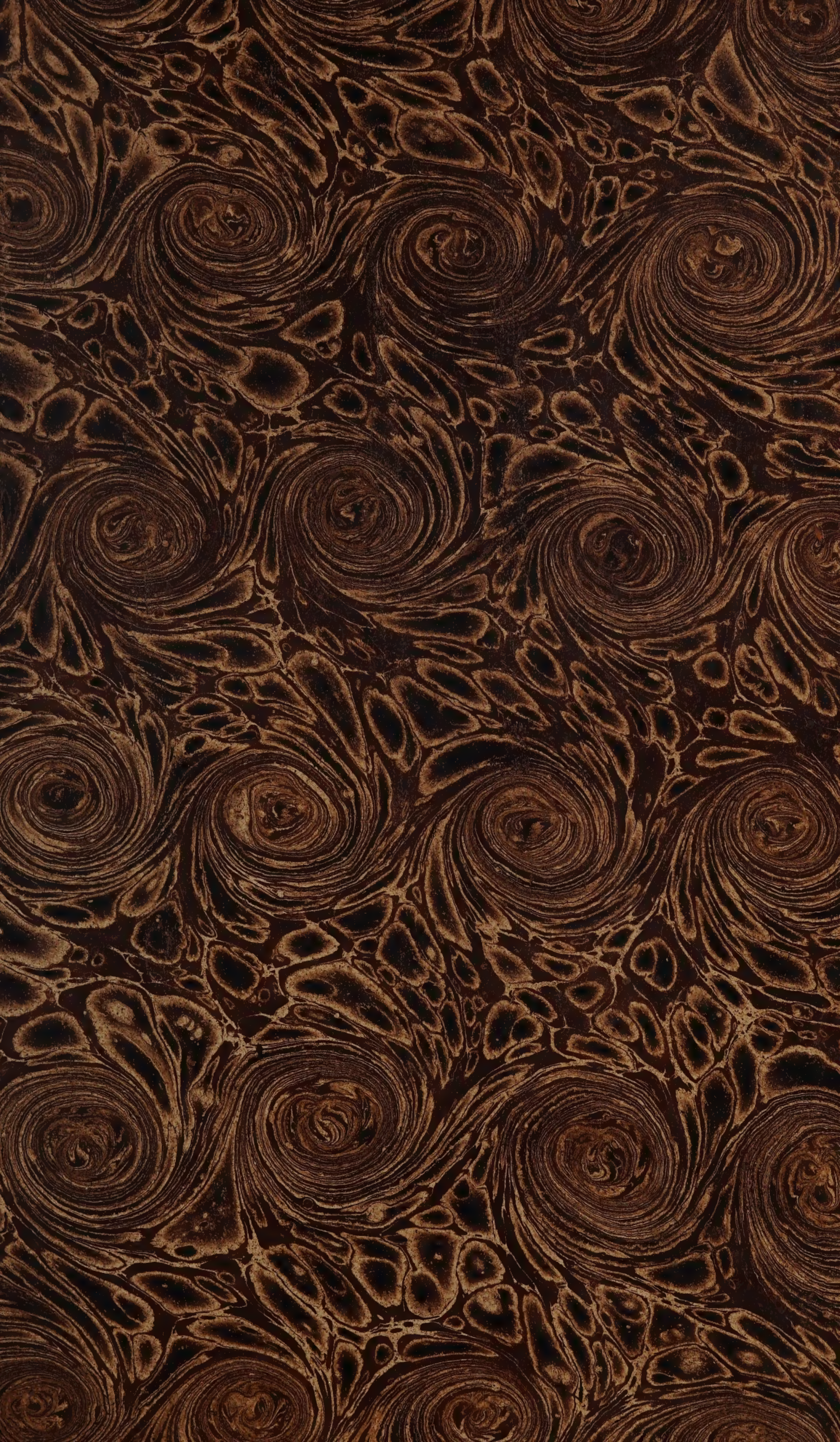






VOYAGES

DU CHEVALIER CHARDIN,

EN PERSE.

VOYAGES

DU CHEVALIER CHARDIN,

EN PERSE,

ET AUTRES LIEUX DE L'ORIENT,

ENRICHIS D'UN GRAND NOMBRE DE BELLES FIGURES EN TAILLE-DOUCE, REPRÉSENTANT LES ANTIQUITÉS ET LES CHOSES REMARQUABLES DU PAYS.

NOUVELLE ÉDITION,

Soigneusement conférée sur les trois éditions originales, augmentée d'une Notice de la Perse, depuis les temps les plus reculés jusqu'à ce jour, de Notes, etc.

PAR L. LANGLÈS,

Membre de l'Institut, un des Administrateurs-Conservateurs de la Bibliothèque Impériale, Professeur de Persan à l'École Spéciale des Langues Orientales vivantes, Membre de la Société Royale de Gœttingue, de la Société d'Émulation de l'Ile-de-France, du Musée de Francfort, etc.

TOME DEUXIÈME.

PARIS,

LE NORMANT, IMPRIMEUR-LIBRAIRE.

1811.


WELLCOME
LIBRARY
INSTITUTE



VOYAGE

DU CHEVALIER CHARDIN.

DE PARIS À ISPAHAN.

Le 16 décembre, je partis de Gory avec ce bon religieux. Nous fîmes sept lieues, la plupart le long du fleuve de Kur. Le chemin en étoit beau par des plaines fertiles, où il y a quantité de villages. On y rencontre une ville presque toute ruinée, nommée Cali-cala (*). On passe au milieu. Elle est à quatre lieues de Gory.

Le 17, je fis un peu plus de six lieues. Le chemin

(*) *Qaly-qalâ*, suivant l'orthographe d'Aboù-Yàqoùb, ou *Qâlyqalâ*, suivant celle d'Ebn Hhaùqâl. Le premier de ces deux géographes arabes cités par Aboùl-Fédâ, place cette ville dans la première des trois divisions de l'Arménie; l'autre dit que c'est une forteresse (*tsegyn*) intermédiaire entre l'Arménie et le pays de Roùm (l'Anatolie). Voyez la dix-huitième table du *Taqoùym âl-boldân* d'Aboùl-Fédâ. (L-s.)

étoit uni, mais un peu pierreux en des endroits. A la moitié de la traite, nous passâmes vis-à-vis de l'église patriarchale de Géorgie, qui est située sur le bord du Kur. La moitié de cette église est ruinée, l'autre paroît de loin entière et fort belle. On dit qu'il y a dedans une partie de la couronne d'épines, une pièce de la tunique et une pièce de la robe du prophète Elie. Je n'ai pas vu ces reliques; des capucins m'ont assuré qu'ils les avoient vues. J'arrivai à Tifflis sur le soir; la neige qui tomba tout le jour, fort épaisse, m'empêcha d'arriver plus tôt. Le frère laïc qui m'accompagnoit me mena au logis des capucins. Je n'avois point de temps à perdre; ainsi, dès mon arrivée, je contai au préfet quel en étoit le sujet. Mes lettres de recommandation me faisoient connoître. Je n'avois besoin que de leur bien faire entendre les grands dangers que couroit ce que j'avois laissé en Mingrélie, et de quelle importance il étoit d'aller à tous risques s'efforcer de le tirer de-là. Je dis au préfet qu'il y avoit, à mon avis, deux voies différentes pour le faire, qui avoient chacune leurs sûretés et leurs périls. La première étoit de me faire connoître au prince de Géorgie, lui montrer les ordres du roi son maître, et lui demander du secours pour tirer de Mingrélie ce que j'y avois, et qui étoit pour S. M. La seconde étoit d'aller en ce pays-là secrètement, sans se découvrir, ni

dire ce qu'on y alloit faire. Je ne fis point apercevoir au préfet le penchant que j'avois pour cette seconde voie, de peur de prévenir son jugement. Il me demanda du temps pour me dire son avis; et il me supplia que je voulusse bien faire part de tout ce que je lui avois exposé aux religieux de la maison, parce que la plupart, qui avoient été en Mingrélie et en Imirette, pourroient avoir de bonnes lumières pour mon affaire. Il me promit qu'il leur commanderoit le secret par la sainte obédience. Je contentai le préfet. Je fis aux religieux la même relation que je lui avois faite, les conjurant de me donner leurs avis et tout le secours possible, dans le malheur où j'étois encore engagé.

Le 18, après midi, le préfet me mena dans sa chambre avec tous les religieux. Il m'étala les réflexions qu'il avoit faites sur mon affaire, et toutes les pensées qui lui étoient venues sur cela. Les religieux firent la même chose. Ils s'arrêtoient presque tous à tenter la voie cachée, et à ne se point faire connoître; en un mot, à aller secrètement en Mingrélie. Ils me dirent que si l'on communiquoit l'affaire au prince de Géorgie, il me donneroit assurément l'aide nécessaire; qu'il enverroit des gens, et tireroit apparemment tout ce que j'y aurois laissé, parce qu'il étoit fort craint et fort respecté en ce pays-là et en Imirette. Mais que ce moyen seroit d'un éclat furieux, qui me perdroit

peut-être ; qu'on pourroit me dresser à mon retour quelque partie pour m'assassiner, et enlever tout ce que j'aurois ; que les lieux où il me falloit passer, étoient tous pays de brigands et d'assassins les plus déterminés du monde ; que les Géorgiens étoient très-perfides et méchans, et qu'il en falloit tout appréhender ; qu'il n'y avoit pas beaucoup d'années qu'un patriarche de Moscovie, passant en Géorgie, y avoit été volé, et qu'on avoit accusé le prince d'avoir secrètement fait faire le coup, pour avoir les richesses que portoit ce patriarche ; qu'il falloit considérer encore que le prince de Géorgie n'étoit pas parfaitement obéissant aux ordres du roi de Perse ; et qu'après tout, supposé qu'il fît office de bonne foi et avec sincérité, il falloit mettre en considération qu'il attendroit de grands présens, et qu'on ne pourroit jamais le contenter, ni sa famille, qui étoit merveilleusement affamée, pour des gens de leur condition.

Je fus ravi que les capucins prissent mon vrai sentiment, et pensassent presque tout ce que j'avois pensé. Nous résolûmes que je partirois secrètement avec le frère Ange, qui m'avoit accompagné ; qu'on diroit que j'étois théatin ; que j'étois venu de la part de ceux de Colchide, réduits par la guerre à la dernière misère, demander de l'assistance aux capucins, et qu'ils envoyoient un de leurs compagnons les quérir et les emmener. Dès

que cela eut été arrêté, je me préparai au voyage. Je tirai de ma selle et de mon oreiller les bijoux que j'y avois cachés. Je les enfermai dans une cassette, avec tout ce que j'avois apporté, et le mis sous la garde du préfet. Nous pensâmes ne trouver jamais de chevaux à louer, parce que personne ne vouloit aller en Mingrélie. Enfin, à force d'argent, nous gagnâmes deux voiturins, en nous rendant garans de leurs chevaux et de leurs hardes, s'il en arrivoit faute.

Le 20, je partis avec le frère Ange et un Géorgien, créature des capucins, qui étoit de Cotatis, et qui avoit été mille fois en Colchide, et par-tout aux environs. Le préfet me le donna pour le besoin qu'on pourroit avoir d'une personne de confiance. Nous n'étions que cinq hommes avec quatre chevaux. Le frère Ange et moi en montions deux, les deux autres portoient les provisions. Nous disions par-tout que nous allions chercher les théatins de Mingrélie. Je donnai congé à mon valet avant que de partir de Tifflis. Ce fripon m'avoit fait mille méchans tours, et tenté plusieurs fois ma perte. J'ai dit ce qu'il me fit à Gonié. Les capucins me conseilloient de l'emprisonner jusqu'à mon retour, pour en faire justice. Le sentiment des grâces que Dieu venoit de me faire, me porta à lui pardonner entièrement. Je m'imaginai que j'irriterois le ciel, si, dans le même temps qu'il

déployoit sa clémence sur moi, je me fusse arrêté à faire punir ce malheureux. Je le payai entièrement du temps qu'il m'avoit servi, et le laissai aller, après lui avoir néanmoins étalé toutes ses trahisons que je savois, et l'avoir exhorté à l'amendement. La bonté que j'eus pour lui ne le toucha point. Il se désespéra de ce que je lui donnois congé, et il laissa même paroître des marques de la rage qu'il en avoit, assez fortes pour me porter à en craindre quelque chose de funeste. Je fus tenté de le faire mettre aux fers. Je n'avois qu'un mot à dire, les capucins l'auroient fait faire d'un signe d'œil, ayant assez de crédit à Tifflis. Je n'en fis rien ; la fatalité qu'il y a en toutes les choses m'en empêcha. J'étois entièrement porté à la miséricorde ; j'en attendois, j'en demandois trop pour n'en point faire. Dieu l'eut agréable. On verra dans la suite de quelle manière il me le fit connoître, en un très-dangereux piége que m'avoit tendu ce traître.

Je fus de retour à Gory, le 21.

Le 22, nous partîmes et allâmes coucher à six lieues de Gory, à un village qui est sur le chemin d'Acalziké, par lequel j'avois passé en venant.

Le 23, nous partîmes à la pointe du jour, et d'abord nous laissâmes à gauche le chemin d'Acalziké. A midi, nous arrivâmes à une petite ville nommée Aly. Elle est à neuf lieues de Gory, située

entre des montagnes. Deux lieues par-delà, nous y passâmes un pas étroit, qui se ferme d'une grande porte de charpente; c'est la séparation de la Géorgie d'avec le royaume d'Imirette. Nous fîmes encore une lieue, et nous nous arrêtâmes à un petit village.

Le 24, nous fîmes sept lieues dans les montagnes; elles étoient pleines de neige, et il en tomboit à gros flocons. Ces montagnes qui sont du mont Caucase, sont couvertes de bois de haute futaie. Nous nous y pensâmes perdre; car la neige couvroit toutes les traces et faisoit méconnoître le chemin. Nous logeâmes à un village nommé Colbaure. Ce village a quelque deux cents maisons; elles sont toutes sur une ligne et si éloignées l'une de l'autre, qu'il y a plus d'une lieue de la première à la dernière.

Le 25, nous ne fîmes que trois lieues. Le mauvais temps, la neige, le froid, et l'obscurité d'air qu'il faisoit en ces hautes montagnes, nous empêchèrent d'aller plus avant. Nous logeâmes dans un village de trente maisons.

Le 26, l'air fut plus clair, la neige cessa, et le froid ne fut pas si rude. Nous fîmes six lieues, toujours dans ces montagnes couvertes de bois. Le chemin y étoit assez égal. Les montées et les descentes n'étoient pas rudes. Nous logeâmes à un petit village qui est sur le bord d'un grand fleuve.

Le 27, nous passâmes en bateau ce fleuve, et fîmes trois lieues en un pays semblable à celui que nous avions passé les jours précédens. Nous descendîmes de la montagne dans une grande et belle vallée à perte de vue, et logeâmes à un village nommé Sesano. Cette vallée a presque par-tout une lieue de largeur; elle est fort fertile et fort agréable, et arrosée de belles eaux; elle s'étend jusqu'en Mingrélie; c'est le plus beau pays d'Imirette. Les montagnes dont elle est ceinte, sont couvertes de bois et de villages; car la plupart des terres de ces montagnes sont labourées, et ont des vignobles en quantité. Nous trouvâmes en cette vallée un air doux comme au printemps, et peu de neige.

Sesano est proche du château d'une vieille dame, tante du roi d'Imirette, qui étoit malade quand nous passâmes là. Elle sut qu'il étoit arrivé un capucin au village, et elle l'envoya aussi-tôt quérir pour s'en faire traiter. On prend en ces lieux-là tous les missionnaires pour médecins, parce qu'ils se mêlent tous de donner des remèdes. Le frère alla trouver la dame, espérant d'en tirer quelque secours pour notre entreprise. Deux heures après qu'il m'eut quitté, je fus bien surpris de voir arriver à cheval un capucin de Gory, avec un guide. Le sujet de sa venue étoit pour m'avertir que ce valet à qui j'avois donné congé, étoit venu

de Tiflis à Gory, avoit découvert tout ce qu'il savoit de mon entreprise, en jurant de me perdre, et qu'il étoit parti sans qu'on sût où il étoit allé. Cet avis ne me surprit pas beaucoup. Je me défiois de quelque chose de semblable. Je suppliai le capucin de demeurer avec moi. Je lui rendis mille remercîmens, et je louai autant que je pus le grand zèle et l'extrême affection que la communauté témoignoit avoir pour mes intérêts, d'une manière si ardente. Véritablement il ne s'en pouvoit donner de plus fortes marques.

Le 28, nous fîmes cinq lieues dans la plaine dont j'ai parlé ; elle est par-tout remplie de villages et de bois; et les terres y sont si grasses, que nos chevaux avoient beaucoup de peine à s'en tirer. Après deux lieues de marche, nous laissâmes sur la droite la forteresse de Scander. Les gens du pays l'appellent Scanda, et disent qu'Alexandre-le-Grand l'a bâtie. On sait que les Orientaux appellent ce conquérant *Scander*. Ils assurent qu'il a bâti seize places, auxquelles il a donné son nom. Celle-ci pourroit être une des seize, et celle dont Quinte-Curce parle au livre VII (*). Sa

(*) Cap. 8, pag. 501, 502. L'Alexandrie dont parle cet historien, n'est certainement pas la même ville que celle dont il s'agit ici; et M. Barbié du Bocage a très-bien démontré que l'Alexandrie du Caucase devoit être placée à Qandahâr. C'est aussi l'avis de d'Anville. Voyez la savante *Analyse de la carte*

situation me le fait croire ; car elle est située au pied de la montagne ; elle n'est pas considérable. Il n'y a que deux tours carrées, sans enceinte, avec quelque logement autour, et cela ne paroît pas avoir une si grande antiquité. Procope, qui en fait mention, la nomme Liands. Elle est fameuse dans l'histoire des guerres continuelles qu'il y a eu entre les Romains et les Perses, depuis le septième siècle de la fondation de Rome jusqu'au mahométisme, pour avoir été cent fois prise par ceux-là et reprise par ceux-ci, détruite et rebâtie successivement.

A une lieue de Scander, nous passâmes Chicaris; c'est un village de cinquante maisons. Il passe pour ville en Imirette, quoiqu'il n'ait point de murailles, et rien de plus que les autres villages. Nous logeâmes à une lieue de là.

Le 29 et le 30, nous y demeurâmes. Nos voiturins ne vouloient point marcher. Les nouvelles de la guerre, dont chaque passant les entretenoit, leur faisoient perdre courage. Ils disoient qu'on les vouloit mener à la mort ou à l'esclavage. Ils nous donnoient des peines extrêmes. Je les sup-

---

de la marche et de l'empire d'Alexandre, par M. Barbié du Bocage, p. 827 de l'*Examen critique des historiens d'Alexandre*. Chardin veut sans doute parler de l'Alexandratsch que Guldenstædt a insérée dans la liste des principales villes de l'Imirette. *Reisen durch Russland*, etc. II.er theil, seite 407. (L-s.)

portois patiemment. J'exhortois mes deux capucins à faire de même. Je leur représentois que je m'étois bien mis en tête en partant de Tifflis, qu'on ne pourroit, sans bien du courage et une patience extrême, venir à bout de ce que j'entreprenois, et surmonter les grands obstacles qui s'y opposeroient infailliblement; qu'il falloit ménager doucement nos gens, et les pousser à force de promesses et de bons traitemens; que quand on les auroit une fois fait entrer en Mingrélie, et qu'ils ne pourroient plus reculer, le soin de leur salut les feroit alors agir comme nous voudrions. Nous appelâmes ces voiturins et le Géorgien que le P. préfet m'avoit donné. Nous leur dîmes qu'il n'y avoit rien à craindre, que nous en étions bien informés; que nous avions comme eux une vie et d'autres biens à conserver; que nous leur avions répondu de leurs chevaux et de leurs personnes. Un d'eux parlant pour les trois, me dit de leur donner un écrit, par lequel je m'engageasse de les racheter, si on les prenoit esclaves durant ce voyage, ou de donner six vingts écus à leurs femmes, s'ils y mouroient. Je leur accordai cela volontiers, et leur fis de grandes promesses. Cela les disposa à continuer l'entreprise.

Le 31, nous nous mîmes en chemin. Il faisoit fort mauvais temps, et le chemin étoit très-rude. Nous passâmes trois fleuves assez larges et assez

rapides, et au soir nous arrivâmes à Cotatis. Nous allâmes loger à la maison de l'évêque Janatelle. Il n'y étoit pas; on nous y reçut bien néanmoins. Les officiers connoissoient le frère Ange, et savoient que le maître du logis l'honoroit d'une bienveillance particulière.

Cotatis (*) est un bourg bâti au bord d'une colline, sur le bord du fleuve de Phase. Les historiens grecs du sixième siècle le nomment Coteze, et ils en font une place importante. Il n'a présentement que deux cents maisons. Celles des grands et le palais du roi sont autour, à quelque distance. Ce bourg n'a ni fortifications ni murailles. Il est par-tout ouvert, hormis aux endroits où le fleuve et la montagne l'enferment. De l'autre côté du fleuve, vis-à-vis du bourg, et sur une colline plus haute que celle au bas de laquelle il est situé, est la forteresse de Cotatis, dont j'ai parlé en racontant les dernières révolutions d'Imirette. Je n'ai pas entré dedans. On la voit pleinement de la colline opposée; elle a des tours, un donjon, et un double mur qui paroît haut et fort.

(*) Guldenstædt (t. II, p. 407) écrit *Kutais*, oder *Kutatis*, 42 deg. 45 m. lat., 60 deg. 35 m. long. Reineggs dit qu'en langue ibérienne on prononce *Kotais*, mais qu'il faut écrire *Kotatis*. Il place cette ville sur la rive gauche du Phase ou Rion, dans la principauté d'Okribi, au milieu d'une plaine inclinée. (L-s.)

Dès que nous fûmes arrivés à Cotatis, je m'informai des nouvelles. Celles qui étoient vraies, et dont chacun nous assura, étoient que le nouveau prince de Mingrélie et le prince de Guriel s'étoient retirés, voyant que les Turcs ne vouloient plus tenir la campagne; que la plupart des gentilshommes qui leur avoient prêté serment, les abandonnoient, et que le visir du dadian se préparoit à descendre des montagnes avec une armée. Qu'aussi-tôt que ce visir avoit appris la retraite de ces deux princes et des Turcs, il avoit envoyé huit cents hommes au dadian, lui avoit écrit de sortir de sa forteresse, et d'amasser le plus de gens qu'il pourroit; qu'il avoit fait publier une amnistie pour tous ceux qui se rejoindroient à lui; enfin, qu'il étoit venu à Cotatis, où le roi d'Imirette l'avoit joint avec les grands de son pays, et qu'ils étoient allés fondre tous ensemble sur le pays du prince de Guriel. Ils lui en vouloient fortement, parce qu'il étoit, en effet, cause de l'incursion des Turcs et de tous les ravages qui se firent en cette guerre. Les armées avoient passé le Phase, il n'y avoit que trois jours; ainsi la circonstance étoit assez favorable pour mon entreprise, n'y ayant plus lieu de craindre de rencontrer des troupes.

Le 1.er janvier 1673, je m'arrêtai à Cotatis, par des égards de dévotion. Pendant que nous dînions,

mes deux charitables capucins et moi, ayant mes voiturins et mon guide à table avec nous, selon la coutume du pays, que les maîtres et les valets mangent ensemble, je vis entrer ce fripon de valet dont j'ai parlé, avec un Arménien d'Acalziké et un prêtre de Cotatis, qui lui étoit venu montrer le logis. Je ne fus pas beaucoup surpris de sa venue; car la crainte que j'en avois m'y faisoit penser à toute heure. Je ne fis pas semblant de l'épouvante que j'en pris. Je crus qu'il s'étoit fait Turc, lui voyant un turban blanc à la tête. Ce fripon entra avec un air égaré et furieux, et s'assit auprès de mes gens, sans attendre qu'on le lui dît. Cette insolence m'offensa encore plus, et je lui demandai d'où il venoit si échauffé? Il me répondit qu'il venoit d'Acalziké, et qu'il avoit fait le voyage en deux jours. Je lui demandai si le chemin étoit si facile, et si les montagnes étoient si peu chargées de neige, qu'il eût pu les traverser en deux jours? Le chemin est le plus méchant du monde, me répondit-il, et les montagnes sont couvertes de neige, comme celles que nous avons passées en venant de Gonié. Vous le verrez, car il faut que vous veniez à Acalziké; j'ai ordre du pacha de vous y mener. Cela sera, répliquai-je, si tu as plus de force pour m'y contraindre, que moi pour t'en empêcher; car je n'ai rien à faire à Acalziké, et je n'y veux point aller. Mon garçon,

continuai-je, tu es mal conseillé. Crois-moi, cesse de te donner de la peine à me procurer du mal, parce que Dieu ne permettra pas que les desseins que tu as de me nuire réussissent. Je t'ai payé à Tifflis de tout ce que tu pouvois prétendre ; si tu n'en étois pas content, tu devois exposer là tes prétentions.

Je tins ce discours pour essayer de ramener ce traître. Il me répondit que Tifflis étoit un lieu d'injustice ; qu'à Acalziké on lui feroit raison. Je lui dis que sans aller si loin pour un différend de peu d'importance, il se trouveroit assez de gens à Cotatis capables de le juger. Je parlois avec la plus grande douceur qu'il m'étoit possible. Ce coquin n'en fut point touché, il se tourna d'un air furieux vers son camarade, et lui dit d'aller chercher les Turcs. Celui-là sortit aussi-tôt; mais ce n'étoit qu'un artifice pour m'épouvanter; car je connus ensuite qu'il n'y avoit point de Turcs qui attendissent qu'on les vînt quérir. Je fus pourtant extrêmement épouvanté, et je me crus perdu. Le prêtre de Cotatis ignoroit ce qui se passoit, parce que je parlois en turc qu'il n'entendoit pas. Il s'informa du frère Ange, quel étoit le sujet du différend. Le frère le savoit à-peu-près; il le conta à ce prêtre. Je lui fis dire ensuite l'offre que je faisois à ce coquin de me remettre de toutes ses prétentions, à ce qu'en jugeroient des gens

d'honneur, et la méchanceté avec laquelle il vouloit me forcer d'aller à Acalziké.

Le prêtre et plusieurs Géorgiens accourus au bruit qui se faisoit, s'intéressèrent dans l'équité de mon offre; ils pressèrent ce misérable de l'accepter; et plus on le pressoit, plus il faisoit l'insolent, et usoit de menaces. J'en fus poussé à bout, je sortis hors de moi. Traître, lui dis-je, c'est donc une pure méchanceté qui te meut. Je te réponds, qu'avec l'aide de Dieu, tu ne me mèneras point à Acalziké. En disant cela, je me jetai sur lui l'épée à la main. On me retint le bras, et le perfide sur qui je voulois décharger le coup, prit la fuite en désordre et tout tremblant. Je n'étois pas fort assuré après cela; je voulois m'enfuir. Le maître d'hôtel de Janatelle me retint, et m'assura que je n'avois rien à craindre dans la maison de son maître, et qu'assurément les Turcs ne m'y viendroient point prendre. Je tins conseil avec mes deux capucins sur ce qu'il falloit faire. Nous résolûmes que le frère Ange partiroit le lendemain matin pour continuer le voyage en Mingrélie, et que le P. Justin de Livourne (c'est le nom de ce capucin qui m'étoit venu trouver, comme j'ai dit) et moi demeurerions sur les lieux. La principale raison étoit, qu'il ne se pouvoit trouver de chevaux, ni à acheter, ni à louer. Nous savions qu'on n'en pourroit non plus trouver en Mingrélie;

Mingrélie; cela m'obligea de demeurer et d'envoyer des chevaux à vuide, afin que mon camarade s'en pût servir.

Le 2, le frère Ange partit avec tous les chevaux et tous les gens que j'avois pris à Tifflis. Je retournai à Chicaris, qui est à huit lieues de Cotatis, avec le P. Justin. Nous choisîmes ce lieu pour y attendre le succès du voyage du frère Ange, parce qu'il étoit tout contre une maison de campagne de Janatelle, où il étoit avec la reine. Nous en pouvions tirer de l'assistance en cas de besoin.

Le 5, cet évêque et cette princesse nous envoyèrent dire de les venir voir. Nous y allâmes, et nous dînâmes avec eux ce jour-là, et plusieurs autres ensuite, que nous y fîmes visite. Ce n'est pas un grand honneur, puisqu'il s'étend jusqu'aux moindres de leurs sujets et de leurs valets. La reine est une très-belle personne, comme j'ai dit; mais son air la gâte tout; il est libre jusqu'à l'effronterie; ses actions et ses discours ont de l'impudence; il n'y a rien de moins retenu. L'impureté paroît en tout ce qu'elle dit; mais cela n'est ni vice, ni sujet de scandale en son pays, parce que la dissolution y est un mal commun. Son évêque Janatelle la dévore des yeux. Jamais amour impur n'a été plus découvert et moins retenu. Il ne faut que regarder ces amans pour connoître où ils en sont l'un avec l'autre. On sert la reine

d'Imirette comme la princesse de Mingrélie; mais sa table est mieux garnie de vaisselle d'argent, et son train est beaucoup moins misérable.

Le 8, un gentilhomme que le roi d'Imirette avoit envoyé à Tifflis, arriva chez Janatelle, et alla rendre compte à la reine du succès de sa négociation. On l'avoit envoyé pour emprunter huit mille écus sur la couronne royale qu'on offroit de mettre en gage. Cette couronne est d'or, garnie de pierreries; elle peut valoir quatre mille pistoles. Personne ne voulut prêter d'argent dessus. Le prince de Géorgie, apprenant le besoin qu'en avoient le roi et la reine d'Imirette, leur envoya un présent, savoir : au roi, trois chevaux, des armes et mille écus en argent; et à la reine, des étoffes de brocard d'or et d'argent, de satin, de taffetas, et cinq cents écus. Ce prince en use ainsi pour entretenir LL. MM. dans la résolution qu'elles ont prise d'adopter un de ses fils.

Le 12, je fus voir le roi. On l'avoit ramené de l'armée, à cause d'une indisposition qui lui étoit survenue. Il nous fit beaucoup d'honneurs et de caresses, nous fit asseoir auprès de lui, et nous entretint avec grande familiarité. Il se plaignit au P. Justin de ce que lui et ses compagnons avoient quitté Cotatis. Le P. en jeta la cause sur ces guerres continuelles qui leur avoient causé beaucoup de dommages. J'en ai bien du déplaisir,

répondit le roi, mais je n'y puis remédier. Je suis un pauvre aveugle; l'on me fait faire ce que l'on veut. Je ne m'ose ouvrir à qui que ce soit, je me défie de tout le monde, et je m'abandonne néanmoins à tous, n'osant offenser personne, de peur de me faire assassiner par quelqu'un. Ce pauvre prince est jeune et bien fait de corps. Il a toujours le haut du visage couvert d'un mouchoir, pour recevoir l'humeur qui coule des trous de ses yeux, et cacher à ceux qui l'approchent un si hideux objet. Il a l'esprit fort doux; il aime la raillerie et les plaisanteries. Il dit au P. Justin qu'il falloit qu'il se mariât en son pays. Le P. lui répondit qu'il ne pouvoit, et qu'il étoit dans le même vœu que les évêques et les moines d'Imirette, qu'il ne pouvoit avoir de femme. Nos évêques et nos moines, interrompit ce prince, avec un grand éclat de rire, en ont chacun neuf, outre celles de leurs voisins.

Le 16, à la pointe du jour, étant encore au lit, je fus agréablement réveillé par mon camarade. Il me conta que le frère Ange, avec les gens et les chevaux que je lui avois envoyés, étoient arrivés le 9 à Sipias, où ils l'avoient trouvé en un extrême ennui, et au dernier désespoir de n'avoir point eu de mes nouvelles depuis mon départ, et de ne pouvoir trouver à aucun prix, ni hommes, ni chevaux pour passer en Géorgie;

qu'ayant appris mon heureuse arrivée à Tifflis, et que j'étois proche de Cotatis, à l'attendre, il en avoit eu une joie incroyable; qu'il s'étoit aussitôt préparé au voyage, tirant de terre, de dedans les bois et des toîts du logis, la moitié de ce que nous y avions caché; qu'il avoit attendu jusqu'au onzième à partir, pour laisser reposer les chevaux, et qu'il étoit parti ce jour-là, laissant un de nos valets, le plus fidèle de tous, à la garde de ce qu'il n'avoit osé apporter, pour ne pas tout risquer en un coup. Après qu'il m'eut fait ce récit, il me dit: ne vous effrayez point de ce que je vais vous raconter; car, grâces à Dieu, tout va bien. Samedi 14, nous arrivâmes heureusement à Cotatis, sur les huit heures du soir. Le frère Ange me mena au logis de Janatelle. Je n'ai appris qu'hier les menaces que le valet, à qui vous avez donné congé, vous y vint faire le premier jour de l'an. Si j'avois su cette aventure, je ne me fusse point arrêté à Cotatis. Le frère Ange et nos gens n'y pensant plus, me supplièrent le dimanche au matin de demeurer là jusqu'à midi, et de les laisser un peu refaire de leurs fatigues. Je le leur accordai, et leur fis bien préparer à dîner. Etant à table, je vis entrer ce fripon de valet avec vingt janissaires armés. Où est mon maître? s'écria-t-il tout furieux. Il m'a voulu tuer et m'a manqué; mais sûrement je ne le manquerai pas. Il vous

cherchoit, en disant cela. Mais ne vous trouvant point, il entra dans une autre chambre, dans la pensée que vous y seriez caché. Je le suivis, je me jetai à ses pieds les larmes aux yeux, et lui dis ces mêmes paroles : Mon ami, que t'ai-je fait, que tu me veuilles perdre? Si mon camarade t'a maltraité, ou ne t'a pas satisfait, je n'en suis point coupable; demande tout ce que tu voudras, je te le donnerai sur-le-champ; seulement fais retirer les Turcs que tu as amenés. Soit, répondit ce perfide, je les vais emmener, et je viendrai aussitôt vous trouver.

En disant cela, il rentra dans la salle, et dit aux janissaires, en leur montrant le frère Ange, prenez cet homme-là, et allons au commandant de la forteresse. En même-temps le pauvre frère fut saisi et emmené. Les janissaires regardoient de tous côtés pour dérober quelque chose. Ils se jetèrent sur les feutres qui nous servoient de manteaux. Ils n'ont emporté que cela; ils n'ont pris aucune de mes armes; et ce qui est un effet tout visible du soin de Dieu, ils n'ont point touché aux sacs que j'ai apportés, où il y a pour cinquante mille écus en or et en pierreries. Au moment que je vis les janissaires hors du logis, j'envoyai un valet suivre le frère Ange, et je conjurai les voiturins de nous enfuir incessamment. Nous sellâmes et chargeâmes en un instant, et prîmes la fuite.

Dieu m'a aidé, enfin; et par sa grâce et bonté, je suis arrivé avec toutes les choses dont je me suis chargé en Mingrélie. Ce que les janissaires ont pris vaut à peine deux pistoles.

Je ne parlerai point ici des sentimens de joie et de reconnoissance que ce récit me donna, parce qu'ils sont inconcevables, et ce n'est pas ce que le lecteur veut savoir. Le P. Justin alla aussi-tôt chez Janatelle se plaindre à la reine et à lui de l'entreprise des Turcs dans sa maison, et les conjura de travailler à la délivrance de frère Ange. Le P. revint à midi, et nous assura qu'on avoit envoyé à cet effet deux gentilshommes au commandant de la forteresse. J'eusse voulu partir alors, tant j'avois peur des Turcs, quoique sans aucun fondement. Il fallut reposer les chevaux. L'après-midi, mon camarade en loua pour retourner en Mingrélie, prendre ce qui y étoit resté, et moi je me préparai pour aller à Tifflis, avec tout ce qu'il avoit apporté.

Le 17, mon camarade et moi prîmes chacun notre route, lui vers Mingrélie avec cinq hommes et quatre chevaux, moi vers Tifflis avec le P. Justin, trois hommes et trois chevaux. Je retournai par le même chemin que j'étois venu.

Le 22, j'arrivai de nuit à Gori. J'y demeurai deux jours pour changer de l'or, et pour aider au P. Justin à se préparer à retourner à Cotatis,

tant pour porter de l'argent à mon camarade et l'accompagner de-là à Tifflis, que pour travailler à la délivrance de frère Ange, en cas qu'il fût encore prisonnier.

Le P. Justin partit le 25 au matin pour ce sujet, et moi en même-temps pour Tifflis. J'y arrivai, grâces à Dieu, le 26, après midi, avec un P. capucin, que le supérieur de Gori m'avoit donné, ne me voulant pas laisser aller seul.

Le 6 février au soir, mon camarade arriva à Tifflis, avec les valets que j'avois laissés en Colchide, un P. théatin et le frère Ange. Dès que je les eus tous embrassés, ce frère me tira à part pour me compter la suite de son aventure : Vous avez su, me dit-il, de quelle manière votre perfide valet me fit prendre par des janissaires. Le commandant de la forteresse de Cotatis les lui avoit donnés. Il avoit dit à ce commandant que vous lui deviez trois cents écus; que vous étiez ambassadeur; que vous alliez en Mingrélie quérir beaucoup de richesses que vous y aviez laissées, et qu'en votre personne, il pourroit faire une prise qui l'enrichiroit à jamais. Ce traître pressoit les janissaires qui me menoient à la forteresse, de me lier et de me maltraiter; mais ils eurent, au contraire, de la considération pour mon habit. Il y avoit parmi eux un renégat italien, qui me fit traiter fort doucement. Je cheminois le plus

lentement que je pouvois, et j'amusois ces coquins, pour donner temps à votre camarade de s'enfuir; car je me doutois bien qu'il prendroit ce parti. Lorsqu'ils m'eurent mené devant le commandant, il demanda à ce fripon qui m'avoit fait prendre, si j'étois son maître. Il répondit que non, qu'il ne l'avoit point trouvé, mais qu'assurément je savois où il étoit. Le commandant m'interrogea là-dessus. Je lui dis que je ne savois où vous étiez, et que lorsque je vous avois laissé, vous aviez dessein d'aller à Tifflis. Le commandant me fit ensuite beaucoup de questions sur votre qualité, et me dit qu'il falloit que je payasse les trois cents écus qu'on disoit que vous deviez. Je répondis que vous étiez un pauvre religieux, qui aviez pris la charge de me donner avis du misérable état de ceux qui sont en Mingrélie; que l'ayant appris, j'étois allé les visiter; pour le reste, que je ne vous connoisois pas davantage, et n'avois point d'argent; que tout le monde, à Cotatis, depuis le roi jusqu'au moindre de ses sujets, savoit que je faisois profession de pauvreté.

Le commandant me fit fouiller sur cela. On me trouva la ceinture que vous m'aviez donné à porter, où il y avoit encore quelque sept pistoles. Je n'avois rien que cela; et par une conduite de Dieu tout-à-fait merveilleuse, votre camarade ne m'avoit donné aucuns bijoux à serrer, comme vous

lui aviez écrit de faire. Le commandant ne voyant que ce peu d'argent, dit à votre valet : Où sont les richesses dont tu m'as rempli l'idée? M'amènes-tu ce pauvre homme pour te moquer de moi? Tu es un fripon, je te vais faire mourir à coups de bâton. Seigneur, répondit-il, tout tremblant, ces richesses sont entre les mains du camarade de mon maître qui est demeuré chez Janatelle. Chien que tu es, répliqua le commandant, que ne me l'as-tu amené? Disant cela, il le renvoya avec les mêmes janissaires qui m'avoient conduit à la forteresse, et leur commanda expressément d'amener votre camarade. J'eus toute la crainte imaginable qu'ils ne le trouvassent. Elle fut changée en une extrême joie, lorsque les janissaires retournèrent et dirent au commandant que l'homme s'en étoit fui. Il s'emporta alors contre votre valet. Ce scélérat paroissoit agité de crainte et de rage. Il ouvroit les yeux, et apercevoit que Dieu l'avoit confondu, en ne prenant pas votre camarade avec tout ce qu'il avoit. Je contai là-dessus, au commandant, les méchans tours que ce traître vous avoit faits, et avec quelle libéralité et quelle bonté vous en aviez usé avec lui au paiement de ses gages.

Le soir, le commandant me fit souper avec lui. Il apprit que j'étois médecin, et il crut aussi-tôt sentir du mal. Je lui fis quelques remèdes, et à

quelques soldats de la forteresse. Il me donna en garde au renégat italien. Votre valet disoit qu'il me falloit mettre aux fers, de peur que je ne me sauvasse. Ce coquin songeoit mille méchancetés pour me faire maltraiter. Le lendemain, la reine et Janatelle envoyèrent deux gentilshommes au commandant, demander ma délivrance, étant leur médecin et du roi aussi. A midi, il en vint deux autres d'un grand seigneur du pays. Sa femme étoit fort malade. On lui avoit dit que j'étois dans la forteresse pour dettes. Il envoya supplier le commandant de me laisser sortir, offrant de payer mes dettes. Il n'y avoit rien de plus clair que je ne devois rien. Il fallut donner toutefois vingt-cinq écus au commandant; avec cela je fus relâché, malgré les criailleries du valet, qui lui disoit de ne me laisser point aller, et que vous me racheteriez mille écus, plutôt que de me laisser là. On me mena au logis du seigneur à qui je devois ma délivrance. J'envoyai de-là à Chicaris demander de vos nouvelles. Je sus que vous étiez retourné à Tifflis, et votre camarade en Mingrélie. Peu de jours après, le P. Justin arriva à Chicaris; il y apprit le lieu où j'étois, il me vint trouver; nous rendîmes de votre argent les vingt-cinq écus avec quoi l'on m'avoit tiré de prison, et après nous nous retirâmes à Chicaris. Au bout de deux jours votre camarade y arriva avec tout ce que

vous aviez de reste en Mingrélie. Il nous conta le chemin qu'il avoit pris, sans voir Cotatis; qu'il avoit passé le Phase dans un bateau, à six lieues de cette ville-là; que les bateliers lui avoient dit, que ce méchant homme qui nous tendoit tant de piéges, leur avoit donné deux écus, afin de l'avertir de son passage; que cet enragé étoit gardé de quatre janissaires, qui avoient ordre du commandant de ne le pas laisser fuir. Ce commandant lui veut faire tenir ce qu'il lui a promis. Vous voyez, ajouta-t-il, que tout est heureusement arrivé ici, et que Dieu a confondu ce scélérat dans sa méchanceté; sa justice ne permettra pas sans doute qu'il sorte des mains du commandant turc, sans en recevoir quelque châtiment.

Il étoit tard. Toutefois mon camarade et moi ne pûmes aller souper qu'après nous être bien entretenus de l'heureuse issue de nos travaux, et de tous ces malheurs, dont ce que j'ai raconté n'est en vérité qu'une partie; et qu'après avoir dit à Dieu, par des soupirs ardens, ce que nous sentions pour ses infinies bontés, pour son tout-puissant secours et pour sa délivrance miraculeuse. Nous n'en attendions point de semblable, lorsque nous étions dans l'angoisse. En effet, qui eût osé espérer de tout sauver, lorsque de tous côtés nous étions en danger de tout perdre? Les jours suivans nous fîmes le compte de ce que nous

avions perdu en ce funeste voyage. Nous trouvâmes que cela ne se montoit qu'à environ un sur cent de ce que nous avions conservé et heureusement apporté à Tifflis, sans rien de rompu ni de gâté.

La Géorgie (j'entends tout le pays ainsi appelé qui est soumis à la Perse) confine aujourd'hui du côté de l'orient à la Circassie et à la Moscovie, du côté de l'occident à l'Arménie mineure, du côté du midi à l'Arménie majeure, du côté du septentrion à la mer Noire et à cette partie de la Colchide qu'on appelle Imirette; et c'est là, à mon opinion, tout le pays que les Anciens appeloient l'Ibérie. La Géorgie s'étendoit autrefois depuis Tauris et Erzerum jusqu'au Tanaïs, et s'appeloit Albanie. Elle est resserrée comme l'on voit. C'est un pays où il y a beaucoup de bois et beaucoup de montagnes qui renferment quantité de plaines belles et longues, mais qui ne sont pas larges à proportion. Le milieu de la Géorgie est plus plein et uni que le reste (*). Le fleuve Kur,

(*) Les Anciens donnoient le nom d'Ibérie à une vaste plaine environnée de montagnes, qui confinoit à la Colchide du côté du couchant, à l'Albanie du côté de l'orient, qui du côté du nord étoit protégée contre les hordes nomades par le Caucase; au midi le Cyrus et quelques montagnes la séparoient de l'Arménie. Strab. *Geogr.* Lib. XI, p. 499. C. (763.) A. Ptolem. *Geogr.* Lib. V, cap. II. Voici maintenant l'étendue que Guldenstædt donne à la Géorgie, ou Grousie, suivant les Russes. Elle renferme,

que la plupart des géographes appellent Cyre, et aussi Corus, passe au milieu. Il a sa source dans

---

selon ce voyageur, la Sibérie et une partie de l'ancienne Albanie. On comprend sous ce nom la portion méridionale du Caucase située entre les deux mers, depuis la mer Caspienne à l'est jusqu'à la mer Noire à l'ouest; elle est bornée au nord par le revers des Hautes-Alpes, et s'étend au sud jusqu'au mont Ararat. Ses voisins septentrionaux de l'est à l'ouest, sont les habitans du Lesguistan, du Kisteteen, de l'Ossetie, de la Basianie et de l'Abkhasie, à l'ouest la mer Noire, au sud-ouest les provinces turkes, et à l'est celles de la Perse; mais principalement la partie des côtes de la mer Caspienne habitée par les Tatars.

A une époque très-reculée, la Géorgie entière obéissoit à un seul prince; dans la suite chaque province eut un maître particulier; les Turks s'emparèrent ensuite d'une partie, et maintenant elle est enclavée dans l'empire de Russie. On compte neuf provinces en Géorgie, savoir : Semo-Kartveli (le Kartveli intérieur), Kvemo-Kartveli (le Kartveli inférieur), Somkhiti, Kakhetie, Tchina Kartveli (le Kartveli du milieu), Imeretie, Gourie, Mingrélie, Svanétie. On trouve aussi beaucoup de Géorgiens en Perse, sur-tout à Ispahan; et dans le Mâzenderân, où Châh A'bbâs les avoit attirés pour coloniser. Tout en conservant leur langue et leurs mœurs, ils ont fait un mélange de leur christianisme avec la religion musulmane. Beaucoup de Géorgiens sont aussi répandus parmi les peuplades du Caucase, sur-tout parmi les Lesguis et les Ossètes, chez lesquels ils ont perdu une grande partie de leur langage et de leur religion. On trouve en outre en Géorgie des Tatars musulmans, parlant un dialecte tataro-turk; des Arméniens, que les Géorgiens nomment *Somakhi*; des Ossétiens, fixés dans les montagnes soumises précédemment au tzar de Géorgie; enfin, des Juifs, que les Géorgiens nomment *Ouria*. M. Reineggs évalue à soixante-une mille familles le nombre des habitans de la Géorgie, et les impôts se montent à sept cent treize mille deux cents roubles. Voyez Guldenstædt, *Reisen durch Russland, und im Caucasus gebürge*, etc. 1.er theil. s. 327; Reineggs, *allgemeine historisch-topographische Beschreibung des Kaukasus*. 2.e th. s. 132—133. (L-s.)

le mont Caucase, à une journée et demie d'Acalziké, comme l'on a dit (1). Il se jette dans la mer Caspienne. Ce fleuve a un avantage par-dessus tous les autres fleuves de Perse, c'est qu'il porte bateau un assez long espace de pays; ce qu'on ne voit faire à aucun autre, et qui est fort particulier et fort remarquable en un empire de si grande étendue. C'est sur ce fleuve Kur que Cyrus, le fameux conquérant de Perse, ayant été exposé en son enfance, sans y être submergé, il en prit son nom de Cyrus, au rapport des anciens historiens, auxquels je crois qu'il faut d'autant plus ajouter foi en ce point, que dans tous ces pays dont je viens de parler, on appelle communément ce fleuve Kur, *Cha-bah-mensou* (2), c'est-à-dire *le fleuve du roi Bahmen*. Ce nom de *Bahmen* est un de ceux que les chroniques de Perse donnent au roi Cyrus.

J'ai vu de vieilles géographies persiennes qui mettent la Géorgie dans l'Arménie majeure. Les

---

(1) Voyez ci-dessus, tome I, page 446, où il place la source du Kour à douze lieues d'Acalziké; ainsi il évalue huit lieues la journée dans ce pays. (L-s.)

(2) Lisez *châh-bahman-soù*. Ce nom est un mélange de mots turks et persans. M. Barbié du Bocage pense qu'il n'y a que les Anciens qui aient appelé ce fleuve Cyr ou Cyrus, et que le nom de Corus, qui ne se trouve que dans la version latine de Strabon par Xylander, provient d'une fausse leçon insérée dans l'exemplaire que ce traducteur avoit sous les yeux. (L-s.)

modernes en font une province particulière, qu'ils appellent *Gurgistan*, et qu'ils divisent en quatre parties : l'Imirette, dont nous avons tant parlé; le pays de Guriel, où l'on comprend tout ce qui est dans le gouvernement d'Acalziké; le royaume de Caket, qui s'étend fort loin dans le mont Caucase, et qui est proprement l'ancienne Ibérie; et le Carthuel, qui est la Géorgie orientale, et que les anciens géographes nommoient Albanie asiatique (1). Le royaume de Caket et le Carthuel sont dans l'empire de Perse. C'est ce que les Persans appellent le Gurgistan. Les Géorgiens ne se donnent point d'autre nom que celui de Carthueli. Ce nom n'est pas nouveau. On le trouve, quoiqu'un peu corrompu, dans les écrits de plusieurs anciens auteurs, principalement dans saint Epiphane, qui, en parlant de ces peuples, les nomme toujours Cardiens. On dit que ce sont les Grecs qui leur ont donné celui de Géorgiens, du mot Γεοργὸς, qui en leur langue signifie *laboureur* (2). D'autres gens veulent que ce nom

---

(1) Notre auteur se trompe, M. Barbié du Bocage pense que c'est le Kakhet qui forme la Géorgie orientale, et qui faisoit partie de l'ancienne Albanie; le Carthuel ou Karduel, mieux Kartveli, qui est au couchant, répond à l'ancienne Ibérie. (L-s.)

(2) Γεωργὸς (*laboureur*). Reineggs regarde cette étymologie comme d'autant plus fausse, que les Géorgiens ne brillent pas à beaucoup près dans l'agriculture. (L-s.)

vienne de celui de saint George (1), le grand saint de tous les chrétiens du rite grec; mais c'est une fausse étymologie, puisqu'on trouve le nom de Géorgiens dans des auteurs bien plus anciens que saint George, comme Pline, entr'autres, et Pomponius Mela (2).

Toute la Géorgie a peu de villes, comme nous l'avons observé. Le royaume de Caket en a eu plusieurs autrefois; elles sont maintenant toutes ruinées, à la réserve d'une nommée aussi Caket. J'ai ouï dire, étant à Tifflis, que ces villes avoient été grandes et somptueusement bâties, et c'est l'idée que l'on en conçoit, quand on regarde tant ce qui n'en a pas été tout-à-fait détruit, que les ruines même. Ce sont les peuples septentrionaux du mont Caucase, ces Alanes, Suanes, Huns, et ces autres nations célèbres pour leur force et pour leur courage; et au rapport de beaucoup de gens, c'est aussi une nation d'Amazones, par qui ce petit royaume de Caket a été ravagé.

(1) C'est l'avis de Vossius, *de Historicis latinis*, lib. II, cap. 62, p. 497, et de Reineggs, II.er th., seit. 122, qu'on voit un portrait de saint George, sculpté en pierre sur une porte d'Erzeroum, nommée en turk, *Kourdjy qâpoùcy* (porte de Saint-George). Les Russes nomment la Géorgie, *Grousia*. (L-s.)

(2) *Histor. nat.* Lib. IV, cap. 26, p. 217; lib. VI, cap. 15, p. 310, *ex edit.* Harduini. Pompon. *de situ orbis*, lib. I, cap. 2, §. 50; lib. II, cap. I, §. 44 et 102. *Colunt Georgi*, dit cet auteur, *exercentque agros*. (L-s.)

ravagé. Les Amazones en sont proche au-dessus, du côté du septentrion. La géographie ancienne et la moderne en conviennent. Ptolémée (1) place leur pays dans la Sarmatie asiatique, qui est à présent nommée Tartarie, à l'occident du Volga, entre ce fleuve et les monts Hippiques, et c'est là justement la partie septentrionale du royaume de Caket. Quinte-Curce dit en un même sens, que le royaume de Thalestris étoit proche du fleuve de Phase (2). Strabon est du même avis, en parlant des expéditions de Pompée et de Canidius (3). Je n'ai vu personne en Géorgie qui ait été dans le pays des Amazones; mais j'ai ouï beaucoup de gens en conter des nouvelles; et l'on me fit voir chez le prince un grand habit de femme, d'une grosse étoffe de laine et d'une forme toute particulière, qu'on disoit avoir servi à une Amazone, qui fut tuée auprès de Caket, durant les dernières guerres. On pourra avoir bientôt des nouvelles de ces célèbres guerrières; car les capucins de Tifflis me dirent qu'il iroit au printemps deux missionnaires en leur pays, la congrégation ayant ordonné qu'on y en envoyât. J'eus une fois, à ce sujet, un entretien assez long avec le fils du prince de Géorgie. Il me dit, entre

(1) *Geographia*, Lib. V, cap. 9, p. 131. (L-s.)
(2) Lib. VI, cap. 5, p. 120, *ex edit.* Snakenburg. (L-s.)
(3) Lib. XI, p. 503 (769 B.). (L-s.)

autres choses, qu'au-dessus de Caket, à cinq journées de chemin vers le septentrion, il y avoit un grand peuple qu'on ne connoissoit presque point, et qui étoit continuellement en guerre avec les Tartares qu'on surnomme *Calmacs*; ce sont ceux que nous appelons *Calmouques*; que tous les divers peuples qui habitent le mont Caucase sont toujours en guerre ensemble, et qu'on n'avance rien à faire la paix ou des traités avec eux, parce que ce sont des peuples sauvages, qui n'ont ni religion, ni police, ni lois. Ceux qui sont les plus proches de Caket, y font souvent des courses. Cela oblige le vice-roi, qui est le fils aîné du prince de Géorgie, de s'y tenir toujours pour repousser ces barbares.

Je rapportai à ce jeune prince, ce que les histoires grecque et romaine racontent des Amazones; et après avoir discouru quelque temps sur ce sujet, son avis fut que ce devoit être un peuple de Scythes errans, comme les *Turcomans* et les *Arabes*, qui déféroient la souveraineté à des femmes, comme font les Achinois (*), et que ces reines se faisoient servir par des personnes de

(*) Notre voyageur a puisé ce fait dans quelques-uns de ses prédécesseurs un peu moins véridiques que lui. Mes soupçons s'étoient dirigés sur Fernand Mendez Pinto ; il parle bien d'une reine d'Aaru, dépendante d'Atchin, qui, après la mort de son mari, paroît avoir joui de l'autorité suprême ; mais je doute

leur sexe qui les suivoient par-tout. Nous comprenions aisément qu'il falloit qu'elles allassent à cheval comme des hommes, et qu'elles fussent armées, parce qu'en Orient toutes les femmes montent à cheval comme les hommes, et que même quelques-unes y montent aussi bien, et que les princesses y portent le poignard au côté. Mais pour la mutilation au sein et d'autres particularités qu'on rapporte des Amazones, nous les mîmes parmi ces contes dont la menteuse Grèce a eu

---

que ce soit là l'autorité de Chardin ou de son rédacteur. Ils n'ont pas pu consulter les Voyageurs arabes, traduits et publiés par le docte abbé Renaudot, en 1717 ; ceux-ci placent une reine indépendante dans les Maldives, vers le neuvième siècle ; mais le souvenir même en étoit perdu du temps de Pyrard. Au reste, sans nous fatiguer inutilement à faire des recherches oiseuses, je ne crains pas d'affirmer que l'exemple des Atchinois est très-mal choisi ; car le général Beaulieu, qui parcouroit leurs parages en 1619 et 1620, et qui nous a donné des renseignemens très-curieux sur le royaume d'Atchin, le capitaine Forrest, que le roi d'Atchin créa en 1774, chevalier de l'ordre de l'épée d'or (*ourang cayo derry piddang mas*), ne parlent ni l'un ni l'autre de l'autorité de la reine. Ils s'accordent, au contraire, tous deux à nous représenter les femmes atchinoises, traitées sans distinction de rang, avec toute la sévérité que les Musulmans exercent envers leurs épouses et leurs concubines. Voyez les *Voyages adventureux de Fernand Mendez Pinto*, etc., pages 137 et suivantes. *Voyage du général Beaulieu*, seconde partie de la *Collection de Voyages* de Melchisédech Thévenot ; *Voyages de Pyrard de Laval*, page 161, édit. in-4.° ; *anciennes Relations des Indes et de la Chine*, etc., *traduites de l'arabe*, pages 1 et 128 ; et Thomas Forrest 's *Voyage from Calcutta to the Mergui Archipelago*, etc., page 54. (L-s.)

l'impudence de remplir ses histoires (1), selon le langage d'un poète latin (2).

La province de Carthuel (3) a quatre villes seulement, Gory (4), Suram, Aly et Tifflis (5). Nous

(1) Il existe une histoire fort curieuse des Amazones, en un volume *in*-12. *Leyde*, 1718. L'auteur, Pierre Petit, a réuni un grand nombre d'autorités, de faits et de raisonnemens, pour démontrer que les Amazones ont existé, et pour indiquer le pays qu'elles ont dû habiter; mais deux savans académiciens, dont la critique ne le cède point à l'érudition, ont élevé des doutes bien motivés touchant l'existence de ces femmes guerrières. Il est difficile de ne point partager ces doutes, quand on a lu les *Observations sur l'existence des Amazones*, par M. Freret, tom. XXI, pag. 11 -- 200 des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, et quelques paragraphes vraiment curieux de l'*Examen critique des historiens d'Alexandre*, par M. de Sainte-Croix, relatifs à la même question, pages 333 -- 337. (L-s.)

(2) *Quidquid Græcia mendax*. Juven. *Sat*. X, vers 174. (L-s.)

(3) Reineggs et Guldenstædt divisent le Kartveli ou Karduel, en supérieur, inférieur et intérieur. Le Kartveli supérieur est situé sur le Kour, l'inférieur sur la rive droite de la partie basse du même fleuve, et le Kartveli intérieur ou du milieu, est enfermé entre les pays de Kakheti, d'Imireti, les montagnes et le Kour. Ce pays a un patriarche ou catholicos qui lui est commun avec le pays de Kakheti. Voilà pourquoi il se nomme *Patriarcha Kartelissa de Kakhetissa*. Il réside dans le monastère de Mzcheta. Je regrette bien de ne pouvoir rapporter ici les détails consignés sur cette triple province dans le voyage de Guldenstædt, tom. I, pag. 326 -- 361 et, et dans la description du Caucase par Reineggs, tom. II, pag. 67 -- 88. (L-s.)

(4) Gori est, suivant Reineggs, un mauvais village que les habitans nomment Ongour, et qui pourroit bien répondre à l'ancienne Ghorzena. (L-s.)

(5) Aly ne se trouve mentionné, ni par Reineggs, ni par Guldenstædt; et j'ai tout lieu de croire que le nom de cet endroit a été défiguré par les imprimeurs. On trouvera plus bas de longs détails sur Tifflis, dont le nom doit être écrit *Tiflys*. (L-s.)

ferons ailleurs la description de Tifflis. Gory est une petite ville située dans une plaine entre deux montagnes, sur le bord du fleuve Kur, au bas d'une éminence sur laquelle il y a une forteresse qui est gardée par des Persans naturels; elle a été bâtie durant les dernières guerres de Gurgistan, il y a quarante ans, par Rustan Can, général de l'armée persienne. Un augustin, missionnaire, qui étoit alors à Gory, en fit le plan. Cette forteresse n'est pas de grande défense. Sa principale force vient de sa situation. Sa garnison est de cent hommes. La ville qui est au bas est petite. Les maisons sont bâties de terre, et les bazars aussi. Les habitans sont tous marchands et assez riches. On trouve là abondamment et à bon marché tout ce qui est nécessaire à la vie. On dérive le nom de Gory, d'un terme qui signifie *cochon*, parce qu'il y est abondant et excellent.

Suram (*) n'est proprement qu'un bourg, la moitié plus petit que la ville de Gory; mais la forteresse qui est proche, est grande et bien construite. Elle a aussi cent hommes de garnison. Proche de Suram, il y a une contrée dite Sémaché.

(*) Chardin a dit plus haut, que ce n'étoit même qu'un gros village avec une forteresse. « Suiram, dit Reineggs, est une » ville située sur le Surimela; il dépendoit autrefois de la Col- » chide, et paroît être la même ville que le Surium de Pline, » lib. III, cap. 26 ». (L-s.)

Ce nom qui est géorgien, signifie *trois châteaux*. Les gens du pays disent que Noé vint habiter en cette contrée, après qu'il fut sorti de l'arche, et que ses fils y bâtirent chacun un château. Je ne dis rien d'Aly, parce que j'en ai parlé autre part.

La température d'air est bonne en Géorgie. L'air y est sec, très-froid durant l'hiver, et fort chaud durant l'été. Le beau temps n'y commence qu'au mois de mai, mais il dure jusqu'à la fin de novembre. Il y faut arroser les terres, autrement elles sont stériles; mais étant arrosées, elles produisent abondamment toute sorte de grains, de légumes et de fruits. La Géorgie est un pays fertile autant qu'il se peut. On y vit délicieusement et à bon marché. Le pain y est aussi bon qu'en aucun lieu du monde. Les fruits y sont excellens, il y en a de toute sorte. Aucun endroit de l'Europe ne produit des poires et des pommes qui soient ni plus belles, ni de meilleur goût; ni aucun lieu d'Asie, de plus excellentes grenades. Le bétail y est en abondance et très-bon, tant le gros que le menu. Le gibier est incomparable; il y en a de toute sorte, principalement de volatil. Le sanglier y est en aussi grande quantité et aussi délicat qu'en Colchide. Le commun peuple ne vit presque que de cochon. On en voit par toute la campagne; à dire le vrai, il ne se peut rien manger de meilleur que cette viande. Les gens du pays assurent qu'on

n'en est jamais incommodé, quelque quantité qu'on en mange. Je crois que cela est vrai; car, quoique j'en mangeasse presqu'à tous les repas, il ne m'a jamais fait de mal. La mer Caspienne qui est proche de la Géorgie, et le Kur qui la traverse, fournissent tant de poissons de mer et d'eau douce, qu'on peut bien assurer qu'il n'y a point de pays où l'on puisse en tout temps faire meilleure chère qu'en celui-là.

On peut bien assurer qu'il n'y en a point aussi où l'on boive tant de vin, ni de plus excellent. Les vignes croissent autour des arbres, comme en Colchide. On transporte toujours de Tifflis une grande quantité de vin en Arménie, en Médie et à Ispahan, pour la bouche du roi. La charge de cheval, qui est de trois cents pesant, ne coûte que huit francs : je parle du meilleur vin; car, d'ordinaire, on a le commun pour la moitié (*). Tous les autres vivres sont à proportion. La Géorgie produit de la soie en quantité, mais pas la moitié tant que la plupart des voyageurs l'ont écrit. Les gens du pays ne la savent pas fort bien

(*) Reineggs affirme qu'un ceps de vigne produit la quantité de vin suffisante pour la consommation d'une famille pendant toute l'année. En outre, la vigne n'exige aucune culture; elle croît naturellement et s'attache d'elle-même au tronc des gros arbres, etc. *Allgemeine geschichte des Kaukasus*, 2.er th., seit. 47 (L-s.)

travailler. Ils la portent en Turquie, à Arzerum et aux environs, où ils ont beaucoup de commerce.

Le sang de Géorgie est le plus beau de l'Orient, et je puis dire du monde. Je n'ai pas remarqué un visage laid en ce pays-là, parmi l'un et l'autre sexe, mais j'y en ai vu d'angéliques. La nature y a répandu sur la plupart des femmes, des grâces qu'on ne voit point ailleurs. Je tiens pour impossible de les regarder sans les aimer. L'on ne peut peindre de plus charmans visages, ni de plus belles tailles que celles des Géorgiennes; elles sont grandes, dégagées, point gâtées d'embonpoint, et extrêmement déliées à la ceinture. Ce qui les gâte, c'est qu'elles se fardent, et autant les plus belles que celles qui le sont moins. Le fard leur tient lieu d'ornement; elles s'en servent de parure, de même qu'on fait chez nous de bijoux et de beaux habits (*).

Les Géorgiens ont naturellement beaucoup d'esprit; l'on en feroit des gens savans et de grands

---

(*) Tournefort qui a visité Tiflys, ne paroît point partager l'admiration de notre voyageur pour la beauté des Géorgiennes; il convient simplement qu'elles ont un air de santé qui fait plaisir à voir; mais elles ne sont ni si belles, ni si bien faites qu'on le rapporte. Lettre XVIII, tom. II, p. 302. Cette opinion est pleinement justifiée par les figures insérées dans la relation de ce savant naturaliste et dans celle de Guldenstædt. (L-s.)

maîtres, si on les élevoit dans les sciences et dans les arts; mais l'éducation qu'on leur donne étant fort méchante, et n'ayant que de mauvais exemples, ils deviennent très-ignorans et très-vicieux. Ils sont fourbes, fripons, perfides, traîtres, ingrats, superbes. Ils ont une effronterie inconcevable à nier ce qu'ils ont dit et ce qu'ils ont fait, à avancer et à soutenir des faussetés, à demander plus qu'il ne leur est dû, à supposer des faits et à feindre. Ils sont irréconciliables dans leurs haînes, et ils ne pardonnent jamais. A-la-vérité, ils ne se mettent pas facilement en colère, et ne conçoivent pas sans sujet ces haînes qu'ils gardent toujours. Outre ces vices de l'esprit, ils ont ceux de la sensualité les plus sales, savoir, l'ivrognerie et la luxure. Ils se plongent d'autant plus avant dans ces saletés, qu'elles sont communes et nullement déshonnêtes en Géorgie. Les gens d'église comme les autres, s'enivrent, et tiennent chez eux de belles esclaves, dont ils font des concubines. Personne n'en est scandalisé, parce que la coutume en est générale, et même autorisée. Le préfet des capucins m'a assuré d'avoir ouï-dire au catholicos (on appelle ainsi le patriarche de Géorgie), que celui qui aux grandes fêtes (comme Pâques et Noël) ne s'enivre pas entièrement, ne passe point pour chrétien, et doit être excommunié. Les Géorgiens sont, outre cela, extrêmement usuriers.

Ils ne prêtent guères que sur gages, et le moindre intérêt qu'ils prennent, est de deux pour cent par mois. Les femmes ne sont ni moins vicieuses, ni moins méchantes; elles ont un grand foible pour les hommes, et elles ont assurément plus de part qu'eux en ce torrent d'impureté qui inonde tout leur pays. Pour le reste, les Géorgiens ont de la civilité et de l'humanité, et de plus ils sont graves et modérés. Leurs mœurs et leurs coutumes sont un mélange de celles de la plupart des peuples qui les environnent. Cela vient, je crois, du commerce qu'ils ont avec beaucoup de diverses nations, et de la liberté que chacun a en Géorgie, de vivre dans sa religion et dans ses coutumes, d'en discourir et de les défendre. On y voit des Arméniens, des Grecs, des Juifs, des Turcs, des Persans, des Indiens, des Tartares, des Moscovites et des Européens. Les Arméniens y sont en si grand nombre, qu'il passe celui des Géorgiens. Ils sont aussi les plus riches, et remplissent la plupart des petites charges et des bas emplois. Les Géorgiens sont plus puissans, plus superbes, plus vains et plus fastueux. La différence qu'il y a entre leur esprit, leurs mœurs et leur créance a causé une forte haîne entre eux; ils s'abhorrent mutuellement, et ne s'allient jamais ensemble. Les Géorgiens, particulièrement, ont un mépris extrême pour les Arméniens, et les considèrent

à-peu-près comme on fait les Juifs en Europe. L'habit des Géorgiens est presque semblable à celui des Polonois; ils portent des bonnets pareils aux leurs. Leurs vestes sont ouvertes sur l'estomac, et se ferment avec des boutons et des gances. Leur chaussure est comme celle des Persans. L'habit des femmes ressemble entièrement à celui des Persanes.

Les logis des grands et tous les lieux publics sont construits sur le modèle des édifices de Perse. Ils bâtissent à bon marché; car ils ont le bois, la pierre, le plâtre et la chaux en abondance. Ils imitent aussi les Persans en leur façon de s'asseoir, de se coucher et de manger.

La noblesse exerce sur ses sujets un pouvoir plus que tyrannique. C'est encore pis qu'en Colchide. Ils font travailler leurs paysans des mois entiers, et tant qu'ils veulent, sans leur donner ni paye, ni nourriture. Ils ont droit sur les biens, sur la liberté et sur la vie de leurs vassaux. Ils prennent leurs enfans et les vendent, ou les gardent esclaves. Ils vendent rarement le monde au-dessus de vingt ans, sur-tout les femmes. La créance des Géorgiens est à-peu-près semblable à celle des Mingréliens. Les uns et les autres la reçurent aussi en même-temps, savoir, dans le quatrième siècle et par le même organe d'une femme

d'Ibérie, qui s'étoit fait chrétienne à Constantinople (*). Enfin, les uns comme les autres ont perdu tout l'esprit du christianisme. Ainsi, ce que j'ai dit des Mingréliens, qu'ils n'ont rien de chrétien que le nom, et qu'ils n'observent ni ne connoissent presque aucun précepte de la loi de Jésus-Christ, n'est guères moins véritable du peuple de Géorgie. Les Géorgiens, toutefois, gardent mieux le jeûne, et font de plus longues oraisons. Les missionnaires envoyèrent à Rome, pendant que j'étois à Tifflis, une relation de l'état de leur mission, qu'ils me firent voir. Il y avoit dedans une aventure assez plaisante; je la rapporterai, parce qu'elle tient à mon sujet et qu'elle y vient assez à propos. Il y avoit à Gory une femme de mauvaise vie qui tomba malade, et qui crut en mourir; elle envoya quérir un prêtre, se confessa, lui déclara toutes ses débauches, et lui fit après de grandes protestations de ne plus souffrir d'hommes que son mari. Le prêtre lui dit : Madame, je vous connois trop pour le croire. Il vous sera assurément impossible de rompre le commerce que vous avez avec tant de galans; mais ce que je vous demande, c'est que vous n'en entreteniez que deux ou trois au plus, avec ma

(*) Il s'agit ici de sainte Nine ou sainte Ninone, citée déjà par Chardin, tome 1.er, pag. 198, et dont j'ai parlé dans ma note, p. 189 du même volume. (L-s. [illegible]

permission, et à la condition que je vous imposerai. La femme, indignée de la proposition de son confesseur, le chassa, et à l'heure même fit venir un capucin, à qui elle conta ce qui venoit d'arriver, et lui fit après sa confession. La même relation ajoute que les prêtres ordonnent aux pénitens qui se confessent d'avoir pris le bien d'autrui, de le leur donner, et non de le rendre aux propriétaires, de manière qu'il ne se fait jamais de restitution.

Il y a plusieurs évêques en Géorgie, un archevêque, et un patriarche, qu'ils appellent catholicos. Le prince, quoique mahométan de religion, remplit les prélatures, et y met ordinairement ses parens. Le patriarche est son frère. Les gentilshommes s'arrogent le même pouvoir chacun sur ses terres, non-seulement en donnant les bénéfices, mais aussi en emprisonnant et en punissant les gens d'église tout comme les autres, et sans distinction. On se sert d'eux à toute sorte de corvées, et on enlève leurs enfans; et non contens de disposer ainsi de ce qui est plus cher aux hommes que la vie, je veux dire leurs enfans, on prive ces pauvres gens d'un bien qui n'est pas moins précieux, à savoir, la liberté; car on les vend pour esclaves aux mahométans, comme je l'ai observé.

Les églises de Géorgie sont un peu mieux

entretenues que celles de Mingrélie. On en voit dans les villes d'assez propres, mais à la campagne elles sont fort sales. Des Géorgiens, comme les autres peuples chrétiens qui les environnent au septentrion ou à l'occident, ont une coutume assez étrange de bâtir la plupart des églises sur le haut des montagnes, en des lieux reculés et presque inaccessibles. On les voit, et on les salue en cet éloignement, de trois ou quatre lieues; mais on n'y va presque jamais : et l'on peut bien assurer que la plupart ne s'ouvrent pas une fois en dix ans. On les bâtit, et ensuite on les abandonne à l'air, à ses injures et à ses oiseaux. Je n'ai jamais pu découvrir le motif de cette extravagance. Tous ceux à qui je l'ai demandé, m'ont toujours fait des réponses extravagantes : *c'est la coutume*. Les Géorgiens sont prévenus que quelques péchés qu'ils aient commis, ils en obtiennent le pardon, en bâtissant une petite église. Je crois, pour moi, qu'ils l'édifient en des lieux inaccessibles, pour éviter de les orner et de les entretenir. J'ai observé ci-dessus que saint George est le grand saint de ces chrétiens-là. Ils l'appellent *Mar Gergis*, et ils le font natif de Cappadoce, fils d'un patriarche syrien, et martyrisé sous Dioclétien. Les mahométans ne rendent pas moins d'honneurs qu'eux à ce saint; et ils en font une légende à-peu-près semblable, où l'on voit, entr'autres miracles de

saint George, qu'il rendit la vie au bœuf d'une pauvre vieille chez qui il étoit allé loger, histoire ou fable, pareille à celle que les Mingréliens racontent de ce saint, touchant un bœuf transporté la nuit d'un lieu à un autre, qui en étoit à plus de cent lieues, comme je l'ai rapporté (tome I, page 200) au traité de la religion des Mingréliens.

Tant de ralations et d'histoires ont décrit la conquête que les Perses ont faite de la Géorgie, que je m'abstiendrois d'en parler, si les auteurs s'accordoient, et s'ils avoient été bien informés. Voici, brièvement, ce que j'en ai trouvé dans les histoires de Perse.

Le grand Ismaël (que nos historiens ont surnommé Sophy), après la conquête des pays qui sont à l'occident de la mer Caspienne, de la Médie et d'une partie de l'Arménie; et après qu'il eut chassé les Turcs de tous ces lieux, fit la guerre aux Géorgiens, quoiqu'il en eût reçu de puissans secours dans le commencement de son règne. Il la fit avec succès, les ayant réduits à lui payer tribut et à lui donner des ôtages. La Géorgie, outre ses royaumes de Caket (*Kakhet*) et de Carthuel, avoit divers roitelets appelés *éristaves*, comme qui diroit *feudataires*, qui étoient toujours en guerre ensemble. Ce fut la cause, ou du moins le moyen qui contribua le plus à la ruine des Géorgiens. Ils payèrent le tribut durant tout le règne

d'Ismaël et de son successeur Tahmas, qui fut un prince de grand cœur, et assez heureux à la guerre. Luarsab régnoit, de son vivant, en cette partie de la Géorgie qu'on nomme Carthuel, qui est, comme j'ai dit, la Géorgie orientale, et celle qui confine avec la Perse, du côté d'orient. Ce roi laissa deux fils, et leur partagea son royaume. L'aîné s'appeloit Simon, l'autre se nommoit David. Ils furent tous deux mécontens du partage; et dans la guerre qu'ils se firent, ils demandèrent tous deux du secours à Tahmas. La demande du cadet arriva la première. Tahmas lui fit réponse qu'il lui donneroit tous les Etats du roi son père, s'il se vouloit faire mahométan. David accepta le parti. Il embrassa la religion mahométane, et s'alla rendre à l'armée persane, qui étoit entrée dans le pays, et forte de trente mille chevaux. On l'envoya à Tahmas, qui séjournoit alors à Casbin. Dès qu'il eut ce prince géorgien en son pouvoir, il écrivit à Simon la même chose qu'il avoit écrite à son frère, savoir, de se faire de sa religion, et de le venir trouver, s'il vouloit avoir le domaine de ses ancêtres. Simon se sentant pressé des armes du Persan, se rendit, mais sans vouloir renoncer à sa créance. Tahmas, devenu maître des princes et du pays de Géorgie, envoya l'aîné, prisonnier au château de Genghé, proche la mer Caspienne, et fit l'autre gouverneur de la Géorgie,

Géorgie, lui changeant son nom de David en celui de Daoud-Can (*Dâoùd-Khân*), qui marquoit sa profession mahométane. Il se fit ensuite prêter serment de fidélité par les grands seigneurs géorgiens, et emmena leurs enfans et ceux de David comme des ôtages.

Les Géorgiens secouèrent le joug des Persans, après la mort de Tahmas, comme faisoient la plupart des provinces de Perse; et ils furent en liberté pendant le règne d'Ismaël II, qui ne dura que deux ans, et pendant les quatre premières années de celui de Mahomet, surnommé *Koda-bendé* (*), c'est-à-dire *serviteur de Dieu;* lequel envoya une armée en Géorgie, pour les remettre sous l'obéissance. Daoud-Can s'enfuit à son approche. Son frère Simon, prisonnier, comme j'ai dit, proche la mer Caspienne, prenant cette occasion de rentrer en son bien, se fit mahométan, et fut fait can de Tifflis, sous le nom de Simon-Can.

Le roi de Caket, nommé Alexandre, mourut sous le règne de Mahomet Koda-bendé, laissant trois fils et deux filles. L'aîné se nommoit David, prince que son courage et ses malheurs ont rendu illustre par tout le monde, sous le nom de Taïmuras-Can, que les Persans lui donnèrent. Il étoit

(*) Ces mots persans *Khodâ bendéh*, signifient serviteur de Dieu. (L-s.)

en ôtage à la cour de Perse, quand son père mourut, y ayant été mené par le roi Tahmas, comme l'on a dit. Il fut élevé avec Abas-le-Grand, étant à-peu-près de même âge, avec beaucoup de magnificence et beaucoup de soin. On l'avoit imbu des mœurs des Persans, meilleures assurément que celles des Géorgiens. Dès que son père fut mort, sa mère, belle et sage princesse, nommée Ketavane par les Géorgiens, et Mariane, dans les histoires de Perse, écrivit à Koda-bendé : *Sire, mon mari est mort, je vous supplie de m'envoyer mon fils Taimuras, pour régner en sa place. Je vous envoie son frère pour être en ôtage en la sienne.* Taimuras fut renvoyé, après qu'on lui eût fait prêter serment de feudataire et de vassal.

Le roi de Carthuel, ce Simon dont nous avons parlé, mourut au commencement du règne d'Abas-le-Grand, laissant la couronne à Luarzab, son fils aîné, encore jeune, sous la tutelle de son premier ministre, homme de grand sens, mais d'extraction basse, nommé Mehrou par les Géorgiens, et par les Persans, Morad, qui étoit aussi gouverneur de Tifflis, et qui avoit une autorité comme absolue sur le royaume. Mehrou avoit une fille fort belle, dont Luarzab devint passionnément amoureux, et dont il se fit passionnément aimer. Il n'y avoit pas moyen, quoi que fît le

père, d'empêcher ces amans de se voir. Un jour les ayant surpris enfermés ensemble, il dit au prince : *Sire, ne déshonorez ni ma fille, ni ma maison. Si elle plaît à votre Majesté, épousez-la. Si vous ne la voulez pas épouser, ne soyez plus seul avec elle.* Luarzab lui fit serment de n'avoir jamais d'autre femme; et sur son serment, Mehrou la laissa vivre avec le prince comme avec son mari. Le mariage ne se fit point pourtant, par l'empêchement de la reine et des dames du pays, qui protestèrent de ne faire jamais les soumissions de sujettes à une personne de basse naissance. Luarzab, bien aise apparemment de cette opposition, dit à Mehrou qu'il ne pouvoit épouser sa fille. Les Géorgiens sont fort vindicatifs. Je l'ai observé. On conseilla au roi de prévenir Mehrou, et de le faire mourir pour l'empêcher de se venger. Le roi y consentit. On résolut de l'enivrer, et de le tuer ensuite dans le premier festin que feroit sa majesté. Mehrou fut averti du complot au moment qu'il alloit s'exécuter. Il étoit demi-ivre : un page du roi, qui étoit de ses créatures, lui dit en lui présentant la coupe, et faisant semblant de s'incliner par respect : *Seigneur, on va vous tuer.* Il ne se troubla point. Il se lève en rendant la coupe comme pour aller faire de l'eau. Cela se pratique sans indécence en ces pays, où les festins durent des demi-journées..

Il court droit à son écurie, prend un bonnet et une casaque de palfrenier qu'il y trouva, et sans être aperçu de ses gens, met un filet au meilleur cheval de son écurie, saute dessus et s'enfuit. Il conduisit si bien sa fuite qu'elle ne fut point découverte, et eut un heureux succès. Il s'alla jeter aux pieds d'Abas-le-Grand, qui retournoit à Ispahan, victorieux de Chirvan (*Chyrvân*) et de Chamaky (*Chamakhy*), pays voisins de la Géorgie et de la mer Caspienne. Il raconta au roi comment il avoit servi Luarzab et le feu roi son père, et comment il l'en vouloit récompenser; savoir, en lui ôtant la vie, après lui avoir débauché sa fille unique, sous promesse de mariage. Il dit au roi que Sa Majesté persane étant le véritable monarque de la Géorgie, il lui demandoit justice et la restitution de ses biens.

Mehrou avoit imaginé un moyen encore plus sûr de se venger de Luarzab, c'étoit de donner de l'amour à Abas pour la sœur de ce prince, une des plus belles personnes de Géorgie, et de qui la beauté a été célébrée par tous les poètes persans. On chante encore aujourd'hui en Perse les chansons qui ont rendu sa beauté renommée plus qu'aucune de son temps, lesquelles sont un joli roman d'elle et d'Abas. Son nom de baptême étoit Darejan. La fiction persane lui donna celui

de Pehry (*). Mehrou en parloit à toutes occasions à Abas avec tout l'artifice capable de l'enflammer. Abas l'envoya demander à Luarzab par un ambassadeur, et puis par un autre. Le premier fut renvoyé avec de belles promesses, et le second en lui disant que la princesse étoit accordée avec Taimuras, roi de Caket, qui étoit devenu veuf. Abas, plus enflammé par les refus, renvoie un troisième ambassadeur à Luarzab, le chargeant de lui demander sa sœur, avec toute sorte de promesses ou de menaces, et il écrivit en même-temps à Taimuras de n'épouser point la sœur de Luarzab, et de le venir trouver. Luarzab, irrité de ces instances réitérées et hautaines, outragea l'ambassadeur pour toute réponse, afin qu'on ne lui en envoyât plus à ce sujet. C'étoit environ l'an 1610. Abas n'étoit pas en état d'exécuter ses projets contre la Géorgie. Il étoit en guerre avec les Turcs. Il dissimula et chargea un missionnaire carme, qu'il envoyoit en Europe, pour y animer les princes chrétiens à la guerre contre le Turc, de passer par la Géorgie, et d'exhorter Taimuras, sur-tout, à ne se joindre point aux Turcs, et à ne rien faire en leur faveur contre les Persans. Taimuras, trop crédule, ou trop craintif, fit ce qu'on vouloit, et il s'en

(*) Lisez *Péry*; ce mot signifie *fée*, *enchanteresse*. (L-s.)

repentit bientôt; car l'an 1613, Abas partit d'Ispahan à dessein de faire la guerre en Géorgie. Ce prince qui, entre ses grandes qualités, avoit extraordinairement celles d'artificieux et d'homme composé, traitoit cette guerre comme une intrigue amoureuse. Il disoit que la sœur de Luarzab l'aimoit et le vouloit; qu'elle lui avoit envoyé des lettres par sa confidente. Il disoit encore qu'elle lui avoit été promise, et que Luarzab étoit un perfide et un injuste. Cependant il faisoit ses préparatifs pour autre chose que pour combattre un rival; et tout le monde voyoit bien que ce prince vouloit réduire les Géorgiens sur le pied de ses sujets. Il avoit beaucoup de Géorgiens dans ses troupes. Il donnoit pension à plusieurs grands seigneurs en Géorgie, et Mehrou en débauchoit tous les jours qui s'engageoient à lui. Il avoit deux fils de Taimuras en ôtage, et un frère et une sœur de Luarzab. Enfin, il avoit même fait rendre mahométans quelques princes du sang royal de Géorgie, pour avoir des gouvernemens et de grandes charges. Il se persuada qu'il viendroit à bout des Géorgiens, en mettant de la division entr'eux, chose aisée, sur-tout parmi des peuples vindicatifs. Il écrivit à Taimuras que Luarzab étoit un ingrat, un rebelle et un insensé, indigne de régner, à qui il avoit résolu d'ôter la couronne, et que s'il vouloit le prendre ou le tuer, il

lui donneroit le royaume. Il écrivit la même chose à Luarzab, touchant Taimuras, et ordonna en même-temps à Lolla-beg, général de son armée, qui étoit vers la Médie, d'entrer en Géorgie avec trente mille chevaux, et d'y mettre tout à feu et à sang.

Luarzab et Taimuras furent conseillés de s'unir. Ils se virent et ils vinrent à se communiquer les lettres d'Abas. Y trouvant tous deux leur perte résolue, ils se donnèrent la foi de périr ou de se sauver tous deux ensemble ; et pour rendre l'union plus étroite et plus forte, Luarzab donna effectivement sa sœur, l'admirable Darejan, à Taimuras, qui étoit veuf, comme je l'ai dit. Abas en pensa enrager, quand on lui en donna la nouvelle. Il vouloit égorger de sa main les deux fils de Taimuras, et les autres ôtages de Géorgie. Il juroit de faire tout mourir. Enfin, il se réduisit à hâter sa marche, pour punir plus tôt les rois qui l'avoient offensé.

Taimuras, sentant approcher l'armée persane, voulut se préparer à la défense. Il découvrit qu'une partie des grands de son royaume inclinoient à se rendre. Il envoya sa mère à Abas. Cette princesse s'étoit fait religieuse, aussi-tôt que son malheur l'avoit rendue veuve. J'ai remarqué au discours de la religion des Mingréliens, qui est la même que celle des Géorgiens, que se faire religieuse

en ce pays-là, c'est seulement porter l'habit de religieuse, sans faire de vœux, et sans quitter sa demeure accoutumée. Mariane ou Ketavane (car elle étoit appelée de ces deux noms) avoit pris cet habit pour être plus retirée et plus libre en sa dévotion. Elle partit avec un grand train et de magnifiques présens. Elle fit tant de diligence, qu'elle trouva Abas encore à Ispahan. Elle se jeta à ses pieds, et demanda pardon pour son fils. Elle fit toutes les soumissions qu'elle crut capables d'appaiser le roi.

Cette princesse étoit assez âgée; cependant il est certain qu'elle étoit encore belle. Abas en devint amoureux, ou feignit de le devenir le jour qu'il la vit. Il lui dit de se faire mahométane, et qu'il l'épouseroit. Cette princesse, attachée à la chasteté et à sa religion, encore plus qu'elle ne haïssoit la clôture des reines persanes, refusa le roi avec une vertu et une fermeté inébranlables, et tout-à-fait merveilleuses en une Géorgienne. Abas, irrité de ce refus, ou le prenant pour prétexte (car on tient qu'il ne vouloit épouser Ketavane que par un dessein de vengeance contre Taimuras), envoya la princesse prisonnière en une maison écartée, et fit faire eunuques et mahométans ensuite ses deux petits-fils, que Taimuras avoit envoyés en ôtage, comme on a dit. Il partit après pour la Géorgie. Ketavane demeura

en prison plusieurs années, et après fut transférée à Chiras, où elle souffrit enfin un cruel martyre, l'an 1624, bien du temps après qu'Abas eut conquis toute la Géorgie. Il écrivit alors à Iman-Kouli-Can (*Imân qoùly Khân*), gouverneur de cette ville, de faire Ketavane mahométane, à quelque prix que ce fût, et d'en venir aux derniers tourmens, si les promesses, les menaces, et même les coups ne le pouvoient faire. Iman-Kouli-Can montra l'ordre à la princesse, croyant qu'il opéreroit; mais ce fut sans succès. Les tourmens n'en eurent point non plus sur cette ame véritablement héroïque et sainte. Elle souffrit le bâton, le fer et le feu, et mourut sur les charbons ardens, où on la tourmentoit, ayant enduré pour Jésus-Christ, un martyre de huit années, d'autant plus cruel qu'on le changeoit et qu'on le renouveloit tous les jours. Son corps fut jeté à la voirie. Les augustins qui étoient alors à Chiras, l'enlevèrent de nuit, l'embaumèrent, le mirent dans un cercueil, et l'envoyèrent secrètement à Taimuras, par un de leurs compagnons.

Pour retourner à la guerre de Géorgie, Abas étant entré en ce pays-là avec son armée, conduite par Mehrou, et grossie de Géorgiens, dont le nombre augmentoit tous les jours; l'espérance et les promesses attirant les uns, la crainte ou des désirs de vengeance poussant les autres; Luarzab

se résolut de combattre, et espéroit de renfermer les Persans dans les bois, et les y défaire. Abas crut lui-même d'y être perdu, et qu'on l'avoit trahi; car son armée étant avancée environ vingt-cinq lieues dans le pays, Luarzab sépara ses troupes en deux, et ferma le passage par de grands abatis de bois; en sorte que l'armée persane ne pouvoit ni avancer, ni retourner sur ses pas. Abas paroissant consterné, et Mehrou, craignant qu'il ne lui ôtât la vie comme à un traître, lui dit: *Sire, je vous tirerai d'ici en trois jours, sur ma tête.* Il tint parole. Il fit faire un chemin de traverse dans le bois par l'infanterie; et laissant le camp qui étoit bloqué par les Géorgiens, il prit seulement la cavalerie. Abas voulut la mener lui-même, et ayant passé par les bois, il se jeta sur le royaume de Caket, et y fit de grandes cruautés, jusque-là qu'il fit abattre les arbres qui nourrissent les vers à soie, afin que le pays qui tire de là sa plus grande commodité, fût détruit sans ressource. Quand Luarzab entendit ces nouvelles, il se crut perdu. Il s'enfuit en Mingrélie. Abas qui savoit bien que sa conquête étoit mal assurée, tant que les rois de Géorgie seroient en liberté, écrivit à Luarzab, en ces mots: *Pourquoi fuyez-vous? c'est à Taimuras que j'en veux, à cet ingrat, ce perfide, ce rebelle. Venez vous rendre à moi. Je vous confirmerai la possession du royaume*

de Géorgie ; mais si vous ne venez pas, je la ruinerai entièrement, et j'en ferai un désert.

Luarzab, en considération et pour l'amour de son peuple, alla se rendre à Abas. Le roi le reçut en ami, et avec mille bons traitemens, et le remit sur le trône, dans toute la pompe et toute la solennité possible; c'étoit pour mieux tromper les Géorgiens, et s'en rendre maître sans coup férir. Il lui fit de beaux présens, et, entr'autres, celui d'une aigrette de pierreries, qu'il lui recommanda de porter toujours, sur-tout quand il le viendroit voir. *C'est l'enseigne royale,* lui dit-il; *je veux que vous l'ayez toujours à la tête, afin que le monde sache que vous êtes roi.* Le jour qu'Abas devoit partir de Tifflis, il dit à Luarzab : *Je m'arrêterai à six lieues d'ici, et je ferai passer mon armée devant. Ne voulez-vous pas m'y accompagner?* C'étoit un piége pour tirer doucement le pauvre roi géorgien de sa ville capitale. Il alla avec lui, ne se défiant d'aucun mauvais tour. Abas commanda à un fameux filou qui étoit dans ses gardes, le plus adroit du monde à ce métier, de voler l'aigrette de Luarzab. Cela fut fait; et Luarzab étant venu voir le roi, Sa Majesté lui dit : *Luarzab, où est votre aigrette? Ne vous ai-je pas recommandé de porter toujours cette enseigne royale? — Sire,* dit Luarzab, *on me l'a volée, j'en suis au désespoir. Je la fais*

chercher, depuis hier, par tout mon monde, sans la pouvoir trouver. Comment, dit le roi en colère, *dans mon camp on vole le roi de Géorgie? Qu'on me fasse venir le grand-prévôt, le guet, le président du conseil de justice.* C'étoit là le second artifice avec lequel on se devoit saisir du malheureux Luarzab, sans coup férir. On le prit. Abas n'osoit le faire mourir, de peur d'exciter une révolte en Géorgie. Il l'envoya en Mazenderan (c'est l'Hyrcanie), espérant que le mauvais air du pays le feroit mourir; mais voyant qu'il y résistoit, et qu'il ne mouroit point, il le fit transférer à Chiras; et enfin il le fit mourir à l'occasion de ce que je vais dire.

Le grand-duc de Moscovie avoit été longtemps sollicité par les princes géorgiens, partisans de Luarzab, d'intercéder pour lui auprès d'Abas. Il envoya une grande ambassade, uniquement pour ce sujet. Le roi de Perse, qui avoit un esprit et une activité incroyable, donna ordre au gouverneur de Chamaki, ville sur la mer Caspienne, par où les ambassadeurs de Moscovie entrent en Perse, de découvrir si cet ambassadeur ne venoit que pour les affaires de Luarzab, et si le Moscovite prenoit tant d'intérêt en cette affaire, qu'il y eût quelque rupture à appréhender. On lui manda que l'ambassadeur ne venoit effectivement que pour cela; que c'étoit

un grand seigneur, et que ses instructions étoient fort pressantes. Abas, qui ne vouloit nullement ni donner la liberté au prince géorgien, ni la refuser au grand-duc de Moscovie, écrivit au gouverneur de Chiras de se défaire de Luarzab, captif, d'une manière que sa mort parût un simple accident. Cela fut exécuté, et la nouvelle en fut apportée à Abas deux jours avant l'arrivée de l'ambassadeur de Moscovie. Le roi se la fit donner en public, et en fit fort le surpris et le fâché. *Ah! mon Dieu*, dit-il, *c'est dommage; et comment est-il mort? Sire*, répondit le courrier, *il étoit allé à la pêche, et en jetant le rets, il est tombé dans l'étang et s'est noyé. Je veux*, dit le roi, *qu'on fasse mourir tous ses gardes, pour n'avoir pas eu plus de soin de lui.* L'ambassadeur de Moscovie eut audience; après le festin, et qu'on l'eut bien fait boire, le roi le fit approcher de sa personne, et lui dit: *Eh bien, M. l'ambassadeur, que désire le roi des Russes, mon frère?* L'ambassadeur se mit à exposer sa commission; mais dès qu'il eut lâché le nom de Luarzab, *je crois*, répondit le roi, *que vous savez le malheur qui est arrivé à ce pauvre prince. J'en ai un extrême regret. Plût à Dieu qu'il ne fût pas mort, je ferois de tout mon cœur ce que désire votre maître.*

Le frère de Luarzab fut fait gouverneur de

Géorgie en sa place, s'étant auparavant fait mahométan. On l'appeloit d'un titre persan joint à un titre géorgien, *Bagrat-Mirza*, c'est-à-dire *prince royal.* Abas laissa aussi une armée en Géorgie, pour s'opposer à Taimuras. Ce prince fit d'abord la guerre avec les petits secours qu'il tiroit des Turcs, et des princes chrétiens, voisins de la mer Noire, sur les terres desquels il se retiroit, selon le besoin de ses affaires; mais voyant que cela ne le rétablissoit point, il alla à Constantinople, et implora le secours du Turc. Il l'obtint. Une grande armée turque fut envoyée en Géorgie, qui défit plusieurs fois les troupes persanes, et rétablit Taimuras en son royaume de Caket. Il n'y demeura pas long-temps; et dès que les Turcs furent retirés, Abas retourna en Géorgie; il en changea la face; il y fit bâtir des forteresses, qu'il remplit de Persans naturels. Il en emmena plus de quatre-vingt mille familles, dont il mit la plupart en Mazenderan, pays sur la mer Caspienne, et que j'ai dit être l'Hyrcanie; en Arménie, en Médie et en la province de Perse (*Fârs*); et il transporta en leur place des Persans et des Arméniens. Il mêla la douceur à ses sévérités, pour essayer si elle tiendroit mieux ce peuple en bride. Il fit un accord avec les Géorgiens, qu'il confirma par serment, pour lui et pour ses successeurs : que *leur pays ne seroit point chargé de taxes;* que

la religion n'en seroit point changée ; qu'*on n'y abattroit point d'églises, et* qu'*on n'y bâtiroit point de mosquées ;* que *leur vice-roi seroit toujours géorgien, de la race de leurs rois, mahométan néanmoins, dont un des fils, celui qui voudroit changer de religion, auroit la charge de gouverneur et grand-prévôt d'Ispahan, jusqu'à ce qu'il succédât à son père.*

Abas mourut l'an 1628; et dès que Taimuras sut sa mort, il rentra en Géorgie, et fit soulever les Géorgiens, qui tuèrent leur vice-roi et tous les Persans qui pouvoient leur résister. Il se rendit maître des places fortes, à la réserve de Tifflis, mais il ne les garda guères. Sefy, successeur d'Abas, son grand-père, envoya, l'an 1631, une puissante armée contre lui, sous le commandement de Rustan-Can (*Roustam Khân*), Géorgien, fils de Simon-Can; ce vice-roi que les Géorgiens venoient de tuer. Il étoit grand-prévôt d'Ispahan à la mort d'Abas, et s'appeloit Cosrou-Mirsa (*Khosroù-Myrzâ*). Le roi Sefy, qui le connoissoit pour fort vaillant, et qui le jugeoit très-irrité, le fit général de son armée et vice-roi de Géorgie, à la place de son père. Il défit les Géorgiens en plusieurs rencontres, reprit tout le Carthuel et une partie du royaume de Caket, et donna la chasse à Taimuras, qui fut réduit à se cantonner dans les lieux forts du mont Caucase. Ce prince, également

vaillant et malheureux, tint bon dans ces montagnes, durant quelques années, plus comme un fugitif qui combat pour sa vie, que comme un roi qui défend sa couronne; mais ne recevant aucun secours, ni des Turcs, ni des Chrétiens, il alla le solliciter en Moscovie; et n'y réussissant pas, il se retira en Imirette, dont sa sœur étoit reine, à dessein d'y finir sa vie, ne voyant plus de jour à rentrer jamais dans le domaine de ses ancêtres. Chanavas-Can le prit là prisonnier, lorsqu'il conquit ce petit royaume d'Imirette, et qu'il y établit son fils roi, comme je l'ai raconté. La passion que Taimuras a toujours eue d'être enterré en son pays, l'empêcha de se retirer en Turquie: ce qu'il pouvoit facilement, outre qu'il considéroit qu'étant si vieux, les Turcs le traiteroient encore moins bien que les Persans. Chanavas-Can l'ayant amené à Tifflis, écrivit au roi que le fameux Taimuras-Can étoit en ses mains. Le roi lui fit réponse de l'envoyer à la cour. Il étoit fort âgé. La fatigue et ses ennuis le firent tomber malade. Le roi le logea en un de ses palais, avec beaucoup de magnificence, et le fit traiter par ses médecins avec grand soin. Il mourut l'an 1659. Son corps fut porté en Géorgie, et y fut enterré avec toute la pompe du pays.

Rustan-Can ayant ainsi reconquis la Géorgie, bâtit la forteresse de Gory, comme l'on a dit. Il rétablit

rétablit la paix et l'ordre par-tout, et gouverna avec beaucoup de douceur et beaucoup de justice. Il épousa la sœur de Levan-Dadian, prince de Mingrélie, quoiqu'elle fût chrétienne et qu'elle fût mariée. Son mari étoit prince de Guriel. Levan, courroucé de ce qu'il avoit conspiré contre lui, lui ôta la principauté, le fit aveugler, et lui prit sa femme qu'il maria à Rustan-Can, sans que les ecclésiastiques de Mingrélie et de Géorgie s'efforçassent d'empêcher cette monstrueuse union, si j'ose parler ainsi. Cette princesse s'appelle Marie. Nous en avons parlé dans le récit des dernières révolutions d'Imirette; elle est aujourd'hui femme de Chanavas-Can, gouverneur de Géorgie.

Rustan-Can mourut l'an 1640. Son corps fut porté à Com, où il est enterré. Chanavas-Can, parent de Taimuras, étoit alors gouverneur et grand-prévôt d'Ispahan. Rustan-Can n'ayant point d'enfans, l'adopta, et l'envoya à la cour, suppliant le roi de le considérer comme son fils, et de ratifier l'adoption. Sa Majesté agréa le choix. Elle fit circoncire ce jeune prince, et lui donna le gouvernement de la ville. C'est lui qui est présentement vice-roi de Géorgie. Il est âgé de plus de quatre-vingts ans, et ne laisse pas d'être encore fort vigoureux.

Dès que Rustan-Can fut mort, la princesse Marie, sa femme, apprit que sur des relations

trop avantageuses de sa beauté, qu'on avoit faites au roi de Perse, Sa Majesté avoit commandé qu'on la lui envoyât. On lui conseilloit de s'enfuir en Mingrélie, ou de se cacher. Elle prit une voie contraire; car étant bien assurée qu'il n'y avoit point de lieu dans l'empire de Perse où le roi ne la découvrît, elle alla s'enfermer trois jours durant dans la forteresse de Tifflis: ce qui étoit proprement se livrer à la merci de celui qui la vouloit avoir; elle se fit voir tout ce temps-là aux femmes du commandant; et l'ayant mandé ensuite à son appartement, elle lui fit dire que, sur la foi de ses femmes qui l'avoient vue, il pouvoit écrire au roi qu'elle n'étoit pas d'une beauté à se faire désirer; qu'elle étoit âgée, et même un peu contrefaite; qu'elle conjuroit Sa Majesté de lui laisser achever ses jours dans son pays. En même-temps elle envoya au roi un présent de beaucoup d'or et d'argent, et de quatre jeunes demoiselles d'une extraordinaire beauté. Dès que le présent fut envoyé, cette princesse ne voulut plus voir personne; elle se jeta dans la dévotion, faisant de grandes aumônes aux pauvres, afin qu'ils priassent Dieu pour elle. Au bout de trois mois, il vint un ordre du roi à Chanavas-Can, de l'épouser. Ce prince reçut l'ordre avec joie, parce que Marie est fort riche; et il l'épousa, quoiqu'il eût déjà une autre femme. Il a toujours une extrême considération

pour elle, à cause de ses grands biens. Son premier mari, prince de Guriel, vit encore, mais il est fort vieux et fort cassé. Il est en Géorgie. La princesse lui a donné une de ses demoiselles, pour le consoler de l'avoir perdue, et le fait entretenir, à-la-vérité assez misérablement; elle témoigne pourtant d'avoir encore de la tendresse pour lui; car il y a quelques années qu'étant sur les frontières d'Imirette, elle le manda, et le retint huit jours. Chanavas-Can en témoignant de la jalousie, la princesse se mit à l'en railler; elle lui dit qu'il avoit bonne grâce d'être jaloux d'un pauvre vieillard, aveugle, dénué, misérable et tout aussi impuissant qu'il l'étoit lui-même.

La plupart des seigneurs géorgiens sont extérieurement dans la religion mahométane. Les uns ont embrassé cette créance pour obtenir des emplois à la cour, et des pensions de l'Etat; les autres pour avoir l'honneur de marier leurs filles au roi, ou seulement de les faire entrer au service de ses femmes. Il y a de cette lâche noblesse qui mène elle-même ses plus belles filles au roi. La récompense qu'on leur donne est une pension ou un emploi. La religion mahométane est toujours préalablement embrassée. La pension est selon la qualité des personnes: mais, d'ordinaire, ce n'est pas plus de deux mille écus. Il venoit d'arriver à ce sujet, lorsque j'étois à Tifflis, une

aventure fort pitoyable. Un seigneur géorgien avoit fait savoir au roi qu'il avoit une nièce d'une extraordinaire beauté. Sa Majesté commanda aussi-tôt qu'on la lui amenât. Ce méchant homme se chargea lui-même d'intimer l'ordre et de l'exécuter. Il vint chez sa sœur qui étoit veuve, et lui dit que le roi de Perse vouloit épouser sa fille, et qu'il falloit qu'elle la disposât à cela. La mère ayant fait savoir cette violence à sa pauvre demoiselle, elle pensa se désespérer; elle aimoit un jeune seigneur qui demeuroit en son voisinage, et en étoit extrêmement aimée. La mère le savoit bien; elles prirent résolution de lui faire part de leur malheur. On le lui envoya dire par un domestique. Le cavalier arriva à minuit; il trouva la mère et la fille enfermées, qui déploroient à larmes communes, et avec une vive douleur, la dureté de leur sort. Il se jeta à leurs pieds, et leur dit que pour lui il ne craignoit rien tant que de perdre sa maîtresse, et que tout le courroux du roi de Perse ne lui étoit rien au prix de cet accablement; qu'au reste, il n'y avoit qu'une voie de se tirer d'affaire, qui étoit de se marier ensemble à l'heure même, et que le lendemain on déclareroit au perfide parent que la dame qu'on demandoit n'étoit plus fille. Le parti fut accepté; et la mère s'étant retirée, l'amant essuya les yeux de sa maîtresse, et fit le

mariage en un instant. L'oncle découvrit l'intrigue. On la fit savoir au roi. Sa Majesté en fut courroucée, et donna des ordres exprès d'envoyer à la cour la mère, la fille et le mari. Ces personnes s'étoient cachées; elles fuirent çà et là durant quelque mois. Enfin, voyant qu'on les serroit de près, et qu'elles ne pouvoient plus échapper, elles se sauvèrent à Acalziké, dont le pacha les prit en sa protection.

La crainte qu'on a en Géorgie de semblables accidens, oblige ceux qui ont de belles filles à les marier le plus tôt qu'ils peuvent, et en leur enfance même. Les pauvres gens, sur-tout, marient les leurs de bonne heure, et quelquefois dès le berceau. C'est afin que les seigneurs dont ils sont sujets, ne les enlèvent pas pour les vendre, ou pour en faire des concubines. Il est certain qu'ils ont grande retenue pour les personnes mariées, encore que ce ne soit que des enfans, et qu'ils ne se portent pas aisément à les arracher de leurs maisons.

Le royaume de Caket obéit à présent au roi de Perse, comme l'on a dit. Chanavas-Can en acheva la conquête. Archyle, son fils, en est vice-roi, s'étant fait mahométan pour le devenir. Nous avons parlé de lui, et de l'amour qu'il avoit pour Sistan-Darejan, femme du roi d'Imirette, en racontant les dernières révolutions de ce petit

royaume. Sistan-Darejan étoit demeurée prisonnière à Acalziké. Les pachas l'y traitoient avec beaucoup de respect. Archyle avoit toujours pensé à elle, depuis qu'il l'avoit perdue de vue. Son père opéra tant par ses présens et par ses intrigues auprès du pacha, qu'il la relâcha l'an 1660. Elle fut amenée en triomphe à Tifflis. Archyle l'épousa aussi-tôt, et acquit par ce mariage le droit au royaume de Caket, dont il étoit déjà vice-roi de fait; car cette princesse est fille de Taimuras-Can et sœur d'Heracle, le seul fils que ce prince infortuné a laissé capable de lui succéder, tous les autres ayant été rendus aveugles. Cet Heracle s'est retiré en Moscovie avec sa mère. On dit que le grand-duc leur entretient un train sortable à leur qualité. Il y a une aventure de cet Archyle, vice-roi de Caket, digne de curiosité. Il avoit été fiancé durant sa jeunesse à une fille des premières maisons de Géorgie. La demoiselle s'attendoit fort d'être sa femme, étant une chose inouie en ce pays-là de rompre un contrat de mariage. Lorsqu'elle sut qu'il épousoit Sistan-Darejan, elle lui envoya demander satisfaction *du meurtre qu'il commettoit sur son honneur*; c'est ainsi qu'on appelle en Géorgie l'affront qu'on fait à une accordée, de la laisser pour se marier à un autre. Elle prétendit en tirer raison par la justice; mais cette voie n'ayant pu réussir

à cause de l'autorité et du rang de sa partie, elle vint à la tête de quatre cents hommes présenter le combat à son infidèle. Il le refusa, et lui fit dire qu'il ne se vouloit point battre contre une fille; qu'au reste, elle ne fît pas de bruit davantage, autrement qu'il publieroit les faveurs que Sizi (c'est un jeune seigneur de la cour) s'étoit vanté d'avoir reçues d'elle. La demoiselle, outrée davantage qu'on ajoutât au mépris la calomnie, tourna ses ressentimens contre Sizi; elle l'appela en duel, et n'ayant pu l'y attirer, elle lui dressa une embuscade, où elle le mit en fuite, le poursuivit et lui tua plus de vingt hommes. Elle avoit un frère, il prit sa querelle contre Sizi. Le prince et toute la cour firent mille efforts pour les ajuster; mais cela ne s'étant pu faire, on leur permit de vuider leur différend par les armes. C'est une coutume en Géorgie, que quand la justice ne sauroit éclaircir une querelle entre des gentilshommes, ni l'ajuster, on leur permet de se battre en champ clos. Les parties se confessent et communient, et ainsi préparés à la mort ils entrent dans la lice. On appelle cela *aller au tribunal de Dieu*, et les Géorgiens soutiennent que cette voie de remettre directement à Dieu la punition d'un crime, est très-bonne et très-équitable; quand la justice humaine ne peut connoître si l'accusé est coupable, ou si l'accusateur

le charge faussement. Sizi et sa partie arrivés au rendez-vous, une troupe de soldats les séparèrent, comme ils mettoient les armes à la main; et la demoiselle étant morte peu après de honte et de douleur, l'autorité du prince obligea son frère à s'ajuster avec Archyle et avec Sizi (*).

Avant que de passer au récit de ce qui m'est arrivé à Tifflis, il en faut faire la description, quoique la figure qui est à côté (*Planche III.*) puisse suffire à en donner une idée assez distincte.

Cette ville est une des plus belles de Perse, encore qu'elle ne soit pas fort grande. Elle est située au bas d'une montagne, dont le fleuve Kur lave le pied du côté d'Orient. Ce fleuve qui est le Cyre, ou un bras du Cyre, a sa source dans les montagnes de Géorgie, et se joint à l'Araxe, vers la ville de Chamaky (*Chamâkhy*), à un lieu nommé Paynard, d'où ils se rendent conjointement dans la mer. La plupart des maisons bâties du côté du fleuve, sont sur la roche vive. La ville est entourée de belles et fortes murailles, excepté

(*) Guldenstædt a donné une notice historique sur la Géorgie et sur les provinces qui la composent. J'aurois pu m'en servir pour corriger, éclaircir et conduire jusqu'à ces derniers temps le travail de Chardin; mais je n'ai pas cru devoir entretenir trop longtemps le lecteur du sort d'un pays qui n'a jamais eu une grande existence politique, et qui se trouve maintenant absorbé dans le vaste empire de Russie. (L-s.)

du côté du fleuve. Elle s'étend en longueur du midi au septentrion, ayant une grande forteresse du côté du midi, située sur le penchant de la montagne, et dans laquelle il n'y a que des Persans naturels, soit pour soldats, soit pour habitans. La place d'armes qui est au-devant, sert aussi de place publique et de marché. Cette forteresse est un lieu d'asyle. Tous les criminels et les gens chargés de dettes y sont en sûreté. Le prince de Géorgie est obligé de passer au milieu, lorsqu'il va, selon la coutume, recevoir hors des portes de la ville, les lettres et les présens du roi, parce que, quand on vient de Perse à Tifflis, l'on n'y sauroit entrer que par la forteresse; mais l'on peut bien assurer que le prince n'y passe jamais sans craindre qu'on ne l'arrête, et que le gouverneur n'ait un ordre secret de se saisir de sa personne (*). Les Persans ont fort judicieusement

(*) Plus correctement *Tiflys*. Cette ville se nomme en géorgien, *Tibilis Kalaki* (la ville chaude), ou simplement *Tbilis* ou *Tvilis*, la chaude, à cause des sources chaudes qu'on trouve dans l'intérieur et hors de l'enceinte de ses murailles, et dans lesquelles les habitans prennent des bains qui leur sont très-salutaires. Elle est située, suivant Reineggs, au 42° 45′ de latitude nord, et au 62° 40′ 30″ long. orient., à 2627 verstes de Saint-Pétersbourg, par Tcherkask, sur la rive droite du Kour, avec lequel elle forme un triangle obtus; elle est environnée jusque sur les bords du fleuve, d'un mur de briques; à l'angle oriental se trouve un fortin nommé Narekla, et à l'occident la forteresse de Chardakey. Les murailles peuvent avoir six cents

établi la coutume parmi les vice-rois de Géorgie et les autres gouverneurs des provinces de leur

---

brasses (*) de long; et tout le circuit de la ville est d'à-peu-près trois verstes russes ou quinze cents brasses. Ce petit espace contient vingt mille habitans. Les maisons sont construites en briques et en tuiles liées avec de la chaux; elles ont un seul étage de quinze pieds; le toît est plat et en argile; la chambre, qui chez les Allemands renferme le poële, a ici une cheminée; et au-lieu de vîtres, on garnit les fenêtres avec du papier huilé; toutes les constructions sont foibles, mauvaises, dépourvues à la fois de beauté et de solidité. Dans la partie orientale de la ville, on a construit un pont sur le Kour; ce pont conduit à la petite forteresse de Metekhi, située sur la rive gauche du fleuve.

Au-dessous et à très-peu de distance de la ville, sur la rive droite du Kour, se trouvent les sources chaudes sur lesquelles on a construit des bains à découvert pour les deux sexes. Au-dessous des bains est le faubourg de Garétoubani, ou plutôt l'ancienne Tiflys. Des vergers et des vignobles séparent la ville de ce faubourg, et s'étendent le long du fleuve, à la distance de cinq verstes; ils sont arrosés par le moyen de petites manivelles ou par des rigolles.

Outre les vingt mille habitans entassés dans la petite enceinte des murailles de Tiflys, il y a aussi beaucoup d'églises et de cimetières. La grande quantité d'habitans, eu égard au très-petit espace qu'occupe leur ville, située à mi-côte sur un terrain argilleux, que la moindre pluie délaye, et où elle forme des torrens de boue qui n'ont point d'issue pour s'écouler, les nombreux cimetières, les immondices dont les rues sont encombrées, le

---

(*) « *Faden* (brasse), dit Adelung, est une mesure de longueur, employée principalement sur mer et dans les forêts de la Basse-Saxe, au-lieu de *Klafter;* on l'évalue trois aunes ou six pieds. » A l'article *Klafter*, on voit qu'Adelung entend ici » le pied de Paris, *Pariser fuss*. Voyez *Versuch eines Volstændigen grammatisch-kritischen wœrterbuches der hochdeutschen mundart*, etc., 2.er theil, columne 10, und 1598. »

empire, d'aller recevoir ainsi hors de la ville, tout ce que le roi leur envoie, parce que c'est un moyen facile de se saisir de leurs personnes sans peine et sans risque. Cette forteresse de Tifflis fut bâtie par les Turcs, l'an 1576, après qu'ils se furent rendus maîtres de la ville et de tout le pays d'alentour, sous le commandement du fameux Mustafa-Pacha, leur généralissime, auquel Simon-Can, qui étoit alors roi du pays, ne put

---

concours de toutes ces circonstances contribuent à répandre dans l'air des miasmes pestilentiels qui produisent des dissenteries, des fièvres malignes, des épidémies, et souvent la peste. Celle de 1770 enleva quatre mille ames. La mortalité seroit encore bien plus considérable, si les maisons avoient moins d'ouvertures, et conséquemment recevoient moins d'air que ne leur en procurent les portes mal fermées, les fenêtres de papier, les cheminées, etc. Dans la peste de 1770 dont nous venons de parler, on mit un grand nombre de malades hors de leurs maisons, dans la rue; et on a remarqué que, proportion gardée, la mortalité a été bien moins considérable parmi ceux-ci que parmi ceux qui étoient restés chez eux.

Plus de la moitié de la population de cette ville est composée d'Arméniens, les autres sont Géorgiens et Tatars; parmi les Arméniens, on en compte quatre cents de la communion romaine; ils sont dirigés par des moines.

La plupart de ces habitans subsistent du produit de leurs vignobles et de leurs jardins, et particulièrement de la culture du coton. Beaucoup se livrent au commerce en gros ou en détail: ce qui procure ici beaucoup de douceurs pour la vie. Quelques-uns sont tanneurs, tisserands, foulons, forgerons. Le tzar a ici une raffinerie de sel et une fabrique de monnoies.... Reineggs, *Allgemeine historisch-topographische beschreibung des Kaukasus*; 2.er theil, seit. 90. Guldenstædt, *Reisen durch Russland*, 1.er th., seit. 268 — 271. (L-s.)

résister. Mustafa conseilla à Soliman de faire bâtir diverses forteresses en Géorgie, sans quoi il ne pourroit jamais tenir le pays sous son joug; ce que Soliman pratiqua. Et en effet, la plupart des forteresses de la Géorgie ont été construites par les Turcs. Mustafa éleva plus de cent canons sur le rempart de celle-ci, dont il donna le commandement à un bassa (*Pâchâ*) nommé Mahamet. Pour revenir à la ville de Tifflis, elle a plusieurs églises; l'on en compte jusqu'à quatorze. C'est beaucoup en un pays où il y a très-peu de dévotion. Six sont tenues et sont servies par les Géorgiens. Les autres appartiennent aux Arméniens. La cathédrale qui s'appelle Sion, est située sur le bord du fleuve, et toute construite de belles pierres de taille. C'est un ancien bâtiment fort entier, semblable à toutes les anciennes églises qu'on voit en Orient, qui sont composées de quatre nefs, et dont le milieu est un grand dôme soutenu de quatre gros pilastres, et couvert d'un clocher. Le grand autel est au milieu de la nef opposée à l'orient. Le dedans de l'église est rempli de plates peintures à la grecque, faites depuis peu, et par de si mauvais peintres, qu'on a toutes les peines du monde à reconnoître ce qu'ils ont voulu représenter. L'évêché joint l'église. Le *tibilèle* y demeure. On appelle toujours de ce nom les évêques de Tifflis. Après la cathédrale, les

principales églises de Géorgie sont *Tetrachen*, c'est-à-dire *ouvrage blanc*, qui a éte bâtie par la princesse Marie; et *Anguescat*, c'est-à-dire *l'image d'Abagare*. Les Géorgiens appellent *Abagare*, *Angues*, et tiennent que le portrait miraculeux, que la tradition assure qu'il reçut de Jésus-Christ, a été long-temps en cette église. On l'appelle aussi l'église du *Catholicos*, parce que le palais de ce prélat y est joint, et qu'il ne va presque jamais ailleurs faire ses prières ni officier. Cette église est située sur le bord du fleuve et en parallèle avec l'évêché. Les Géorgiens avoient encore une belle église au bout de la ville, du côté méridional. Le prince la prit il y a quelques années pour en faire un magasin de poudres. A-la-vérité elle ne servoit plus; car long-temps avant la foudre en avoit abattu une partie. Le prince la fit refaire de nouveau, et ce magasin porte toujours son ancien nom d'église de *Metek*, c'est-à-dire *de la rupture*. On lui donna ce nom, à cause qu'un roi de Géorgie la fonda pour pénitence d'avoir sans sujet rompu la paix avec un prince de ses voisins.

Les principales églises des Arméniens sont *Pacha-vanc*, c'est-à-dire *le monastère du pacha*. L'évêque arménien de Tifflis demeure dans ce monastère. On le nomme ainsi, à ce que racontent les Arméniens, parce qu'un pacha fugitif de

Turquie, qui se fit chrétien en cette ville, le fit bâtir. *Sourph-nichan* (1), c'est-à-dire proprement *signe rouge*, et dans l'usage *Sainte-Croix*. *Betken* ou *Bethlehem*; *Norachen*, ou *l'ouvrage neuf*, *et Mognay*. *Mognay* est le nom d'un villlage d'Arméniens, proche d'Irivan, où l'on a gardé long-temps un crâne, qu'on assuroit être de saint George. Or, parce qu'on a transporté une partie de ce crâne en cette église, on lui a donné le nom du lieu d'où on l'a tiré (2).

---

(1) Lisez *Sourp Nychân:* le premier de ces deux mots est arménien, et signifie *saint*; le second mot est persan, et a été comme beaucoup d'autres de la même langue, adopté par les Arméniens, le *saint signe* est le signe de la croix, ou la croix elle-même. (L-s.)

(2) Les églises appartenantes aux Géorgiens, sont:

1.° *Sioni Sagdari* (l'église de Siméon ou de Sion); c'est la cathédiale; on y voit une longue inscription en caractères géorgiens.

2. *Djagaris Mamis Sagdari*, église du *Père à la croix*. C'est ainsi qu'on nomme les moines.

3. *Natlin Zemeli Sagdari*, église du Baptiseur (de Saint-Jean-Baptiste).

4. *Mepis Karis Sagdari*, cimetière du tzaar.

5. *Karis Mgtis Sagdari*, église de la cour de la Mère de Dieu.

6. *Koletis Sagdari*.

7. *Metekhi Sagdari*.

8. *Zeminda Gueorgui Sagdari*, église de Saint-Georges.

9. *Antchis Chati Sagdari*. On y trouve une inscription en caractères géorgiens.

10. *Katholicos Sagdari*, église du patriarche.

11. *Mtavar Episcoposi Sagdari*, église de l'archevêque.

12. *Kharetis Mgtis Chobéli*, Annonciation de Marie; c'étoit autrefois une église catholique.

Il n'y a point de mosquée à Tifflis (*), quoique cette ville appartienne à un empire mahométan, et qu'elle soit gouvernée, avec toute la province, par un prince qui l'est aussi. Les Persans ont fait

---

13. *Kakhveti Zeminda Gueorgui;* elle est sur la rive gauche du Kour.

14. *Golobnis Zimind Gueorgui.*

15. *Meliki Sagdari*, sur la rive gauche du Kour, dans le voisinage est un cimetière.

Eglises des Arméniens.

1 et 2. *Zikhis Sagdari*, église de tous les Saints.
3. *Petcherno Sagdari*, église du Sauveur.
4. *Kasebis*, l'église de la sainte lance.
5. *Petros*, de Saint-Pierre.
6. *Sagacheni*, église de Saint-Isaac.
7. *Norachemi*, nouvelle église.
8 et 9. *Mognili*, église des Pénitens.
10. *Tchigracheni*, église bâtie par le prince Tchigrat.
11. *Sourpnichani*, église du saint Signe (de la Croix.)
12. *Khosmani*, église de Saint-Khosman.
13, 14, 15. *Vankin Sagdari*, églises monastiques.
16. *Kamouani*, église de Saint-Kamouani.
17. *Sirkiani*, église de Saint-Cyrille.
18. *Sourbkarabesa*, église du saint Précurseur ou St.-J.-B.
19. *Mélékis*, église des rois ou princes.
20. *Sourpsasnisi Sagdari*, église de Saint-Sussoun.

Douze de ces églises sont situées dans l'intérieur de la ville, huit dans les faubourgs; les Arméniens catholiques, au nombre d'environ quatre cents, ont une chapelle particulière; il y a aussi un couvent arménien dans la ville.

Les Tatars musulmans ont trois mosquées. Guldenstædt, *Reisen*, etc. 1.er th. seit. 270, 271. — *Nota*. Un Arménien m'a rectifié et traduit le nom des églises. (L-s.)

(*) On a vu dans ma note précédente, que les Tatars musulmans ont maintenant trois mosquées à Tiflys. (L-s.)

ce qu'ils ont pu pour y en bâtir, mais ils n'en ont pu venir à bout. Le peuple se soulevoit aussitôt, et à main armée abattoit l'ouvrage, et maltraitoit les ouvriers. Les princes de Géorgie étoient au fond bien aises des séditions du peuple, quoiqu'ils témoignassent fort le contraire, parce que n'ayant abjuré la religion chrétienne que de bouche, et pour avoir une vice-royauté, ils ne peuvent qu'à contre-cœur donner les mains à l'établissement du mahométisme. Les Géorgiens sont mutins, légers et vaillans, comme l'on a dit. Ils conservent un reste de liberté. Ils sont proche des Turcs. Tout cela empêche les Persans d'en venir aux extrémités, et conserve à la ville de Tifflis et à toute la Géorgie, une heureuse liberté de garder presque toutes les marques extérieures de sa religion. Tous les clochers des églises ont des croix à leurs pointes, et plusieurs cloches que l'on sonne. Tous les jours on vend la viande de cochon en public et à découvert comme les autres viandes, et le vin au coin des rues. Il faut que les Persans aient le chagrin de voir tout cela; mais ils ne sauroient encore y remédier.

Ils ont construit depuis quelques années une petite mosquée dans la forteresse, joignant le mur qui la sépare de la grande place de Tifflis. Ils la bâtirent en cet endroit, pour accoutumer le peuple à la vue des mosquées et des prêtres, qui

du

du haut de l'édifice appellent à la prière. Les Géorgiens ne purent empêcher la construction de la mosquée, parce qu'ils n'osoient entrer les armes à la main dans la forteresse, où l'on faisoit bonne garde; mais dès que le prêtre monta dessus pour faire la confession de foi, et la convocation accoutumée, le peuple s'amassa sur la place, et jeta tant de pierres sur la mosquée, que le prêtre fut contraint d'en descendre bien vîte; et depuis cette mutinerie, on n'y en a plus fait remonter.

Il y a de beaux bâtimens publics à Tifflis. Les bazars (1), ce sont les lieux de marché, sont grands, bâtis de pierres, et bien entretenus. Les caravanserais (2), qui sont les demeures des étrangers, sont de même. Il y a peu de bains dans la ville, parce que chacun va aux bains d'eau chaude qui sont dans la forteresse. L'eau de ces bains est minérale, sulphurée et très-chaude.

---

(1) *Bâzâr*, marché; ce mot persan a été adopté par les Turks; il désigne un lieu abrité, où les marchands exposent leurs marchandises à couvert, à-peu-près comme sous la partie des galeries de bois du Palais-Royal, nommé *camp des Tartares*. (L-s.).

(2) *Karavân-Serây*, maison de voyageurs; on trouvera dans le cours de cette relation la description de plusieurs de ces hôtelleries de l'Orient, qui consistent généralement en quatre aîles de bâtimens, divisés par chambres, et environnant une cour, au milieu de laquelle est un bassin pour faire des ablutions et abreuver les bêtes de somme. (L-s.)

Les gens qui s'en servent pour des incommodités et des maladies, ne sont pas en moindre nombre que ceux qui y vont pour la netteté du corps. Les magasins sont encore bien bâtis et bien entretenus. Ils sont situés sur une butte, proche de la grande place.

Le palais du prince fait aussi, sans contredit, un des plus beaux ornemens de Tifflis. Il a de grands salons qui donnent sur le fleuve et sur les jardins du palais qui sont fort grands. Il y a des volières remplies de grand nombre d'oiseaux de différentes espèces, un grand chenil, et la plus belle fauconnerie que l'on puisse voir. Au-devant de ce palais, il y a une place carrée, où il peut tenir près de mille chevaux. Elle est entourée de boutiques, et aboutit à un long bazar, vis-à-vis la porte du palais. C'est une belle perspective que la place et la façade du palais vues du haut de ce bazar. Le vice-roi de Caket a un palais au bout de la ville, qui mérite bien aussi d'être vu et considéré.

Les dehors de Tifflis sont ornés de plusieurs maisons de plaisance, et de plusieurs beaux jardins. Le plus grand est celui du prince, il a peu d'arbres fruitiers; mais il est rempli de ceux qui servent à l'embellissement des jardins, et à y conserver l'ombre et la fraîcheur.

Il y a une habitation de missionnaires capucins

à Tifflis, comme je l'ai dit. Le préfet des missions, que cet ordre a en Géorgie, et de celle qu'il espère d'y avoir, et dans les pays circonvoisins, y fait sa résidence. Il y a treize ans qu'on les envoya de Rome. Le nom de médecins qu'ils se firent donner, et que tout le monde leur donne, les fit bien recevoir par-tout où ils désirèrent de s'établir; car la médecine, et sur-tout la chimique est fort estimée, et très-peu connue dans tout l'Orient. Ils s'établirent premièrement à Tifflis, et après à Gory. *Chanavas-Can* (*) leur donna une maison en chacune de ces deux villes, avec la liberté d'y faire publiquement l'exercice de leur religion. Ils apportèrent à ce prince des lettres du pape, et de la congrégation *de propaganda fide*, et lui firent en leur propre nom de beaux présens, et à la princesse, au catholicos, et aux principaux de la cour, qu'ils continuent depuis de faire de deux ans en deux ans. Celui d'entr'eux qui sait mieux la médecine, est auprès de la personne du prince pour entretenir sa protection, qui est leur unique appui contre les persécutions du clergé géorgien et arménien. On tâche de temps en temps de chasser ces missionnaires, selon qu'on entrevoit les efforts qu'ils font d'attirer des gens à leur religion; mais comme il n'y a point de

(*) Lisez *Châhnavâz-Khân*. (L-s.)

médecins et de chirurgiens en Géorgie, ils se rendent nécessaires par la pratique de la médecine et de la chirurgie, que quelques-uns d'entr'eux entendent fort bien, et exercent avec grand succès. Ils ont permission du pape de se faire payer de leurs cures, et ils s'en servent utilement, la médecine les faisant subsister. On les paye ordinairement en vin, en farine, en bétail et en jeunes esclaves. Quelquefois on leur donne aussi des chevaux; ils font vendre ce qui n'est pas nécessaire à leur entretien, ou ce qui leur seroit inutile. Sans ce grand secours, qu'ils tirent de la médecine, ils auroient peine à s'entretenir de la pension annuelle que leur donne la congrégation, qui n'est que de dix-huit écus romains pour chaque missionnaire, qui sont soixante-douze livres monnoie de France. Outre la permission dont on vient de parler, ces missionnaires en ont plusieurs autres dans le spirituel et dans le temporel; comme de dire la messe sans personne pour la servir, de la dire en toutes sortes de lieux et en toutes sortes d'habits, d'absoudre de tous péchés, de se déguiser, d'entretenir chevaux et valets, d'avoir des esclaves, d'acheter et de vendre, de donner et de prendre à intérêt; en un mot, ils ont des permissions si amples et si étendues, qu'ils prétendent pouvoir faire, et qu'ils font, en effet, tout ce qui est permis aux

ecclésiastiques les plus privilégiés. Ces missionnaires ne font pas néanmoins, avec tous ces artifices et ce relâchement, des progrès sensibles sur l'esprit des Géorgiens; car outre que ce peuple est fort ignorant et peu occupé du soin de s'instruire, il est si entêté, que le jeûne, de la manière qu'il l'observe, est l'essentiel de la religion chrétienne, qu'ils ne croient pas que les capucins soient chrétiens, parce qu'ils ont appris qu'en Europe ils ne jeûnent pas comme eux. Cet incroyable entêtement oblige les missionnaires à jeûner à la géorgienne et à s'abstenir des animaux dont les Géorgiens ont horreur, comme sont le lièvre, la tortue et d'autres. Ils jeûnent le mercredi et le vendredi, se réglant sur le vieux calendrier, et l'on peut dire qu'à l'extérieur ils sont chrétiens géorgiens. Il vint d'abord beaucoup de peuple à leur église de Tifflis, attiré par la nouveauté du service, et d'une petite musique composée de quatre ou cinq voix, mélées avec un luth et épinette; à présent il n'y vient plus que cinq ou six pauvres gens, à qui ces missionnaires font gagner quelque chose. Ils ont dressé une école, mais il n'y a pas plus de sept ou huit petit garçons de pauvres gens, qui y viennent, et moins pour être instruits que pour être nourris, comme ces bons PP. le confessoient eux-mêmes. Ils m'ont dit

souvent qu'ils n'entretenoient pas leurs missions par aucun fruit considérable qu'elles fissent, mais *pour l'honneur de l'église romaine, qui ne seroit pas*, disoient-ils, *l'église catholique, si elle n'avoit des ministres en toutes les parties du monde habité*. Au reste, ces missionaires n'ont plus, dans toute la Géorgie, que les deux maisons dont j'ai parlé. Les guerres d'Imirette et de Guriel, et les misères de ces pays leur ont fait quitter divers établissemens qu'ils y avoient. Leur dessein étoit, lorsque je partis de Tifflis, d'aller au mois de juin à Caket et en divers autres lieux du mont Caucase; leur mission étoit forte alors de douze personnes, neuf prêtres et trois frères laïcs.

La ville de Tifflis est fort peuplée : on y voit autant de sortes d'étrangers qu'en lieu du monde; il s'y fait beaucoup de commerce, et la cour est nombreuse et magnifique, digne de la capitale d'une province, y ayant toujours beaucoup de seigneurs de marque. Quant au nom de cette ville, je n'en ai pu savoir l'étymologie; ce sont les Persans, dit-on, qui le lui ont donné; il est certain que les Géorgiens ne l'appellent point *Tifflis*; mais *Cala* (*); c'est-à-dire, *la ville* ou *la forteresse*;

(*) Lisez *Qal'ah*, mot arabe qui désigne en effet une forteresse, une citadelle. (L-s.)

car ils donnent ce nom à toute sorte de grandes habitations ceintes de murailles. Je crois que parce qu'ils n'ont point d'autre ville murée en tout leur pays, ils ne lui ont pas voulu donner d'autre nom que *Cala*. Quelques géographes l'appellent *Tebilé-Cala*, c'est-à-dire, *la ville-chaude* (*), à cause des bains d'eau chaude qu'il y a, ou parce que l'air n'y est pas si froid, ni si rude que dans tout le reste de la Géorgie. Je n'ai pu savoir non plus le temps de la fondation de la ville; quelques auteurs prétendent, mais peu vraisemblablement, que c'est l'*Artaxate* des anciens. Je ne crois pas qu'elle ait seulement mille ans d'ancienneté; on trouve dans l'histoire de Perse, qu'environ l'an 850 de notre ère, un prince tartare, nommé *Boga le Grand*, ayant envahi le royaume par l'Hyrcanie et par la Médie Atropatienne, s'étendit en Géorgie, où il mit tout à feu et à sang, et que Tifflis ayant refusé d'ouvrir ses portes, il y fit jeter des pommes de pin allumées, qui la mirent aisément en feu, à cause de la combustibilité de ses matériaux, et qu'il y périt plus de cinquante mille hommes. Trois cent cinquante ans après, un autre prince de la Tartarie des Usbecs, fils de Mahammed, roi de Careclem (*Khowârezm*), s'en

(*) Voyez ci-dessus ma note, pages 73 et suiv. (L-s.)

rendit maître et y exerça de grandes cruautés. Elle a été en ces derniers siècles deux fois au pouvoir des Turcs; la première sous le règne d'Ismaël, second roi de Perse, et l'autre sous le règne suivant, Soliman s'en étant rendu maître presque en même-temps qu'il prit Tauris. Les tables de Perse mettent sa longitude à 83 degrés, et sa latitude à 43 — 5. — On la surnomme *Dar el Melec* (*), c'est-à-dire, *ville royale*, parce qu'elle est la capitale d'un royaume.

Le 10, le préfet des capucins donna nouvelle de mon arrivée au vice-roi. Je l'avois supplié de le faire, dans la vue qu'ayant des gens et du bagage, et étant logé chez les capucins, mon arrivée ne pourroit être cachée à ce prince qui sait jusqu'aux moindres choses qui se passent dans Tifflis, non plus que les aventures que j'avois eues en Mingrélie, que beaucoup de gens racontoient. J'étois bien-aise, d'ailleurs, de le voir et de lui présenter les passeports du roi de Perse, adressés à tous les gouverneurs des provinces, dans lesquels j'étois fortement recommandé. Je ne doutois point que le prince, à la vue de ces ordres, ne me fît fort bon accueil et me donnât l'escorte dont j'aurois besoin pour la continuation de mon voyage. Chanavas-Can ayant appris qui

---

(2) *Dâr-êl-Melek.* (L-s.)

j'étois, et que le feu roi m'avait envoyé en Europe pour son service, il ordonna au préfet de me dire de sa part, que j'étois le bien-venu, qu'il avoit de la joie de mon arrivée, et que je lui ferois plaisir de l'aller voir le plus tôt que je pourrois. Je n'étois ni en état, ni en résolution de le faire si-tôt; je voulois attendre que je fusse prêt à partir, pour n'être pas obligé d'aller tous les jours à la cour; je priai le P. Raphaël de Parme, qui est son médecin, de lui dire, que j'avois reçu avec beaucoup de joie l'honneur qu'il me faisoit, et que je ne manquerois point de lui aller faire la révérence dès que je serois équippé; mais que je manquois si fort de tout, que je ne pouvois sortir de dix jours. Je ne sais si le P. Raphaël ne rapporta pas bien cela au prince, ou si le prince n'en crut rien. Quoi qu'il en soit, le 12, au matin, il m'envoya dire par un gentilhomme, qu'entrant dans une semaine de réjouissance, durant laquelle il faisoit tous les jours festin à sa cour, il désiroit que j'y vinsse. Je fus surpris et fâché du message; je suppliai le préfet et le P. Raphaël, de faire entendre au prince que je ne pouvois encore sortir, et de lui faire agréer que j'attendisse au dimanche suivant à recevoir l'honneur qu'il me vouloit faire; les capucins me promirent de le faire, et n'en firent rien. Ils allèrent au palais, et revinrent un

moment après me dire que le prince avoit une extrême impatience de savoir des nouvelles de l'Europe. La vérité est, que c'étoit eux qui en avoient une extrême de me produire ; ils vouloient montrer l'homme du roi de Perse, qu'ils disoient être de leur nation, afin qu'on les considérât davantage. Ils nous supplièrent, mon camarade et moi, de mettre les plus beaux habits, et d'augmenter à leur considération le présent que nous voulions faire au prince. Je les contentai en cela et en tout ce que je pus, étant bien-aise de reconnoître les services si considérables que j'en avois reçus.

Il étoit près de midi quand nous allâmes au palais ; le préfet et le P. Raphaël nous accompagnèrent ; on attendoit après nous pour servir. Le prince étoit dans une salle de cent dix pieds de long sur quarante de large, bâtie au bord du fleuve et toute ouverte de ce côté-là. Le plafond, travaillé à la mosaïque, étoit posé sur quantité de pilliers peints et dorés, de trente-cinq à quarante pieds de hauteur ; toute la salle étoit couverte de beaux tapis. Le prince et les principaux étoient assis proche de trois petites cheminées, qui, avec plusieurs brâsiers, échauffoient si bien la salle, qu'on n'y sentoit point de froid. Chanavas-Can se fait saluer la première fois qu'on l'approche, comme fait le roi de Perse : on se met à genoux

à deux ou trois pas de sa personne, et on baisse la tête jusqu'en terre trois fois de suite. Les Européens ont toujours fait difficulté de saluer de cette manière les princes orientaux; et en effet, étant impossible qu'on se prosterne plus humblement, il vaut mieux ne se prosterner ainsi que devant Dieu. On les dispense quelquefois de ce salut, en disant qu'ils sont d'un autre monde, et ne savent pas la civilité du pays. Je saluai le prince en m'inclinant trois fois, mais sans me mettre à genoux. Deux gentilshommes servans me menèrent après prendre place. Je ne voulois point m'asseoir au-dessus des capucins, quoique les gentilshommes me pressassent de le faire, de même que le maître-d'hôtel qui était debout au milieu de la salle. J'étois bien aise de leur faire honneur, afin qu'on leur en fît; le préfet, qui en était ravi, voulut que je me misse au-dessus de son compagnon.

Pendant que je faisois la révérence, un gentilhomme, qui avoit pris à la porte de la salle les lettres-patentes du roi de Perse, que je tenois en la main, et le présent que j'avois apporté pour le prince, et les avoit rangés dans un grand bassin d'argent, mit ce bassin à ses pieds; il prit la patente, l'ouvrit, la porta à la bouche et au front, en se levant de son siège, puis la donna à son premier ministre pour lui en dire le contenu; après il regarda le présent avec beaucoup de curiosité et de

plaisir. Il consistoit en diverses pièces; savoir :

Une grande montre, à mouvement de lune, dans une boîte d'argent, ciselée et dorée.

Un miroir de cristal de roche, monté en argent.

Une boîte d'or émaillée, à mettre des pilules d'opium; la plupart des Persans prennent de ces pilules plusieurs fois le jour.

Un étui de chirurgien garni de toutes pièces, d'un ouvrage tout-à-fait délicat et beau.

Des couteaux à manches fort curieux et bien travaillés.

Le premier ministre, après avoir lu la patente, fit tout bas rapport au prince de ce qu'elle contenoit. Je sus depuis que le prince et ses fils avoient dit qu'ils n'en avoient pas vu de plus expresse, ni de plus honorable, et qu'ils l'avoient considérée. Tous les grands en admirèrent le caractère doré et les moresques dont les marges, qui sont fort grandes, sont embellies. Le prince la fit copier; en voici la traduction mot à mot : (*Voy. pl. 4*).

La patente est sur une feuille de papier longue de deux pieds et demi, large de treize à quatorze pouces; elle est écrite en lettres d'or, en lettres bleues et rouges, et en lettres noires; j'ai marqué en grosses lettres ce qui est écrit en lettres d'or, et j'ai enfermé entre deux crochets ce qui, dans l'original, est en lettres de couleur. Il faut remarquer sur cela, qu'en tous les actes royaux dans

lesquels le nom de Dieu se trouve inséré, comme il l'est en ces lettres-patentes, ce nom est écrit en lettres d'or, et s'il y a joignant le nom de quelque prophète, ou quelque saint, et après celui du roi, on écrit le nom des saints en lettres bleues, et celui du roi en lettres rouges; mais quand le nom de Dieu n'y est pas inséré, ni celui d'aucun saint, c'est le nom du roi qui est en lettres d'or, ou bien lorsqu'il est inséré après le nom de Dieu, et non auparavant. Ils écrivent en lettres d'or, aussi fin et délié, qu'ils font avec de l'encre; et pour cela, ils broyent les feuilles d'or sur un marbre fort longtemps, puis ils ramassent l'or avec un pinceau, dans lequel ils trempent la plume comme dans une écritoire : ils font de même du rouge et des autres couleurs; ce qui fait paroître leurs caractères comme faits au pinceau, plutôt qu'à la plume.

1. Il y a dans l'original *hou alla sub han hou* (*). C'est une sentence arabe prise de l'Alcoran. *Hou*, dans ce langage, est le nom essentiel de Dieu, et non pas *alla*, qui signifie *très-haut*. Ce *hou* est le *jehova* des *Hebreux*, et signifie *lui* ou *celui-là*. Il signifie encore *est*, ou

(*) Lisez *Hoù Allah Subhhânéhou*. Ce n'est pas une sentence du Qorân, mais simplement une formule que les Musulmans emploient, quand ils prononcent ou écrivent le nom de Dieu; ils disent encore *Allah Ta'âla ouè Subhhânéhou*. Voyez ma note, page suivante. (L-s.)

celui qui est, par où l'on entend l'être increé, et existant de soi-même. On trouve ce nom dans l'Alcoran, en une infinité d'endroits ; et il paroît que l'imposteur qui a composé ce livre, faisoit allusion au passage du troisième chapitre de l'Exode : *celui qui est m'a envoyé*. Les mahométans mettent ce mot *hou* au haut de leurs lettres, de leurs arrêts, de leurs ordonnances, de leurs requêtes, et de presque toutes leurs écritures. Ils y ajoutent quelquefois *alla taà Alla* (*), c'est-à-dire, *celui qui est, c'est le Dieu très-haut ;* et ils laissent au-dessous beaucoup de blanc ; ce qu'ils font, disent-ils, pour marquer que les attributs de Dieu, c'est-à-dire, les perfections de sa nature et ses qualités sont inexprimables, et que nul homme n'est capable de les énoncer. La sentence au-dessous de celle-là que j'ai traduite ainsi, *la royauté est donnée de Dieu*, est tirée de ces mots du Deuteronome 1. chapitre, verset 17. *Le jugement appartient à Dieu.*

(*) Ces mots qu'on pourroit écrire plus correctement ainsi, *'Allah Ta'âlä*, ne signifient pas *celui qui est*; *c'est le Dieu très-haut*, mais simplement le Dieu très-haut, sublime ; le mot *Ta'âlä* est une espèce d'emphatique dérivé de la racine *A'lâ*, qui, en arabe comme en hébreu, signifie *monter*, *être élevé*. Le mot ou plutôt les mots *Subhhânéhou*, exigeroient des discussions grammaticales qui ne peuvent trouver place ici ; il me suffira de dire que c'est une espèce d'exclamation qui signifie, en parlant de Dieu, qu'il est sublime, glorieux, etc. (L-s.)

2. Ces mots doivent se rapporter au bas de la patente après ceux-ci, *étant un arrêt d'en haut élevé par-dessus toutes choses*, comme voulant dire que Dieu est encore par-dessus. Les Persans ont cette façon de ne mettre jamais dans un acte le nom de Dieu au bas de la feuille. Ils le mettent tout au haut, à côté, et laissent du blanc à l'endroit où il doit se rapporter. Ils se font de cette circonspection une grande affaire, et croient que ceux qui y manquent, manquent aussi au respect qu'on doit à Dieu. Ils ont le même égard pour le nom du roi et des principaux ministres, dans les écritures juridiques, dans les requêtes, et dans les actes publics. Ils ne les insèrent jamais dans le corps de l'écrit, mais au haut de la page à côté droit.

3. Ce mot *prophétique*, mis au haut par la raison qu'on vient de marquer, est relatif à celui qui est au bas de la patente, *la sainte fuite*, pour signifier que la supputation du temps, qui commence de la fuite de Mahomet, de la Mecque à Médine, est une époque d'institution sainte, et qu'elle a pris son origine et son commencement au temps que cet homme, qu'ils appellent par excellence le *prophète*, commença sa mission (*).

(*) L'*Hégire* ou la fuite du *Prophète* de la Mekke à Medyne,

4. Pour peu de connoissance qu'on ait de la religion et des coutumes des Mahométans, on reconnoît bien cette invocation, puisqu'ils commencent par-là toutes leurs actions et toutes leurs prières. Les plus fameux professeurs des langues orientales disent qu'il la faut ainsi traduire : *au nom de Dieu souverainement miséricordieux* (*). En effet, le mot arabe *rahmen*, qui signifie *clément*, est un attribut de Dieu incommunicable, et dont on ne se sert qu'en parlant de la clémence divine. Tous les mahométans croient que cette invocation couvre de grands mystères, et renferme une infinité de vertus. Ils l'ont toujours à la bouche. Ils la font en se levant, en s'asseyant, en prenant un livre, un instrument, une plume. En un mot, ils sont persuadés de ne pouvoir rien faire qui leur réussisse, s'ils ne commencent par cette invocation. Ils assurent que *Salomon* et *Adam* la faisoient avant que de rien

est, comme on sait, l'ère des Musulmans, qui date suivant l'usage civil du vendredi 16 juillet 622 de J.-C.; mais suivant les astronomes et quelques historiens, du jeudi 15 du même mois; ce qui avance d'un jour toute la série de l'hégire : il ne faut pas perdre de vue cette observation en lisant les historiens orientaux. Les années de l'hégire sont lunaires. (L-s.)

(*) Depuis la publication de la traduction du *Qorân*, par M. Savary, les orientalistes paroissent s'accorder à traduire ainsi ces mots : *bismîllahi êr-rahhmani êr-rahhymi*, au nom du Dieu clément et miséricordieux. Cette traduction est littéralement fidèle. (L-s.)

commencer.

commencer. Elle se trouve dans l'alcoran au haut de chaque chapitre. Il est clair que c'est encore une imitation du début des juifs et des chrétiens en leurs prières ; ceux-là les commençant toujours par dire, *notre aide soit au nom de Dieu qui a créé le ciel et la terre ;* et les autres par ces mots, *au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.*

Nous parlerons ailleurs du sceau qui est appliqué sur cette patente, et de ce qui est gravé dedans. La figure de dessous s'appelle *nichan* (*nychân*), c'est-à-dire *signal*, et aussi *paraphe.* Tous les souverains mahométans en mettent de pareils dans leurs lettres-patentes, et l'appellent d'un nom commun *Togra* (*Thoghrâ*), terme venu de l'hébreu dans la même signification, savoir pour dire une figure qui contient le nom et les titres d'un prince souverain, en lettres majuscules; ainsi c'est toute autre chose que nos chiffres, qui ne contiennent d'ordinaire que les premières lettres du nom, et que nos *paraphes.* *Togra* est aussi le titre du secrétaire de ce *paraphe*, et pareillement de quiconque le sait bien former ; ce qui n'est pas commun (*). On

(*) Chardin commet ici une légère inexactitude ; le mot *thoghrâ* désigne bien le paraphe, le monogramme, que les princes musulmans apposent à leurs diplômes, et dans lequel ils entrelacent leurs noms et même leurs titres; mais celui qui dessine pour eux ce paraphe se nomme *thoghrâï.* (L-s.)

a tiré ici les lettres du *paraphe* à la règle ; mais, dans l'original, la figure est faite des queues des lettres, que le secrétaire tire si droites et si égales, qu'on les prend pour des lignes faites à la règle et au compas. Tout ce *paraphe* est en lettres de couleur, excepté les mots qui signifient *Seigneur du monde*, et ceux que j'ai traduits *commande absolument*, lesquels sont en lettres d'or. Le terme que j'ai traduit *Seigneur du monde*, est *Sakeb Keranat* (*), qui signifie littéralement *Seigneur des conjonctions favorables*, dans le même sens que nous disons *le maître de la fortune ;* car *Keranat* signifie *la conjonction de plusieurs planètes en un des signes du zodiaque*. Ils tiennent pour grande conjonction celle de Jupiter avec Saturne en trine aspect, qui n'arrive que tous les deux cent quarante ans. Pour une plus grande, ou rare, celle de ces deux astres dans le signe du bélier, parce qu'elle n'arrive qu'une fois en neuf cent cinquante ans, et pour plus grande encore celle de toutes les planètes dans ce signe, laquelle n'arrive qu'à des milliers de siècles de distance. On n'en a, disent-ils, observé que deux, l'une au déluge, l'autre à la grande invasion de toute l'Asie par le renommé *Genguiscan* (*Djenguyzkhân*), roi de la grande

(*) Lisez *Ssâhheb qéranât*, *maître des constellations*. (L-s.)

Tartarie; aussi cette conjonction est toujours le présage formidable, et l'avant-coureur des plus grands malheurs. Ces mots qui sont *zelsziouzoumis* (*seùzémy*) sont de l'ancien turc encore en usage en la petite Tartarie. Ils signifient proprement *mes paroles*, ou *je parle*. C'est *Tamerlan* qui commença de mettre ces mots en ses patentes, que les rois de Perse ont retenus. Les douze noms qui sont au milieu du paraphe sont les noms des douze chefs ou pontifes, véritables et légitimes successeurs de Mahomet, selon la créance des Persans.

5. On distingue en Perse les gouverneurs en grands et en petits. La Médie et la Géorgie, par exemple, sont de grands gouvernemens, la Caramanie et la Gedrosie sont de petits. On appelle *Begler-beg*, qui signifie *Seigneur des Seigneurs* (*),

(*) Ce titre est d'origine turke, et désigne le gouverneur général d'une très-grande province, qui a sous lui des *khân* et des *sulthân* chargés de l'administration de certaines portions du territoire et des villes qui composent cette province. La charge de Beyglerbeyg est d'une si haute importance, que ceux qui en sont revêtus occupent une place distinguée dans le conseil et à la table du souverain.

Quant aux titres de *khân* et de *sulthân*, dont le premier est tatar et le second arabe, on sait qu'ils désignent dans chacune de ces langues, le monarque, le souverain; les Persans les donnent à des officiers très-inférieurs, par un excès d'orgueil, et pour témoigner leur mépris, ou plutôt leur haîne envers les nations qui ont un si profond respect pour ces mêmes titres et

le gouverneur d'un grand gouvernement. Celui d'un petit se nomme *Kan*. On appelle aussi communément ces grands gouverneurs *Arkondaulet* (1), c'est-à-dire *Seigneurs de l'empire*, du mot hébreu *arki*, qui signifie *prince*, d'où les Grecs avoient fait apparemment le titre d'*Arkontes*, que leurs républiques donnoient aux grands magistrats, et d'où nous avons fait le mot d'*Archi*, comme *Archimandrite*, *Archidiacre*.

6. *Deston*, *Tahem-ten-ten* (2), et *Feri-*

---

pour ceux qui en sont revêtus; en effet, les très-anciennes attaques des habitans du Toùrân, c'est-à-dire des Tatars, et l'invasion bien plus moderne des Arabes musulmans qui, en 632, renversèrent le trône de Perse, et détruisirent l'ancienne religion de ce royaume, ont laissé des souvenirs ineffaçables, et par conséquent un ressentiment inextinguible dans le cœur des naturels. (L-s.)

(1) L'étymologie donnée ici par notre voyageur manque de justesse; il n'y a nulle analogie entre les mots *arki*, *archi*, *arkhonte* et l'*arkondaulet* des Persans; ce dernier mot qui doit s'écrire *Arkâun-dévlét*, est composé de deux mots arabes, qui signifient *soutien de la puissance; ârkâun* est le pluriel persan de l'arabe *Rokn*, soutien, appui, pilier; et *dévlét*, autre mot arabe qui signifie la puissance, l'autorité. (L-s.)

(2) Tous ces noms sont étrangement défigurés et de la même manière dans les trois éditions originales de ce Voyage; lisez *Roustam-destâun-hemten*. Roustam est le plus célèbre guerrier des Persans, dans leurs temps héroïques et fabuleux. Lui seul soutint et repoussa les fréquentes et terribles attaques que les habitans du Toùrân (les Tatars) livroient à sa patrie. Les importans services qu'il rendit au monarque persan, lui valurent le surnom de *Hem-ten* (même corps), c'est-à-dire identifié avec

bours (1), sont les noms d'anciens héros persans, ou, si l'on veut, d'anciens géans, à qui la fable ou le roman a donné l'être. Ce sont les *Alcides* et les *Thésées* des Persans; et comme l'*Alcide* des Grecs avoit plusieurs noms, celui des Persans en a plusieurs aussi. Le plus commun, et qui est toujours à la bouche, est celui de *Rustem*.

7. *Ardevon* est le nom d'un ancien géant ou héros, qui, au dire des Persans, conquit toute l'Asie, et établit en Perse le siège de son empire. Leurs histoires n'ont gardé la mémoire d'aucun de ses faits; mais leurs romans en supposent une infinité qui sont tout-à-fait fabuleux (2).

---

son souverain, un autre lui-même. On le nomme *Roustam-destâun*, Roustam de l'histoire, à cause du rôle important qu'il joue dans les annales persannes. Les deux autres héros qui figurent principalement avec celui-ci, dans les siècles fabuleux de cette nation, sont Sam et Zâl, dont nous aurons peut-être occasion de parler dans quelques notes. (L-s.)

(1) *Féry-bourz* étoit fils de Kay-Kâoùs, second roi de la seconde dynastie (ou plutôt de la troisième) de Perse, nommée les Kayânyens. Nous n'avons aucun renseignement chronologique sur tous ces personnages des temps héroïques de la Perse. (L-s.)

(2) Je ne connois aucun poëme, aucun roman persan sur les faits et gestes d'Ardevâun; il y a bien eu plusieurs rois de Perse ainsi nommés, mais aucun n'a la célébrité que Chardin lui attribue. Je serois tenté de croire que le texte portoit *bézémâuni ârdevâun*, dans le temps des héros, des invincibles, *ârd vâun* seroit alors le pluriel de l'ancien mot persan *ârd* ou *artas*, ἀρτάς, dont Hérodote et Hesychius nous ont conservé la signification, *héros*, *grand*, *illustre*, *fort*; le même mot se retrouve dans le

8. Il y a dans l'original *qui dénouent toute sorte de nœuds.*

9. On n'est en lieu du monde plus sottement superstitieux dans l'astrologie judiciaire qu'en Perse. J'en parlerai amplement ailleurs, me contentant de dire ici que les Persans mettent les gens de plume, les livres et les écritures sous *Mercure*, qu'ils appellent *Attared* (*âthâred*); et qu'ils tiennent que les gens qui sont nés sous cette planète, ont l'esprit fin, pénétrant, éclairé et subtil.

10. *Caagón* (*) est le nom d'un ancien roi de la Chine. Il n'y en a point eu dans tout l'Orient dont la mémoire soit plus vénérable. Il semble par ce qu'on en raconte, qu'il ait été illustre particulièrement dans la paix, et plus grand dans l'administration de la justice, qu'au maniement des armes. Les rois de l'Orient se donnent son nom, comme les empereurs romains

---

Artha, samskrit; *Hart*, allemand; *Hard*, anglais; *Hardi*, français, et même *Arduus*, latin : je pourrois en citer beaucoup d'autres, qui prouvent incontestablement l'affinité très-ancienne des langues de la Perse, de l'Inde et même de l'Europe. (L-s.)

(*) *Khaqân* ou *Khaqâun* : c'étoit le titre du souverain de la Chine septentrionale, quand ce vaste royaume étoit divisé en deux parties; celle-ci appartenoit aux Tatars, les Chinois conservoient l'autre, et on nommoit leur monarque *Faghfoûr*. Voyez la troisième édition de mon *Alphabet Mantchou*, p. 98 et suivantes. (L-s.)

se faisoient appeler *Césars*. Il a encore en persien la même signification qu'Auguste en françois; car lorsque les Persans veulent exprimer quelque chose de grand et de royal, ils disent *Caagonié*. Voilà tout le fin de la figure ; je crois qu'on n'aura pas de peine à l'entendre, ni tout le langage de cette patente, quoique l'hyperbole et la métaphore y soient furieusement outrées.

11. Le terme que j'ai traduit, *la fleur des négocians*, signifie proprement, *l'exquis*, *le choix*, *l'élite* ou *le plus excellent*. Les Persans usent ordinairement de cette épithète pour toute sorte de conditions de gens, grands seigneurs, ministres étrangers, marchands et gens de métier même.

12. Il y a au Persan, *ni par des douceurs importunes*, *ni par des demandes hautaines*.

13. Le mot que j'ai traduit, *animer*, signifie proprement *arroser*.

14. Ces mots, *en dignité et en vertu*, ne sont point dans la patente; je les ai mis à la place de ceux qui y sont, qui signifient, *le sceau de grande qualité ressemblant au soleil*.

15. Ces mots se rapportent aux paroles, *commande absolument*, qui sont au-dessous du paraphe. Elles sont appelées ici *l'ordonnance du Seigneur du monde*. Tamerlan s'est servi le premier de ces mots hautains ou arrogans, dans lesquels les princes mahométans conviennent qu'est

renfermé le plus grand titre que l'on puisse donner à un prince souverain ; c'est ce que les Persans appellent *Saheb Coran* ou *Saheb Queironi*, qui veut dire, *Seigneur des Victoires* (*), et qui a été composé à l'imitation du *Dominus Sabaoth*, ce nom de Dieu, le plus ordinaire chez les Hébreux. Le grand-seigneur et le roi des Indes s'en servent comme le roi de Perse ; chacun soutient qu'il lui convient seulement, et en fait son plus glorieux titre. On les peut interpréter aussi, *Maître du siècle ;* mais l'autre traduction est plus claire et plus intelligible, et découvre plus pleinement le sot orgueil qui y est contenu.

On dit que les titres amples et superbes dont les Persans se servent, viennent des Tartares et sont d'un usage moderne, tellement que l'on ne s'en servoit point avant le mahométisme ; mais que tout le monde, et les rois même commençoient leurs actes et leurs lettres comme faisoient les Romains : *Un tel à un tel.*

16. On parlera ailleurs plus amplement de la manière que les Persans marquent le temps ; il suffit de dire ici pour l'intelligence de la date, que le mois de *Chaval* (*Chawwâl*) est le deuxième, et que les Arabes ont donné des épithètes à tous les mois, comme au premier celui de *sacré*, au septième

(*) *Ssâhheb qérân*, maître de la constellation. (L-s.)

celui de *louable*, au neuvième celui de *bénit*, à celui-ci ils ont donné l'épithète d'*honorable*. Par *la Sainte Fuite*, il faut entendre la sortie de Mahomet de la ville de la Mecque, ou comme disent les Mahométans, de la religion idolâtre; le mot d'*Hegire* qu'on a traduit *fuite*, vient d'un verbe qui signifie *fuir*, et aussi *se retirer*. Ainsi l'*Hegire* des Mahométans est la même chose que l'*Exode des Hébreux*; et sans doute Omar avoit cet exode en vue, lorsqu'il établit l'*Epoque* mahométane, du temps de la sortie de Mahomet de la Mecque, qui étoit le lieu de l'Arabie où il y avoit plus d'idoles et de culte idolâtre.

17. Dans l'original il y a *hamhager*, (*hamhâdjer*), c'est-à-dire, *fuyant ensemble*.

18. On vient de dire que les Arabes ont donné des épithètes aux mois, les Persans en ont donné aux villes principales de leur empire. *Ispahan* et *Casbin* sont surnommées *Siège de la Monarchie*; *Cachan* est surnommée *demeure des fidèles*; *Candahar*, *retraite de sureté*; *Archeref* a eu le surnom d'*annoblie*, à cause qu'Abas-le-Grand y fit bâtir un grand et somptueux palais, et qu'il y faisoit sa plus ordinaire résidence, quand il étoit en la province de *Mazenderan*. Cette province est nommée *Tabar estaan*, (*thabar êstâun*), dans les actes publics, à la chambre des comptes et à la chancellerie; mais dans le discours familier

on l'appelle *Manzanderoon; Tabar estaan*, signifie *lieu*, ou *place de coignées*. Les Persans ont ainsi nommé cette province pour signifier qu'elle est pleine de bois; parce que là où il y a beaucoup de bois, il faut beaucoup de coignées pour le couper. Je remarquerai aussi que jamais les Persans ne parlent de leur empire, sans le qualifier de quelque titre glorieux, comme, par exemple, *les bénits royaumes, les royaumes heureux, les royaumes de spacieuse étendue*, ainsi qu'il se voit dans cette patente.

19. L'empreinte du cachet qui est au bas de la date en la traduction, est au dos de la patente, mais tout en bas aussi. C'est le sceau du premier ministre, qui s'appeloit Mahomet Mehdy; les Persans ne mettent point d'ordinaire leurs dignités dans leurs sceaux, ni aucun titre capable de les faire connoître. Je ne l'ai vu faire qu'aux officiers des chambres de comptes, dans les fonctions de leurs charges, et non dans les autres occasions; car il faut observer que tous les Orientaux ont divers sceaux ou cachets. Il y a seulement leur nom, celui de leurs pères qui leur sert de surnom, à la façon des Hébreux; et celui de leur race, quand elle a l'honneur d'être descendue de Mahomet par Fathmé (*Fâthiméh*) sa fille. Les Mahométans ne reconnoissent point d'autre noblesse que d'être originaires de cette souche-là.

J'avois joint à la patente du roi de Perse, un billet de recommandation du grand maître de son hôtel; je voulus que le vice-roi le vît, étant bien assuré qu'il opéreroit encore plus que la patente même; cela arriva en effet, et je sus depuis que c'étoit particulièrement à ce billet que je devois les offices et les honneurs que je reçus à Tifflis; en voici la traduction :

Les commis des gouverneurs, les fermiers royaux, les officiers des villes, les receveurs des péages et les prévôts des grands chemins auront l'honneur de savoir que MM. Chardin *et* Raisin, *marchands françois, la fleur des marchands, ayant apporté à la très-haute et sublime cour, des raretés couvertes de pierreries dignes de la garde-robe des esclaves du distributeur des biens temporels, on les a chargés d'en apporter d'autres, et donné ordre exprès de faire faire en leur pays plusieurs ouvrages pour le service de ces esclaves. On les a honorés, pour cet effet, d'une patente au sceau sacré, et c'est pour cet emploi qu'ils voyagent. Il faut donc absolument, que par-tout où ils arriveront, on leur porte tout respect, et qu'on leur donne toute l'aide raisonnable qu'il sera nécessaire. Il faut absolument encore se bien garder de leur faire de la peine, ni de témoigner, en quelque manière que ce soit, qu'on attende ou qu'on désire des droits d'eux, parce*

que s'il venoit aux oreilles des esclaves du seigneur des humains, qu'on a eu quelque prétention sur eux, il naîtroit de ce rapport un mauvais fruit. Ecrit au mois de Chaval l'ennobli, 1076 de la Sainte-Fuite, à laquelle soit honneur et gloire.

A la marge il y avoit :

L'intention de ce billet est de faire connoître à ceux à qui il s'adresse, qu'il en faut user avec les porteurs selon la teneur de la patente à laquelle le monde doit rendre hommage.

Les mots du sceau signifient *Maxud, fils de Caleb* (*Maqssoùd, fils de Qâleb*), les délices des créatures.

1. Il y a au Persan, *sont honorés de ce qu'on leur fait savoir*. Les grands de Perse écrivent ainsi aux bas-officiers, particulièrement quand ces officiers sont de leur dépendance. Ils font cela, afin que la différence que l'autorité et l'emploi mettent entr'eux, soit toujours entretenue, et que la communication ne la confonde point.

2. Le terme que j'ai traduit par *François*, est *Frengui*, qui est le nom commun que les Persans et les autres Orientaux donnent aux chrétiens de l'Europe, nés sous une domination chrétienne, excepté les Moscovites, qu'ils appellent *Orous*; et ce nom de *Frengui* est venu ou de *Francus*, prince gaulois, ou de celui de la *nation françoise*, parce que ç'a été la première nation

chrétienne de l'Europe qui soit entrée en commerce avec les Mahométans, comme je l'ai déjà observé. Il y a toute apparence que ce nom de *Freng* ou *Franc*, pour dénoter les chrétiens de l'Europe, a commencé d'être mis en usage pendant la guerre sainte, et qu'ainsi c'étoit un nom de ligue, et non pas de nation. Il y a des auteurs qui donnent à ce nom de *Franc*, une étymologie arabesque, le tirant de *Ferhenc*, qui signifie *grand esprit* (1).

3. Le mot que j'ai traduit par *Garderobe*, est *Sercar* (2). Il signifie précisément *Chef d'ouvrage*, et aussi *Magasin*. Le roi et les grands de Perse ont chez eux des manufactures de toute sorte d'arts et de métiers; ils les appellent *Carconé* (*Kâr-khaûnéh*), c'est-à-dire, *maison de travail*, ou proprement *laboratoire*. C'est comme la galerie du grand duc de Florence, ou les galeries du Louvre. On entretient là-dedans un grand nombre d'excellens maîtres, qui ont pension et leur nourriture toute leur vie. On leur

(1) *Ferheng*; il n'y a pas dans la langue arabe de mot qui ressemble même à celui dont il s'agit. Il appartient à la langue persanne, et il signifie politesse, adresse, courage, bonne conduite, et en même-temps Dictionnaire, Léxique. (L-s.)

(2) *Serkâr*; outre la signification indiquée par notre voyageur, ce mot en a beaucoup d'autres, sur-tout dans le persan de l'Inde, où il désigne spécialement le majordome, l'intendant général de toute grande maison, celui qui commande à tous les autres domestiques. (L-s.)

fournit les matières pour travailler; on leur fait des présens, ou on leur hausse leur paye à chaque belle pièce qu'ils rendent.

4. C'est par faste qu'ils s'expriment en ces termes, *dignes de la garde-robe des esclaves du roi*, comme pour dire, que celle de Sa Majesté est remplie de tant de bijoux rares et précieux, qu'on ne peut rien apporter qui soit digne d'y être mis. L'éloquence persanne se sert beaucoup de ce tour de langage en toute sorte de sujets : ainsi, en parlant d'un ambassadeur qui a fait la révérence au roi, ils disent *qu'il a baisé les pieds des esclaves du roi*. Pareillement, pour dire qu'un prince a fait une grande action, ils disent, *les esclaves de ce prince ont fait une grande action*, façons de parler qui ne font pas mal connoître la vanité des Orientaux. Je les tiens tirées de l'Alcoran, que les Mahométans disent être *la source de la véritable éloquence*. On y voit beaucoup d'expressions semblables : comme, par exemple, en parlant des ouvrages de Dieu, ils les appellent *les ouvrages des anges. Les anges créerent le ciel et la terre :* cela exprime mieux, disent les Mahométans, la puissance de Dieu, parce que si les anges ont bien tant de puissance que de créer des mondes, combien en doit avoir celui dont ils sont seulement les serviteurs? Au reste, tous les Orientaux sont de véritables esclaves,

leurs souverains ayant droit sur leur vie et sur leurs biens, sur leurs femmes et sur leurs enfans. Mais bien loin que cette condition leur fasse horreur, ils s'en glorifient. Les grands seigneurs même se font un honneur d'être appelés des *esclaves ;* et *Cha-couli* (*Châh-qoùly*), ou *Coulom-cha* (*gholâm-châh*), qui signifie *esclave du roi*, est un aussi honorable titre en Perse que celui de marquis en France.

5. *Valineanet* (*Valyy né'amet*), que j'ai traduit *distributeur des biens temporels*, est un nom composé. *Vali* signifie *un lieutenant souverain* et absolu, qui a le même pouvoir au lieu où il est établi, que celui dont il tient l'empire. Les Persans appellent souvent leur roi *Vali Iron*, pour donner à entendre qu'il est en Perse, qu'ils nomment *Iron* (*), le véritable successeur, le vicaire, et le lieutenant d'Ali, auquel Dieu donna la seigneurie de tout le monde après la mort de Mahomet. *Neamet* vient d'*Inam*, qui signifie *présent, faveur, grace temporelle, largesse de biens*. Ainsi par le nom de *Vali-Neamet*, qui est le plus ordinaire que les Persans donnent au roi, en parlant à Sa Majesté, ils entendent *qu'il*

(*) *Tyrâun*, est en effet le nom que les géographes orientaux et les Persans eux-mêmes donnent à ce royaume. Voyez les *Recherches Asiatiques*, discours sur les Persans, tome II, pages 70 et 71 de la trad. franç. (L-s.)

est au monde le lieutenant de Dieu, pour distribuer de sa part aux hommes tous les biens de la fortune, et comme le canal par lequel le ciel communique ses libéralités à la terre (*).

(*) Tout ce paragraphe a besoin d'être rectifié. Chardin n'a pas eu égard à la différence qui existe entre *valyy* et *vâly:* le premier signifie *protecteur*, *président* et *ami intime* (de Dieu) *maître*. *Valyy ni'mét*, et vulgairement *véli-ni'mét*, et *vélyyun-ni'em*, maître du festin, amphytrion, bienfaiteur, distributeur de bienfaits. Mais pour désigner un lieutenant, un gouverneur de province qui a le même pouvoir au lieu où il est établi que celui dont il tient son investiture, et même un souverain, on emploie le mot *vâly*; ainsi *vâly Iyrâun* désigne le souverain, le maître de la Perse, sans qu'il y ait dans ce mot rien de relatif à la succession, au remplacement de A'ly. L'anecdote suivante fera peut-être mieux comprendre la différence que je veux établir entre les deux mots dont il s'agit.

Le grand Mahhmoùd Sebeqteguy, sulthân de Ghaznah, étoit fils d'un esclave; après avoir poussé ses conquêtes très-avant dans l'Inde et dans la Tatarie, au commencement du onzième siècle de l'ère vulgaire, il envoya un ambassadeur au khalyfe de Baghdâd, pour lui demander, en sa qualité de distributeur de titres et de rangs parmi les vrais croyans, une qualification convenable à sa puissance et à sa dignité; le khalyfe fit attendre sa réponse pendant une année entière; mais, pressé par l'ambassadeur, et craignant le ressentiment du sulthân, il se détermina à lui décerner le titre ambigu de *valy*, qui signifie prince, ami, etc., et même serviteur. Mahhmoùd comprit aisément la finesse du prêtre-monarque, lui renvoya le diplôme, en le suppliant très-respectueusement de s'assurer si le secrétaire n'avoit pas omis une lettre dans la qualification; ce message étoit accompagné d'une somme de cent mille pièces d'or, et il eut tout l'effet désiré. On y répondit par un diplôme, où le titre de *vâly*, lieutenant souverain, prince absolu, étoit écrit en toutes lettres, surtout sans oublier *l'âlyf*. *Né'amét*, et plus correctement *ni'mét*,

6. Il y a au persan *Moubarec-Nichan* (*Moubârek Nychân*). On a dit que le *paraphe*, dans lequel sont écrits les noms des douze premiers successeurs de Mahomet, s'appelle *Nichan* (*Nychân*), *Moubarec* (*Moubârek*) signifie proprement *bénit*.

Je ne dis rien au vice-roi en le saluant, et lui aussi ne me dit mot, et ne fit pas le moindre signe. Un moment après qu'on eut servi, il m'envoya sur une assiette d'or la moitié d'un grand pain qui étoit devant lui, et me fit dire par l'écuyer tranchant qui me l'apporta *que j'étois le bien-venu*. Un peu après il m'envoya demander en quel état étoit la guerre des Turcs avec les Polonois? Au second service, il nous fit verser du vin de sa bouche dans la tasse où il buvoit.

Le vin étoit dans un grand flacon d'or émaillé. La tasse étoit d'or garnie au-dessous de rubis et de turquoises. Le gentilhomme qui nous versa à boire nous dit de la part du prince de *nous réjouir et de manger plus que nous ne faisions*. Au troisième service, le prince nous fit encore plus de caresses, il nous envoya une partie du rôti qu'on avoit servi devant sa personne, savoir

---

ne vient pas d'*inam* (*i'nâm*), qui, au contraire, en est le pluriel; ce mot signifie bienfait, bien-être, aisance; c'est un abstrait dérivé de la racine arabe, *na'ma* ou *na'ema*, être doux, content, bienveillant. (L-s.)

un faisan, deux perdrix et un quartier de biche, et nous fit dire que *le vin faisoit trouver le gibier bon, toutefois qu'il avoit commandé qu'on ne nous pressât pas de boire*. Je recevois tous ces honneurs avec de profondes inclinations, et sans rien répondre. Les capucins faisoient de même. C'est la coutume chez les Persans de ne point autrement répondre à ces sortes de faveurs.

Je ne dirai point l'ordre ni la magnificence de ce festin. Je dirai seulement qu'on y but beaucoup, qu'il y avoit une prodigieuse quantité de viandes, et que l'on servit gras et maigre, à la considération du patriarche et de l'évêque qui étoient là, et qui font abstinence toute leur vie. Nous nous levâmes de table, après y avoir demeuré trois heures. D'autres conviés s'étoient déjà retirés. Cependant l'on n'avoit pas encore desservi le rôti. Nous fimes une grande révérence au prince en nous retirant. Il m'envoya dire encore une fois que *j'étois le bien-venu*, et nous fit conduire au logis.

Le 14, le prince m'envoya deux grands flacons de vin, deux faisans et quatre perdrix. Le gentilhomme qui conduisoit le présent, me dit que le prince lui avoit donné ordre de s'enquérir *si j'avois besoin de quelque chose, et si les capucins avoient soin de me bien divertir*, et de me dire que *si je trouvois bon le vin qu'il m'envoyoit*,

j'en envoyasse prendre tous les jours à sa sommellerie. Je répondis, en suppliant le gentilhomme d'assurer le prince, que *mes hôtes ne me laissoient manquer de rien, et que nous boirions ensemble à sa santé le vin qu'il m'envoyoit.* On n'en pouvoit boire de meilleur qu'étoit celui-là. Nous en fîmes grand'-chère le soir, avec un chirurgien polonois, et deux Syriens, qui étoient au service du prince, qu'on envoya prier à souper.

Le 16, le prince me fit inviter à la noce de sa nièce, qu'il marioit au palais. J'y allai à cinq heures avec le préfet et le père Raphaël. La cérémonie du mariage étoit presque achevée quand nous arrivâmes. Elle se faisoit dans le grand salon, où l'on avoit dîné le dimanche précédent. J'avois beaucoup d'envie de la voir; mais parce que la salle étoit remplie de dames, on n'y laissa entrer nuls autres hommes que le prince et ses proches parens, le catholicos et les évêques.

C'est seulement depuis que les Géorgiens ont été soumis à la Perse, qu'ils ont interdit à leurs femmes le commerce des hommes, et cette interdiction n'est encore que dans les villes; car à la campagne et aux lieux où il n'y a point de Mahométans, elles vont sans voile, et ne font nulle façon de voir des hommes, et de leur parler.

Mais comme les coutumes des Mahométans s'étendent de plus en plus en Géorgie avec leur

religion, on voit aussi peu-à-peu la liberté des femmes s'éteindre, et ce beau sexe obligé par bienséance de faire bande à part. Le festin de la noce se fit sur une terrasse du palais, entourée d'estrades élevées de deux pieds, et profondes de six. La terrasse étoit couverte d'un grand pavillon, dressé sur cinq colonnes de vingt-deux pieds de haut, et de cinq pouces de diamètre environ. La doublure étoit faite de brocard d'or et d'argent, de velours et de toile peinte, si adroitement et si proprement mêlées, qu'aux flambeaux cela paroissoit un lambris de fleurs et de moresques. Au milieu de cette espèce de salon étoit un grand bassin d'eau. Il n'y faisoit point froid pourtant, car la nombreuse assemblée, et de grands brâsiers allumés, l'échauffoient si fort, que la chaleur commençoit à incommoder lorsque j'en sortis. Le plancher était couvert de beaux tapis, et tout le lieu éclairé de quarante grands flambeaux. Les quatre qui étoient proche du prince étoient d'or. Les autres étoient d'argent. Ces flambeaux pèsent ordinairement quarante livres la pièce. Le pied a quelque quinze pouces de diamètre. La branche, haute d'un pied et demi, porte un godet rempli de suif pur, qui entretient la lumière à deux mèches. Ces sortes de flambeaux rendent beaucoup de clarté.

La figure qui est ici à côté (*pl. V*) peut donner

une idée assez distincte de l'ordre de ce festin. Les conviés étoient rangés sur les estrades. Le prince étoit au fond sur une estrade plus élevée que les autres, et couverte d'un dais fait en dôme. Son fils et ses frères étoient à sa droite, les évêques à sa gauche. Le marié étoit entr'eux. Le prince me fit asseoir avec les capucins immédiatement après les évêques. Il y avoit plus de cent personnes à ce festin. Les joueurs d'instrument étoient au bas. Un peu après que nous fûmes placés, le marié entra mené par le catholicos. Aussi-tôt qu'il eut pris sa place, les parens du prince lui vinrent faire un compliment et un présent. La plupart des conviés firent la même chose, chacun à son rang. C'étoit une espèce de procession. Cela dura demi-heure. Les présens qu'on lui faisoit étoient en monnoie d'or et d'argent, et en petites tasses d'argent. Je voulus savoir au juste à combien montoient les présens qu'on lui fit; mais selon que j'en pus juger, c'étoit peu de chose, et ils ne montoient pas à plus de deux cents écus.

Cependant on servit le souper en cette manière : premièrement, on étendit des nappes devant tous les conviés, et en trois endroits dans le placitre. Ces nappes étoient de la largeur des estrades, ensuite on apporta le pain. Il y en avoit de trois sortes, de mince comme du papier,

d'épais d'un doigt, et de petit sucré. Les viandes étoient en de grands bassins d'argent couverts. L'on n'en fait point de si grands en Europe. Le plat et le couvercle pèsent ordinairement cinquante ou soixante marcs. Ceux qui apportoient les plats dans la salle, les rangeoient sur une nappe à l'entrée, d'autres officiers les portoient devant les écuyers tranchans, qui en remplissoient des assiettes creuses, qu'ils faisoient présenter aux conviés. On en portoit aux princes, puis aux autres en leur rang. On servoit premièrement une même viande à tout le monde, puis une autre et ainsi de suite. Le festin fut de trois services, chacun d'environ soixante de ces grands plats bassins. Le premier étoit de toute sorte de pilo, c'est du riz cuit avec de la viande. On en fait de plusieurs couleurs et de plusieurs goûts. Le jaune est cuit avec du sucre, de la canelle et du safran. Le rouge est cuit avec du jus de grenade. Le blanc est le plus naturel et le meilleur. Ce pilo est un fort bon manger, fort délicat et fort sain.

Le second service étoit de pâtés, d'étuvées, de fricassées douces et aigres, et de semblables ragoûts. Le troisième étoit de rôti. Tous les trois services étoient mêlés de poisson, d'œufs et de légumes pour les ecclésiastiques. L'on nous servit gras et maigre. Au reste, on servoit et desservoit

avec un ordre et un silence merveilleux. Chacun faisoit son devoir sans parler. Trois Européens à une table font plus de bruit que cent cinquante personnes qui étoient dans la salle de ce festin.

Ce qu'il y avoit de plus admirable, après ce bel ordre, étoit le buffet. Il étoit composé d'environ cent vingt vases à boire, tasses, coupes et cornes, soixante flacons et douze brocs. Les brocs étoient presque tous d'argent. Les flacons étoient d'or lisse ou émaillé. Les tasses et coupes étoient les unes d'or lisse, d'autres d'or émaillé, d'autres couvertes de pierreries et d'autres d'argent. Les cornes étoient garnies comme les plus riches tasses. Ces cornes sont de diverses grandeurs. Les plus ordinaires sont hautes d'environ huit pouces, et larges de deux en haut, fort noires et fort polies. Il y en a même qui sont de rhinocéros (*) et de bêtes fauves, au-lieu que les communes ne sont que de bœuf et de mouton. L'usage de s'en servir à boire, et de les enrichir est de tout temps chez les Orientaux. Je ne sais

(*) Suivant un préjugé très-répandu dans l'Orient, les tasses faites avec la corne du nez du rhinocéros ont la vertu de faire découvrir les liqueurs empoisonnées qu'on pourroit y verser. D'après le système politique qui domine dans toutes les cours asiatiques, on sent combien un pareil préjugé doit rendre précieux les vases dont nous venons de parler, et sur lesquels on trouvera de plus amples détails dans le Voyage de M. Thunberg, tome I, p. 186, édit. *in*-4.° (L-s.)

pas combien le festin dura ; car je n'attendis point la fin. Je sais seulement que nous étant retirés à minuit, l'on n'avoit pas encore levé le rôti. On ne but pas d'abord, ce ne fut qu'au troisième service qu'on s'échauffa, et on le fit d'une manière étonnante. On buvoit les santés en cette façon. On donnoit aux huit personnes les plus proches du prince, quatre à droite, quatre à gauche, huit tasses de même grandeur et de même façon, pleines de vin. Ils se levoient et se tenoient debout jusqu'à ce qu'ils eussent bu. Ceux du côté droit buvoient les premiers à-la-fois. Ceux du côté gauche faisoient raison, puis tous huit se rasseyoient, et l'on portoit les même huit tasses aux plus proches, et ainsi de suite jusqu'à ce que la santé eût fait le tour. Après on en recommençoit une nouvelle avec huit tasses plus grandes. La coutume du pays est de boire les santés des grands les dernières avec les plus grandes coupes. C'est afin d'enivrer plus fortement les conviés, les engageant, par respect et par considération, à boire jusqu'à ce qu'ils soient enivrés. On but de cette façon pendant les deux dernières heures que je fus au festin, et à ce que je sus depuis, jusqu'au lendemain matin. Les premières tasses ne tenoient pas plus d'un verre ordinaire. Les dernières que je vis vuider tenoient seulement trois demi-setiers. Cependant ce n'étoit là que celles de

moyenne grandeur. Les capucins et moi étions exempts de boire; et à-la-vérité, si j'eusse autant bu que mes voisins, je serois mort sur la place; mais le prince eut assez de considération pour commander qu'on ne nous portât point de santés. Il y avoit du vin, de l'eau et une tasse d'or devant nous. On nous donnoit à boire seulement quand nous en demandions. Lorsqu'on commença les santés, les instrumens commencèrent de sonner; ils étoient mêlés de voix. Le concert en plaisoit beaucoup à l'assemblée; elle en paroissoit ravie: pour moi, je n'y trouvois rien d'agréable, il me sembloit, au contraire, rude et mal concerté. Le prince, qui s'en divertissoit fort, et en qui la gaieté opéroit, fit dire au préfet de faire apporter son épinette. Lui et son compagnon pensèrent enrager de la fantaisie du prince. Ma présence étoit la principale cause de leur déplaisir, parce qu'ils appréhendoient que je ne fisse une relation désavantageuse pour eux de la lâche complaisance qu'ils avoient témoignée en cette rencontre, et qu'un préfet des missions se fût prostitué jusqu'à faire le métier d'un violon devant un prince mahométan, dans une assemblée d'infidèles et d'hérétiques, de clercs et de séculiers, qu'on pouvoit appeler, en l'état où le vin les avoit mis, une troupe d'ivrognes. Quand l'épinette eut été apportée, on la posa sur un carreau, au milieu

de la salle; le préfet fut obligé d'en jouer; et le prince lui ayant fait dire de chanter et de jouer tout ensemble, il se mit à chanter le *Magnificat* et le *Te Deum*, le *Tantum ergo*, et puis des chansons et des airs de cour, en italien et en espagnol, parce que l'air des hymnes ne réjouissoit pas assez le prince. L'épinette étoit fort mal accordée; le préfet en jouoit par dépit, et étant tout blanc et tout cassé d'âge et de fatigue, on peut juger que son concert étoit un fort méchant divertissement. Il fit pourtant celui du prince pendant deux heures. Durant ce temps-là le premier maître-d'hôtel, qui étoit Mahométan de naissance, s'approcha de moi, et me demanda si l'usage des instrumens étoit permis en notre religion? Je lui dis qu'il l'étoit. Il me répliqua que la créance mahométane le défendoit bien expressément. Nous eûmes un entretien de demi-heure sur ce sujet, dans lequel ce seigneur me confirma ce que j'avois appris il y a long-temps, que les instrumens de musique sont défendus par Mahomet, et qu'encore que l'usage en soit universel dans toute la Perse, il ne laisse pas d'être illicite. Il me dit encore que les instrumens étoient surtout prohibés dans la religion, n'y ayant que la voix de l'homme avec laquelle Dieu vouloit être loué. Durant cet entretien, un évêque géorgien se mit à discourir sur le même sujet avec le

P. Raphaël. Je ne sais pas tout ce qui y fut dit, car je n'entendois pas leur langage, et ce Père ne me le voulut pas expliquer. Il me dit seulement que cet évêque se scandalisoit de voir le préfet divertir l'assemblée en un festin, de la même sorte dont il prétendoit louer Dieu à l'église. Le P. Raphaël ajouta qu'il avoit un sensible déplaisir de l'autorité que le vice-roi avoit prise sur eux, d'obliger leur préfet à jouer du luth, et à chanter par-tout où il lui en prenoit envie; mais que leur sûreté dépendoit si entièrement de ses bonnes grâces, qu'ils n'osoient presque lui refuser aucune chose. Nous nous retirâmes à minuit, comme j'ai dit, après avoir pris congé du prince, avec une grande révérence. Il me demanda, avant que de me laisser aller, comment se portoit le roi d'Espagne son parent, et but à sa santé dans une tasse garnie de pierreries. Il voulut que les capucins et moi bussions la même santé dans cette riche coupe. Je ne sais s'il fit cela par faste, ou pour honorer le préfet, qu'il savoit être sujet de S. M. catholique.

Le 17, faisant réflexion sur cette qualité de parent du roi d'Espagne, que le prince s'étoit donnée, et trouvant que cela ne revenoit pas mal, à ce que disent plusieurs auteurs, que les Espagnols sont originaires d'Ibérie, je demandai aux capucins, comment le prince entendoit cette

parenté ? Ils me répondirent que Clément VIII ayant traité Taymuras, en des lettres qu'il lui écrivoit, de parent de Philippe II, et les Ibériens et les Espagnols de frères, Taymuras depuis, et ses successeurs après lui, s'étoient entêtés de cette imaginaire parenté. Ils me contèrent sur ce sujet beaucoup de choses de l'orgueil et du faste des Géorgiens, et du vice-roi en particulier, et me montrèrent la copie d'une lettre qu'il écrivit il y a deux ans au roi de Pologne. J'en insère la traduction dans ce journal, parce que c'est une pièce authentique, propre à faire connoître que l'orgueil des Géorgiens est grand et peu déguisé, et parce que l'amas de titres fastueux dont elle est remplie, découvre pleinement que les nations orientales sont, sans comparaison, plus vaines que toutes les autres.

La louange, la gloire et l'adoration doivent être rendues à Dieu, qui est tout-puissant, qui a créé et qui conserve toutes choses, qui n'est ni produit ni engendré, exempt de tous maux, ineffable, clément envers tous, tant les morts que les vivans; qui commande de plein pouvoir aux plus grands et aux plus petits, et qui les gouverne avec clémence, le très-haut et très-puissant prince le roi des Géorgiens, des Lictimériens, des Listameriens, des Litiens, des Mésiulctiens, des Chéviens, des Chévouratiens,

des Suanes, des Ossi, des Bualtiens, des Circassiens, des Tusciens, des Psianétiens, des Fidiciens, des Jalibusiens, des peuples qui sont au-deçà et au-delà des très-hautes montagnes et de tous les lieux habités qui s'y trouvent, seigneur des trois grands tribuns (le terme géorgien est eristave, eri *signifie* peuple, tava *signifie* chef *ou* prince) *et du saint siége de Schette, ville capitale de toutes les provinces que Dieu, par sa grâce, nous a données en héritage, roi d'Ibérie, de Mucranie, de Sabatian, de Trialet, de Taschire, de Somette, de Chianchie, de Schianvande, et de plusieurs autres royaumes qu'il possède tous avec une autorité établie et absolue, et sur lesquels il a une pleine puissance; qui est descendu de Jessé, de David, de Salomon, et qui, par la grâce et par la puissance de Dieu, est comblé de prospérités, le vainqueur des vainqueurs, l'invincible, le roi des rois, le très-haut seigneur Chanavas-can; à vous Jean Casimir, qui êtes comblé d'honneur, et qui en pouvez remplir les hommes; qui êtes fameux dans la paix et bien édifié dans la vertu; qui, par la miséricorde et par la puissance de Dieu, êtes auguste, heureux, né sous une constellation favorable, très-grand en magnificence; qui faites toujours le bien; qui, par votre rare*

mérite, êtes très-digne du trône et de la couronne, très-puissant souverain, vainqueur des vainqueurs, victorieux des ennemis, célèbre exterminateur des rebelles, prince né chrétien et élevé dans la religion chrétienne, renommé en faits d'armes, roi héréditaire de Pologne, de Gothie, de Vandalie, de Lithuanie, de Russie, de Prusse, de Mazovie, de Livonie, de Samots, de Chiovie, de Ciarnacovie, et de plusieurs autres royaumes et provinces, sérénissime seigneur dont la renommée est répandue par-tout où va le soleil : à vous, dis-je, grand roi de Pologne, sans égal, très-profond en sagesse et en toute sorte de science, et très-illustre par les justes éloges qu'on vous donne pour avoir appris toutes les plus belles langues, nous vous saluons de toute notre affection, et vous souhaitons avec autant d'ardeur que l'engagement de notre bienveillance le désire, un parfait contentement, une longue paix, et des prospérités multipliées. Nous rendons grâces infinies à Dieu, créateur du ciel et de la terre, d'avoir appris l'état de votre santé par les lettres qu'on nous a rendues de la part du très-illustre et très-excellent seigneur Jean Lesczunschi, comte de Lesrno, grand-chancelier de votre royaume, et lieutenant-général en la Haute-Pologne. Nous prions toujours sa divine bonté de nous

faire apprendre par fois que votre parfaite santé continue; que vous goûtez sans chagrin les fruits d'une heureuse paix, et que vous jouissez d'une parfaite félicité. Votre bon serviteur Burbibug-Danbec, officier de votre royaume, gentilhomme non moins illustre en fidélité qu'en noblesse, est venu ici en qualité d'envoyé de votre royale Majesté, pour renouveler la paix, et ratifier l'amitié et la bonne correspondance qu'elle a avec le bienheureux roi sultan Soliman, de qui la grandeur est élevée jusqu'au ciel et affermie sur toute la terre, prince très-haut, suprême, incomparable, infini en puissance, accoutumé de se faire adorer par force de ses plus redoutables ennemis, de qui l'univers ne tire pas moins de richesses que de la mer, et qui est digne de plus de louanges qu'il n'est possible aux hommes d'en donner; monarque de Perse, de Parthe, de Médie, d'Hyrcanie, du golphe Persique, et des îles qu'il contient, de Caramanie, d'Aracosie, de Margiane, et d'autres innombrables principautés et seigneuries. Votre dit envoyé a passé sur nos terres, sans y avoir souffert aucune incommodité, ni reçu nul déplaisir. Il part à présent pour s'en retourner, moyennant l'aide et le secours de Dieu, vers votre royale Majesté. Je la supplie, par la bienveillance et l'amitié que

nous nous portons mutuellement, que ce bon sujet et mon domestique, soit aussi bien-venu auprès d'elle qu'il l'a été près de son prédécesseur. A la Royale de Tifflis, le 26 mars l'an 1671 de la naissance de Jésus Messie.

Le 20, je suppliai le préfet et le P. Raphaël de rendre grâces au prince, des honneurs qu'il m'avoit faits, et de le prier de me donner un officier pour me conduire jusqu'à Irivan, ville capitale de l'Arménie Majeure. Le prince agréa le remercîment et la demande. Il chargea les capucins de me dire, qu'*il aimoit fort les Européens, et qu'il auroit souhaité que je demeurasse plus long-temps à Tifflis, pour me le faire encore mieux connoître; mais qu'il n'osoit m'arrêter, non pas même de désir, puisque j'avois des ordres du roi à exécuter; que je pouvois continuer mon voyage quand je voudrois; qu'il y avoit toute sorte de sûreté sur ses terres, et qu'ainsi je n'avois point besoin d'escorte, toutefois qu'il me donneroit, si je voulois, un de ses officiers.* Ces PP. me dirent ensuite qu'il les avoit fort entretenus de la passion qu'il avoit de voir des Européens s'établir en Géorgie, et qu'il leur avoit ordonné de me dire, que *s'il y en venoit pour le commerce, il leur accorderoit toutes les exemptions et tous les avantages qu'ils désireroient; que son territoire s'étendoit*

s'étendoit jusqu'à la mer Noire, et qu'ayant beaucoup d'autorité en Perse, et étant fort considéré en Turquie, les Européens qui voudroient passer de leur pays aux Indes, ne pourroient prendre de meilleure route que par ses Etats, et qu'il s'assuroit que si on la prenoit une fois, l'on n'en tiendroit point d'autre à l'avenir. Je dis aux PP., qu'il falloit remercier fortement le prince de la bienveillance qu'il avoit pour les gens de notre pays, et lui faire entendre que *je ne manquerois pas d'en donner avis à notre compagnie des Indes, et que s'il vouloit lui faire l'honneur de lui en écrire, j'enverrois sûrement la lettre; qu'au reste il me feroit une extrême faveur de me donner une personne de sa maison pour me conduire jusqu'au plus proche gouvernement, dont je ne manquerois pas de rendre compte au roi et aux ministres, lorsque je serois arrivé à Ispahan.*

Le 24, le *Tibilelle* (j'ai dit qu'on nomme ainsi l'évêque de Tifflis) me vint voir. Il me dit que le prince l'avoit chargé de me dire, qu'ayant fait réflexion sur ce que je lui avois fait représenter d'écrire à la compagnie françoise pour un établissement de commerce et de passage en Géorgie, il avoit été sur le point de le faire, pour l'informer de ce qu'il y a à profiter à la marchandise en ce pays; mais qu'il s'étoit retenu, parce qu'étant

vassal du roi de Perse, il appréhendoit que S. M. lui fît un crime d'avoir écrit sans son ordre à des étrangers pour affaires, et que je pouvois rapporter sûrement, que si la compagnie vouloit envoyer des commis en ces Etats, ils y trouveroient à bon marché beaucoup de marchandises propres pour l'Europe, et y recevroient tout le bon traitement possible. Je répondis au Tibilelle, en le suppliant d'assurer le prince, que je m'acquitterois soigneusement de sa commission. Ce prélat demeura un quart-d'heure dans ma chambre. Je lui fis présent, en sortant, d'un beau chapelet de corail. C'est la coutume de payer ainsi comptant les visites des gens de qualité. Les capucins furent bien-aises et de la visite que j'avois reçue, et de la manière dont je l'avois payée, parce que l'évêque de Tifflis n'étoit encore jamais venu chez eux.

Le 25, le prince m'envoya un régal de vin, et me fit dire qu'il avoit nommé un Persan de sa maison pour me conduire, et qu'il avoit commandé qu'on lui expédiât une lettre d'ordre; que je pouvois donc me disposer à partir au premier jour.

Le 26, le P. Raphaël me fit passer deux heures avec une vieille femme qui exerçoit la médecine, à l'aide d'une infinité de secrets, et me fit charger mes tablettes de quelques-uns qu'il avoit ouï vanter; les voici :

Pour guérir l'hydropisie, il faut donner demi-dragme de suc de racines de pois chiches, et réitérer le remède de deux en deux jours, jusqu'à la guérison du mal.

Pour arrêter le flux d'urine, il faut donner à manger trois jours durant, des peaux intérieures de gésier de chapons rôtis. Il en faut donner cinq par jour.

Contre la morsure du scorpion, il faut prendre une poule en vie, lui plumer le croupion, et l'appliquer sur la plaie. Il arrive qu'elle en tire le venin et en meurt. Dès qu'on la voit en convulsion, il en faut prendre une autre, et s'en servir de la même manière, et ainsi consécutivement, tant qu'on voit que le remède n'attire plus de venin.

Pour la jaunisse, il faut faire un lit de riz cuit, y coucher le malade, et le bien couvrir, ou bien il faut lui donner le bain de lait, il fait le même effet.

Pour les douleurs externes des jointures, comme la sciatique, il faut donner, ou la décoction ou le parfum de trois dragmes d'hellébore.

Pour les douleurs internes, de quelque sorte qu'elles puissent être, il faut donner des potions de momie.

A toute sorte de chûtes, de brisures et de plaies, il faut pareillement donner la momie en

breuvage, envelopper le malade en une peau de vache, et lui tirer du sang. Il faut panser la plaie avec la poudre de l'herbe qu'on appelle en françois *bouillon*, et en latin *taxus barbatus*.

Pour les catharres et fluxions à la tête et à la gorge, il faut employer le parfum d'ambre jaune.

Pour la dissenterie, il faut donner une infusion de feuilles et de fruits de myrthe, ou bien du sang de lièvre rôti, infusé dans du vin.

Pour guérir les hémorroïdes, il faut broyer des feuilles de plantin, et en saupoudrer la partie.

Aux douleurs de reins, il faut se servir des feuilles et de la graine de guimauve en décoction.

A la gravelle, il faut aussi la décoction de guimauve.

A l'ulcère des reins, le lait.

Pour guérir la pleurésie, il faut prendre deux galettes fort minces de farine ordinaire, les faire bien bouillir dans de l'eau, avec de l'alun de roche, et avec l'herbe qu'on appelle en françois *garance*, et en latin *rubea tinctorum*, et puis les appliquer sur le côté, une devant, l'autre derrière, les plus chaudes qu'on pourra les souffrir. Le remède se doit réitérer journellement jusqu'à la guérison.

Contre la toux, il faut user de la racine de *cynoglossum*, qu'on nomme en françois *langue de chien*.

Un remède assez ordinaire en ce pays-là, pour guérir les fièvres dont l'accès prend en froid, est de faire des emplâtres avec de la graisse de queue de mouton, de la canelle, du clou de girofle et du cardamome, et de les mettre aux paroxismes, sur le front, sur l'estomac et sur les pieds. Quand le froid est passé, on lève ces emplâtres et l'on en applique d'autres au front et à l'estomac, faites avec des feuilles de chicorée, de plantain, et de l'herbe appelée *solanum*. On prend ensuite un cochon de lait, on le coupe en deux et on l'applique aux pieds. Le malade est, pendant toute sa maladie, nourri de pain et de crême d'amande, sans lui donner rien de cuit.

Le P. Raphaël m'a assuré qu'il a vu en ce pays-là guérir des fièvres froides, en menant le malade, au fort du frisson, sur le bord de l'eau, et le plongeant dedans. On aura de la peine à croire cela ; et, à dire le vrai, il me paroît tout-à-fait extravagant, à force de me paroître dangereux. L'on remarque toutefois, que la différence des climats et des tempéramens de chaque pays fait produire des effets bien différens aux remèdes ; de manière qu'un remède qui tue en un pays pour ainsi dire, n'émeut pas seulement en un autre.

Le soir le secrétaire du chancelier du prince m'amena l'officier qui me devoit conduire à Irivan

(*Eryvân*). Il lui mit en main, en ma présence, la lettre d'ordre pour cette commission, en voici la traduction :

DIEU.

On charge, sous de rigoureuses peines, le noble seigneur Emin-aga (Emyn âghâ), *de faire exécuter exactement la teneur de la patente que le feu roi, lequel a été ici-bas le maître de la fortune, et qui présentement est au ciel, a donnée à MM. Chardin et Raisin, Européens françois, en vertu de laquelle les juges des places, les prévôts des grands chemins, les receveurs des péages, et toute sortes d'officiers de l'empire, sont obligés de leur faire honneur, et se doivent bien garder d'exiger d'eux nul droit que ce soit.*

Ledit Emin-aga (Emyn âghâ) *s'appliquera à les conduire à la bénite ville d'Irivan* (Eryvân), *sans qu'ils reçoivent en chemin aucun dommage ou déplaisir, afin que rien ne les empêche d'aller contens au palais de l'appui du genre humain. Les gens à qui l'on montrera ce commandement, prendront garde de n'y contrevenir aucunement.*

Fait au mois de Zialcadé (*Zoùl-qa'déh*) *le sacré, l'an de l'hégire* 1083 (*février-mars* 1673).

1. Emin a la même signification que Mir, et c'est tout un : ils signifient *seigneur*, *noble*, *vaillant*, *chef de famille* ou *tribu*. On peut voir au *Deutéronome*, chap. 2, vers. 10, que ce nom est très-ancien en quelques-unes de ces significations; il signifie proprement *effroyable* en hébreu (*).

2. A rendre mot pour mot, il eût fallu mettre *maître de la conjonction*. Les Persans, dans l'entêtement qu'ils ont pour l'astrologie judiciaire, croient que les victoires et toutes les bonnes fortunes viennent de la conjonction de deux astres bénins, et sur cette vue, ils disent qu'on est maître des conjonctions, lorsqu'on n'a que de la prospérité et du bonheur.

3. Il y a proprement au persan, *dont le ciel est le nid*. Les sectateurs d'Ali tiennent les rois de Perse pour saints, en qualité de successeurs de

---

(*) Chardin fait ici une étrange confusion entre les mots *Emyn*, *Emyr*, *Myr* et *Emym* ; *Emyn* est un mot arabe dérivé de la racine *âmana*, confier, et qui désigne un préfet, un intendant; il n'a rien de commun avec le mot *êmyr*, dont *myr* n'est que la syncope; ce dernier dérivé de la racine *âmara*, commander, désigne en effet un prince, un chef parmi les Arabes. Quant à l'hébreu *Emym*, il n'a rien de commun avec les mots précédens. Il désigne une sorte de géans qui furent défaits par Kodorlohamor, dans la plaine de Save. Ceux qui purent échapper du carnage se sauvèrent chez les Moabites. Voy. *Genèse*, 14, 6, et *Dictionnaire de la Bible*, nouvelle édit. de M. Simon, au mot *Emin*. (L-s.)

Mahomet et de lieutenans de Dieu; et ils ont pour article de foi, que ces rois vont au ciel par une destination nécessaire et aussi naturelle que les oiseaux se rendent à leur nid.

4. *Homal* (*O'mmâl*), que j'ai traduit par *juges*, veut dire *petits régens* ou *gouverneurs subalternes*. On comprend sous ce nom le *Daroga* (*Dâròghah*), qui est le gouverneur et lieutenant criminel; le *Mustaufi* (*Mustaufy*), qui est l'intendant; le *Cheic-el-islam* (*Cheykh âl-îslâm*), qui est le lieutenant civil; le *Visir*, qui est le receveur général; et le *Kelonter*, qui est le prévôt des marchands.

5. L'une des plus ordinaires qualités que les Persans donnent à leur roi, est *Alempenha* (*), qui signifie *le soutien et la base du monde*.

6. Ce mois est le 11 de l'année.

Je donnai une pistole au secrétaire du chancelier, pour le droit qu'il a sur les expéditions de cette nature. Ce droit n'est pas réglé, on le paye à proportion de l'avantage qu'on reçoit de l'expédition, et à proportion aussi de la figure qu'on fait et de la qualité qu'on a. Mon conducteur me fit d'abord entendre qu'il n'avoit point de cheval, et il fallut que je lui donnasse cinq pistoles pour en acheter un. Je connus bien que c'étoit une pure adresse pour me tirer cet argent d'avance,

(*) *A'âlem punhâ*, asile, refuge du monde. (L-s.)

craignant que quand je serois à Irivan, je ne fusse assez malhonnête pour le récompenser d'une bagatelle, ou ne lui donner rien du tout. Les Persans n'ont pas beaucoup de reconnoissance, et les Géorgiens sur-tout sont ingrats. Les plus grands bienfaits ne font guères d'impression dans leur cœur; ils les oublient, et ils font de mauvais tours à ceux à qui ils doivent leur avancement, aussi librement qu'à des inconnus. C'est pour cela qu'ils ont accoutumé de se faire payer par avance, et ils le font avec assez peu de honte, n'en connoissant point à demander récompense pour le plus petit service qu'ils fassent.

Le 28, je partis de Tifflis, sur les onze heures du matin. Le chirurgien polonois dont j'ai parlé, et quelques Géorgiens avec qui j'avois fait connoissance, me conduisirent à la traite. Le conducteur alloit devant, pour empêcher que les receveurs de certains petits droits qu'on prend pour tous les chevaux de charge qui sortent de la ville, ne demandassent rien à mes gens. On appelle ces sortes de conducteurs, *Mehemandaar* (*), mot qui signifie *celui qui a soin d'un hôte.* On en donne aux envoyés, aux ambassadeurs, et à tous les étrangers de considération.

(*) *Mehemandâr*, mot composé de *Meheman*, hôte, étranger, et *dâr*, qui possède. (L-s.)

Leur devoir est de faire donner eux-mêmes des logemens, des vivres et des voitures aux personnes qu'ils mènent ; en un mot, de les décharger du soin du voyage. Ce sont comme des maîtres d'hôtel ou pourvoyeurs des gens qu'ils conduisent ; car on se sert en tout et par-tout de leur ministère. On les envoie à l'emplette, comme on leur fait porter aux ministres les paroles qu'on ne veut pas prendre la peine de leur porter en personne. Ces conducteurs sont bien payés de leur voyage, aussi est-ce une récompense qu'une telle commission. Les villages où ils passent leur font des présens, afin qu'ils lèvent moins rigoureusement ce qu'ils font donner pour le défrai des gens qu'ils conduisent, et qu'ils ne fassent point de dégât. Ils prennent en leur protection les marchands qui les veulent suivre, et outre qu'ils les assurent des vols, ils les exemptent de péages et de douanes. Cela leur vaut encore quelque chose. Leur plus grand gain est le présent qu'il leur faut faire en les renvoyant.

J'eus beaucoup de joie de me voir heureusement hors de Tifflis. J'appréhendois d'y avoir du déplaisir, par deux raisons : la première étoit, que le prince m'ayant fait dire deux ou trois fois, qu'il avoit grande envie de voir ce que je portois au roi, je refusai constamment de le montrer, alléguant pour excuse que j'avois ordre de S. M.,

de ne l'ouvrir que devant elle. On a remarqué ci-dessus que ce prince n'est ni si entièrement sujet du roi de Perse, ni si soumis à ses ordres que les autres vice-rois ou gouverneurs de son empire, et que les Géorgiens sont fort perfides et fort avides du bien d'autrui. J'appréhendai que si je faisois voir au prince les bijoux de prix que j'avois, leur beauté et leur valeur ne le tentassent de me les faire enlever, ou que d'autres gens ne m'assassinassent pour les avoir. Cette considération m'empêcha de les montrer.

Le second sujet de défiance que j'avois, c'est que les capucins, pour me faire de l'honneur, dans la vue de s'en faire à eux-mêmes, m'avoient fait passer pour fort riche et puissant, de sorte qu'il couroit un bruit par toute la ville, que j'avois des sommes immenses. Le douanier s'en étoit ému, et il prétendoit des droits de moi. Ces droits n'étoient pas ce qui m'inquiétoit; car, outre que c'étoit peu de chose, la patente du roi m'en exemptoit pleinement. Je craignois que ce ne fût une voie dont le prince se pût servir pour voir, malgré moi, ce que je portois. Voilà ce qui me faisoit craindre et ce qui me fit insister d'avoir un officier pour me conduire, parce que, dans mon raisonnement, cela rendroit le vice-roi plus responsable de tout ce qui me pourroit arriver, et que ce conducteur assuroit ma personne et mon

bien. La plus grande partie de ma peine fut dissipée dès que je me vis tout-à-fait hors de Tifflis ; et je conçus aussitôt une bonne espérance du reste de mon voyage. Je fis ce jour-là deux lieues au passage de la petite montagne qui est au midi de la ville, et je couchai à un gros village nommé *Sogan-lou* (*Sòghân loù*), c'est-à-dire *lieu d'oignons*, bâti sur le fleuve Kur.

On va voir à quelque distance une maison royale qu'on appelle *Sefy-abad* (*Sséfy âbâd*), c'est-à-dire *l'habitation de Sefy*, qui étoit ce roi de Perse qui commença à régner l'an 1627 (*). Elle est située sur le haut d'une colline, accommodée en larges terrasses ; avec des canaux et des cascades partout. C'est un lieu charmant au printemps par l'émail et par le parfum des fleurs, et les saisons suivantes par l'abondance des fruits délicieux ; en voici le dessin (*Planche VI*).

Le 1[er] mars, je fis huit lieues en une belle plaine

(*) Lisez 28 janvier 1728. Les tables chronologiques de Hhâdjy Khalfah, placent la mort de Châh A'bbâs, surnommé le Grand, le 20 du huitième mois, c'est-à-dire de Cha'bân de l'an 1038 (avril 1629) ; mais cet écrivain nous paroît ici manquer à son exactitude ordinaire ; nous indiquons donc ici, et avons adopté dans notre NOTICE CHRONOLOGIQUE (ci-après, tom. X, pag. 196), la date consignée dans le *Târykh A'âlem Araï A'bbâcy*, Châh Sséfy, son petit-fils, lui succéda. Les auteurs de l'*Art de vérifier les dates*, se sont aussi trompés sur l'époque dont il s'agit. (L-s.)

Le chemin y est assez droit, et tire au nord-est (*). J'arrivai à trois heures à un village de cent cinquante maisons, nommé *Kuprikent*, c'est-à-dire *le village du pont*, parce qu'il y en a un fort beau tout proche de là, construit sur un fleuve qu'on nomme *Tabadi*. Ce pont est situé entre deux montagnes, qui ne sont séparées que par le fleuve. Il est soutenu par quatre arches inégales en hauteur et en largeur. On les a faites d'une forme irrégulière, à cause de deux grandes masses de roche qui se sont trouvées dans le fleuve, sur lesquelles on a fondé autant d'arches. Celles des deux bouts sont creuses, ouvertes d'un et d'autre côté, et servent à loger des passans. On y a accommodé de petites chambres et des portiques, qui ont chacun une cheminée. L'arche qui est au milieu du fleuve est percée de part en part, et a deux chambres aux bouts, et deux grands balcons couverts, où l'on prend le frais avec plaisir durant l'été. On y descend par deux degrés qu'on a ménagés dans l'épaisseur de l'arche. Joignant ce beau pont, on trouve un caravanserai qui commence à tomber et à se ruiner. La structure

---

(*) M. Barbié observe que la route ne pouvoit aller au nord-est; car elle auroit conduit notre voyageur sur les montagnes du Caucase, et qu'il a sans doute voulu dire au sud-est : c'est à-peu-près la direction que Tournefort donne à la route en cet endroit, il dit qu'elle est au sud-sud-est, le long du Kur. (L-s.)

en est magnifique. Il y a plusieurs chambres sur l'eau, dont chacune a un balcon. Je n'ai point vu de plus beau pont, ni de plus beau caravanserai en toute la Géorgie.

Les caravanserais (*) sont de grands bâtimens faits pour donner le couvert aux voyageurs. Il faut concevoir que dans l'Asie il ne se voit pas, à beaucoup près, tant de monde étranger dans les villes et sur les chemins, qu'il se fait en Europe. On en peut donner plusieurs raisons : premièrement, l'Asie n'est pas si peuplée, sans comparaison, que l'Europe ; j'entends cette partie que les catholiques romains et les protestans en possèdent, qui est l'endroit le plus peuplé de l'univers, si ce n'est peut-être la Chine ; secondement, les nations de l'Orient habitent un meilleur air que nous ; elles ne sont pas pressées de tant de besoins : ce qui fait aussi que ces peuples sont moins actifs, moins inquiets et moins curieux que nous ne sommes, et par conséquent ils ne se soucient pas tant de commerce. C'est à tout cela que j'attribue qu'il n'y a point d'hôtelleries en Orient, ni sur les chemins, ni dans les villes, ni de maisons garnies ; comme aussi à la coutume que les femmes ne se laissent point voir aux hommes : ce qui

(*) *Kâravân sérâï*, ce mot persan signifie maison de voyageurs. (L-s.)

oblige ceux qui en mènent en voyage, de les tenir toujours en particulier, hors de la vue du monde. Ainsi, il faut porter, en voyageant, de quoi se coucher et de quoi se faire à manger. Mais comme on ne se sert point de châlits, de tables, ni de siéges en ces pays orientaux, à cause que l'on mange et que l'on couche à terre sur des tapis, le bagage est facile à porter. Deux chevaux portent celui de deux ou trois hommes fort facilement. De cette manière, il ne faut que du couvert en voyage, et c'est pour le donner commodément que ces caravanserais sont faits. On n'en trouve guères sur les grands chemins, dans l'empire du Turc, parce qu'on n'y voyage qu'en grandes troupes d'environ mille personnes ensemble, qui portent chacune leur tente, comme à l'armée; mais il y en a par-tout dans l'empire de Perse. Il n'y en a point non plus dans les villes, en celui du Mogol, par une raison différente, c'est que l'air y étant chaud en tout temps, on aime mieux se loger à l'air, soit à l'ombre des arbres, soit sous des portiques, que dans des chambres. En Perse, les caravanserais des villes et ceux de la campagne sont faits presque de même sorte, si ce n'est que ceux des villes sont communément à double étage. Ce sont de grands édifices carrés, pour la plupart, de quelque vingt pieds de haut, avec des chambres tout du long

sur une ligne, comme les dortoirs des moines, voutées et élevées de quatre ou cinq pieds du rez-de-chaussée, n'ayant guères plus de huit pieds en carré, et étant toutes sans fenêtres; de sorte que le jour n'y entre que par la porte. Chaque chambre a un petit vestibule de même largeur, ouvert sur le devant de quatre ou cinq pieds de profondeur, avec une petite cheminée à côté, dont la couverture est en dôme; et outre ce double logement, un relais ou corridor règne tout du long des chambres, étant de même hauteur et de même profondeur. Les Persans appellent ces corridors, *Maatabe* (*). Derrière les chambres sont les écuries bâties tout à l'entour de l'édifice, comme des allées. On y trouve des deux côtés des portiques élevés et profonds, encore plus que les relais des chambres, avec de petites cheminées au fond, de dix en dix pieds, pratiquées dans la muraille. C'est où logent les valets, quand il fait mauvais temps, et où ils font la cuisine; car, quand il fait beau, ils la font sur le devant des chambres, et on attache les chevaux dans la cour, le long du relais ou corridor, chacun le sien devant soi. Le milieu de la cour est d'ordinaire marqué, ou par un grand bassin

---

(*) *Mâh tâbéh.* Voyez ci-après l'explication de ce mot, donnée par notre voyageur. (L-s.)

d'eau

d'eau vive, ou par un perron carré ou hexagone de vingt à trente pieds de diamètre, et haut de six à huit pieds. Les Persans appellent aussi ces perrons *maatab* (*mâh tâb*), c'est-à-dire, *exposés à la lune*. Ils en ont de même dans leurs jardins, dans les cours de leurs logis, et souvent il y a de grands arbres plantés à côté, qui y entretiennent le frais et l'ombre. Ces caravanserais sont couverts en terrasse. Les entrées sont des portiques, avec des boutiques d'un et d'autre côté, où l'on vend les plus communs alimens. Ils sont de la hauteur de l'édifice, fermés par de hautes portes, dont les linteaux sont de charpente, faits d'une pièce. Quelques-uns n'ont seulement de chaque côté qu'une chambre voûtée, avec un balcon. Je ne m'étendrai pas davantage sur la figure de ces édifices, parce que j'en donnerai un dessin à la fin de ce volume. (*Planche* XVIII.)

On ne trouve rien dans ces sortes d'hôtelleries que les quatre murailles. Chacun, en entrant, se met dans la première chambre qu'il trouve vuide, du côté qu'il lui plaît. Il y demeure tant de jours qu'il lui plaît, et puis il s'en va sans qu'on lui demande rien. Les gens riches donnent au valet du concierge, quelques sols en sortant, autant qu'il leur plaît; car on ne sauroit rien demander pour le louage, à cause que ces édifices sont des œuvres pies, comme on parle, c'est-à-dire des fondations

charitables pour le service des voyageurs, dont le concierge et les valets sont rentés pour en avoir soin. Le concierge vend d'ordinaire ce qu'il faut pour les chevaux, et les plus communes choses pour la vie, comme du pain, du vin, dans les endroits où il est en abondance, du beurre, des laitages, des fruits et des volailles, et de quoi faire le feu. On va quérir la grosse viande, ou au premier village, ou à des camps des pâtres dans la campagne voisine. Voilà quels sont les gîtes communs des voyageurs en Orient, principalement dans toute la Perse.

Quant aux caravanserais des villes, ils sont de deux sortes : les uns pour les voyageurs et pour les pélerins, dans lesquels on loge aussi sans payer; les autres pour les marchands, et ceux-ci sont d'ordinaire plus beaux et plus commodes, ayant des portes aux chambres qui ferment bien; mais comme la plupart sont occupés par des marchands négocians, actuellement on y paye le gîte tant par chambre, et ce gîte n'est d'ordinaire que d'un sol ou deux par jour; mais il y a par-dessus cela le droit d'entrée qui est plus considérable, et le droit de ce qu'on vend dans le caravanserai, qui se paient à tant par balle, et qui sont plus ou moins importans, selon la nature du négoce. Le droit d'entrée s'appelle *sercolphe* (*serqofl*),

c'est-à-dire *le cadenas* (1). Ces caravanserais-ci appartiennent les uns au domaine, les autres à des particuliers; et il faut observer que, dans toutes les villes, chaque caravanserai est particulièrement destiné, ou aux gens de certain pays, ou aux marchands de certaines marchandises. Ainsi, lorsqu'on veut savoir des nouvelles de quelqu'un qui est de Médie, ou de Bactriane, ou de Chaldée, on n'a qu'à aller aux caravanserais, où les caravanes de ces lieux viennent loger, ou bien lorsqu'on veut acheter quelque chose aux magasins, comme des étoffes des Indes, du drap, du lapis et d'autres choses, on s'en va dans les caravanserais où l'on en vend.

On appelle ces édifices de divers noms. En Turquie, on les nomme communément *Han* ou *Can* (*Khân*); en Tartarie et aux Indes, *Serai* (2); en Perse, *Caravanserai* (*Kârvân-serâï*).

---

(1) Plus exactement, je crois, la principale serrure, ou même la serrure d'or, si on lit *zerqofl*. (L-s.)

(2) *Sérâï* est le terme employé par les Moghols ou Musulmans de l'Inde, qui ont apporté dans cette contrée la langue persanne; mais parmi les naturels même, sur-tout chez les Mahrattes, les mêmes édifices se nomment *Deremsellah*, et *Tchoultry* dans le Carnatic. On en trouve au moins dans toutes les villes de quelque importance, et tous les voyageurs, quels que soient leur rang et leur religion, peuvent s'y installer. On trouvera une description très-pittoresque d'une de ces hôtelleries de l'Inde, dans le *Narrative of the operations of captain Littles detachement*, etc., p. 302. (L-s.)

Carvan (*Karvân*), que nous disons *caravane*, veut dire *une troupe de voyageurs qui font leur chemin ensemble*, et c'est ce qu'on appelle en Perse *Cafilé* (*Qafyléh*), c'est-à-dire *compagnie de revenans* ou *retournans*, les voyageurs étant appelés des *retournans* par bon augure. *Saray*, qui est un terme de l'ancien idiôme persan, signifie *palais*, *grand logis*, d'où est venu le mot de *sérail*, pour dire *le palais des femmes du roi* ou *des grands*. Ainsi *caravanserai* veut dire *hôtel* ou *palais de caravanes*. Les Persans disent que les palais et les hôtelleries s'appellent du même nom, pour faire souvenir les hommes qu'ils sont voyageurs sur la terre; sur quoi je me souviens d'un conte que j'ai lu dans un auteur persan, d'un *derviche* ou religieux mahométan qui voyageoit en Tartarie. Etant arrivé dans la ville de Balk, il s'en alla loger dans le palais royal, le prenant pour un caravanserai. Il y entre, et ayant regardé de tous côtés, il se va placer sous une belle galerie, met bas son petit sac et son petit tapis, qu'il étend, et s'assit dessus. Des gardes l'ayant aperçu en cette posture, lui crièrent de se lever, lui demandant en colère, *qu'est-ce qu'il prétendoit faire?* Il répondit qu'*il prétendoit passer la nuit dans ce caravanserai*. Les gardes se mirent à crier plus fort, *qu'il s'en allât, et que ce n'étoit pas ici un caravanserai, mais le*

palais du roi. Le roi qui se nommoit Ibrahim, étant venu à passer là-dessus, il se mit fort à rire de la bévue du derviche, et l'ayant fait appeler, lui demanda *comment il avoit si peu de discernement, de ne reconnoître pas un palais d'avec un caravanserai. Sire*, se mit à dire le derviche, *que V. M. daigne souffrir que je lui demande une chose. Qui a logé premièrement dans cet édifice-ci après qu'il a été fini? — Ce sont mes ancêtres*, répondit le roi. *Après eux, sire, qui est-ce qui y a logé*, reprend le bonhomme? *C'est mon père*, répondit le roi. *Et après lui, qui en a été le maître? Moi*, répliqua le roi. — *Et, de grâce, sire, qui en sera le maître après vous? Ce sera mon fils*, répondit le prince. *Ah! sire*, reprit le bon derviche, *un édifice qui change si souvent d'habitans, est une hôtellerie, et n'est pas un palais.*

Le 2, nous fîmes neuf lieues dans des montagnes âpres et fort difficiles à traverser. Nous employâmes douze heures à les faire, quoique nous allassions assez bon train. Nous arrivâmes sur le soir à un gros village nommé *Melik-kent*, c'est-à-dire *village royal*, qui est bâti sur une pointe de ces hautes montagnes. Cette pointe est le mont que Chalcondyle appelle *Periardé*.

Le 3, nous fîmes huit lieues dans ces montagnes, où nous étions engagés, et où l'on ne fait

que monter et descendre. Nous couchâmes à Chincar, village aussi gros que Melik-kent.

Le 4, notre traite fut de trois lieues seulement. Nous arrivâmes avant midi à un bourg de trois cents maisons, nommé *Dilyjan*. Il est situé sur un fleuve qu'on appelle *Acastalpha*, au bas d'une haute et affreuse montagne, laquelle, aussi bien que les autres que nous avions passées les jours précédens, fait partie du mont Taurus. Nous fûmes fort incommodés des neiges et du froid en ces hautes montagnes. Il y a par-tout abondance d'eau, et çà et là de petites plaines fort fertiles. On ne sauroit croire la bonté des terres et le nombre des villages qu'on y voit. Il y en a sur des pointes si élevées, que les passans les entrevoient à peine. La plupart sont habités par des chrétiens géorgiens et arméniens, mais non pas confusément, ces peuples étant si ennemis l'un de l'autre, et ayant tant d'antipathie, qu'ils ne peuvent habiter ensemble, ni dans les mêmes villages. On ne trouve en toutes ces montagnes, ni caravanserais, ni lieux publics. On loge chez les paysans assez commodément, et l'on y trouve à boire et à manger avec abondance. Je n'y manquois de rien, car mon conducteur prenoit les devans à la moitié de la traite, et quand j'arrivois au village, j'y trouvois un grand logis et des écuries vuides, grand feu allumé, et le souper

prêt. Le premier jour du voyage je voulus payer l'hôte ; mais mon conducteur m'en empêcha, disant que ce n'étoit point la coutume, et que je lui donnasse plutôt ce que je voulois donner à l'hôte. Cela fit que les jours suivans je faisois seulement donner quelque chose en cachette aux gens chez qui j'avois logé. On voyage bien commodément avec de tels conducteurs ; ils font servir fort diligemment. La nuit, ma chambre étoit gardée par des gens du village, qui faisoient sentinelle, tant pour exécuter ce que l'on leur commandoit, que pour veiller à ma sûreté, quoiqu'il n'y eût aucune chose à craindre.

La plupart des maisons de ces villages sont proprement des cavernes, car elles sont creusées en terre, et le toît n'arrive pas même au niveau de la campagne ; les autres sont bâties de grosses poûtres jusqu'au comble, qui est fait en terrasse et couvert de gazons. Ils laissent une ouverture au milieu, c'est par où la lumière entre, et par où sort la fumée : on bouche ce trou quand on veut. Ces sortes de cavernes ont cela de commode, qu'elles sont chaudes en hiver, et fraîches en été, et qu'elles ne sont point sujettes à être percées par les voleurs. L'hiver, la neige couvre tellement ces villages, qũ'on ne les reconnoît que quand l'on est dedans, ou à leur fumée, qui ne paroît pourtant pas de fort loin, soit, parce que

le bois qu'ils brûlent n'en fait pas beaucoup, ni ne la fait pas épaisse, soit à cause que la subtilité de l'air la dissipe incontinent.

Le bourg de Dilyjan et tout le pays qui est autour, à six lieues loin, au nord et au sud, et fort avant à l'orient et à l'occident, appartient à *Camchi-can*, et s'appelle *le pays de Casac* (*). Il relève de la Perse, et dépend de ce royaume, de la même manière que la Géorgie, c'est-à-dire qu'il est toujours gouverné par ses princes naturels, de père en fils. Abas-le-Grand a conquis tous ces pays, en-même-temps que la Géorgie. Les peuples de Casac sont des montagnards fiers et farouches; ils descendent originairement de ces Cosaques qui habitent dans les montagnes, au nord-est de la mer Caspienne.

Le 5, nous fîmes cinq lieues au passage de cette affreuse montagne dont l'on a parlé. Il y a deux lieues du bourg de Dilyjan, qui est tout au pied, jusqu'au haut; une autre de la plaine au

(*) Reineggs écrit Kasak, et dit que cette nation et le canton qu'elle habite ont tiré leur nom des Kosaques du Don. Elle est séparée de la principauté de Berthallo par le Khram, sur lequel le prince Rostam a fait construire un pont de pierres : ce pont se nomme *Sinnik Kopri*..... Les Kasaks professent bien la religion musulmane, mais ils n'en servent pas moins courageusement et fidèlement, en qualité de soldats, le prince chrétien Héraclius, et du reste ils sont méchans et voleurs. *Allgemeine... Beschreibung des Kaukasus, etc.* 2.er theil, seite 94, 95. (L-s.)

sommet, et deux de descente. Je pensai mourir de la fatigue de cette journée. J'étois travaillé d'une cruelle dyssenterie, qui m'obligeoit de mettre pied à terre à chaque quart-d'heure. Deux hommes me soutenoient, un troisième menoit mon cheval. Toute la montagne étoit épouvantablement chargée de neige. On ne voyoit autre chose au haut. On n'y apercevoit pas un arbre, ni une plante. Le chemin étoit un sentier étroit de neige durcie par les pieds des chevaux et des voyageurs. Dès qu'on mettoit le pied hors d'un sentier, on enfonçoit jusqu'à demi-corps dans la neige. On ne peut passer cette montagne lorsqu'il en tombe, ou quand il vente, parce qu'alors la piste est perdue et qu'il est impossible de trouver le chemin (*). Il s'y perd toutes les années beaucoup de gens et d'animaux. Ces neiges ne se fondent jamais, la montagne en est perpétuellement couverte.

Elle sépare la Géorgie de l'Arménie. Je m'en

(*) Tournefort assure que, « dans la saison des neiges, peu de gens risquent cette route ». Il s'abandonna à la conduite de son cheval, et s'en trouva beaucoup mieux que s'il eût voulu le conduire. « Un automate, dit-il, qui suit naturellement les lois » de la mécanique, se tire bien mieux d'affaire dans ces occa- » sions, que le plus habile mécanicien qui voudroit mettre en » usage les règles qu'il a apprises dans son cabinet, fût-il de » l'académie royale des sciences. » *Voyage au Levant*, lettre XIV, tomes III, p. 185, 186 de l'édition *in*-8.° (L-s.)

fusse douté, après l'avoir traversée, quand je ne l'eusse pas su, trouvant un tout autre pays; car, au-lieu qu'au-delà on voyoit de fort hautes montagnes, avec peu de plaines entre deux, et le pays tout couvert de bois et fort peuplé; ici l'on apercevoit de grandes plaines avec de petites collines également couvertes de neige, sans autre bois que les arbres plantés autour des villages. Nous logeâmes à Kara-kéchichs (*); c'est un gros bourg situé au bas de la montagne que nous venions de passer, et sur le bord du fleuve Zengui. Ce fleuve arrose une partie de l'Arménie-Majeure.

En faisant la description géographique des pays où j'ai passé, je ne m'arrête à aucun auteur, soit ancien, soit moderne, les trouvant, et opposés l'un à l'autre, et tous fort obscurs et confus. Strabon a dit la même chose des géographes qui l'avoient précédé; et quiconque voudra comparer ceux qui l'ont suivi, soit avec les anciens, soit entr'eux, en fera le même jugement. J'en donnerai pour exemple la Chaldée ou Assyrie.

(*) Je crois que Tournefort écrit plus correctement *Carakesis*, que j'orthographie *Qârah Qessys*, noir tonnerre. J'ignore où Tavernier a pu prendre *yagegi*. Du temps de Tournefort, ce n'étoit plus qu'un chétif village situé au bord d'un petit ruisseau. (L-s.)

On l'étend à présent presque jusqu'à la mer Méditerranée, au-lieu qu'Hérodote, Pline, Strabon, Ptolémée et les autres plus célèbres géographes des anciens, la renferment entre l'Arabie déserte et la Mésopotamie.

J'ai remarqué une conduite dans le gouvernement de Perse, qui m'a fait croire depuis, qu'encore que les auteurs aient marqué différemment les bornes et les situations des pays, ils peuvent néanmoins tous avoir écrit juste, et comme les choses étoient de leur temps; c'est qu'on agrandit les gouvernemens, ou qu'on les resserre, selon qu'un gouverneur plaît, ou qu'il est nécessaire, et alors la province qui donne le nom au gouvernement, n'a plus les mêmes limites et la même situation qu'auparavant. Je veux donc tracer l'étendue et la situation des pays où j'ai passé, comme je les trouvois; et s'il faut que je suive des auteurs, ce sera seulement ceux de la géographie persienne.

Il y en a parmi eux qui divisent l'Arménie en trois parties (*), la première, qu'ils appellent

---

(*) Hhamdoûllah, généralement connu sous le nom du *Géographe persan*, divise l'Arménie en *grande* et *petite*. « Cette dernière, dit-il, est bornée à l'est par la grande Arménie, au nord par le pays de Roûm, au sud par la Syrie, et par la Méditerranée à l'ouest. La grande Arménie fait partie de l'Yrân ou la Perse proprement dite, sous la dénomination de Toûmân d'Akhlât;

proprement de ce nom; la seconde, qu'ils nomment *Turcomanie*; la troisième, qu'ils nomment *Géorgie*; mais la plupart la séparent seulement en deux, savoir, en *haute* et *basse*. La *basse*, qu'on appelle tantôt *petite*, quelquefois *occidentale*, et communément *mineure*, est sous la domination du Turc. La *haute*, qu'on nomme quelquefois *orientale*, quelquefois *grande*, et d'ordinaire *majeure*, est une province de Perse. On assigne pour limites à la petite Arménie, la grande Arménie du côté d'orient, la Syrie au midi, la mer Noire à l'occident, la Cappadoce au septentrion, et on place la grande Arménie entre la Mésopotamie, la Géorgie, la Médie et l'Arménie-Mineure. Cette situation s'accorde en partie avec celle de ces anciens géographes, qui renferment l'Arménie-Mineure entre la Cappadoce et l'Euphrate; et l'Arménie-Majeure entre l'Euphrate et le Tygre; mais elle

---

elle est environnée de la petite Arménie, du pays de Roûm, du Dyarbekr, du Kurdistân, de l'Azerbaïdjân et de l'Errân. On mesure sa longueur depuis Erzeroum jusqu'à Tetemas, et sa largeur depuis Errân jusqu'aux extrémités du pays d'Akhlât. Elle rapportoit autrefois deux cents toùmâns au trésor du roi de Perse, mais ce revenu est bien diminué. Moyse de Chorène compte quatre Arménies, la première, la seconde, la Persane et la quatrième. C'est dans l'ouvrage même de cet écrivain arménien, qu'il faut lire tous les détails géographiques et historiques qu'il donne sur sa patrie. (L-s.)

ne convient pas, comme on voit, avec celle de quelques auteurs, qui mettent la Syrie, les rivages de la mer Méditerranée et les bords de la mer Caspienne en Arménie, et qui en font Edesse la ville capitale. Les auteurs ne sont pas d'accord non plus sur la dénomination de ce pays, les uns tirant le nom d'Arménie, d'Armene, Rhodien ou Thessalien; les autres, avec plus de raison, d'Aram (*), nom hébreu qui signifie *haut* et *élevé*, soit parce que ce pays est fort haut, et que les plus hautes montagnes de l'Orient en font partie, soit qu'Aram, petit-fils de Noé, l'ait eu en partage, et lui ait donné son nom. Hayton, qui en étoit roi, dérive ce nom d'Arménie, d'Aram-Noé. Quelque peu de certitude qu'il y ait de cette étymologie, j'aimerois mieux y ajouter foi, qu'à un point d'histoire qu'il rapporte de l'Arménie; savoir, que ce fut en cette province que Salmanazar logea la plupart des Juifs qu'il fit prisonniers à la conquête de la Palestine.

(*) Ce mot désigne plutôt un bâtiment élevé. Il est, suivant M. Wahl, commun à toutes les langues semitiques, ou qui dérivent de l'hébreu; mais cette étymologie me paroît manquer absolument de justesse, et je préfère celle qui est indiquée par Bochart. Ce savant fait dériver le nom de l'Arménie des mots hébreux *hr* (prononcez *har*), montagne, et *mny* (prononcez *miny*), montagnes de Miny ou Minyas. Voyez *Altes und neues vorder-und-mittel Asien*. Seit. 487, 489. *Phaleg et Canaan seu geographia sacra*. Colum. 16 et 20, *ex edit*. 1712. (L-s.)

L'Ecriture-Sainte appelle l'Arménie, Ararac, par-tout où elle en parle (*). C'est un des plus beaux et des plus fertiles pays de l'Asie. Sept grands fleuves l'arrosent; et c'est la raison, à mon avis, qui oblige la plupart des interprètes du Vieux-Testament à y placer le paradis terrestre. Quoi qu'il en soit, l'Arménie est illustre d'ailleurs par beaucoup de grands événemens. Il n'y a point d'autre royaume où il se soit donné de plus sanglantes batailles, ni en plus grand nombre qu'en celui-ci. Il a eu ses rois particuliers à diverses reprises; mais ils ne savoient pas se maintenir: et les historiens font foi que tous les célèbres conquérans qu'on a vus en Asie, l'ont soumis à leur empire, chacun à leur tour. Il a été le théâtre des dernières guerres entre les Turcs et les Persans. Les Turcs combattoient pour l'avoir tout entier; mais enfin ils se contentèrent de le partager avec les Persans, de sorte, toutefois, qu'ils en ont eu la plus grande part.

Le 6, je continuai le voyage, demi-mort que j'étois du froid et de la dyssenterie. L'espérance

(*) Cette assertion semble justifiée par l'opinion de Théodoret cité par Bochart. Ἀραρὰτ τὴν Ἀρμηνίαν καλεῖ. L'Ararat se nomme Arménie. Ajoutons qu'au chap. 8, v. 4 de la Genèse, la vulgate porte la *terre d'Arménie*, au-lieu des *monts Ararath*, qui se trouvent dans le texte hébreu. La même différence existe entre le même texte et cette traduction pour le 28.[e] verset du 51.[e] chapitre de Jérémie. (L-s.)

que j'avois de trouver à Irivan (*Eryvân*), les secours nécessaires pour ma guérison, me faisoit avancer chemin, malgré les douleurs qui m'accabloient. Nous fîmes quatre lieues, et arrivâmes à Bichni, qui est un bourg assez considérable, situé au bas d'une montagne, sur le fleuve Zengui. Nous logeâmes en un beau monastère d'Arméniens, bâti entre le bourg et la montagne. Ce monastère est une ancienne fondation de sept à huit cents ans. L'église, qui est encore entière et bien entretenue, est toute de pierre et extrêmement massive. Le cloître est bâti à la façon du pays. Il est ceint de murs hauts et épais de pierres de taille. On voit proche de ce monastère des ruines de tours, de châteaux et de remparts, en si grande quantité, que cela donne beaucoup d'apparence, à ce que les gens du lieu content, que Bichni a été une des fortes places d'Arménie. Je logeai au couvent. Les moines me reçurent avec beaucoup d'humanité. Ils me mirent au plus bel appartement; mais il n'y eut jamais moyen de tirer d'eux une volaille pour me faire du bouillon, parce qu'on étoit dans le carême. Mon conducteur eut besoin de toute son autorité, et fut même obligé de lever le bâton pour me faire donner des œufs. Sur le soir, il me prit envie de boire du cahvé ou café, comme nous le prononçons, et mon conducteur m'en apporta de cuit

avec du sucre. J'en bus quatre petites tasses, le plus chaud que je pus; et après je me couchai devant un bon feu, et me fis bien couvrir. Dieu, en ses grandes miséricordes, donna de la force à ce foible remède; et, pour tout dire, je dormis sans interruption toute la nuit, et me trouvai le matin presqu'entièrement guéri de ma maladie.

Le 7, je partis à la pointe du jour, après avoir fait un petit présent au monastère. Je fis neuf lieues dans des plaines couvertes de neige, comme le jour précédent. On a beaucoup de peine, et on court grand risque à voyager dans ces neiges. Le mal est que tout le jour les rayons du soleil qui donnent dessus, causent aux yeux et au visage une ardeur cuisante qui affoiblit fort la vue, quelque précaution qu'on prenne, en mettant, comme font les gens du pays, un mouchoir clair de soie verte ou noire devant les yeux : ce qui ne fait tout au plus que diminuer le mal. Le danger est que, quand on rencontre des passans, il faut disputer à qui entrera dans la neige; car le sentier est si étroit, que deux chevaux n'y peuvent passer de front. Quand la rencontre est égale, l'on en vient d'ordinaire aux mains, autrement le plus foible cède. On décharge les chevaux, et on les fait entrer dans la neige, où ils enfoncent jusqu'au ventre, pour donner passage aux autres. Mon conducteur obligeoit tous ceux

ceux que nous rencontrions de décharger, ce qui me fut un fort grand soulagement. Nous passâmes par beaucoup de villages et de bourgs, et à l'entrée de la nuit nous arrivâmes à Irivan (*Eryvân*).

Il est difficile de dire au vrai la route qu'on tient de Tifflis à cette ville, parce que l'on ne fait que tourner, que monter et que descendre la plus grande partie du chemin. Je remarquai pourtant qu'on tire au sud-ouest.

De Tifflis à Irivan, il y a quarante-huit lieues.

Irivan (1) est une grande ville, mais laide et sale, dont les jardins et les villes font la plus grande partie, et qui n'a nuls beaux bâtimens; elle est située dans une plaine entourée de montagnes de toutes parts. Deux fleuves passent à côté, le Zengui au nord-ouest, le Queurk-boulak au sud-ouest. Queurk-boulak (2) signifie *qua*-

---

(1) Lisez *Eryvân*, comme je l'ai déjà restitué plus haut dans le texte même, et voyez planche VII la vue de cette ville. Nous communiquerons, au sujet de cette vue, une observation de M. Barbié du Bocage. *La montagne où s'arrêta l'arche de Noé*, étant située à douze lieues E. d'Eryvân, comme Chardin le dit plus bas, page 88, ne devoit pas, suivant les lois de la perspective, se trouver dans cette vue qui est prise de l'est. En langue Arménienne, le mot *Eryvân* signifie apparent, visible, parce que ce pays est le premier que Noé découvrit, *qui lui apparut* quand il sortit de l'arche. Voyez Villotte, *Dictionar. armen.*, p. 273, et ci-après page 169. (L-s.)

(2) *Qeurq boulâq*, ce nom a en effet la signification indiquée par Chardin. (L-s.)

rante fontaines. On dit que ce fleuve a autant de sources. Il n'a pas un long cours. On n'en dira pas davantage de la situation de la ville, et on ne parlera point de sa figure, le plan qui est à côté (*planche VII*), suffit pour en donner l'idée.

La forteresse pourroit passer pour une petite ville; elle est ovale, ayant quatre mille pas de tour, et quelque huit cents maisons. Il n'y demeure que des Persans naturels. Les Arméniens y ont des boutiques, où ils travaillent et trafiquent le long du jour; le soir ils les ferment, et s'en retournent à leurs maisons. Cette forteresse a trois murailles de terre ou de briques d'argile à créneaux, flanquées de tours et munies de remparts fort étroits, selon l'ancienne manière de fortifier, et ainsi sans régularité, à la façon de l'Orient. Il eût même été difficile de faire l'ouvrage régulier, parce que la forteresse s'étend au nord-ouest, sur le bord d'un épouvantable précipice, large et escarpé, de plus de cent toises de profondeur, au fond duquel passe le fleuve. Cet endroit imprenable et inaccessible n'a point d'autres fortifications que des terrasses garnies d'artillerie. Deux mille hommes sont entretenus pour la garde de la forteresse; elle a autant de portes que de murs, et elles sont toutes revêtues de fer, et munies de barrières, de herses, et de

corps-de-garde fortifiés. Le palais du gouverneur de la province est dans la forteresse, sur le bord du précipice dont on vient de parler. Il est beau et fort grand, et tout-à-fait délicieux en été.

Proche de la forteresse, à mille pas seulement, du côté du nord, il y a une butte qui la commande. On en a fortifié le haut d'un double mur et d'artillerie. On y peut loger deux cents hommes. Ce fortin s'appelle *Queutchy-cala* (*).

La ville est éloignée de la forteresse d'une portée de canon. L'espace d'entre deux est rempli de maisons et de marchés; mais la construction en est si mince, qu'en un jour tout cela se peut enlever. Il y a plusieurs églises dans la ville. Les principales sont l'évêché, nommé *Ircou-yerise*, c'est-à-dire *deux visages*, et *Catovike*. Ces deux églises sont du temps des derniers rois d'Arménie. Les autres ont été bâties depuis; elles sont petites, enfoncées en terre, et ne ressemblent pas mal aux catacombes.

Proche de l'évêché, il y a une vieille tour (*pl. VIII*), bâtie de pierres de taille, dont j'ai mis le dessin ici à côté. Je n'ai pu savoir, ni le temps auquel elle a été construite, ni par qui, ni à quel

(*) *Keutchy qal'ah*, petit château en turk. (L-s.)

usage. Il y a au-dehors des inscriptions, dont le caractère est semblable à l'arménien, mais que les Arméniens ne sauroient pourtant lire. Cette tour est un ouvrage antique, et tout-à-fait singulier pour l'architecture, comme on peut le voir ici. Elle est vuide et nue par-dedans. On voit au-dehors et tout autour plusieurs ruines, disposées de façon qu'on diroit qu'il y a eu là un cloître, et que cette tour étoit au milieu.

Au-devant il y a un grand marché, et tout auprès une vieille mosquée bâtie de brique, et à présent fort ruinée. On l'appelle la mosquée de *Deuf-sultan*, du nom du fondateur. A trois cents pas de là est le grand Maydan (*Méydân*); on appelle en Asie *Maydan*, toutes les grandes places. Celle d'Irivan est carrée; elle a quatre cents pas de diamètre, et elle est entourée d'arbres. C'est le lieu des carrousels, des courses, de la lutte, du manége et de tous les exercices un peu forts, qui se font à pied et à cheval.

Il y a beaucoup de bains dans la ville et dans la forteresse, et beaucoup de caravanserais. Le plus beau de tous est proche du château, à cinq cents pas seulement. Le gouverneur d'Arménie (*) l'a fait bâtir depuis peu d'années. Le portail a

(*) Qui se nommoit alors Sséfy Qoùly Khân, comme on le voit plus bas. (L-s.)

quatre-vingts pas de profondeur, et forme une belle gallerie, qui est remplie de boutiques, où l'on vend toute sorte d'étoffes. Le corps de l'édifice est carré. Il contient trois grands logemens et soixante petits, avec de grandes écuries et avec beaucoup d'amples magasins; au-devant il y a un marché entouré de boutiques, où l'on vend toute sorte de provisions de bouche, et à côté une belle mosquée et deux cabarets à cahvé.

L'élévation d'Irivan est de 41 deg. 15 minutes, sa longitude est de 78 deg. 20 minutes (*). L'air qu'on y respire est bon, mais un peu épais et fort froid. L'hiver y dure long-temps. Il y neige encore quelquefois au mois d'avril. Cela oblige les paysans d'enterrer les vignes au commencement de l'hiver, et ils ne les déterrent qu'au printemps. Le pays est assez agréable et très-fertile. Les fruits de la terre y viennent en abondance, sur-tout le vin, qui est fort bon et à bon marché. Les Arméniens tiennent par tradition que Noé planta la vigne tout proche d'Irivan; et il y en a même qui marquent l'endroit, et qui le montrent à une petite lieue de la ville. Son terroir produit toute

(*) M. Reichard place cette ville vers 40° 5' latit., et 62° 55' long. dans sa carte de la Perse. Le P. Souatre, qui a observé la latitude de cette ville, en 1692 et 1693, la fixe à 40° 5' 14". Il paroît que c'est à cette observation que M. Reichard s'est conformé. (L-s.)

sorte de denrées, et on les y donne à vil prix. Les deux fleuves qui passent à côté, et le lac dont on parlera, lui fournissent de très-beaux poissons, entr'autres des truites et des carpes merveilleusement bonnes; elles sont renommées en tout l'Orient. J'en ai vu de trois pieds. On mange aussi à Irivan quantité de perdrix.

Le lac d'Irivan est à trois petites journées au nord-ouest; les Persans l'appellent *Deriachirin*, c'est-à-dire *lac doux* (*), et les Arméniens *Kiagar-couni-sou*, qui signifie la même chose. On a ainsi nommé ce lac, parce que son eau est tout-à-fait douce. Il a vingt-cinq lieues de tour, et beaucoup de profondeur. On y prend de neuf sortes de poissons. Les belles truites et les belles carpes qu'on mange à Irivan, viennent de ce lac. Il y a une petite île au milieu, où l'on voit un monastère fondé depuis environ six cents ans, dont le prieur est archevêque, et prend la qualité de patriarche, refusant ainsi de reconnoître le grand-patriarche des Arméniens. Nos cartes ne

---

(*) *Dérydâ chyryn*, signifie proprement mer douce. Tavernier place ce lac à dix lieues d'Eryvân. Tom. 1, p. 29 de ses *Voyages*, et à 25 lieues, p. 50 du même volume; mais le P. Monier s'accorde mieux avec Chardin; car il place ce lac à deux journées et demie nord de cette ville. Il désigne ce lac sous le nom d'*Agtomar*, prononcez *akhtamâr*, d'après l'orthographe du géographe turk, qui parle d'une forteresse ainsi nommée et située dans une des îles de ce lac, qui s'appelle aussi lac d'Ardjych et lac de Vân. (L-s.)

marquent point ce lac, et c'est une chose surprenante que tous les voyageurs de Perse n'en fassent nulle mention (1). On peut juger à ce manquement, que les auteurs s'étoient peu étudiés à rechercher les singularités des pays par où ils passoient. Le fleuve Zengui dont on a parlé, a sa source en ce lac. Il traverse une partie de l'Arménie, et s'unit avec l'Araxe (2), proche de la mer Caspienne, où ils se jettent tous deux (3). Il y a plusieurs autres lacs dans cette partie de l'Arménie, et dans celle de la Médie, qui en est la plus proche, dont les cartes ne font nulle mention; mais ils ne sont ni si grands que celui-là, ni si poissonneux, y en ayant même quelques-uns dans lesquels on ne trouve point du tout de poisson.

Irivan, au compte des Arméniens, est la plus ancienne peuplade du monde; car ils rapportent

(1) Tavernier en avoit pourtant parlé avant notre voyageur. Tom. 1, p. 29, édit. *in*-4.° de ses voyages, publiée en 1681. (L-s.)

(2) Le P. Monier regarde le Zenguy comme un torrent plutôt que comme un fleuve, et dit qu'à trois lieues au-dessous d'Eryvân, il se jette dans l'Araxe, que les Orientaux nomment Arâs. Lettres édifiantes. Tom. 3, p. 25. (L-s.)

(3) Notre voyageur manque ici d'exactitude; car, suivant l'observation de M. Barbié du Bocage, le Zenguy se jette dans l'Araxe, à trois lieues sud d'Eryvân, comme le disent Tavernier et le P. Monier. Ce confluent est donc bien éloigné de la mer Caspienne. (L-s.)

que Noé et toute sa famille y habitèrent, et avant le déluge, et après qu'il fût descendu de la montagne, où l'arche s'étoit arrêtée, et même que c'étoit le paradis terrestre. Tout cela est fort mal fondé et avancé par des gens également ignorans et superbes. Il y a des auteurs qui disent qu'Irivan est la ville que Ptolémée appelle *Terva* (1), et qu'il fait la capitale d'Arménie. D'autres tiennent que c'est la royale Artaxate (2). L'histoire des Turcs la nomme Eritze (*Erytzeh*), celle d'Arménie, qu'on voit dans le célèbre monastère des *Trois-Eglises*, dit que cette ville s'appeloit autrefois *Vagar-Chapat*; que les rois y tenoient leur cour; qu'elle fut bâtie par un des premiers princes du pays, qui s'appeloit Vagar, et que c'est de-là qu'elle fut nommée *Vagar-Chapat*, c'est-à-dire, mot pour mot, *Ville-Vagar* (3). Ce

---

(1) « Ptolémée ne dit point que Terva, ou Gerva suivant » certains manuscrits, fût la capitale de l'Arménie; il donne, » au contraire, à cette ville, une position qui ne correspond » nullement à celle d'Eryvân, car elle étoit bien au sud de » l'Araxe ». *Note communiquée par M. Barbié du Bocage.*

(2) Chardin dit lui-même plus bas (pag. 178), que les ruines d'Artaxate, ou plutôt Artaxates, se voient sur les bords de l'Araxe, à quelque distance d'Eryvân. (L-s.)

(3) Lisez par-tout *Valarsapata*, suivant l'orthographe de Moyse de Chorène, et de la carte de la grande Arménie, annexée à son *Historia Armeniaca*. *Eryvân* et *Valarsapata* désignent la même ville sur cette carte. Cette ville fut bâtie par Valarses, fils de Tigrane et roi d'Arménie, vers les dernières

qui doit rendre ces antiquités assez suspectes, est que la même histoire rapportant l'étymologie d'Irivan, la fait venir d'un verbe arménien qui signifie *voir*, et dit qu'on donna ce nom à cette ville, parce que son territoire fut le premier lieu que Noé découvrit en descendant de la montagne d'Ararat (*). Cependant chacun sait que la langue arménienne est une langue moderne, et qui n'étoit pas connue il y a sept cents ans. On ne trouve rien dans l'histoire de Perse sur l'origine d'Irivan. Je ne la crois pas édifiée avant les conquêtes des Arabes en Arménie; et ce qui me le fait croire, est que ni dans la ville, ni aux environs, on ne voit aucune trace de grande antiquité. Les Turcs s'en rendirent

---

années du deuxième siècle de l'ère vulgaire. Ce prince choisit le lieu même où sa mère fut surprise par les douleurs, en allant passer l'hiver auprès du mont Ararat. Elle lui donna le jour dans la province de Basenie, au confluent du Mursus et de l'Eraschès. Il nomma cette nouvelle ville de son nom *Velarsapan* ou *Velarsavan*. Le même prince ceignit d'une muraille la ville de Varges, située sur le fleuve Khasal, et qui étoit un comptoir assez considérable; il l'appela, comme l'autre, Valarsapata; on la nomme aussi la nouvelle ville. Le même auteur place Valarsapata dans la province Ararétienne, et la désigne comme une ville importante et royale qui renferme la mère des églises. Voyez *Mosis Chorenensis histor*, p. 183, et *Geograph*. 361. (L-s.)

(*) Erivân, *apparens*, *quia regio ista prima apparuit Noe cum descenderet ex monte Ararat*. Villotte, *Dictionar. Armen.*, p. 273. L'autorité d'un pareil savant mérite d'être respectée. (L-s.)

maîtres l'an 1582 (1), et bâtirent la forteresse que l'on y voit. Les Persans la prirent l'an 1604 (2), et la fortifièrent pour soutenir le canon. L'an 1615, elle essuya un siége de quatre mois. Le rempart résista à la batterie des Turcs, quoiqu'il ne fût que de terre, et ils furent obligés de se retirer. Ils y retournèrent après la mort d'Abas-le-Grand, et emportèrent la place; mais ils ne la gardèrent pas long-temps. Sefy la reprit l'an 1635 (3), et depuis elle n'a plus été assiégée (4).

---

(1) Sous Mouràd, vulgairement nommé Amurat III. (L-s.)

(2) Sous Châh A'bbâs, roi de Perse. (L-s.)

(3) Sous Mouràd ou Amurat IV, empereur des Ottomans, les Persans égorgèrent la garnison, composée de 22,000 hommes. La ville étoit alors à huit ou neuf cents pas au-delà de l'emplacement qu'elle occupe aujourd'hui Les Persans ont jugé que cette dernière situation seroit plus sûre et plus commode. *Lettres édifiantes*, tom. III, p. 24, 25. (L-s.)

(4) Il faut se rappeler que la dernière édition du *Voyage de Chardin*, donnée par lui-même, parut en 1711, et que ce voyageur mourut en 1713. Les *entrepreneurs* de l'édition de 1735 n'y ayant ajouté aucune note, n'ont point observé que Eryvân avoit encore été reprise par les Turks, en 1721, pendant les troubles qui accompagnèrent la destruction de la dynastie des *Séfy* (plus correctement *Ssòfy*); mais le fameux conquérant Nâder châh, plus connu sous le nom de Tahmâs Qoùly Khân, la leur reprit le 22 septembre 1734. Le prince Héraclius profita du démembrement de la Perse, qui eut lieu après la mort de Tahmâs, pour s'emparer d'Eryvân; mais il perdit cette ville avec son royaume, en 1795; et elle appartient maintenant aux Russes. (L-s.)

A deux lieues d'Irivan (1), est le célèbre monastère des *Trois-Eglises*, le sanctuaire des chrétiens arméniens, si j'ose parler ainsi, et le lieu pour lequel ils ont le plus de dévotion. J'en ai fait faire un dessin en grand, comme on peut le voir à côté (*pl. IX et X*), et j'y ai fait joindre le plan géométrique, et un petit profil de la principale église, afin qu'on se puisse plus aisément former une idée distincte de ce monastère. Les Arméniens l'appellent *Ecs-miazin*, c'est-à-dire *la descente du fils unique engendré*, ou *le fils unique engendré est descendu* (2), et ce nom, disent-ils, a été donné à ce lieu, parce que Jésus-Christ s'y fit voir clairement à saint Grégoire, qui en fut le premier patriarche. Les Mahométans le nomment *Utchclissi* (3), c'est-

---

(1) Tous les autres voyageurs que j'ai consultés, tels que Tavernier, tome I, page 23; Tournefort, tome III, page 197; le P. Monier, *Lettres édifiantes*, tome III, p. 28; le P. Villot, et un jésuite, dont l'intéressante relation a été publiée sous le titre de *Voyage d'un missionnaire de la compagnie de Jésus en Turquie*, s'accordent à placer Echsmiazin à trois lieues d'Êryvân; Chardin lui-même ne compte ailleurs que trois petites lieues entre ces deux endroits. (L-s.)

(2) Ce mot, arménien d'origine, signifie les trois chrêmes, parce que chacune des trois églises renferme une coupe remplie de cette huile sainte, que les Grecs nomment *myroñe*, et les Arméniens *miadzin*. (L-s.)

(3) *Utch Klycyéh* en turk, nom qui a beaucoup de conformité, pour le sens, avec le nom arménien. (L-s.)

à-dire *Trois-Eglises*, à cause qu'outre l'église du couvent, il y en a deux autres assez proches, et qu'en tout elles sont au nombre de trois. La première et la principale qui s'appelle *Ecs-miazin*, comme l'on a dit, est un bâtiment fort massif et fort obscur; il est tout de grosses pierres de taille. Les pilastres qui ont septante-deux pieds de hâuteur, sont de lourdes masses de pierres; le dôme et les voûtes en sont aussi. Le dedans de l'édifice n'a aucun ornement de sculpture ni de peinture. Les chapelles sont du côté de l'orient. Il y en a trois tout au fond de l'église : celle du milieu est grande et a un autel de pierre à la façon des chrétiens orientaux, assez bien orné. Celles des côtés n'ont point d'autels, mais l'une sert de sacristie, et l'autre de trésor. La raison pour laquelle on n'y trouve point d'autel, c'est que dans la créance des Arméniens, de même qu'en celle de tous les autres chrétiens de l'Orient, l'on ne célèbre les saints mystères de la communion eucharistique, qu'une fois le jour en une église, et lors seulement qu'il s'y trouve quelque fidèle pour y participer; ainsi il n'est pas nécessaire d'y avoir plus d'un autel en chaque église.

Les moines du lieu font voir dans la sacristie plusieurs paremens fort beaux et fort riches, des croix et des calices d'or, et des lampes et des chandeliers d'argent d'une extraordinaire

grandeur. La plupart de ces richesses sont des libéralités papales, et des témoignages de la crédulité de Rome, autant que de la dissimulation des Arméniens. On voit dans le trésor plusieurs châsses d'argent et de vermeil doré. Les principales reliques du lieu sont, au rapport des moines qui en ont la garde, le haut du corps de sainte Repsime, un bras et une cuisse de sainte Caiane (1), un bras de saint Grégoire, surnommé *l'illuminateur*, à cause qu'il convertit l'Arménie; une côte de saint Jacques, évêque de Jérusalem; un doigt de saint Pierre, et deux doigts de saint Jean-Baptiste. Les moines de ce monastère affirment que le corps de ce saint est dans l'église d'un couvent de leur ordre, proche d'Erzerum (2);

(1) « La tradition est que ces deux saintes étoient nobles, » vierges, romaines, et que, pour se soustraire à la cruauté de » Dioclétien, elles se réfugièrent avec vingt-trois autres com- » pagnes, en Arménie, où elles ne purent éviter celle de Tiri- » date, autre persécuteur des chrétiens, mais qui fut ensuite » chrétien lui-même, par la miséricorde de Dieu; ainsi cette » même miséricorde, toujours attentive à nos véritables inté- » rêts, conduisit à la palme du martyre ces vierges qui parois- » soient la fuir ». *Lettres édifiantes*, tome III, page 29. (L-s.)

(2) Erz-roûm, qu'on nomme aussi *Erzen-roûm*, est l'ancienne capitale de la partie turke d'Arménie. Ebn Khilqân prétend que cette ville est la même que celle qui se nommoit autrefois *Qalyqalâ*; je crois qu'il se trompe, ou ce Qalyqalâ ne seroit pas du moins le même dont nous avons parlé ci-dessus, page 1.ere Erz-roûm est le passage des Turks et des Persans, et l'entrepôt du commerce de ces deux nations. Cette ville est située entre des

que Léonce, évêque de Césarée, le donna à leur premier patriarche, et qu'après avoir été trois cent cinquante ans à Echs-Miazin, il en fut transporté au lieu où l'on a dit qu'il est à présent. Les moines d'Echs-Miazin, qui sont les grands docteurs des Arméniens, sont si ignorans, qu'ils ne savent pas même, à ce que je leur ai entendu dire, qu'il y ait des histoires qui rapportent que le corps de saint Jean-Baptiste fut réduit en cendres par le commandement de Julien l'Apostat. Je ne dirai rien des autres reliques qu'on dit qu'il y a en ce trésor, parce qu'elles sont de saints peu connus; j'ajouterai seulement que les gens du couvent assurent qu'ils ont eu durant long-temps les deux clous dont on attacha les mains sacrées de Jésus-Christ à la croix, que l'on garde à présent, l'un à Diar-bekre (*), et l'autre en Géorgie; et qu'Abas-le-Grand a tiré de leur trésor la vraie lance et la tunique sans couture, et en

---

montagnes qui forment amphithéâtre au nord, au midi et à l'est; à l'ouest se découvre une plaine immense, peuplée de beaux villages, l'air y est sain et l'eau excellente. Le sol produit beaucoup de froment; mais le froid ne permet pas aux fruits de parvenir à leur maturité; l'hiver y dure cinq mois, et il y a des neiges au mois de juin. *Voyage d'un Missionnaire*, p. 94; et Tournefort, *Voyage au Levant*, tom. III, p. 106—125. (L-s.)

(*) Dyâr-bekr, canton et ville du Djézyréh (l'ancienne Mésopotamie); la ville est située près des sources du Tigre. (L-s.)

a enrichi celui des rois de Perse à Ispahan (*).

Au centre de l'église il y a une grande pierre de taille carrée, de trois pieds de diamètre, et de cinq pieds d'épaisseur. Les Arméniens tiennent comme article de foi, que c'est l'endroit où saint Grégoire, leur apôtre, vit Jésus-Christ, un dimanche au soir, étant en oraison, et où il parla à lui. Ils assurent que Jésus-Christ fit autour de ce saint, avec un rayon de lumière, le dessin de cette église d'Echs-Miazin, et qu'il lui commanda de faire bâtir l'église sur la figure même qu'il avoit tracée. Ils ajoutent qu'au même temps la terre s'ouvrit à l'endroit où est cette pierre; que notre Seigneur jetta par-là, dans l'abîme, les diables qui étoient dans les temples d'Arménie, et y rendoient des oracles, et que saint Grégoire fit aussitôt couvrir cette ouverture d'un marbre. Ils ajoutent qu'Abas-le-Grand enleva ce marbre, qu'il le mit au trésor royal de Perse, et qu'il fit mettre en la place la pierre dont on a parlé. Je

(*) Tavernier, tom. I, p. 30, prétend que cette lance étoit dans un autre couvent appelé Kickart, à huit lieues d'Eryvân, du côté du lac Kiagar Couni Sou; il donne la figure du fer de cette lance. Châh A'bbâs fit aussi transporter à Ispahan la relique de la main de saint Grégoire l'illuminateur, pour mettre d'accord deux prêtres qui se disputoient le patriarchat d'Echsmiazin, et pour faire en-même-temps le profit de sa ville capitale, en y attirant de toutes parts les Arméniens très-dévots à saint Grégoire. *Lettres édifiantes*, tome III, p. 89. (L-s.)

me suis soigneusement enquis de ce fait à Ispahan; j'en ai demandé des nouvelles à des intendans même du trésor royal; mais je n'ai pu découvrir qu'on en eût aucune connoissance. La tradition arménienne fait mention d'une autre particularité sur le centre de cette église, que je veux encore rapporter ici, bien qu'elle me paroisse aussi fabuleuse que le reste, savoir, que c'est le propre endroit où Noé bâtit cet autel, et offrit ce sacrifice dont il est parlé au huitième chapitre de la Genèse.

Le grand clocher a été nouvellement rebâti. Il y a six cloches, la plus grosse est de douze cents pesant. Un des petits clochers fut abattu, il y a quarante ans, et depuis on ne l'a point fait relever. Les moines disent que c'est faute d'argent. Il est certain qu'ils sont fort pauvres. Le premier monastère de cette église fut bâti par Nierses, vingt-neuvième patriarche d'Arménie (*). Les Tartares le ruinèrent; et si l'on en veut croire la chronologie du lieu, il a été cinq fois abattu à rez-de-chaussée. Il est à présent bâti de brique. L'appartement du patriarche est exposé au levant. Il y a dans le couvent des logemens pour tous les étrangers qui le viennent visiter, et pour

(*) Nierses III, le trente-troisième patriarche, suivant le P. Quien. *Oriens Christianus*, Tome III, col. 1388, B. (L-s.)

quatre-vingts

quatre-vingts moines. Ils ne sont d'ordinaire que douze ou quinze. Les patriarches d'Arménie sont obligés de résider à ce couvent; mais, à dire le vrai, l'avarice, l'envie et l'ambition dont ils sont possédés en ce siècle, leur font tant d'affaires, qu'ils emploient leur temps à courir la Perse et la Turquie. Le patriarche d'Arménie a quelques vingt évêchés sous lui.

Les deux autres églises qui sont proche d'Echsmiazin, s'appellent, l'une Sainte-Caiane, l'autre Sainte-Repsime, du nom de deux vierges romaines qu'on dit qui s'enfuirent en Arménie, durant la neuvième persécution (*), et qui furent martyrisées au même lieu où ces églises sont bâties. Sainte-Caiane est à la droite du monastère, à sept cents pas seulement. Sainte-Repsime est à la gauche, à deux mille pas. Ces deux églises sont demi-ruinées, et il y a long-temps qu'on n'y fait plus le service.

Dans le territoire d'Irivan, qui s'étend à plus de vingt lieues de tous côtés, il y a vingt-trois couvens d'hommes et cinq de femmes. Ils sont tous pauvres et mal entretenus, et la plupart n'ont que cinq ou six personnes, que la misère occupe incessamment du soin de subsister, et qui ne disent l'office que les jours consacrés. Un

(*) Vers l'an 303, suiv. Mosheim. *Histoire ecclésias*. Tom. II, p. 325, et ci-dessus, p. 173. (L-s.)

des plus considérables est Couer-Virab, nom arménien qui signifie *église sur le puits*, et il lui a été donné, dit-on, à cause que l'église est bâtie sur un puits, où l'histoire d'Arménie rapporte que saint Grégoire fut jeté et fut conservé, étant nourri de la même manière que Daniel le fut en la fosse des lions. Ce monastère est sur les confins du territoire d'Irivan, au midi d'Echs-miazin. Les gens du pays disent qu'on voit là les ruines d'Artaxarte. Ils appellent cette ville *Ardachat* (1), du nom d'Artaxerxès, que les Orientaux nomment *Ardecher* (2). Ils disent encore qu'on voit parmi

(1) « On ne voit quelques restes d'antiquités qui soient considé-» rables, que dans un village nommé *Ardachat*, entre Eryvân » et le mont Ararat; on croit que ces restes ont été tirés de la » ville d'Artaxata. » *Lettres édifiantes*, tome III, p. 18. Cette ancienne ville d'Artaxate (et non pas Artaxarte) étoit très-connue des Anciens, elle se trouve mentionnée dans l'Histoire naturelle de Pline, comme une ville de l'Arménie-Majeure; dans les Annales de Tacite, qui la place auprès de l'Araxe. Ptolémée et Strabon la nomment Ἀρτάξατα. Plutarque, dans la vie de Lucullus, la décore du titre de Carthage de l'Arménie. (L-s.)

(2) *Artoxerces* (ou suivant quelques manuscrits *Artaxerces*), grand guerrier, Ἀρτοξέρξης ou Ἀρταξέρξης, *μέγας ἀρήιος*. *Herodot. Hist.* Lib. VI, cap. 98, p. 483 *ex edit.* Wesseling. Cette explication donnée par le père de l'Histoire, est assez conforme à la signification des mots persans *Arda chéhra* (grand roi) qui composoient probablement le nom original que les Grecs ont dénaturé à leur manière. Quoique le premier de ces mots ne se retrouve plus dans le persan moderne, nous ne pouvons pas plus douter de son existence que de sa signification, elle nous paroît bien établie par le témoignage d'Hérodote, qui dit que « Xercès,

ces ruines celles du palais de Tiridate, qui fut bâti il y a treize cents ans. Ils disent de plus, qu'il y a une face du palais qui n'est qu'à demi-ruinée; qu'il y reste quatre rangs de colonnes de marbre noir de neuf chacun; que ces colonnes entourent un grand monceau de marbres ouvragés, et que les colonnes sont si grosses, que trois hommes ne les sauroient embrasser. On appelle tout le lieu où est cet amas de ruines, *Tact-terdat* (*), c'est-à-dire le *trône de Tiridate*.

» signifie guerrier, martial, Ξέρξης ἀρήιος, et Artaxercès, grand guerrier ». Hesychius dit encore plus clairement, s'il est possible que *Arta* signifie héros chez les Persans, Ἀρταῖοι οἱ ἥρωες παρὰ Πέρσαις. Il paroît avoir été copié par Etienne de Byzance (*ad vocem* Ἀρταῖα) « Le nom *Arta* est le synonyme de héros parmi » les Grecs, qui donnent ce nom aux personnages de l'anti- » quité » La même assertion est répétée par Ammien Marcellin, qui traduit ce mot par *bellorum victor*, et par Ælius, *rex potentissimus tam re quam nomine*. Voyez aussi Seldenus *de Djs Syriis*, p. 112 de la seconde édition. Burton Λειψ. *veteris ling. pers*. pag. 15 et 16. Stanley, *ad Æschyl. Persar.* vers 769; et Hadrian. Reland. *Dissert. de veteri ling. pers.* §. 23, 24. Ce dernier, qui ne pouvoit connoître les résultats des savans travaux de MM. Anquetil et Silvestre de Sacy, proposoit la restitution de Artaxercès en *Ardchyrchâh* (fort lion roi), au-lieu d'*Ardchehtr*, qui se trouve établi par les anciennes inscriptions persanes, si ingénieusement expliquées dans les excellens *Mémoires sur diverses antiquités de la Perse*. Mais ces différentes restitutions ne changent rien à la signification bien établie de l'ancien mot persan *ard* ou *art*, sur lequel on peut consulter ma note ci-dessus, page 101. (L-s.)

(*) *Takhti Terdât*, les Persans désignent souvent sous le nom de *takht* (trône), leurs monumens antiques d'architecture. Le

Je ne parlerai point des autres couvens, ni des particularités que les Arméniens en racontent, ni des reliques qu'ils disent que l'on y montre, parmi lesquelles ils mettent la Véronique, le corps de saint Thomas et de saint Simon, parce que tout cela est fade, pour ne pas dire ridicule, et en vérité la tradition arménienne n'a pas le sens commun.

Ce seroit ici le lieu de traiter amplement de la créance des Arméniens et de leur culte (*); mais c'est une matière que j'aime mieux laisser de côté. Je dirai seulement que ceux qui leur

---

Tiridate dont il s'agit, monta sur le trône d'Arménie, en l'an 286 de l'ère vulgaire, il régna cinquante-six ans, fut changé en bête comme Nabuchodonosor, pour avoir persécuté les chrétiens, et mourut en paix. Saint Grégoire l'illuminateur occupa le siége épiscopal d'Arménie, sous son règne, pendant trente ans. (L-s.)

(*) On peut consulter sur la communion arménienne, la lettre du P. Monier, tome III, p. 31—157 des *Lettres édifiantes*; *Voyage d'un missionnaire de la compagnie de Jésus en Turquie, en Perse, en Arménie, en Arabie et en Barbarie*, publié en 1730, 1 vol. *in*-12, ouvrage vraiment instructif, rempli de faits curieux, et qui ne doit pas être confondu avec les radotages mystiques et mensongers de plusieurs missionnaires. Nous ignorons le nom de celui-ci, et il a échappé aux savantes recherches de l'auteur du *Dictionnaire des ouvrages anonymes et pseudonymes*. Je terminerai mes citations, qu'il me seroit facile de rendre bien plus nombreuses, par le titre du *Compendio storico di memorie cronologiche concernenti la religione, e la morale della nazione Armena suddita dell' impero ottomano*, etc., par le marquis de Serpos, à Venise, en 1786, 3 vol. *in*-8.° (L-s.)

ont enseigné premièrement la théologie, étoient des Grecs et des Eutychéens, qui leur expliquèrent la procession du Saint-Esprit, comme les Grecs la tiennent, savoir, qu'elle est non du père et du fils, mais du père par le fils; et l'incarnation, comme le font les Eutychéens, qui soutiennent qu'il n'y a qu'une nature en Jésus-Christ; ainsi ils sont toujours demeurés engagés dans les sentimens de Monophysites, qu'on appelle en Orient *Jacobites*, sans les entendre du tout aujourd'hui, parce qu'ils sont très-ignorans. Du reste, ils sont chrétiens orthodoxes, faisant le service divin comme on le faisoit dans le quatrième siècle, sans qu'ils y aient rien changé du tout, en lisant la parole de Dieu, et en chantant les psaumes en leur propre langue, sans rendre de culte scandaleux aux images. Quand le mystère eucharistique se célèbre parmi eux, c'est pour toute l'église conjointement, prêtres et peuple qui communient tous d'un même pain simple et ordinaire, et d'un même calice de vin pur, jusques aux enfans même.

Comme le temps que je me trouvois dans ce monastère, étoit celui des grandes disputes en France, touchant la créance des chrétiens orientaux, sur la *présence réelle*, j'en ai souvent discouru avec les Arméniens de ce lieu et de plusieurs autres. Une fois, entr'autres, je le fis conjointement

avec le P. Raphaël du Mans, capucin, missionnaire à Ispahan. C'étoit avec un des plus riches marchands de cette ville royale, nommé *Coja Marcara Serhas*, et des mieux instruits, que nous en discourions. Le Père lui disoit que je prétendois que les Arméniens fussent luthériens, c'est-à-dire qu'ils crussent, comme les protestans de l'Europe, que l'Eucharistie consacrée n'étoit que du pain. L'Arménien se récrioit là-dessus, disant : Dieu nous en garde ! Nous croyons que c'est le corps de Jésus-Christ. Je répondois que les catholiques romains prétendoient que les Arméniens crussent que l'Eucharistie étoit de la chair, des os et du sang humain. L'Arménien se récrioit encore plus fort : Dieu nous en garde ! Ce n'est pas de la chair et du sang, c'est le corps de Jésus-Christ. C'est à quoi ils s'en tiennent positivement; et plût à Dieu que tout le monde s'y fût toujours tenu de même !

Le clergé arménien consiste en un patriarche, des évêques, des prêtres, et des moines qui sont de l'ordre de saint Basile seulement, n'y en ayant d'aucun autre ordre. Le patriarche qu'ils appellent *califfé*, c'est-à-dire *successeur* (*), et aussi *pontife*; et les évêques qu'ils appellent

(*) *Khalyféh*, ce mot arabe signifie successeur; c'étoit, comme on sait, le titre des successeurs de Mohhammed ou Mahomet. (L-s.)

vertabiet, sont pris d'ordinaire d'entre les moines qu'ils appellent *oppiga ;* je dis qu'ils sont pris d'ordinaire, car il arrive quelquefois qu'un prêtre séculier est fait évêque, selon qu'il a de l'ambition et des moyens ; car il faut observer que cette dignité ne s'obtient que par argent, désordre lamentable dans lequel se trouve aujourd'hui cette ancienne église d'Orient. Le patriarche achète son office du bras mahométan, et puis il vend le sacerdoce à qui plus lui en offre. On reconnoît les évêques de l'ordre monacal au bâton pastoral, et à ce qu'ils sont assis en prêchant. Ils passent pour plus doctes que les autres ecclésiastiques, et l'on se rapporte principalement à leurs décisions en matière de religion. Ces moines n'ont jamais pouvoir de faire d'autres fonctions ecclésiastiques que de dire la messe. Ils n'ont point de temps réglé pour faire le noviciat, y en ayant qui sont jusqu'à huit ans dans le couvent avant que de recevoir l'habit. Le jour qu'on le leur donne, on leur fait une croix à la tête, en coupant un floquet de cheveux aux quatre coins, et on les séquestre quarante jours, qu'ils doivent passer en jeûnes et en prières ; que pour mieux garder, on les oblige de ne parler à personne, de ne pas voir la clarté du soleil, et de ne manger qu'une fois le jour ; et après ces quarante jours, ils sont deux ans à s'abstenir de viande,

et puis ils vivent comme les autres religieux. Quand les cheveux qu'on leur a coupés en croix à la tête sont revenus, on ne les coupe plus, mais on leur fait une couronne; et comme tous les Arméniens sont d'opinion que cette couronne qu'on leur dit être faite en mémoire de la couronne d'épines, est autant la marque du chrétien qu'aucune autre marque extérieure qu'ils puissent porter, ils portent tous la couronne à la tête, tant les laïcs que les gens d'église. Les clercs séculiers sont tous de l'ordre de prêtrise, il n'y en a point d'autres. On les appelle *Derder*. Le mariage leur est permis comme aux laïcs; mais les sept premiers jours qu'un prêtre est marié, il ne lui est pas licite de dire la messe, non plus que de voir sa femme les sept jours suivans celui qu'il l'a dite; mais ensuite il vit toujours avec elle. Ils appellent tous les ecclésiastiques d'un mot générique, *baronther*, qui signifie *ministre* et *docteur*, revenant à celui de *rabi*, chez les Juifs. J'ai déjà remarqué que les Arméniens se sont toujours tenus à leur culte ancien. C'est une chose merveilleuse, ou si vous voulez miraculeuse, que quoiqu'ils soient depuis quelques onze siècles sous la domination mahométane, qu'ils soient pauvres et qu'ils soient ignorans, comme on peut s'imaginer que le doivent être des gens réduits dans une telle servitude; néanmoins leur foi est à toute

épreuve. Ils la maintiennent, sans en vouloir embrasser d'autre, se conservant également, et contre les vexations des Mahométans leurs souverains maîtres, et contre les missions de l'église romaine, qui, depuis plus de deux siècles, travaille par ses missionnaires, prêtres et moines, à les attirer dans sa communion. On ne peut dire les artifices et les dépenses que la cour de Rome a faites pour cela, mais inutilement; car dès que ceux qui se font de sa religion en Europe, sont de retour chez eux, ils sont plus Arméniens que jamais, et ils se mettent de nouveau à maudire le pape Léon, comme celui qu'ils prétendent avoir rompu l'union qui étoit entre les églises d'orient et d'occident, et tous ses successeurs, et à détester toutes les opinions de l'église romaine qui sont contraires aux leurs. La principale pratique qu'on fait jurer à Rome, aux prêtres arméniens de bien garder, c'est de mettre de l'eau dans le vin du calice; mais c'est par où ils commencent toujours à rentrer dans leur communion; et quoi qu'on pût faire, on ne réduiroit jamais un prêtre arménien à mêler volontairement de l'eau dans le calice.

Cependant, à parler humainement, c'est l'éducation simplement qui attache les Arméniens et tous les autres chrétiens de l'Orient à la religion chrétienne; car ils ne sont jamais capables de

dire pourquoi ils sont chrétiens. Ils apprennent, dans leur enfance, à dire *christous*, à faire le signe de la croix, et à jeûner; ce qu'ils font toute leur vie, s'imaginant que c'est être fort bon chrétien, que de pratiquer cela régulièrement, parce qu'on ne leur a pas appris autre chose, si ce n'est à aller à l'église, quand ils sont dans leur propre pays, ou en des lieux où ils ont l'exercice de leur religion. Leurs jeûnes sont longs, fréquens et rudes, s'abstenant de chair et de poisson, d'œufs et de beurre, de lait et de fromage, et ne faisant qu'un repas par jour, au coucher du soleil. Le vin leur est aussi interdit aux jours de jeûne par leurs anciens canons; mais la plupart du monde ne laisse pas d'en boire, et des ecclésiastiques même : aussi ne pourroient-ils pas autrement supporter de si rudes mortifications. Voici quels sont les temps de leurs jeûnes : premièrement, tous les mercredis et les vendredis de l'année, excepté depuis Pâques à l'Ascension, qui est le temps de toute l'année, où ils font le plus de réjouissance, à cause de la résurrection de notre Seigneur; secondement, ils font les dix jeûnes suivans, chacun d'une semaine, excepté le dernier.

1. Celui d'après le premier dimanche de la Trinité, qu'ils appellent jeûne de pénitence.

2. Le jeûne de la Transfiguration.

3. Le jeûne de la Notre-Dame d'août, dont le dernier jour ils ne s'abstiennent que de viande.

4. Le jeûne de la Croix, qui vient en septembre, lequel ils observent comme le précédent.

5. Un jeûne de pénitence après le treizième dimanche de la Trinité.

6. Un autre semblable après le vingt-unième dimanche.

7. Le jeûne de l'Avent.

8. Celui de Noël, dont ils ne commencent pas la fête à minuit, mais le matin, comme les autres fêtes, jeûnant la vigile du matin au soir.

9. Un jeûne de pénitence avant le carnaval, qui dure quinze jours.

10. Le grand carême, qu'ils commencent dès le lundi.

Outre ces jeûnes d'obligation, qui emportent la moitié de l'année, il y en a trois autres de dévotion, chacun de cinquante jours. Le premier est de Pâques à la Pentecôte; le second, de la Trinité à la Transfiguration; le troisième, du vingtième dimanche de la Trinité à Noël. Ceux qui les observent, exceptent le samedi et le dimanche, auxquels ils ne font que s'abstenir de viande. Il y a un autre petit jeûne de dévotion, qui est de l'Ascension à la Pentecôte. Je me souviens qu'ayant l'honneur d'entretenir feu M. le

grand-duc (1), sur les religions des peuples de l'Orient. S. A. S. se mit à dire : *Je vois que ces chrétiens-là ont été bien chargés de jeûnes ; les mahométans, bien chargés de prières ; et nous autres catholiques romains, de beaucoup de fetes.*

A douze lieues d'Irivan, à l'est, on voit le mont célèbre, ou presque tous demeurent d'accord que s'arrêta l'arche de Noé, encore que personne n'en ait de preuve solide (2). Quand l'air est serein, ce mont n'en paroît pas à deux lieues, tant

---

(1) Notre voyageur désigne ici Ferdinand II de Médicis, qui « hérita du grand-duché de Toscane, à la mort de son père, arrivée en 1621, et mourut lui-même en 1670, le 23 mai, après avoir gouverné ses sujets pendant un long règne, avec une prudence admirable, une tendresse de père, et il fut, comme tous ceux de sa maison, grand amateur des lettres et zélé protecteur des hommes savans ». *Art de vérifier les dates*, p. 862, seconde édition. — Les amateurs de la littérature orientale n'oublieront jamais les importans services que les Médicis ont rendus à cette littérature. C'est par leurs ordres, à leurs frais, et dans leur palais, qu'a été élevée la plus belle typographie orientale connue; les caractères arabes, persans, syriaques, etc., excitent encore aujourd'hui l'admiration des artistes; et les ouvrages imprimés alors avec ces caractères, sont aussi recommandables par leur mérite intrinsèque que par leur correction. (L-s.)

(2) Le P. Monier (*Lettres édifiantes*, tome III, p. 26) place le mont Ararat à dix ou douze lieues d'Eryvân, en tirant entre le midi et l'orient; mais l'éditeur remarque en note que c'est une erreur de copiste; car, pour aller d'Eryvân au mont Ararat, il faut tirer entre le midi et l'occident. Cette remarque s'accorde avec celle que m'a communiquée M. Barbié du Bocage, qui dit

il est haut et grand. Je crois pourtant en avoir vu de plus élevés ; et si je ne me trompe, l'endroit du Caucase, que je passai en venant de la mer Noire à Acalziké, est plus haut que le mont dont nous parlons. Les Turcs l'appellent *Agridag* (*Agry-dâgh*), c'est-à-dire la montagne élevée ou massive. Les Arméniens et les Persans se nomment communément *Macis*. Les Arméniens tirent ce nom de *Mas* ou *Mesech*, fils d'Aram, qui a donné à leur nation, disent-ils, la dénomination et l'origine. Les Persans le font venir d'*azis*, mot de leur langue qui signifie *chéri*, *bien-aimé* (*) ; et ils veulent qu'on ait ainsi appelé

---

que le mont Ararat ne peut être à l'est d'Eryvân ; car Tournefort a observé qu'il étoit entre le sud et le sud sud-est des trois églises (Echsmiazin), et par conséquent il ne peut être qu'au sud d'Eryvân. Cette opinion est justifiée par le témoignage positif (p. 80) du jésuite, dont l'excellente relation intitulée *Voyage d'un missionnaire de la compagnie de Jésus*, etc., est souvent citée dans mes notes. (L-s.)

(*) *A'zyz* est un mot arabe, dérivé de la racine *a'zza* (potens fuit), il n'a rien de commun avec le mot *macis*, que les Arméniens, voisins de cette montagne, adoptoient pour la désigner, et dont il est aisé de reconnoître l'identité avec le *Masius* des Anciens. Les Arabes nomment aussi cette montagne *Djordy*, et par corruption *Djoùdy*. « L'arche s'arrêta sur la montagne » nommée *Arârâth*, dit Sa'yd êbn Patrik, qui est la même que » la montagne Djoudy ». Lisez *Djordy*, le mont Gordien, dont l'Ararat fait partie. Nous croyons devoir épargner à nos lecteurs les contes que les missionnaires rapportent touchant cette montagne, où quelques-uns d'entr'eux ont vu les restes de l'arche de Noé. Je me bornerai à observer que le P. Monier (p. 30) dit

ce mont, à cause du choix que Dieu en fit pour le faire servir de port heureux à l'arche qui portoit le genre-humain. Voilà des étymologies tirées de force, autant qu'aucune autre, et ce sont bien celles-là qu'on peut comparer au son des cloches. Ce mont a encore deux autres noms dans les livres persans, savoir *Cou-nouh* (*Koùh Noùhh*), c'est-à-dire *Mont-Noé*, et *Sahat-toppus* (*Sahhat topoùz*), c'est-à-dire *heureuse butte*. L'Ecriture Sainte ne lui donne point de nom particulier. Elle dit simplement que l'arche de Noé s'arrêta sur la montagne d'Ararat, qui est l'Arménie, comme l'on dit. Ce sont ces montagnes qui sont si célèbres dans les auteurs grecs et latins, qu'ils disent être partie du mont Taurus, et qu'ils appellent *Gordiens*, *Cordéens*, *Corduениens*, *Cardiens*, *Curdes* et *Carduches*, chaque auteur changeant ainsi le nom, en le voulant tourner selon l'inflexion de sa langue.

---

qu'elle se nomme *Mesesousat*, montagne de l'arche. Il n'en est fait nulle mention dans le Géographe persan, ni dans *Aboùl-Fedâ*. Le mont Ararat est nommé *Ararat minis* par Jérémie; *Kardon*, dans le Targoum ou paraphrase syro-chaldaïque; *Tararah Sernedib*, dans la version samaritano-chaldaïque; *Hararat*, dans l'hébreu samaritain; *Kardah*, dans la version arabe; et *Montes Armeniæ*, dans la vulgate; *Bâris*, par Nicolas de Damas, cité par Josephe. Ce dernier mot signifie une barque, comme nous l'apprennent Hesychius et les scoliastes d'Eschyle et d'Euripide. (L-s.)

Les Arméniens ont dans leurs traditions, que l'arche est encore sur la pointe de ce mont Macis. Ils ajoutent que jamais personne n'a pu monter jusqu'au lieu où elle s'arrêta. Ils croient cela fermement sur la foi d'un miracle, qu'on dit être arrivé à un moine d'Echs-miazin, nommé Jacques, qui depuis fut évêque de Nizibe. On conte que ce moine, prévenu de la commune opinion que ce mont étoit sûrement celui où l'arche s'arrêta après le déluge, fit dessein de monter au sommet, ou de mourir dans l'entreprise; qu'il parvint à la moitié; mais qu'il ne put jamais passer outre, parce qu'après avoir monté tout le jour, il étoit la nuit, pendant son repos, reporté miraculeusement au même lieu d'où il étoit parti le matin; que cela continua long-temps de la sorte; et qu'enfin Dieu exauça les vœux de ce moine, et voulut bien remplir une partie de ses désirs; que pour cela il lui envoya, par un ange, une pièce de l'arche, en lui faisant dire de ne plus se fatiguer vainement à monter la montagne, parce que Dieu en avoit interdit l'accès du sommet aux hommes. Voilà leur conte, sur lequel je dirai deux choses; la première, qu'il ne s'accorde pas avec le récit des anciens auteurs, comme Josephe, Berose et Nicolas de Damas (*),

(*) Le texte même de ces deux derniers auteurs est rapporté par Josephe. *Antiquitat. judaic.* lib. 1, cap. 3, p. 16 et 958

qui assurent que de leur temps on montroit des restes de l'arche, et qu'on prenoit comme un préservatif salutaire, la poudre du bitume dont elle étoit enduite; la seconde, qu'au lieu qu'on fait passer pour miracle, que personne n'ait jamais pu monter au sommet de ce mont, je tiendrois plutôt pour un grand miracle, si quelqu'un y montoit; car ce mont n'a nulle habitation, et du milieu en haut, il est perpétuellement couvert de neiges qui ne fondent jamais, de manière qu'en toute saison il paroît comme quelque prodigieux monceau de neige. Ce que je rapporte de ce mont, fera sans doute trouver étrange à ceux qui ont lu le voyage du P. Philippe (*), carme déchaussé, qu'il se soit avisé de dire que *le paradis terrestre y est en quelque plaine que Dieu conserve de froid et de chaud.* Ce sont les termes de son traducteur. La pensée me paroît tout-à-fait plaisante, et je croirois que l'auteur y a entendu raillerie, s'il ne disoit fort sérieusement en ce livre, beaucoup de choses qui n'ont pas plus de vraisemblance.

---

ex edit. Havercampi. Il cite aussi Jérôme l'Egyptien, auteur d'*Antiquités phéniciennes*, et Mnaséas. (L-s.)

(*) *Voyage d'Orient* du R. P. Philippe de la très-sainte Trinité, carme déchaussé, etc., composé par lui-même, et traduit du latin par un religieux du même ordre. Lyon, 1669, *in*-8.° 1 vol. pag. 164. (L-s.)

Au

Au pied du mont, il y a dans un village de chrétiens, un monastère nommé *Arokilvanc*, c'est-à-dire le *monastère des apôtres*. Les Arméniens ont grande dévotion pour ce lieu, croyant que Noé y fit sa première demeure, et les premiers sacrifices après le déluge. Ils disent qu'on y a trouvé les corps de saint André et de saint Mathieu, et que le crâne de cet évangéliste est resté dans l'église du monastère. Ils content cent autres particularités de ce lieu, et de tout ce territoire dont ils font leur terre sainte; mais elles sont toutes si éloignées du vraisemblable, qu'on mériteroit, en les rapportant, d'être accusé de conter des songes, ou des contes faits à plaisir.

J'allai descendre à Irivan, au logis d'un Arménien de mes amis, nommé Azarie. C'est un homme que ceux de sa nation ont fort persécuté pour avoir été à Rome se faire catholique romain et disciple de la *Propaganda*, et pour avoir tâché d'établir les capucins à Irivan. Je le trouvai indisposé et au lit; il se leva néanmoins pour aller donner nouvelles de mon arrivée. Il craignoit qu'on ne lui fît une affaire, s'il le remettoit au lendemain. Il alla au palais; mais il ne put voir le gouverneur, qui étoit retiré dans l'appartement de la princesse sa femme. Un eunuque fit le message.

Le 8 au matin, le gouverneur m'envoya visiter, et me fit dire que j'étois le bien-venu. Le sieur Azarie se chargea d'aller de ma part le remercier très-humblement, et lui faire savoir qui j'étois. Le gouverneur lui témoigna qu'il avoit grande envie de me voir au plus tôt, et une partie des bijoux que j'avois apportés. Il lui demanda ensuite combien de gens j'avois avec moi, et lui ordonna de s'informer où j'aimerois mieux loger, dans la forteresse ou au caravanserai qu'il a fait bâtir, et de le lui faire savoir promptement. Je choisis le caravanserai, parce qu'il n'y a point de lieu plus sûr, et parce qu'on n'y manque jamais de compagnie, à cause qu'il y a des marchands de tous les endroits de l'Asie, et qu'il y aborde chaque jour des voyageurs. Le gouverneur me fit donner un des plus grands appartemens.

Le 9, de bon matin, je m'y en allai, et je fus occupé tout le jour à m'y établir. A midi, un officier du gouverneur m'apporta une ordonnance de l'intendant, pour prendre tous les jours à l'office, du pain, du vin, de la viande, des truites, du fruit, du riz, du beurre, du bois, et d'autres denrées nécessaires pour six personnes. La quantité de chaque chose est réglée, on ne l'augmente ni diminue jamais; mais la portion qu'on donne pour une personne, est si grande, que deux s'en peuvent fort bien nourrir.

Le 10, le gouverneur m'envoya dire avec tant d'empressement de l'aller voir, et de lui porter une partie de mes bijoux, que je ne pus différer. Je le trouvai en un grand cabinet, fort propre et bien éclairé. L'intendant de toutes les monnoies de Perse, qui faisoit alors la visite à Irivan, étoit avec lui, et quatre autres seigneurs du pays. Il me fit beaucoup de caresses, répéta trois fois que j'étois le bien-venu, et fit servir des confitures et de l'eau-de-vie de Moscou. Je lui présentai d'abord la patente du roi et celle du grand-maître, desquelles on a parlé. Il en fit beaucoup d'état, et passa une heure à me demander les nouvelles de l'Europe, tant des dernières guerres et de la présente disposition des Etats chrétiens, que des sciences et des nouvelles découvertes. Il en passa une autre à considérer les pierreries et les bijoux que je lui faisois voir, dont il raisonnoit en homme qui s'y connoissoit fort bien. Il m'apprit que dans les poètes persans, les émeraudes de vieille roche sont appelées *émeraudes d'Egypte* (*), et qu'on

(*) *Zumurrud Massry*. Al-maqryzy, dans ses *Khothath*, etc. (descriptions géographique, historique de l'Egypte); Al-téyfâchy dans son *Dzikr êl-hhadjâr êl djéoùâher êl-Moulùkyet*, ou description des pierres précieuses, et d'autres auteurs arabes dignes de foi placent des mines d'émeraudes dans le voisinage d'Açoùân ou Syéné. Pline, *Hist. nat.* lib. XXXVII, cap. 5, dit qu'on tiroit une troisième espèce d'émeraudes des montagnes voisines de Coptos dans la Thébaïde. (L-s.)

tient qu'il y en avoit une mine en Egypte, qui est à présent perdue. Il mit à part tout ce qui lui agréa, et tout ce qu'il crut pouvoir agréer à la princesse sa femme, et me retint à dîner. Le dîner fini, il m'honora encore demi-heure de temps de sa conversation, et ensuite il me donna congé, commandant en ma présence à un officier d'aller au caravanserai dire au concierge, qu'on eût soin de bien veiller à ma sûreté et à ma satisfaction; il eut encore la bonté de dire à cet officier, qu'il le faisoit mon mehemander : on me dit qu'un *mehemander* est comme un gentilhomme servant, et qu'on en donne à tous les étrangers de condition, pour avoir soin d'eux. Le gouverneur lui commanda de ne me laisser manquer de rien, et de me faire porter de ses offices tout ce que je voudrois manger. Le soir il m'envoya un régal d'eau-de-vie de Moscou.

Ce gouverneur est *Becler-beg* (*Beygler beyg*), c'est-à-dire *seigneur des seigneurs.* On appelle ainsi les gouverneurs des grands gouvernemens, pour les distinguer des autres, qu'on appelle *Can* (*Khân*), comme on l'a déjà dit. Il a aussi le titre de *Serdar* (*Serdâr*), ou général d'armée. C'est un des principaux seigneurs de Perse, et un des plus judicieux et des plus fins politiques qu'il y ait. Il s'appelle *Sefi-couli-can.* Ce nom signifie

le duc esclave de Sefi (*). Il a eu les plus beaux gouvernemens de l'empire, du temps du feu roi; mais par une intrigue de femmes, il fut disgracié trois ans avant la mort de ce prince. Celle qu'il a épousée, est du sang royal, du côté de sa mère. Cette princesse, au commencement du règne du roi d'à-présent, mit son mari dans les bonnes grâces de S. M., dont il obtint peu de temps après le gouvernement d'Irivan, gouvernement le plus considérable du royaume et du plus grand revenu; car il produit trente-deux mille tomans par an, qui sont près de cinq cent mille écus. Les avanies, les présens et les voies indirectes de s'enrichir, en produisent encore deux cent mille. Ce seigneur est sans doute le plus riche de toute la Perse, et le plus heureux. Le roi l'aime, la cour le révère, et ses deux fils sont les uniques favoris de S. M. Les peuples de son gouvernement le chérissent et le respectent beaucoup, parce qu'il est populaire, qu'il fait justice, et qu'il est moins concussionnaire que les autres. Il mérite toute sa fortune, car, outre ces bonnes qualités, il a du savoir, et il aime les arts et les sciences.

(*) Le titre de khân en Perse, ne répond pas plus à celui de duc qu'à celui de marquis. Il signifie seigneur ou prince; ainsi *Sséfy qoùly khân* signifie tout simplement le seigneur, prince esclave de Sséfy. (L-s.)

Le 11, ce seigneur m'envoya quérir pour aller à la noce du frère de son intendant, où il étoit. Je le trouvai fort gai et fort content. Il avoit reçu à porte ouvrante un ordre du roi, par un *Coulom cha* (*), qui étoit venu d'Ispahan, en treize jours. Cet ordre étoit pour une affaire importante. Plusieurs sultans, qui sont des seigneurs de contrées et des gouverneurs de places fortes, ayant refusé de recevoir ses ordres, et ayant fait porter contre lui beaucoup de plaintes au roi et aux ministres; lui, de son côté, avoit fait représenter ses droits, S. M. avoit prononcé en sa faveur, et lui avoit envoyé un ordre de se faire obéir. Le coulom-cha devoit exécuter cet ordre, et faire faire satisfaction au gouverneur.

Coulom-cha signifie *esclave du roi*. Ce n'est pas que ceux qui portent ce nom ne soient libres, comme les autres sujets naturels; mais ils le prennent pour marque du parfait dévouement qu'ils ont au souverain, et parce qu'ils y ont été élevés dès le bas âge. Ces esclaves du roi ont à la cour de Perse, à-peu-près le même emploi que les gentilshommes ordinaires ont à celle de France. Ce sont, la plupart, des enfans de qualité qu'on

(*) Lisez *Gholâm châh*, on dit aussi *Gholâmi-châhy*, valet, serviteur du roi. Voyez de plus grands détails sur cette charge, dans le *Tour to Sheeraz*, etc., de M. Scott Waring, pag. 98, et ci-après pages 201 et 202. (L-s.)

engage fort jeunes au service, tant pour l'émolument qu'ils en tirent, que pour leur faire avoir de bonne heure entrée à la cour. Il y a des seigneurs qui y mettent leurs fils dès l'âge de cinq ans. Le roi leur donne des appointemens selon la qualité de leur famille, ou selon le service qu'elle rend au roi; car cela tient lieu de récompense aux parens. La paye ordinaire est de vingt tomans par an, avec la nourriture. Vingt tomans font neuf cents francs. La nourriture prise en argent monte à cinq cents francs. On l'augmente d'ordinaire, à mesure que ceux qui la reçoivent, grandissent et servent bien, ou à proportion de la bienveillance que le roi leur porte. Ils sont assidus à la cour, on les emploie à exécuter les ordres d'importance; on les envoie porter aux gouverneurs les présens du roi; on en prend pour remplir les charges.

Les ordres pressans se portent en poste. On appelle les courriers *Tchapars*. Ce mot vient d'un participe de la langue turque, qui veut dire *galoppant*, d'où vient le mot de *Tchapgon* (*), qui dans la même langue signifie un *coureur*. Ces tchapars font beaucoup de diligence, quoiqu'ils

(*) Lisez *tchâpqoùn*, gradarius, tolutarius, velox *equus*; ce mot, ainsi que *tchâpar*, dérive du verbe turk *tchâpmaq*, galopper, etc. (L-s.)

ne trouvent pas toujours les chevaux quand ils en ont besoin. Il n'y a point de postes établies en aucun endroit de l'Orient. En Perse, les courriers du roi et des gouverneurs prennent des chevaux par-tout où ils en trouvent, et ils ont permission de démonter les gens sur les grands chemins. Les régens des lieux où ils passent sont aussi obligés de leur en fournir. C'est un tout-à-fait mauvais ordre que celui-là; car les petites gens qui n'ont pas la force ou le courage de résister, sont obligés, ou de donner quelqu'argent à ces courriers, ou de mettre pied à terre, laisser emmener leurs chevaux, et courir après. Ils n'en osent prendre aux gens de considération, aux officiers du roi, et aux étrangers qui vont à la cour; et ils n'ont garde de le faire, crainte de quelque méchante suite. Ils prennent d'ordinaire des chevaux aux villages où ils passent. Ils n'ont pouvoir de s'en servir qu'une traite. On envoie après eux un valet pour les ramener.

Ces courriers sont fort reconnoissables à leur équipage. Ils portent un manteau lié derrière eux, et une petite besace qui passe dans le pommeau de la selle, et s'attache aux arçons. Ils ont le poignard, l'épée et le carquois au côté, et un bâton à la main. Ils se passent le corps dedans l'arc, et ont une grande écharpe qui fait deux tours au cou, passe en croix sur le dos et sur l'estomac,

et s'attache à la ceinture. Quand on les aperçoit de loin, ceux qui se sentent gens à être démontés, s'enfuient et se cachent, ou composent pour quelqu'argent, ou leur donnent leurs chevaux. Ces courriers vont d'ordinaire deux à deux, et quand ce sont des personnes de qualité, il est plus difficile de se tirer de leurs mains, parce qu'il n'y a point à composer avec eux, et parce qu'ils frappent du bâton et de l'épée, lorsqu'on leur fait résistance, sachant bien qu'ils seront approuvés; ce qui est une violence que les autres courriers n'osent faire.

Une des principales dépenses extraordinaires que les grands sont obligés de faire, est lorsque le roi leur envoie des ordres ou des présens par un *coulom-cha* (*gholâm-châh*), ou par quelqu'autre personne de qualité; car il faut qu'on l'habille à son arrivée, et qu'à son départ on lui fasse un présent convenable à l'emploi et au crédit qu'il a. Il faut de plus qu'on le régale et qu'on le divertisse bien tout le temps de son séjour. Le coulom-cha dont je viens de parler, coûta au gouverneur d'Irivan, à ce que j'ai su, quatre cents tomans, qui sont dix-huit mille livres, sans la dépense du logement et de la nourriture. Fort souvent même, le roi taxe le présent qu'on doit faire à la personne qu'il envoie, et quand cela arrive, on est obligé de le payer d'abord comme une

dette ; et de faire encore des libéralités au double du présent. On en use avec ces envoyés, selon leur famille, leur mérite, et leur crédit à la cour. On a égard à tout cela ; et lorsqu'on sait que l'envoyé ou ses parens approchent la personne du roi, on lui fait un traitement bien plus honnête, à dessein qu'il en fasse une bonne relation. Je me souviens, à ce propos, que l'an 1669, lorsque le roi donna au fils du premier ministre la charge de colonel des mousquetaires, S. M. lui en fit porter par ses orfévres les expéditions et l'habit royal, pour les récompenser de quelques bijoux qu'ils avoient faits fort à son gré, et qu'il taxa à trois cents tomans le présent que le colonel leur devoit faire. Les quatre principaux d'entr'eux portèrent ces expéditions et cet habit ; et au lieu de trois cents tomans, ils en eurent quatre cents, qui sont dix-huit mille livres (*), et un autre régal en étoffes.

Je demeurai trois heures à la noce, et me retirai après le dîner, où il n'y avoit que neuf personnes, outre le marié et son parrain, qui étoient magnifiquement vêtus, et qui avoient au turban des aigrettes de pierreries. Le maître de

(*) Du temps de Chardin, le toùmân valoit 45 liv. : il est tombé aujourd'hui à 22 fr. 50 c. environ, et équivaut à 15 *ghrouch* ou piastres turkes de 1 fr. 30 à 50 c., et non à 10 de ces mêmes piastres, comme l'avance M. Scott-Waring, dont j'ai traduit le texte dans ma note ci-après, tom. IV, pag. 185. (L-s.)

la maison, ses frères et ses fils étoient debout au bas de la salle, avec plusieurs officiers du gouverneur. Chacun des conviés étoit servi en entrant d'un grand bassin de confitures sèches et liquides, sur de petites assiettes de porcelaine. Les bassins étoient de bois peint et doré; on ne peut rien voir de plus propre. Le festin se fit dans une salle basse, assez petite pour une telle fête, élevée de deux pieds, ouverte sur une cour qu'on avoit accommodée en lice, et qui étoit couverte de tentes, où je trouvai, en entrant, des lutteurs et des gladiateurs qui divertissoient la compagnie. Les lutteurs sont nuds, à un petit caleçon près, fait de cuir, qui n'a que la largeur nécessaire pour couvrir, devant et derrière, les parties que la pudeur permet le moins d'exposer, et qui est serré tout ce qui se peut. Ils ont le caleçon et tout le corps oints d'huile mêlée de poudre de *hanna* (*); ce qui les fait paroître peints en oranger. C'est afin qu'on ait moins de prise sur eux. Les lutteurs sont par-tout, en Orient, mis de même, et c'étoit la même chose dans les premiers temps du monde, entre ceux qui combattoient à la lutte et au pugilat, pour des prix considérables. La victoire consiste à mettre son

(*) *Hhannâ* ou *hhinnê*, comme les Arabes le prononcent, est la plante nommée *Cyperus* par nos botanistes. (L-s.)

ennemi plat à terre, à force de corps. Ce qu'ils font d'ordinaire après que le combat a duré tant de temps, qu'il n'en peut plus, en l'élevant et puis l'abattant sur le dos, tout de son long. Un des invités contoit d'un maître de lutte fort fameux, qu'il avoit réduit son art à trois cent soixante-cinq tours, qu'il enseignoit à ses disciples, en gardant un pour lui, qu'il appeloit le *tour dérobé*, par allusion aux cinq jours surnuméraires du calendrier solaire, dont les mois sont chacun de trente jours, lesquels cinq jours les Persans appellent *les jours dérobés*. Un lutteur qui avoit été son prévôt, s'étant rendu fameux par son art, en devint si insolent, que de lui faire un défi devant le gouverneur de la province, se confiant en sa vigueur et sa force. Le maître lutteur, qui sentoit bien la supériorité de son ingrat disciple à cet égard, mais qui se confioit en son coup de réserve, accepte le défi. Le vice-roi voulut être présent au duel, et il en donna le jour et le lieu. Les assauts ordinaires s'étant passés à l'admiration de l'assemblée, le maître lutteur prit subitement son adversaire par le milieu du corps, et le jeta par-dessus sa tête à la culbutte. Les spectateurs en grand nombre, qui avoient tous fait des vœux pour lui contre son arrogant disciple, poussèrent de grandes acclamations. Celui-ci s'étant rendu selon la coutume, alla se jeter à genoux devant le

vice-roi, criant que son ennemi ne lui avoit jamais montré ce tour. Cela est vrai, répondit le maître lutteur, je le gardois pour une telle occasion, d'un suffisant disciple qui défie son maître, selon la maxime des sages, de ne donner jamais à son ami un avantage dont il se puisse prévaloir en devenant ennemi.

Le divertissement de la lutte ayant duré une heure, on fit retirer les acteurs, et la cour ayant été couverte aussi-tôt de gros feûtres et de beaux tapis par-dessus, on fit venir la grande bande de musiciens, et celle des danseuses, qui furent plus de deux heures sur la scène, sans ennuyer. Le gouverneur passa le temps à les voir, et à s'entretenir avec l'envoyé du roi, et avec l'assemblée, et particulièrement à me faire conter des nouvelles de l'Europe.

Les gouverneurs des grandes provinces ont leur train composé des mêmes sortes d'officiers que celui du roi, ayant, entr'autres, leur bande de musiciens et leur bande de danseuses. La danse étant un exercice déshonnête dans l'Orient, on n'y a point l'habitude de danser, soit pour se divertir, soit pour se donner bonne grâce; mais on y a la danse comme un art, ou comme une profession pour divertir le monde, semblable à la profession du théâtre dans l'Europe, avec cette différence néanmoins, que dans l'Orient l'art de

la danse est non-seulement déshonnête, mais même infame, sur-tout à l'égard des femmes, parce que les danseuses sont aussi constamment femmes publiques. La danse n'est exercée dans la Perse que par des femmes, de même que le jeu des instrumens ne l'est guères que par les hommes. Pour ce qui est du chant, les hommes d'ordinaire sont les meilleurs chanteurs, tirant une grande voix du fond de l'estomac, qu'ils font rouler avec beaucoup de force et beaucoup d'éclat. Les danseuses chantent aussi, mais elles ne le font, ni si bien que les hommes, ni si agréablement même; mais, en revanche, elles ont une agilité de corps incomparable, faisant des tours et des sauts si légèrement, que souvent elles échappent aux yeux, passant en cela les meilleurs baladins et danseurs de corde. Je les ai vu se détordre le corps en plus de postures, que l'on ne fait ces hommes de bois, que les peintres appellent *manequins :* car, entr'autres, elles se renversent le corps en terre jusqu'à toucher de la tête les talons, et marchent en cette posture, sans s'aider des mains. Elles dansent sur une main et sur un genou en cadence, et elles entremêlent leur danse de cent tours d'agilité surprenans. Les femmes, en Orient, portent, comme les hommes, des pantalons qui leur couvrent la cheville du pied; ainsi, quelques tours qu'elles fassent, et de quelque manière

qu'elles portent le corps, on n'en voit rien à découvert que le visage, les mains et les pieds, lesquels sont toujours tenus aussi propres que les mains, et sont souvent ornés de bagues comme les mains.

Les musiciens et les danseuses sont les mimes ou les comédiens des Orientaux, ou pour mieux dire, ce sont leurs *opera;* car on n'y fait que chanter des vers, et la prose n'entre point dans leurs chants. On ne fait point de fête en Perse et aux Indes, sans les y appeler. Les danseuses sont mandées à tous ces grands festins qu'on appelle *megelez* (*medjlès*), c'est-à-dire *assemblée*, et à toutes les audiences des ambassadeurs, sinon la troupe entière, au moins les deux tiers; car, tour-à-tour, plusieurs sont exemptées de fonctions, sous prétexte d'incommodité. Les pièces qu'elles représentent sont toujours des sujets amoureux.

Les plus nouvelles actrices ouvrent la scène, qui commence par la description de l'amour, dont elles dépeignent les appas et l'enchantement, et représentent ensuite les passions et la fureur, ce qu'elles entremêlent d'épisodes, qui contiennent des portraits de beaux garçons et de belles filles, vifs et touchans au-delà de ce qui se peut imaginer, et c'est-là d'ordinaire le premier acte. On voit au second la troupe séparée en deux

chœurs, représentant, l'un, les poursuites d'un amant passionné, l'autre, les rebuts d'une fière maîtresse. Le troisième contient l'accord des amans, et c'est là-dessus que les actrices se passent, et qu'elles épuisent la voix et les gestes. Les chanteurs et les joueurs d'instrumens sont debout aux endroits passionnés, et s'approchent d'elles plus ou moins, quelquefois jusqu'à crier dans leurs oreilles pour les animer, avec quoi elles sont mises comme hors d'elles-mêmes et transportées; mais c'est là aussi ou les yeux et les oreilles en qui il reste quelque pudeur, sont obligés de se détourner, ne pouvant soutenir, ni l'effronterie, ni la lasciveté de ces derniers actes. Cependant cela ne blesse point la vertu persanne, chez qui la continence passe pour un défaut, et même pour un péché, leur religion enseignant que les hommes sont obligés de pratiquer l'acte de mariage, dès qu'ils en sont capables. Néanmoins, comme parmi ces actrices et ces musiciens, il y a toujours des gens qui connoissent tout le monde, elles assaisonnent leurs pièces au goût de ceux qui les font venir, ou qui les doivent payer. Mais c'est s'être déjà trop étendu sur un tel sujet.

Les danseuses vont par troupes, comme je l'ai observé. Celle du roi, par exemple, est de vingt-quatre, qui sont les plus fameuses courtisanes du pays. Elles ont une supérieure, qui est d'ordinaire

d'ordinaire une des vieilles de la bande, mais sans demeurer pourtant ensemble; au contraire, elles sont d'ordinaire répandues dans les quatre coins de la ville. La fonction de cette supérieure est de les assembler, et de les mener où l'on demande la troupe, de prévenir les querelles que la jalousie ou l'intérêt fait naître entr'elles, ou de les apaiser, de les protéger aux occasions d'insulte, d'avoir l'œil sur leur conduite, et de les châtier, lorsqu'elles manquent à observer l'économie de leurs bandes : ce qui se fait par le fouet; et en cas de récidives, la supérieure les fait casser, et mettre hors de la troupe. Enfin, elle a le soin de leur faire apporter leurs gages, et celui de prendre garde que leurs habits soient riches, leurs meubles propres, et leur train en bon ordre, selon qu'il est réglé dans leur emploi. Le train de ces danseuses est de deux filles, un laquais, un cuisinier, et un palefrenier, avec deux ou trois chevaux. Quand elles suivent la cour, elles en ont quatre de plus pour leur bagage; car, en Orient, il faut porter tout avec soi, comme on fait aux armées. Un des chevaux porte deux grands coffres, un autre deux grandes valises, le troisième est pour la cuisine, et le quatrième pour la nourriture et la cure des autres chevaux. Il n'y a point de tente dans leur équipage, parce qu'on leur en fournit, ou de logement, durant leur route.

Leur paye est de dix-huit cents francs par an, avec une certaine quantité d'étoffes pour leurs habits, et une ration de tout ce qu'il faut pour la nourriture d'elles et de leur train. Il y en a qui ont jusqu'à neuf cents écus, le roi haussant leur paye, selon que les personnes lui plaisent; mais tout cela n'est que la moindre partie de leurs émolumens, y en ayant entr'elles qui emportent quelquefois plus de cinquante pistoles d'un lieu où elles n'auront pas été gardées vingt-quatre heures, tant la débauche est désordonnée en Perse, et jetée dans la profusion. Le roi leur fait souvent des présens considérables, selon que leur danse et d'autres attraits le touchent. Les grands seigneurs en font de même. Je me souviens qu'étant l'an 1665, en Hyrcanie, où j'étois allé trouver Abas second, je vis un soir, à la cour, deux de ces danseuses, qui avoient chacune pour plus de dix mille écus de pierreries sur elles; et comme j'étois dans l'admiration de les voir si superbement parées, elles m'invitèrent de voir leur quartier. J'y fus le lendemain avec mon interprète; car je ne savois pas encore parler persan, et avec un chirurgien françois. Leur appartement étoit fort riche et somptueux, et comme les parfums font la grande volupté des pays chauds, il y en avoit dans tout et par-tout chez ces courtisanes.

Une chose commune entr'elles, c'est de les

appeler d'un nom qui marque le prix auquel elles se donnent par visite, *la dix tomans, la cin tomans, la deux tomans*. Un toman vaut quinze écus de notre monnoie : il n'y en a point qui se donne à moins d'un toman ; et quand elles ne le valent plus, on les met hors de la troupe, et on en met une autre à leur place. Cependant il n'y a presque point de ces femmes qui se retirent riches de cet infame métier, parce qu'elles achètent à leur tour les plaisirs qu'elles ont vendus ; à quoi elles s'appauvrissent, de manière qu'il ne leur reste de tout ce gain déshonnête qu'un repentir de l'acquisition, lequel est plus grand que le regret de l'avoir dissipé. Les troupes des danseuses des provinces ne sont d'ordinaire que de sept ou de huit filles.

En Perse, les femmes publiques sont plus reconnoissables qu'en pays du monde, quoiqu'elles aillent vêtues et voilées comme les autres. Mais, outre que leur voile est plus court et moins clos, leur contenance et leur port les fait connoître au premier regard. Leur nombre n'est pas fort grand dans les provinces, mais à Ispahan, la ville capitale, il est excessif. On me disoit, l'année 1666 que j'y étois, qu'il y en avoit quatorze mille d'enregistrées ; car, comme elles paient tribut, et font un corps, qui a son chef et ses officiers, on les enregistre ; et le tribut que l'on en tire monte

à deux cent mille écus. On m'a assuré qu'il y en a une fois autant d'autres qui ne veulent pas être enregistrées, pour n'être pas connues, et que les officiers sont bien aises de n'enregistrer pas, parce qu'on leur en fait payer beaucoup davantage. Cependant, quoique cette abominable profession soit si étendue, il n'y a pas de pays, je crois, où les femmes se vendent si chèrement; car, durant les premières années de leur débauche, on n'en sauroit jouir à moins de quinze ou vingt pistoles; ce qui est incompréhensible, quand on considère qu'en Perse, la religion, d'un côté, permet à chacun d'acheter des filles esclaves, et d'avoir autant de concubines qu'on en veut: ce qui devroit diminuer le prix des femmes publiques; et que de l'autre, la jeunesse manie peu d'argent, et est mariée d'assez bonne heure. Il en faut attribuer la cause à la luxure de ces pays chauds, dont l'aiguillon est plus perçant que dans les autres, et à l'art de ces créatures, qui est une espèce d'ensorcellement. On leur attribue avec beaucoup de justice la ruine des gens d'épee et de toute la jeune noblesse qui suit la cour. On dit communément dans le pays, que quiconque est épris d'une courtisane, ne la peut quitter que quand elle le chasse: ce qui arrive lorsqu'elles ont mis leur amant au dernier écu. J'ai vu des gens de bon sens et de probité même, si enfoncés

dans ces malheureux engagemens, qu'ils ne croyoient pas possible qu'ils s'en tirassent. Ils disent pour excuse qu'ils sont charmés et ensorcelés, et ils croient fermement que quand ils s'efforceroient de rompre leurs chaînes, ils n'en pourroient venir à bout, et qu'il n'y a que celle qui les y a mis, qui puisse les en délivrer. On connoît ces esclaves d'amour à des brûlures qu'ils portent sur le corps, et particulièrement aux bras. Ils les font avec un fer rouge, qu'ils se mettent sur la chair si fort, que la brûlure enfonce l'épaisseur d'une pièce de trente sols; ce qu'ils font au temps que leur passion est la plus ardente, pour témoigner à leur maîtresse, que le feu de leur amour les rend insensibles au feu même. Plus on se fait de ces marques, plus on passe pour amoureux. Il y a des gens qui s'en font en tous les endroits du corps, particulièrement aux reins.

C'est la coutume d'envoyer l'argent à ces sortes de femmes, en les envoyant quérir. Lorsque c'est seulement pour les faire danser, on s'adresse à la supérieure, à qui on envoie d'ordinaire deux pistoles pour chacune, autant que l'on en veut, six, sept ou huit; et selon qu'elles dansent bien, on leur fait un présent de plus. Quand c'est par débauche qu'on en fait venir quelqu'une, il faut lui envoyer son prix réglé. Elle vient à cheval, avec une ou deux servantes et un laquais, et elle

emporte par-dessus cela du lieu où elle entre, tout ce qu'elle peut. Il me souvient qu'étant en Hircanie (*), comme je l'ai dit, il y vint un sultan de la frontière (qui est comme qui diroit chez nous un lieutenant de roi de province), lequel ayant ouï parler d'une courtisane, lui envoya le lendemain deux chevaux et cinq écus, la priant de venir à son logis. Il pensoit que c'étoit un gros présent; mais la demoiselle lui fit réponse qu'il ne la connoissoit pas; qu'elle ne sortoit point de chez elle à moins de trente écus. Il lui en renvoya dix, on les refusa de même. Il en renvoya quinze, et puis vingt, avec le même succès. Ces refus n'ayant fait qu'irriter son désir, il dit à ses amis : voilà une créature qui fait bien la renchérie; il n'y a pas d'apparence de l'aller enlever, nous nous ferions une affaire; mais il la faut pourtant rendre plus traitable. Sur cela il lui envoya les dix pistoles. Elle vint, et étant entrée, le sultan lui demanda si elle avoit reçu ses dix pistoles? Je les ai données à mes servantes, répondit-elle; car, pour moi, je ne me donne pas pour si peu. Je suis venu par considération pour vous. Le sultan dit qu'il ne vouloit sinon qu'elle chantât et dansât devant ses amis. Il la tint dans cet exercice jusqu'à minuit, sans lui donner à

(*) L'Hyrcanie des Anciens répond au Mâzenderân. (L-s.)

boire ni à manger, quoiqu'ils fissent grand'chère; et après il la mena dans un cabinet, où il la tint avec ses amis, tour-à-tour, jusqu'au jour. Le matin venu, elle se croyoit hors d'affaires; mais le sultan ayant fait assembler tous ses gens dans sa salle, depuis son maître-d'hôtel jusqu'au palefrenier, il y mena la demoiselle, et lui dit : *Ma belle, je suis un pauvre petit gouverneur, qui n'ai pas moyen de donner dix pistoles pour une nuit; mes gens seront de part de la dépense, mais il faut aussi qu'ils soient de part du plaisir.* Ils la gardèrent tout le jour et la nuit suivante. Elle fit grand bruit de ce traitement, qui pensa causer une grosse affaire au sultan; mais comme il vit que la chose se poussoit contre lui, il la conta au roi, avec un tour burlesque, et qui le tira de peine, avec dix autres pistoles qu'il fallut donner, pour avoir gardé la courtisane, deux nuits au-lieu d'une.

Les prostituées qui paient tribut, se tiennent dans des caravanserais, dont elles se sont emparées, personne ne voulant demeurer en telle compagnie; et celles qui n'en paient pas, demeurent dans leurs propres maisons; car on ne sait ce que c'est que de locataires en Perse, ni de portion de maison, et encore moins de logis garnis. Il y a de plus à Ispahan, un quartier qui en est tout plein, qu'on appelle *le quartier des*

découvertes ou *dévoilées*. C'étoit autrefois la coutume dans cette ville royale, que dès que le soir étoit venu, ces prostituées, comme des bandes de corbeaux, se répandoient dans toute la ville, et sur-tout dans les caravanserais, allant chercher pratique; et ce qui étoit de plus infâme, c'est qu'on prostituoit des garçons de même, tout publiquement, les promenant en tous endroits, dans un ajustement particulier. Saroutaki, grand-visir, au commencement du règne d'Abas second, lequel étoit un vieux eunuque de sens et de courage, interdit, par de sévères lois, cette prostitution contre nature; et après lui, Calife Sultan (*Khalyfe Sulthân*), qui lui succéda dans le ministère, et qui fut son émule, en fit d'autres contre les femmes publiques, qui leur défendoit de se produire d'elles-mêmes, et d'aller nulle part sans y être mandées; et comme il jugea que l'usage du vin étoit la source de ces abominables excès, il défendit d'en vendre, sous de sévères peines, en exécution desquelles on vit empaler de ces prostituteurs de garçons, et précipiter du haut d'une tour, une femme qui prostituoit ses filles propres, laquelle on fit ensuite manger aux chiens. On espéroit alors de voir le pays repurgé; mais il se trouva que les plus sévères châtimens ne corrigeoient autre chose que le scandale public, et l'effronterie avec laquelle les

crimes les plus abominables alloient la tête levée.

Après tout ce que je viens de rapporter, qui se pratique en Perse, touchant les femmes publiques, il ne sera pas mal-à-propos de traiter du mariage, tel qu'il est établi dans cette nation-là.

Je dirai auparavant que la loi mahométane recommande et enjoint l'acte du mariage, comme une obligation à laquelle l'homme fidèle est tenu; et elle défend le célibat et la continence, qu'elle regarde comme un vice, et un péché contre l'intention et le but de la nature. Les Persans enseignent sur ce sujet, qu'il est bien vrai que depuis Jésus-Christ jusqu'à Mahomet, le célibat étoit libre, et même loué, et agréable à Dieu, parce que le prophète de l'alliance ou la religion de ce temps-là étoit né d'une vierge, et avoit vécu dans le célibat; mais que depuis l'établissement d'un autre culte, par un législateur nouveau, Dieu ne veut plus être servi par la continence, mais qu'il veut, au contraire, que tout homme pratique l'acte de mariage; de sorte que Jésus-Christ même, lorsqu'il reviendra au monde, vers la fin des siècles, avec Mahammed Mehdi (*), le

(*) On verra à l'article de la religion, des détails fort curieux sur les douze îmâms des chì'ytes ou sectateurs de Aly,

douzième *iman*, ou successeur de Mahammed, pour détruire l'Ante-Christ; Jésus-Christ, dis-je, se mariera, et aura plusieurs femmes. Ils allèguent, sur ce sujet, un passage de leur Livre sacré, qui porte, qu'*au jour du jugement, la terre sur laquelle un homme vivant en célibat avoit accoutumé de coucher, se lèvera contre lui, et dira : quel crime avois-je commis, qu'un homme, ennemi de la nature, m'ait foulée, moi qui travaillois incessamment à la génération et à la production des êtres* (*)? C'est le texte de cette religion charnelle et brutale; et comme le commentaire va toujours plus loin que le texte, les docteurs persans enseignent sur celui-ci des choses abominables, comme, qu'il faut donner une femme à un garçon, dès qu'il ressent la pointe de l'aiguillon charnel; que c'est un péché de résister à l'amour; et que c'est une œuvre méritoire, au contraire, de soulager les passions amoureuses; et il y en a de si brutaux, que de dire qu'on peut éteindre son feu avec le premier objet qu'on rencontre, une femme avec son fils,

---

particulièrement sur le dernier Mohhammed Mehdy, qui n'est pas mort, mais qui vit retiré dans une caverne, en attendant le jour du jugement dernier, où il doit reparoître sur la terre. (L-s.)

(*) Je n'ai point été assez heureux pour retrouver dans le Qorân, le verset cité par Chardin, quoique j'en connoisse plusieurs qui lui ressemblent. (L-s.)

un homme avec sa fille; ce qui fait horreur, et ce qu'aussi la plupart des Persans détestent eux-mêmes. Il faut leur donner la gloire d'être les moins brutaux de tous les Mahométans, sur le péché de la chair; ce qui paroît en deux cas fort importans. Le premier, c'est qu'au-lieu que les Mahométans des autres sectes tiennent permis le péché contre nature (*), les Turcs, entr'autres, qui usent de cette permission dans une grande étendue, les Persans le condamnent, et leur magistrature le punit quelquefois; et bien qu'il y ait parmi eux quelques casuistes trop relâchés sur ce sujet; cependant le plus grand nombre est contre cette infame volupté. Le second cas est, en ce qu'ils ne permettent point aux gens non Mahométans d'épouser plusieurs femmes, ni de prendre des concubines, de manière que quand un homme et une femme, tous deux chrétiens ou gentils, par exemple, seroient d'accord de vivre ensemble par le contrat d'un bail, comme les mahométans, et iroient à la justice, pour en faire passer l'acte, elle ne l'accorderoit pas, comme on fait en Turquie, mais renverroit les parties

(*) Cette assertion est d'autant plus hasardée, que le Qorân décerne les plus grands châtimens contre les coupables dont il s'agit, et aucun docteur musulman n'oseroit porter une loi contraire à la parole de Dieu, *Kélâm ûllah*, c'est ainsi qu'ils appellent le Qorân. (L-s.)

honteusement. Ils disent pour raison de ce procédé, que les religions ont toutes leurs austérités et leurs voluptés qu'il ne faut pas séparer; que la religion chrétienne permet de boire du vin à plaisir, et de toute sorte, mais ne permet qu'une femme; au-lieu que la religion mahométane permet tant de femmes qu'on veut, mais interdit le vin jusqu'à une goutte. On enferme les filles dans les sérails, jusqu'à ce qu'on ait occasion de les marier; mais pour les jeunes hommes, on leur donne une fille esclave, ou une concubine, dès qu'ils sollicitent pour en avoir.

Les Persans ne sauroient comprendre qu'il y ait des personnes qui, volontairement et par choix, vivent en chasteté (*). Ils répondent hardiment à ce que nous leur contons qui s'observe dans plusieurs pays chrétiens, sur ce sujet; qu'il y a là quelque énigme dont nous leur cachons le sens, et qu'il ne se peut faire que l'on se passe de femmes, à moins que de tomber dans les crimes contre nature. *Les Européens*, disent-ils, *ne sont-ils pas faits comme les autres hommes, et ne mangent-ils pas comme eux? S'ils ne se servent point des femmes, il faut qu'ils fassent pis que cela.* Je me souviens là-dessus, que logeant

(*) *Lâ ruhbânyéh fy-l islâm* (point de monachisme dans l'islamisme), dit le Qorân. (L-s.)

à Ispahan, chez les capucins, un seigneur savant, et honnête homme, de la province de Bactriane, qui nous faisoit visite, se mit à dire au supérieur, nommé le P. Raphaël du Mans : *Padri, on dit que vous autres n'avez point de femmes, mais que vous vivez à la turque entre vous* (cela veut dire se servir des garçons) *; est-il possible que vous soyez habitués à ce vilain crime ? — Mon Dieu!* répondit le père, *bien loin de-là, nous faisons vœu de ne toucher jamais de femme. — Quoi!* répliqua le Persan, *vous vivez sans toucher des femmes? — Oui,* dit le Père. — *Mais Padri,* reprit ce seigneur, fort sérieusement, *vivez-vous aussi sans manger? Vraiment,* poursuivit-il, *nous ne trouvons pas plus difficile de vivre sans besoin de manger, que de vivre sans besoin de femme.* Cette comparaison est sans doute outrée ; mais il ne faut pourtant pas en juger précipitamment; car nous ne sommes pas constitués comme il faut pour en bien juger. Les pays chauds sont sujets à une luxure, dont l'ardeur est, grâces à Dieu, inconnue chez nous; et les alimens de ce pays-là y sont d'un si grand suc, que quelque sobriété qu'on y garde, et en quelque mortification qu'on y vive, on n'arrache jamais l'aiguillon de la chair.

Nonobstant ce que je viens de dire, la fornication est tenue pour péché chez les mahométans,

et l'usage des femmes prostituées prohibé par leur religion, et regardé comme infame, ou du moins comme fort déshonnête par les gens graves et réglés. Les villes en sont pleines néanmoins; et les gens estimés les plus réguliers et les plus saints s'en servent. Vous voyez tous les soirs, en vous promenant dans les colléges ou dans les grandes mosquées, des femmes publiques couvertes de leur voile, les unes suivies de leur servante, d'autres seules, entrer dans les petits logemens des prêtres et des régens, tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre. On ferme la porte aussitôt, jusqu'au lendemain, qu'elles se retirent au point du jour, ou plus tard, sans que personne s'en offense; et la même chose se voit dans les caravanserais, chez les marchands étrangers. Comment accorder tout cela? Voici comme les Persans le font. Ils vous disent premièrement que les femmes prostituées sont en état de péché, dont elles ne sortent point qu'en faisant pénitence, et quittant leur vie déréglée, et que c'est pour cela qu'elles sont chargées de tributs; or, les femmes prostituées sont réputées infidèles, en ce qu'elles font une profession défendue par la religion. Ils disent secondement, que tout commerce avec une femme publique est un péché; mais qu'il n'y a qu'à l'épouser pour rendre ce commerce licite. Or, c'est ce que font les gens scrupuleux. Ils

prennent une courtisane pour femme à louage, par un bail d'une heure, d'une nuit, d'un jour, d'une semaine, ou pour ce qu'on veut, comme je m'en vais dire plus amplement qu'il se pratique en Perse ; et avec cette précaution, ils prétendent jouir d'une femme publique, en bonne conscience, croyant qu'un tel mariage est bon et licite autant qu'aucun autre. Ils appellent cela *sike koudim* (1), termes qui signifient mot à mot : *je fais le contrat de jouissance*, c'est-à-dire, *je me suis marié*.

Pour venir maintenant au point du mariage des Persans, il faut observer qu'eux, avec tous les autres mahométans qui suivent les dogmes d'Aly (2), prennent des femmes en trois façons, ou en les achetant ou en les louant, ou en les épousant. Ils tiennent pour licites ces trois mariages d'union, leur religion l'enseigne ainsi ; et la loi civile reconnoît pour également légitimes les enfans qui en viennent : de façon que si un homme a de son esclave un fils, avant que d'en

(1) Peut-être faut-il lire *Sikkah ghandyn*, alors cette phrase seroit turke et non persanne. Au reste, j'ose garantir que les mots cités par Chardin n'appartiennent pas à la langue persane. (L-s.)

(2) On verra à l'article de la religion, que tous les Musulmans sont divisés en deux sectes, celle d'O'mar et celle d'A'ly, lesquelles se détestent bien cordialement. (L-s.)

avoir de son épouse, le fils de l'esclave est reconnu pour l'aîné, et jouit des droits d'aînesse, à l'exclusion de celui de la femme légitime, fût-elle princesse et du sang royal. C'est pour cela qu'en Perse la qualité et la noblesse ne se tire que du père.

Les femmes esclaves s'appellent *Canize* (*). La loi permet d'en avoir autant qu'on en peut nourrir, et la police, ni ecclésiastique, ni civile, ne prend point connoissance du traitement qu'on leur fait, parce que dans tout l'Orient, chacun a un souverain pouvoir sur son esclave. Quiconque a des filles esclaves, s'en sert à tous les usages qu'il lui plaît, et non-seulement est le maître de ce qu'on appelle leur honneur, mais aussi de leur vie. Ce n'est point en Orient un déshonneur à une esclave de servir de femme à son maître; au contraire, c'est le plus grand honneur et la meilleure fortune qui lui puissent arriver; car, dès qu'on s'en sert au lit, on lui donne un appartement séparé des autres esclaves. On l'habille bien, on lui donne des servantes, on lui fait pension; et si elle engendre des enfans, on lui augmente tous ces avantages, et elle n'est plus regardée comme esclave, mais comme mère d'un légitime héritier de la maison.

(*) Ganyz, ganyzéh et ganyzék au diminutif. (L-s.)

Les femmes à louage s'appellent *Moutaa d'Amoüad* (*), qui signifie *concubine*, et aussi *servante*. On en prend tout autant qu'on veut,

---

(*) Lisez *Mota'ah;* ce n'est pas les femmes qui se nomment ainsi, mais le mariage temporaire que l'on contracte avec elles ; car *mota'ah* signifie jouissance de l'usufruit, et vient de la racine *mat'a* (fruitus fuit), et n'a rien de commun avec *amouad*. Ce mariage temporaire est en usage parmi les Musulmans, et même quelquefois parmi les chrétiens du Levant, qui le nomment *matrimonio alla carta*, mariage de convention. Il se contracte devant le qâdhy, avec les formalités et les conditions décrites par Chardin. Cette espèce d'union a causé de vives discussions parmi les Musulmans, touchant sa légitimité, qui alloit être proclamée par le fameux khalyfe Mâmoûn, lorsque le qâdhy Yahhya, fils d'Oktam, fils de Mohhammed, fils de Qathen, descendant d'Aktam, fils de Ssyfy le Témymyte, s'y opposa avec une rare énergie, par l'interprétation d'un passage du Livre de Dieu, et par la citation d'une tradition orale du prophète, transmise par A'ly. « L'envoyé de Dieu m'a ordonné, dit A'ly, de faire proclamer » par le crieur public la défense du *mota'ah*, et de le déclarer » abominable, quoique je l'aie d'abord approuvé ». L'avis d'Yahhya fut adopté, et le mariage *âl-mota'ah*, réprouvé et aboli pour le moment. Il est fâcheux d'apprendre que la conduite d'un docteur aussi sévère n'étoit pas tout-à-fait en harmonie avec ses principes et avec ses décisions : on lui reproche quelque penchant pour un certain genre d'amour qui ne conduit à aucune espèce de mariage.

On demandoit à un autre Arabe, si le *mota'ah* pouvoit recevoir le nom de mariage : « Nous donnons bien au loup, répondit-il en riant, l'épithète de père des brebis ». Toutes ces décisions et bien d'autres que je pourrois rapporter, si je ne craignois d'avoir été déjà trop abondant sur un sujet dépourvu d'intérêt, n'empêchent point que cette union temporaire ne soit très en usage parmi les sectateurs d'Aly, nommé Chyïtes ou Râfedhytes, tels que les Persans. Mais les Sunnytes ou Abâdhytes, comme les Turks,

pour le temps qu'on veut, et pour le prix qu'on accorde. A Ispahan, qui est la capitale de Perse, on en loue de belles et de jeunes, pour quatre cent cinquante livres l'année, avec l'entretien d'habits, de nourriture et de logement. Cette sorte de mariage est un contrat purement civil, mais qui se passe par-devant le juge, et qui est bon, licite et honnête, comme tous les autres contrats de mariage; on le renouvelle au bout du terme, si les parties en sont d'accord; et l'on est libre de le rompre avant qu'il soit achevé, et de renvoyer la femme qu'on a louée; mais il faut lui donner, en la renvoyant, tout le gage convenu dans le contrat. Lorsqu'une femme à louage quitte un homme, elle ne peut licitement se louer, ni se laisser toucher à un autre qu'après quarante jours. Ce terme s'appelle *les jours de purification.* Ceux du veuvage, au contraire, sont au nombre de cent trente (*); et bien que la loi

---

qui se piquent d'une plus grande régularité, et qui sont réellement beaucoup plus fanatiques et plus intolérans que les premiers, n'admettent pas le *mota'ah.* Les enfans qui peuvent en provenir n'héritent pas du père. — Voy. *Abulfed. annales moslemici. Arab.-lat. ex edit.* Adler, tom. II, p. 195 et 697—699. *Alcor.* Surat. IV, comm. 23. *Bibliot. orient. de D'herbelot,* p. 473, édit. *in-fol.* (L-s.)

(*) Quatre mois lunaires et dix jours, suivant le précepte du Qorân. « Ceux d'entre vous qui mourront, et laisseront des femmes, elles attendront avec elles-mêmes (c'est-à-dire seules), quatre mois et dix jours, et lorsqu'elles seront arrivées à ce

mahométane soit si favorable à l'incontinence, comme je l'ai rapporté ci-dessus, elle traite d'abominables les femmes qui, après la mort de leurs maris, ne s'abstiennent pas de la compagnie des hommes durant ce temps-là. Ceux qui savent la loi cérémonielle mosaïque reconnoissent aisément que les mahométans ont pris des Juifs cette ordonnance, qu'ils ont modifiée. La loi des uns et des autres se ressemble fort au sujet du mariage, tant pour l'obligation dont ils croient qu'elle est à l'égard de tout le monde, que pour les traitemens qu'on doit faire aux femmes.

Les femmes légitimes s'appellent *Nekaa* (*).

---

terme, vous ne serez pas répréhensibles (vous qui les surveillez), de ce qu'elles pourront faire par elles-mêmes d'une manière légitime, etc. » *Surat. II*, *comm.* 234. Ce terme se nomme *hhelâl* (permis, licite); j'ignore pourquoi Meninski et Richardson l'ont fixé à cent dix jours. C'est incontestablement une erreur que Richardson a encore répétée page 480 de la seconde édition de sa savante et curieuse *Dissertation on the languages, litterature and manners of eastern nations*. La première édition de cette dissertation avoit été placée à la tête du Dictionnaire persan-anglois et anglois-persan du même auteur, en 2 vol. *in-fol.* Il la fit ensuite réimprimer en 1778, en y ajoutant une seconde partie non moins intéressante que la première, quoiqu'elle soit principalement consacrée à réfuter les doctes rêveries dont M. Bryant a formé la base des trois vol. *in-4.°* de son *New analysis of ancient mythology*, titre dans lequel M. Richardson croit remarquer une faute d'impression; il propose de la corriger, en substituant le mot *romance* (roman) au mot *analysis*. (L-s.)

(*) *Nékâhh ;* ce mot arabe signifie à-la-fois le mariage et l'acte du mariage; les femmes légitimes se nomment *zen*, mot dont les

La religion mahométane permet d'en épouser quatre ; cependant on n'en épouse guères qu'une, par deux raisons : la première, le mauvais ménage que la multiplicité des femmes légitimes fait dans un logis ; car chacune veut y commander, et leur mutuelle jalousie entretient toujours la maison en désordre ; l'autre, l'économie ou épargne, le mariage, en Perse, étant de grande dépense, et où souvent l'on se ruine, de sorte qu'il n'y a guères que les gens accommodés qui s'y engagent, les autres se contentent de concubines ou d'esclaves. Les gens de condition se marient d'ordinaire dans des familles de leur qualité ; et si leur concupiscence ne peut se contenter de l'épouse qu'ils ont prise, malheur qui ne leur manque jamais d'arriver, ils se servent des femmes esclaves : la paix de la famille n'en est nullement troublée, parce que l'épouse est toujours dame et maîtresse. Au reste, qu'elle en soit contente ou non, ses parens n'y prennent jamais de part. Il n'y a d'ordinaire que les gens de moyen état qui prennent

Persans de l'Inde ont fait *zénânâ* (endroit habité par les femmes) ; c'est le même appartement que l'on nomme *hharem* dans l'Arabie, en Perse et en Turkie. On trouve l'intérieur d'un zénânâ, gravé d'après une peinture indienne, dans la traduction françoise du *Voyage de Hodges*, tome V de ma *Collection de Voyages traduits de différentes langues orientales et européennes.* (L-s.)

des femmes à louage, et ils le font pour pouvoir plus facilement s'en défaire. Les petites gens, au contraire, en prennent rarement, parce qu'ils n'ont pas le moyen de payer le louage; et les gens de qualité n'en prennent pas non plus, parce qu'ils ne veulent, ni le reste d'un autre, ni qu'on jouisse d'une femme qui leur a servi. S'il arrive par hasard qu'un homme de qualité prenne de l'amour pour une femme, ou publique, ou qui n'est pas de condition à devenir son épouse, il la loue pour quatre-vingt-dix ans, c'est afin de l'avoir toute sa vie, sans se marier avec elle. Les gens de qualité usent de cet expédient, sur-tout lorsqu'ils sont mariés à une femme de qualité ou de grande famille, parce que ses parens se tiendroient outragés, si on lui donnoit une compagne de basse naissance.

On se marie en Perse, d'ordinaire, par procureur, à cause que les femmes ne se font point voir aux hommes. La cérémonie du mariage se fait de cette manière. Les parens des parties s'assemblent au logis de la fille. Son père, accompagné de ses plus proches, va recevoir le futur époux, l'embrasse, le conduit au lieu où est la compagnie, et puis il se retire. Il ne doit point assister au contrat. Cela n'est pas légal, à cause qu'il faut laisser le futur époux en pleine liberté.

Le contrat (1) se fait en un lieu particulier, où il n'y a que lui, les procureurs et le prêtre ; car c'est d'ordinaire un homme d'église qu'on fait venir pour dresser le contrat. Ces procureurs sont à-peu-près, comme en Angleterre, les *trustees* des mariages, qui en gardent les contrats, et en font exécuter les clauses. Quand les parties sont de la première qualité, c'est le *cèdre* qui est le grand pontife, ou le *cheikelislana* (2), qui est le grand juge civil qu'on invite pour cela. Si ce sont personnes de médiocre condition, ils tâchent d'avoir le *kazy* (3), qui est le lieutenant civil ; et si ce sont de petites gens, ils prennent un *molla*, ou prêtre de la loi. L'accordée, accompagnée de plusieurs femmes, se rend dans une chambre ou un cabinet joignant, où la porte est à demi-ouverte ; mais la portière en demeure abattue, en sorte qu'on ne voit personne. Alors les procureurs des parties se lèvent, et celui de l'accordée se rangeant contre la porte du cabinet, et y étendant la main, dit tout haut : *Moi, N. procureur*,

---

(1) Ce contrat se nomme *o'qdét êl-nékâhh ;* et quand le contrat se fait double, afin que chacun en garde une copie, et pour éviter les frais, on le nomme *chéghâr*. (L-s.)

(2) Lisez *Ssedr* et *Cheykh êl-îslâm ;* on trouvera des détails satisfaisans sur ces deux fonctionnaires, à l'article de la religion des Persans. (L-s.)

(3) C'est ainsi que les Persans prononcent le mot arabe *Qâdhy*, juge. (L-s.)

autorisé de vous, N. je vous marie à N. ici présent. Vous serez sa femme perpétuelle, à tant de douaire préfix, duquel vous êtes convenus. — L'autre procureur répond aussi : *Moi, N. procureur autorisé de N., je prends en son nom, à femme perpétuelle, N. qui lui a été baillée pour telle par N. son procureur ici présent, à condition de tant de douaire préfix, duquel on est convenu.* Ensuite le ministre, ou quiconque est là pour dresser le contrat, se lève, et approchant la tête de la portière du cabinet, dit à l'accordée : *Ratifiez-vous la promesse que N. votre procureur vient de faire en votre nom?* — Elle répond *Oui.*

Après il demande la même chose à l'accordé, et dresse le contrat, y met le sceau, et le fait mettre à l'assemblée comme témoin, et ensuite donne le contrat au procureur de l'accordée. Le contrat se garde par la femme, pour sûreté de son douaire; plus de sceaux il y a, et mieux c'est; mais il faut qu'il y en ait au moins dix. Il n'y a autre différence dans la cérémonie des mariages à-temps qu'on contracte avec les femmes à louage, sinon que les procureurs des parties font les promesses en autres termes. Voici ce qu'ils disent : *Moi, N. en vertu de la procuration authentique que j'ai de N., je la donne à N, afin qu'il en ait l'usage, pour un tel terme, et à tant de prix.*

— Et l'autre : *Moi, N., en vertu de la procuration authentique que j'ai de N., je prends, en son nom, N. à femme, je la prends aux conditions qu'on vient de marquer, je la prends sur mon ame.*

Les petites gens font moins de façons à leur contrat, et ne prennent point de procureur; la femme entre voilée avec ses parentes, dans le même lieu où sont les hommes; et tous étant assis, l'homme lui dit : *Moi, N. procureur de moi-même, je prends vous N. à femme perpétuelle, à tant de douaire préfix, je vous prends pour telle sur mon ame.*

Ce sont les femmes qui traitent les mariages. Dès que les articles en sont accordés, l'époux en assigne le douaire (1) sur le plus liquide de son bien, et ensuite envoie l'anneau (2) de mariage et les présens à son accordée (3). Ils consistent en habits, en bijoux et en argent comptant. L'accordée lui renvoie des galanteries, comme des mouchoirs brodés, des toilettes, des calottes faites

---

(1) Le douaire accordé à une femme, si on la répudie sans motif légitime, se nomme *Kâbyn*. (L-s.)

(2) Nommé *Nyehân*. (L-s.)

(3) Les présens donnés par le fiancé se nomment *naql*, et ne sont pas fixés; ils dépendent de son caprice, de son amour pour la future, et sur-tout de son ostentation. (L-s.)

à l'aiguille, et d'autres nippes semblables, que souvent elle a faites elle-même (1).

La noce se fait chez l'accordé, et dure dix jours. Le dixième, on lui envoie en plein jour ce qu'on appelle le trousseau de l'accordée. Il consiste en ses hardes et bijoux, et quantité de meubles, en esclaves et en eunuques, selon sa qualité. C'est sa dot, on ne lui donne autre chose en la mariant. Des chameaux le portent, ou d'autres bêtes de charge, au son de plusieurs instrumens. Ses esclaves ou eunuques sont montés dessus, ou vont à cheval; et il arrive souvent qu'on emprunte des meubles et du train, et qu'on envoie des coffres qui sont vuides, tout cela par faste, pour donner dans la vue, et pour éblouir les gens. La nuit, on conduit la mariée. Si c'est une fille de qualité, elle est montée en *cagiavat* (2); c'est une manière de *cunes* ou berceau, un chameau en porte deux, un de chaque côté. Si elle est de médiocre condition, on la mène à cheval ou à pied. Des

---

(1) Ces présens se nomment *Chyrbéhâ*, *Roukhti a'roùs*, *Sa'af*, *A'qr;* c'est-à-dire dot, trousseau de la fiancée, dédommagement de la virginité. Ammien Marcellin nous apprend que chez les Arabes, les jeunes filles envoyoient à leur futur une lance et une tente. (L-s.)

(2) Je crois qu'il faut lire *qachoùat*, panier d'osier; c'est le mot qui ressemble le plus à celui que cite Chardin, et il désigne un objet approchant de l'espèce de litière dont il est ici question. (L-s.)

joueurs d'instrumens commencent la marche, un nombre de domestiques suivent, chacun un cierge à la main; les femmes viennent ensuite, portant aussi chacune un cierge allumé. Elle est voilée du haut jusques en bas, et a de plus, sur la tête, un autre voile plissé comme une juppe, fait de brocard ou de toile d'or, ou de toile de soie, qui la couvre jusqu'à la ceinture, et qui couvre tellement sa taille et sa façon, qu'un lynx ne découvriroit pas comment elle est faite (1). C'est pour empêcher, dit-on, que les jalouses et envieuses ne jettent des ensorcellemens (2) sur sa personne. Deux femmes la mènent par le bras, quand elle est à pied; et quand elle est à cheval, un eunuque la mène par la bride. Une heure après être arrivée au logis du mari, et quand le festin de la noce est achevé, les matrones la mènent à la chambre nuptiale, la déshabillent, à la chemisette et au caleçon près, et la mettent au lit. Peu après le marié est conduit au même lieu, ou par des eunuques, ou par des vieilles femmes, et il n'y a point de lumière lorsqu'il y entre.

---

(1) Ce voile se nomme *tchechm-pénâh*, et *tchechmâroù* (préservatif des yeux), ou plutôt contre les yeux malins. (L-s.)

(2) Le sortilége qu'ils redoutent le plus dans ces circonstances, est le coup-d'œil, comme le nomment les Musulmans, *tchechm zukhum* en persan, *dherb êl-a'ïn* en arabe; c'est ce que les Italiens appellent *cattivo occhio* (L-s.)

De cette manière, un homme ne voit sa femme que quand il a consommé le mariage, et souvent il ne le consomme que plusieurs jours après que son épouse est chez lui, la belle fuyant et se cachant parmi les femmes, ou ne voulant pas laisser approcher le mari. Ces façons arrivent souvent entre les personnes de qualité, parce qu'à leur avis cela sent la débauchée de donner sitôt la dernière faveur. Les filles du sang royal en usent particulièrement de la façon, il faut des mois pour les réduire, et pour leur mettre en tête que leur mari est digne de les toucher. On conte de la fille d'Abas-le-Grand, qui fut mariée à un de ses généraux d'armée, qu'elle fut long-temps sans vouloir regarder son mari en face. Ce seigneur s'en plaignit au roi, lui disant que *S. M. lui avoit donné une tigresse et non pas une femme, qu'il n'en osoit approcher, et qu'elle avoit mis deux fois le poignard à la main contre lui.* Abas ne put s'empêcher d'en rire, et demanda au général, *combien il avoit d'esclaves blanches dans son sérail?* — Le général répondit au roi, qu'*il y en avoit environ quarante-cinq. — Faites-les coucher l'une après l'autre avec vous*, lui dit le roi, *je suis sûr de cette voie pour réduire votre femme.* Le général n'y manqua point. La princesse s'emporta fort contre cet étrange procédé, demandant *si c'étoit la foi conjugale*. Et voyant que son

mari continuoit, malgré son courroux, elle alla s'en plaindre à son père, en disant qu'*elle venoit lui demander justice de l'audace de son mari, qui forçoit toutes ses demoiselles et ses esclaves.* Le roi lui répondit avec un visage irrité, que *c'étoit par son ordre qu'il en usoit ainsi*, et en même-temps la renvoya, lui commandant bien expressément *d'inviter elle-même, la nuit suivante, son mari de venir coucher avec elle.* La princesse le fit, et elle vécut depuis fort bien avec son époux. L'on fait à ce propos une assez plaisante histoire d'une des concubines de Sefy (*), dernier roi de ce nom. C'étoit une très-belle personne. Le roi l'aimoit infiniment; ce qui l'avoit rendu fière, et lui faisoit prendre la liberté de parler quelquefois trop hardiment au roi. Un jour Sefy, qui étoit cruel de son naturel, se fâcha si furieusement contre elle, qu'il voulut la faire mourir. Mais la mort ne paroissant pas un assez rude châtiment à sa colère, voici comment il la punit. Il lui ôta premièrement ses femmes, ses

---

(*) Chardin veut-il parler de Châh Séfy, fils de Séfy Myrzâ, fils d'Abbâs, qui monta sur le trône de Perse en 1038 de l'hégire (1628 de J. C.), ou de Châh Soléïmân, nommé d'abord Séfy, lequel étoit fils d'Abbâs II, et le huitième de la dynastie des Séfy, il fut couronné en 1077 (1666 de J. C.). Chardin a donné l'histoire de son couronnement, que l'on trouvera à la fin de cette édition. (L-s.)

eunuques et ses meubles, ensuite il fit brûler tous ses habits, et piler ses pierreries et ses bijoux dans un mortier, dont il faisoit jeter devant elle les morceaux dans un étang; et enfin, pour comble de disgraces, il lui fit épouser un vilain nègre, qui étoit un de ses cuisiniers. La dame infortunée fut envoyée chez lui avec une seule femme-de-chambre qu'on lui laissa. La femme-de-chambre, qui étoit belle et majestueuse comme sa maîtresse, se mit au-devant d'elle, lorsque ce hideux mari en pensa approcher, et tirant un poignard, lui dit : *Chien de nègre, si tu la touches seulement du doigt, je te mettrai ce poignard dans le cœur.* Le pauvre cuisinier se retira fort vîte; et l'aventure ayant été rapportée au roi, l'action lui plut. Il revint à lui; il maria la dame à un colonel, et lui renvoya des habits et des meubles selon sa qualité.

Il arrive dans les mariages des petites gens quelque chose de fort contraire; car si l'homme a été obligé de promettre un douaire qui excède son bien, pour faire consentir les parens de la femme, il ferme la porte du logis lorsqu'on la lui amène, et dit qu'il n'en veut pas à si haut prix. Il se fait alors un débat entre les parens des deux côtés, et ceux de la femme sont obligés de rabattre quelque chose pour la lui faire prendre, parce que ce seroit le dernier déshonneur pour

eux et pour elle de la ramener à la maison. Il semble que cette façon d'épouser une femme sans l'avoir vue auparavant, ne devroit produire que des mariages malheureux; mais cela n'est point, et même l'on peut dire, en général, que les mariages sont plus heureux dans les pays où l'on épouse les femmes avant que de les avoir vues, que dans ceux où elles sont vues et fréquentées; ce qui peut provenir de ce que ne voyant point les femmes d'autrui, on en a nécessairement plus d'attachement pour la sienne. On ne peut pas dire pourtant que les Persans se marient sans savoir du tout à qui; car la mère et les parentes, ou les autres personnes à qui l'on se rapporte du choix d'une femme, en font si souvent et si nettement le portrait, qu'on peut suffisamment juger sur leur rapport, si l'original plaira, et si l'on pourra s'en accommoder. De plus, on ne tient les filles enfermées, même celles des grands seigneurs, qu'après qu'elles ont passé sept ou huit ans. Elles paroissent dans le logis jusqu'à cet âge; c'est afin qu'elles se fassent à la vue du monde, et afin que le monde les observe. Ainsi, il arrive quelquefois qu'on a vu petite la femme qu'on épouse après.

La religion mahométane tient le divorce licite, de quelque manière qu'il se fasse, et pour quelque sujet que ce soit. Il suffit qu'une des parties

soit dégoûtée de l'autre, et qu'elles se veuillent démarier, fût-ce, d'ailleurs, les plus sages et les plus honêtes gens du monde, ils font divorce. On prend acte de la célébration devant le juge, ou devant un homme d'église. Cet acte s'appelle *Talaac*, c'est-à-dire *lettre de divorce* (*); et dès qu'il est fait, les parties ont la liberté de se

(*) *Thalâq*, répudiation, renvoi, divorce; ce mot est arabe.

Nous croyons devoir citer ici le texte même du livre sacré des Musulmans, relativement à cet important article de leur code religieux et civil. « La répudiation (ou le divorce) peut » avoir lieu deux fois. Ou retenez (vos femmes) par des moyens » licites, ou répudiez-les avec douceur.... Si la répudiation est » prononcée, on ne peut ensuite épouser (la femme répudiée), » à moins qu'elle n'ait épousé un autre (homme). Si celui-ci la » répudie, ils peuvent, sans crime, retourner ensemble. S'ils » pensent pouvoir se maintenir dans les limites de Dieu, et ces » limites, Dieu les a manifestées au peuple qui est instruit.... » Il n'y aura point de péché pour vous, si vous répudiez les » femmes auxquelles vous n'aurez pas touché, et vous n'aurez » pas assigné de dot, etc. ». *Alcor.* sur. 2, com. 230 et suiv.

Il me seroit facile de multiplier les citations, pour prouver que le divorce est très-légalement permis aux sectateurs du Qorân, qui paroissent en ce point comme en beaucoup d'autres, avoir imité les Juifs. Mais il est inutile de répéter ici les rapprochemens et les détails consignés dans le vingtième chapitre de la quatrième partie du *prodromus ad refutationem Alcorani*, du P. Maracci, à qui on doit une excellente édition arabe et une traduction latine non moins bonne du Qorân. Cette traduction, accompagnée de notes tirées des commentateurs les plus estimés, a été d'une grande utilité à MM. Sales et Savary, qui ont publié le même ouvrage en anglois et en françois. (L-s.)

marier à qui bon leur semble. Le mari, à la dissolution du mariage, est obligé de donner le douaire à sa femme, si c'est lui qui la répudie; mais si c'est la femme qui a recherché la séparation, elle ne le peut prétendre. Les mahométans tiennent aussi pour licite le renouvellement des mariages dissous, et qu'on peut les dissoudre et les renouveler jusqu'à trois fois : ce qui est pris positivement des Juifs; mais que s'il arrive, après un triple divorce, que l'homme et la femme veuillent se rejoindre encore, ils ne le peuvent faire qu'à cette étrange condition, c'est qu'auparavant la femme épouse un autre mari, habite quarante jours avec lui, et qu'après elle s'en sépare; mais néanmoins on regarde cela comme une turpitude parmi les mahométans, de retourner avec une femme qu'on a répudiée trois fois; et les Persans, généralement parlant, usent rarement de cette ample liberté qu'ils ont de se démarier. La bourgeoisie s'en prévaut quelquefois; mais les gens de qualité aimeroient mieux mourir que de répudier leurs femmes, et ils leur ôteroient plutôt la vie que de leur accorder le divorce. Le menu peuple n'en vient presque jamais là non plus. Ils sont trop simples et trop grossiers pour se démarier, et il leur en coûteroit trop, à cause du douaire qu'il faut rendre en répudiant. Il se fait quelquefois à ce sujet, parmi

la

la populace, une injustice criante, c'est que se voulant défaire de leur femme, sans leur donner le douaire, ils la traitent si mal, qu'elle est obligée de demander le divorce, et de tout sacrifier à sa liberté. Au reste, la justice ne connoît que rarement des différends qui arrivent entre le mari et la femme, des mauvais tours qu'ils se peuvent faire, et des sujets qu'ils ont de se séparer. Le lieu où les femmes sont renfermées est sacré, surtout chez les gens de condition; c'est un crime pour qui que ce soit de s'enquérir seulement de ce qui s'y passe. Le mari y exerce une pleine puissance, sans la participation de personne. On assure qu'il s'y fait de cruelles exécutions et bien étranges, et que le poison y dépêche bien des personnes qu'on croit être mortes naturellement.

J'ajoute ici que les degrés défendus chez les Persans, sont presque les mêmes que parmi les Juifs; mère et belle-mère, sœur et belle-sœur, tante et nièce. On peut épouser la femme de son frère, mais cela arrive fort rarement. Les autres mahométans ont une indulgence exécrable sur ces degrés prohibés; et quand le Grand-Mogol (*)

(*) C'est sous ce nom que les écrivains européens désignent les *Pâdchâh* ou souverains musulmans de l'Inde, descendans et successeurs de Bâbour, arrière-petit-fils de Tymoùr ou Tamerlan, et fondateur de cette dynastie, en 1524. Le Grand-Mogol dont parle Chardin, est l'infortuné Châh-Djéhân (*roi du monde*),

défunt, père d'Aurang-Zeb, roi des Indes, à présent régnant, devint si étrangement passionné pour sa propre fille, qu'on le raconte en ce pays-là; il trouva force casuistes qui lui dirent: *Un homme peut manger du raisin de la vigne qu'il a plantée.*

Le 12, je donnai congé à l'officier du can de Géorgie, qui m'avoit conduit à Irivan. Je lui fis présent de huit pistoles, et le chargeai d'une lettre pour le P. Raphaël de Parme, dans laquelle je lui mandois le bon service que cet officier m'avoit fait, le priant d'en faire rapport au prince, et de lui en faire mes très-humbles remercîmens. C'est la coutume de donner à ces conducteurs de telles lettres de décharge. S'ils revenoient sans cela auprès de leur maître, ce seroit une faute dont on ne manqueroit pas de les punir.

Le 13, je fus au palais une partie du jour, et dînai avec le gouverneur. Le 14 et le 15, j'y dînai aussi. Il me faisoit beaucoup de caresses, à dessein que je lui fisse bon marché de ce qu'il vouloit avoir. Il n'est pas concevable combien de bassesses font ces grands seigneurs persans, quand il s'agit de quelqu'intérêt, avec des gens sur qui ils n'ont

---

indignement traité et détrôné en 1657, par son sanguinaire et hypocrite fils A'lem-Guyr (*conquérant du monde*), plus connu sous le nom d'Aureng Zeyb (*ornement du trône*). (L-s.)

point d'autorité. Ils ne se font point une honte d'employer les supplications pour en tirer ce qu'ils veulent; ils flattent, ils louent, ils promettent. Rien n'est trop bas pour eux de ce qui les peut conduire à leurs fins; et quand ils y sont arrivés, ils ne regardent plus les gens. On est sujet en Perse, quand on y a des affaires, à y éprouver tous les jours de ces retours d'inégalité.

Le 16, je fus voir le patriarche d'Arménie. Il se nomme Jacques. C'est un vieillard tout blanc, qui a un port vénérable; mais c'est un esprit léger, et toute sa conduite justifie les accusations que sa nation fait contre lui, de manquer de jugement et d'être plein d'ambition. Il étoit logé à l'évêché, et avoit la ville pour prison. Les méchantes affaires qu'il s'étoit faites lui avoient attiré ce malheur. Voici le sujet de celles qu'il avoit alors sur les bras, dont il m'entretint long-temps. Le clergé arménien est fort simoniaque; comme je l'ai observé ci-dessus, aussi-bien que celui des autres sectes de l'Orient. Ce qu'il vend le plus cher, ce sont les saintes huiles, que les Grecs appellent *Myrone*. La plupart des chrétiens orientaux s'imaginent que c'est un baume physiquement salutaire contre toutes les maladies de l'ame, et il y a d'entières communions chrétiennes qui croient que la grâce de la régénération et de la rémission des péchés se communique par l'usage

de ces huiles, disant que dans le baptême, par exemple, c'est l'huile et non pas l'eau qui est la matière prescrite. Le clergé entretient le peuple en cette pernicieuse créance, pour l'avantage qu'il en tire, vendant bien cher chaque onction de cette huile; le patriarche a seul le droit de la consacrer. Il la vend aux évêques et aux prêtres. Il y a quelque douze ans que celui de Perse se mit en tête d'empêcher les ecclésiastiques arméniens de tout l'Orient, de se pourvoir de saintes huiles ailleurs que chez lui. Ceux de Turquie s'en fournissent depuis long-temps à Jérusalem, auprès du patriarche arménien qui y réside, et qui est le chef de tous les chrétiens arméniens de l'empire ottoman. Jacques prétendoit que les Arméniens de Turquie ne devoient aller chercher l'huile sainte à Jérusalem, que dans le temps que la guerre entre le Turc et le Persan les empêchoit de venir à son siége, et il crut qu'en faisant quelque dépense à la cour du grand-seigneur, il obtiendroit aisément un ordre de la Porte, en vertu duquel les ecclésiastiques arméniens de cet empire seroient obligés de venir prendre en Perse les saintes huiles, comme autrefois. Il falloit le consentement de cette couronne-ici, pour entreprendre une affaire de telle importance. Jacques l'obtint facilement, et alla ensuite à la Porte, où ayant dépensé beaucoup, et demeuré bien du

temps, il obtint enfin tout ce qu'il souhaitoit.

Le patriarche arménien de Jérusalem, prélat plus fin et plus habile aux affaires de Turquie, ne se remua point de son siége, tandis que l'autre négocioit à la cour du grand-seigneur. Il le laissa dépenser et s'épuiser, et se fit voir seulement quand Jacques pensoit retourner en Perse. Il n'eut pas de peine à faire reconnoître au divan l'intérêt du grand-seigneur en cette affaire, et le dommage que S. H. se faisoit d'obliger les Arméniens de son empire d'aller en Perse quérir les saintes huiles, à cause du grand revenu qu'elles produisoient. Le divan cassa l'ordonnance donnée en faveur du patriarche de Perse, et remit les choses comme auparavant.

Jacques, pour son malheur et pour celui de sa nation, alla s'obstiner contre sa partie. Il fit revoir le procès, croyant que ses grands présens et ses sollicitations le lui feroient gagner. Je ne sais point au juste ce qu'il a employé d'argent à cette méchante affaire; on en fait monter la somme à huit cent mille livres. Je sais seulement qu'il en doit cinq cent mille qu'il a prises à Constantinople, et qu'il a dépensées pour ce beau dessein. Il emprunta premièrement des Arméniens, tout ce qu'il put; et lorsqu'il vit qu'il n'en pouvoit plus rien tirer, il emprunta des Turcs. Enfin, il fut généralement décrédité, et en même-temps

obligé de quitter prise et de se retirer de Turquie, où il n'y a rien à faire pour des gens épuisés. Le patriarche crut qu'il obligeroit les Arméniens de Perse, qui vont et qui viennent à Constantinople, de payer ce qu'il devoit aux Turcs. Il les pressa de le faire, et l'obtint en partie. Ils payèrent des sommes considérables, dans la vue de tirer d'affaire leur patriarche, qu'ils croyoient beaucoup moins engagé qu'il n'étoit effectivement; mais voyant qu'à mesure qu'ils payoient pour lui quelque dette, ils en découvroient de plus grosses, ils ne voulurent point débourser d'argent, quelqu'adresse et quelque violence qu'on pût employer. Ainsi Jacques fit entendre à ses créanciers turcs, qu'il falloit qu'ils envoyassent des gens avec lui en Arménie, et qu'il les y paieroit. On le laissa aller sur cette parole. Quand il fut chez lui, il trouva les Persans et les Arméniens également irrités de ses dépenses et de sa folle entreprise, personne ne lui voulut donner d'argent, et l'on ne voulut point souffrir qu'il touchât au trésor patriarchal; de manière que deux commis du douanier de Constantinople, venus avec lui pour recevoir le paiement de quatre-vingt mille livres qu'il devoit à leur maître, furent obligés de s'en retourner, trouvant le patriarche entièrement insolvable.

Le douanier voyant sa dette en grand risque,

obtint un ordre du grand-seigneur au gouverneur d'Erzerum, de donner à ses gens qui retournoient en Perse, tout le secours nécessaire pour se faire payer. Le pacha leur donna des lettres de recommandation pour le can d'Erivan. Ces lettres opérèrent peu; et comme les longueurs des cours sont extrêmes en Asie, et que la distance des lieux y retarde fort les affaires, ces commis turcs furent un an à Irivan, sans avancer. Enfin ils reçurent de nouvelles lettres de recommandation du grand-visir, du caïmacan de Constantinople et du pacha d'Erzerum pour le gouverneur d'Irivan. Elles étoient si fortes et si pressantes, que le gouverneur s'en émut. Il envoya quérir le patriarche, et lui dit qu'il falloit absolument payer les quatre-vingt mille livres. Le patriarche, qui est effectivement insolvable, fit voir son impuissance au gouverneur le plus clairement du monde, et le supplia instamment de lui obtenir de la cour une permission de lever cette somme sur les églises de Médie et de Géorgie. Il fit plusieurs présens au gouverneur pour l'obliger à la demander. Le gouverneur y consentit à la fin. Il la demanda et l'obtint. Dès qu'elle fut arrivée, Jacques envoya des commissaires pour la faire exécuter. Le clergé et les séculiers arméniens de ces provinces, qui sont tout à-fait pauvres et continuellement vexés d'avanies, de levées de deniers,

d'impôts et de taxes, ne voulurent point payer celle-ci. Les gouverneurs de Médie et de Géorgie ayant pris connoissance du fait, défendirent à leurs sujets chrétiens d'en payer un sou, et dirent que si le gouverneur d'Arménie avoit tant de bonté pour le patriarche, il fît faire la levée dans les églises de son gouvernement. Il fallut donc encore récrire à la cour sur cette affaire; mais le gouverneur d'Arménie craignant que le patriarche ne s'absentât, ou ne voulût aller lui-même à la cour, il lui ordonna de se tenir à Irivan, et de n'en point sortir sans congé. Voilà où en étoit ce prélat, lorsque j'allai le voir. Il faisoit paroître une grande impatience dans l'attente des résolutions de la cour. Remarquez qu'originairement les patriarches chrétiens de l'Asie recevoient des appointemens des princes mahométans, auxquels ils étoient sujets. Il n'y a pas encore un siècle que celui de Constantinople avoit quatre mille écus. Mais leur imprudente conduite ayant beaucoup diminué le respect que l'on portoit à leur dignité, cette somme fut rabaissée à deux mille cinq cents. La brigue pour le patriarchat s'étant animée, on offrit au grand-seigneur de les relâcher pour avoir l'office; et les concurrens le mettant à l'enchère, on offrit un tribut. La chose en est présentement à ce point de simonie, que c'est le plus offrant qui obtient ce patriarchat, et le

patriarche fait annuellement de si gros présens aux ministres, qu'ils ne trouvent pas d'avantage à donner sa place à un autre.

Le 21 du mois, qui étoit celui de mars, quarante-sept minutes après le lever du soleil, et le premier jour du mois *zilhajé* (*), qui est le douzième mois de l'année des mahométans, laquelle est lunaire, l'artillerie et la garnison de la forteresse firent trois décharges pour annoncer et pour célébrer la fête du nouvel an. On l'annonce toujours au moment que le soleil entre dans le signe du Bélier, soit de jour, soit de nuit.

Les Persans ont un grand nombre de fêtes, tant religieuses que civiles, c'est-à-dire de ces jours consacrés, soit à la commémoration des mystères et des événemens principaux de la religion, soit à la mémoire des révolutions importantes. Cependant ils ne gardent et ne célèbrent solennellement que trois fêtes religieuses, savoir, le lendemain de leur carême, qui leur est comme le jour de Pâques aux chrétiens; le sacrifice d'Abraham et le martyre des fils d'Aly, et qu'une fête civile, qui est la solennité du nouvel an. Mais on peut dire que n'en gardant qu'une de cette sorte, ils la célèbrent fort solennellement.

(*) Lisez *Dsoùl-hhédjah*, que les Persans prononcent *Zoùl-hhedjah*, mois du pélerinage à la Mekke. (L-s.)

Elle dure trois jours, et en quelque lieu, comme à la cour, jusqu'à huit, commençant, comme je l'ai dit, au point que le soleil entre dans le signe du Bélier. On appelle cette fête *Naurus Sultanié* (1), c'est-à-dire *le nouvel an royal* ou *impérial*, pour le distinguer du vrai nouvel an, selon l'époque présente de la Perse, lequel commence le jour que le faux prophète Mahammed s'enfuit de la Mecque, dans la crainte que le peuple ne le mît en pièces, en haine de sa nouvelle doctrine, duquel jour tous les mahométans du monde comptent leur nouvelle année. Ce nouvel an de l'époque mahométane, qui, comme je l'ai déjà remarqué est une époque lunaire, tombe au premier jour du mois de *Maharram* (2), le premier mois de cette époque, laquelle ils appellent *l'Hégire*. Mais pour ne parler à présent que de l'ancienne époque qui est solaire, les Persans font Gemehid (3), quatrième roi de Perse, le premier

(1) *Naùroùz Sulthânyéh*. (L-s.)

(2) *Mohharrem*, sacré. C'est en effet le premier mois de l'année musulmane, laquelle est lunaire. (L-s.)

(3) *Djem*, fils de Hoùcheng, et quatrième roi de la première dynastie de Perse; son surnom étoit *Chyd* (*Djem-Chyd*), mot qui signifie *splendeur* en ancien persan. On lui attribue un règne de sept cents ans; et parmi les monumens qu'il a laissés, on cite les villes de Thoùs et de Hamadân. Il a aussi terminé la construction d'Isthakhar (l'ancienne Persépolis), que l'on désigne encore actuellement sous le nom de *Takhti-Djem-Chyd*, trône

instituteur de la fête du nouvel an ; sur quoi il faut observer que les anciens Perses faisoient fort solennellement les fêtes des solstices et des équinoxes, mais particulièrement celle de l'équinoxe vernal, parce que c'est le retour du beau temps. La fête duroit huit jours : le premier jour, le roi recevoit les vœux de la foule du peuple ; il donnoit le second aux savans, et particulièrement aux astronomes ; le troisième aux prêtres, le quatrième aux magistrats, le cinquième aux grands

de Djem-Chyd. Il y fit son entrée le premier jour de l'équinoxe du printemps; ce qui le détermina à prendre ce jour pour commencement de la nouvelle année ; et les Persans modernes nomment encore aujourd'hui *naùroùz* (nouveau jour), le premier de l'équinoxe du printemps. Les poètes, et même les historiens orientaux, ont accumulé beaucoup de fables ridicules sur Djem-Chyd. Ils le regardent comme l'inventeur de toutes les sciences et de tous les arts, et lui donnent Pythagore pour premier ministre. Sa coupe qui fut découverte, lorsque l'on creusoit les fondations d'Isthakhar ou Persépolis, et qui étoit alors remplie d'eau de l'immortalité, n'a pas moins de célébrité parmi les Orientaux, que la coupe de Nestor parmi les Grecs. On voyoit au fond de cette coupe le monde entier ; les Orientaux ont toujours attaché une grande importance à la coupe de leurs grands personnages. On connoît celle de Joseph. La Bible (*Genes.* chap. XLIV, ver. 5) nous apprend que ce patriarche s'en servoit pour tirer des présages et prédire l'avenir. Malgré tous ces rares avantages, Djem-Chyd fut détrôné par un guerrier originaire de l'Arabie, nommé Zohhâq, et passa le reste de sa vie en voyage. Son fils, célèbre ensuite par sa justice, par sa clémence et sa libéralité, échappa aux poursuites de l'usurpateur, et succéda à son père, sous le nom de Férydoùn. On place communément le règne de Djem-Chyd, vers l'an 800 avant J.-C. Voy. Jones's *Short History of Persia*, tom. V, p. 588 de ses *Works*, édit. *in*-4.° (L-s.)

du royaume, le sixième à ses parens, et les deux autres à ses femmes et à ses enfans (*). On continua

---

(*) Suivant l'astronome persan Châh Kholdjy, dans la seconde partie de ses tables universelles, chap. 2, intitulée *Ere nouvelle, nommée aussi Ere Méliky* : « Les savans qui vivoient dans le temps » du sulthân Djélâlêd-dyn Melik-Châh, fils d'Alp-Arslân le » Sejouqyde, fixèrent une ère correspondante au règne du » sulthân Djélâlêd-dyn, et dont les mois ont conservé les noms » des mois persans ; mais ils rétablirent les mois des Persans dans » leurs anciennes limites, et les nommèrent mois djélâléens. Or, » la première année de cette époque, qui date du premier du » mois djélaléen de Ferverdyn, est un jour remarquable. Il » commence au moment où le soleil entre dans le point de l'équi- » noxe du printemps, c'est-à-dire le premier jour du printemps » vrai ». Les savans dont parle Châh Kholdjy, étoient au nombre de huit; et l'époque qu'ils fixèrent alors pour l'équinoxe du printemps, répond au 14 mars 1069 (le 9 ramadhân 471); ils décrétèrent que l'équinoxe seroit invariablement fixé au jour qui répond au 14 de notre mois de mars; et qu'outre les cinq épagomènes, chaque quatrième année, six ou sept fois de suite, on en ajouteroit un sixième, après, l'intercallation n'auroit plus lieu qu'une fois tous les cinq ans. D'après l'opération de ces astronomes, l'année solaire des Persans a 365 jours, 49 minutes, 15 secondes, 0 tierce, et 48 quartes. M. Wolf, dans ses *Elementa mathematica* (tome IV, p. 101), affirme que l'année djélaléenne est la plus exacte et la plus régulière de toutes les années civiles (parce qu'elle maintient les points des équinoxes et ceux des solstices, chacun dans le même jour), et que la manière d'intercaller, adoptée par les Persans, est bien préférable à celle dont on se sert dans le calendrier grégorien. On me permettra d'ajouter encore ici les noms des mois persans, avec quelques détails sur chacun de ces mois, qui étoit sous la protection d'un ange particulier; des anges présidoient aussi aux jours du mois, comme on le verra bientôt.

Le mois, chez les anciens Persans, n'étoit pas divisé en semaines; mais chaque jour, ainsi que les mois, avoient dans leur

en Perse de solenniser ainsi cette fête, jusqu'à l'invasion du royaume par les Mahométans, qui

---

calendrier un nom particulier, pris de ceux de certains anges, qui, selon leur croyance, exerçoient leur influence sur toutes les actions des hommes, suivant les périodes confiées par le Tout-Puissant à leurs soins. Ces anges étoient divisés en deux classes; ceux qui présidoient aux mois, étoient regardés comme supérieurs à ceux dont les soins se bornoient à régler les jours, et qui portoient le nom générique de *Kârkunân* (ministres des subordonnés). Chaque archange avoit un jour qui lui étoit assigné dans son mois propre; et comme on s'imaginoit qu'il avoit pour ce jour une prédilection particulière, on le célébroit avec une solennité toute particulière. Chaque ange avoit aussi son *Semzemèh*, ou sa prière spéciale; et c'eût été un très-grand manque de respect que de réciter la prière propre à un ange dans un jour consacré à un autre. Les rois de Perse, conformément à cette croyance, portoient chaque jour un nouveau talisman, où étoit gravé quelque chose de relatif à la suprématie de l'ange. On leur servoit aussi, tous les jours, un mets particulier, et ils mettoient chaque jour de nouveaux habits. On regardoit comme un objet de la plus haute importance de se concilier la faveur de ces esprits célestes; et dans ce dessein on institua un très-grand nombre de fêtes, qui avoient tout à-la-fois un but politique et religieux; mais on célébroit plus particulièrement les jours que l'on croyoit être sous la protection des anges qui présidoient aux mois. Le premier mois de l'année commençoit, depuis une haute antiquité, à l'équinoxe du printemps, et portoit anciennement le nom de *Azer* ou *Ader* (c'est-à-dire feu, ou l'ange qui préside à cet élément); mais lorsque vers la fin du onzième siècle de l'ère vulgaire, le sulthân Djélâlêd-dyn réforma le calendrier persan, l'ordre des mois fut changé, et depuis ce temps il est tel qu'on va le voir.

I. *Ferverdyn* (*Mars*). Ce mois est ainsi nommé d'un ange qu'ils supposoient être le *Khâzin*, ou trésorier du paradis, et qui avoit particulièrement sous sa garde les ames des saints. Le premier jour de ce mois, appelé *Naùroùz*, ou le premier jour de l'an, étoit aussi la principale fête des Persans, qui duroit six jours.

ayant apporté avec une nouvelle religion, une nouvelle époque, dans laquelle le premier jour

---

Durant le premier jour, le roi étoit entièrement occupé des moyens propres à améliorer le sort de son peuple. Il donnoit le second jour aux savans et aux astrologues, le troisième aux prêtres et aux conseillers d'état; le quatrième il recevoit les princes du sang et les grands, le cinquième les enfans de la famille royale; et dans le cours du sixième, qui étoit particulièrement consacré à lui-même, ses sujets s'empressoient de lui faire des présens, chacun selon son rang. Le soir qui précédoit le Naùroùz, un jeune homme d'une charmante figure, représentant la nouvelle année, se tenoit à la porte de la chambre à coucher du roi, où il entroit sans cérémonie à l'instant où le soleil se levoit sur l'horizon. Qui es-tu? lui demandoit aussi-tôt le roi? D'où viens-tu? Où vas-tu? Quel est ton nom? Pourquoi es-tu venu vers moi? Qu'apportes-tu? — Je suis l'heureux, le béni, lui répondoit alors le jeune homme; c'est Dieu qui m'a envoyé ici, et j'apporte avec moi la nouvelle année Ensuite il se retiroit pour faire place à un autre qui se présentoit avec un grand plat d'argent, contenant du froment, de l'orge, du fenugrec, des pois, du sesame et du riz (sept épis et neuf grains de chaque espèce), un morceau de sucre et deux pièces d'or nouvellement frappées, et qui déposoit le tout en offrandes aux pieds du roi. Le premier ministre entroit ensuite, accompagné du général en chef des armées, du grand-trésorier et de l'intendant de la guerre. Ensuite étoient admis les nobles et le peuple, chacun selon sa dignité et sa classe respective. Peu de temps après on servoit au roi un pain composé des grains dont on vient de parler; il y touchoit à peine, et distribuoit le reste à ceux qui l'environnoient, en disant: C'est aujourd'hui le nouveau jour du nouveau mois de la nouvelle année du nouveau temps où il est à propos de renouveler tout ce que produit le temps. Donnant après cela des robes d'honneur aux grands de sa cour, il leur distribuoit les présens qu'il avoit reçus.

L'origine de cette fête est attribuée à Djem-Chyd, un de leurs anciens rois, qui fit à cette époque sa première entrée solennelle à Isthakhar (Persépolis), qui venoit d'être achevée. C'est aussi ce

de l'an ne tomboit plus à l'équinoxe du printemps, mais au premier jour du mois lunaire, appelé

---

prince (disent les historiens persans) qui, entr'autres réglemens, assigna à ce jour le commencement de l'ère persane. Comme on trouvera encore la description de plusieurs autres cérémonies relatives à cette saison (le printemps), aux mois Abân et Spendârmuz, on se contentera d'observer ici que le dix-neuvième jour de ce mois étant celui que l'on regardoit comme particulièrement consacré à l'ange qui y présidoit, on le célébroit avec une grande pompe. On prenoit à cette époque de nouveaux habillemens, et on s'occupoit plus particulièrement du soin des troupeaux en général.

II. *Ardîbîhicht* (*Avril*). On attribuoit à l'ange de ce nom la garde des clefs du paradis; c'est lui qui avoit la surintendance des montagnes et du feu sacré. Le troisième jour de ce mois, dont le nom coïncidoit avec celui de l'ange, étoit regardé comme favorable pour livrer bataille, pour visiter les *Atèchkhânèh* (ou pyrées), et pour se présenter devant le prince, dans la persuasion que dans un tel jour toutes les pétitions ne pouvoient manquer d'être bien accueillies, tant du céleste Souverain que du roi. Il peut être bon d'observer ici, en général, qu'il règne quelques différences dans les divers emplois assignés à ces divinités secondaires; ce qui probablement tient à une diversité d'opinions régnantes dans plusieurs contrées soumises à la domination persane.

III. *Khòurdâd* (*Mai*). Les mers, les rivières, toutes les eaux, en général, les arbres et les pâturages, étoient confiés à la surveillance de l'ange de ce nom. Le sixième jour, qui lui étoit consacré, étoit regardé comme propice aux noces, et propre aux prières que l'on offroit alors à Dieu et aux anges, pour obtenir leur protection dans le malheur, et toutes les choses nécessaires à la vie. Le vingtième jour étoit aussi fêté en mémoire d'une victoire célèbre remportée sur l'usurpateur Zohhâk.

IV. *Tyr* (*Juin*). L'ange ainsi nommé étoit subordonné à Khòurdâd. C'est à lui qu'étoit assigné particulièrement la garde et la surveillance des troupeaux. C'étoit le 30 de ce mois que l'on célébroit la fête connue sous le nom d'*Abryzgân*, durant laquelle

Maharran. L'ancienne coutume de solenniser le premier jour de l'an diminua d'année en année,

---

le peuple s'amusoit à s'asperger d'eau mutuellement. Les personnes d'un plus haut rang employoient pour cette plaisanterie de l'eau de roses, de fleurs d'orangers, ou de toutes autres plantes odorantes. Ce jour avoit aussi chez les Persans une célébrité toute particulière, au sujet d'un fort ancien traité de paix conclu, suivant la tradition, entre leur roi *Menoutchéher*, petit-fils de *Férydoün*, et le Tatar ou plutôt le Scythe *Afracyâb*; où après être convenu que l'on détermineroit les limites de leurs domaines respectifs, d'après une portée de flèche décochée par *Arech*, célèbre archer persan; et celle-ci étant tombée sur les bords de l'Oxus, cette grande rivière fut prise alors pour limite entre ces deux empires ennemis. On doit observer que cette cérémonie de s'asperger d'eau n'étoit pas seulement réservée pour cette fête, non plus que pour les plaisirs du Naùroùz et de Mihirgân, mais qu'elle avoit lieu aussi le trentième jour de Khoùrdâd et de Behman, particulièrement à Ispahan.

V. *Mourdâd* (*Juillet*). Cet ange étoit un des gardiens réputés avoir le soin des arbres, des herbes, des fruits et des semences. Au jour de ce nom, qui tomboit le 17 du mois, les Persans célébroient la cérémonie appelée *Tchechen-i-Niloùfar* (la fête du Nénuphar), à cause du grand rôle que jouoit cette plante dans leurs cérémonies. A cette occasion, toutes les pétitions présentées, soit au roi, soit aux grands, étoient reçues avec faveur, et généralement accordées. *Mourdâd* signifie *donnant la mort*, et on le considéroit aussi en effet comme l'ange de la mort; ce qui est prouvé par son autre surnom de Firichtah-i-Merk, *angelus mortis*.

VI. *Chaharyoùr* (*Août*). Cet ange avoit l'inspection des métaux et des mines, et sa fête qui tomboit le quatrième jour, n'avoit rien de remarquable, non plus qu'une autre qui avoit lieu le 18, sous le nom de *Khazân*, c'est-à-dire automnale.

VII. *Mihr* (*Septembre*). L'ange de ce nom étoit regardé comme l'intelligence qui régloit la marche du soleil. Il présidoit aussi à l'amour et à l'amitié. On lui attribuoit encore la fonction de tenir

et

et vint enfin à se passer. On ne vouloit pas garder le nouvel an solaire, par opposition au peuple du

---

compte des actions des hommes; c'est lui qui, au dernier jour, distribuoit les récompenses ou les punitions. Pour cet effet, on le représentoit assis comme un juge sévère, à la tête d'un pont, sur lequel les ames des morts devoient passer, après que leurs bonnes ou mauvaises actions auroient été pesées dans de grandes balances par un autre ange nommé *Sourouch*. Les bonnes œuvres ne l'auroient-elles emporté sur les mauvaises, que du poids d'un cheveu, le passage étoit alors ouvert à l'ame vers le paradis; et dans le cas contraire, elle étoit précipitée dans les régions infernales, où il régnoit sept différens degrés de tourmens, correspondans aux sept espèces de félicités dans le ciel. Mahomet paroît encore avoir enchéri sur ce système, en ajoutant un degré de plus au bonheur des élus. Le 16 de ce mois, jour consacré à l'ange Mihr, commençoit une des plus grandes fêtes des Persans appelée *Mihrgân*. La tradition assigne différens motifs à l'origine de cette fête qui duroit six jours; mais il semble que la conjecture la plus raisonnable que l'on puisse former, c'est que cette fête a été établie à l'équinoxe d'automne, en honneur de leur grande divinité ostensible, le Soleil; comme celle du Naûroûz le fut sur le même principe pour célébrer l'entrée du soleil dans la constellation du Bélier.

La plus grande solennité avoit lieu le 16 (premier des six jours que duroit la fête), où tous ceux qui étoient assez riches pour en faire la dépense, s'oignoient entièrement d'huile de *ban*, s'aspergeoient d'eau de rose, et mangeoient différens fruits, dans la ferme persuasion que ces belles pratiques les mettroient à l'abri des malheurs qui auroient pu leur survenir dans le cours de l'année.

Le premier jour de la solennité, le roi lui-même, après s'être oint d'huile de ban, revêtu d'une robe magnifique de différentes couleurs, et la tête ornée du *tâdje* royal, où brilloit une image éclatante du Soleil, s'asseyoit sur son trône. Le grand-prêtre entroit alors seul portant un vaste bassin d'argent rempli de sucre, de pêches, de coings, de pommes, de citrons, de grenades, de

pays, qui, persistant dans son ancienne religion ignicole, faisoit une fête religieuse du premier

---

jujubes, d'alizes, et renfermant, en outre, une branche où pendoient des grappes de raisins blancs, et sept baïes de myrthe. Après avoir récité une prière sur ces fruits consacrés, il les présentoit au roi, qui goûtoit de tout; et les nobles et les grands étant ensuite admis, imitoient l'exemple de leur souverain, qui leur faisoit distribuer à chacun, selon son rang, des robes précieuses et de riches ornemens tirés du garde-meuble impérial.

On regardoit comme un bonheur d'imposer en ce jour un nom à un enfant, ou de le sevrer; et s'il y naissoit un fils au roi, il étoit aussi-tôt consacré grand-prêtre du Soleil, avec une pompe éclatante.

VIII. *Abân* (*Octobre*). L'ange de ce nom, subordonné à Khourdâd, présidoit au feu. Le dixième jour qui lui étoit consacré, on célébroit l'anniversaire de l'expulsion d'Afracyâb, roi de Tartarie (ou Tourân) qui avoit tenu la Perse assujétie l'espace de douze ans. On y faisoit également de grandes réjouissances, en mémoire d'une pluie abondante qui, selon la tradition, étoit tombée ce jour-là, après sept ans de sécheresse et de famine. Comme dans les anciens temps, l'année persane étoit terminée par ce mois; c'étoit à lui que l'on ajoutoit les cinq jours complémentaires; et à cette occasion on célébroit une fête qui duroit onze jours consécutifs, à commencer du 26 d'Abân jusqu'au premier du mois suivant, Azer, y compris les jours complémentaires. Parmi les autres cérémonies qui distinguoient cette grande fête, en voici une que les mages étoient dans l'usage de pratiquer. Ils plaçoient sur le sommet de tours élevées, différentes sortes de mets recherchés, qui servoient, suivant leur croyance, à régaler les *Pérys* (espèces de fées) et les esprits des héros morts; tandis qu'au pied de ces mêmes tours, les prêtres exécutoient une danse solennelle appelée *dest-bent* (mains-jointes), ou *pandjah* (cinq), peut-être à cause des cinq jours embolismiques qui donnoient lieu à la fête. Toutes les différentes classes du peuple se livroient alors sans frein à la joie la plus tumultueuse. Ils revêtoient leurs plus beaux vêtemens, et exerçoient les uns envers

jour de l'an, en le consacrant au samedi; ce qui paroissoit une idolâtrie aux mahométans, qui

---

les autres la plus franche hospitalité. Le riche envoyoit au pauvre de petits présens nommés *dâchèn*, et le roi lui-même, entouré des grands de sa cour, tous parés de festons de fleurs (*besâk*) et de riches colliers de perles (*pergar*), ne dédaignoient pas de prendre part aux divers amusemens du peuple. Les matinées étoient consacrées à faire des processions aux *âtechgâh* (*pyrées*), et ce n'étoit qu'après les prières finies que commençoient les divertissemens, qui consistoient généralement en une espèce de comédie, en chants, en concerts, et en parties de balançoires ou de bascules; exercice qui est encore le passe-temps favori des Orientaux, parce qu'il leur procure le moyen de rafraîchir un peu l'air de leurs climats brûlans. Le salaire du *sâzendéh* (*comedien*) se nommoit *pâhrendj* (fatigue du pied), d'où l'on peut conclure que la danse et des gestes extravagans formoient la partie principale de leurs représentations théâtrales.

IX. *Azer*, *Ader* ou *Adzer* (*Novembre*). Cet ange présidoit au feu. Aussi le neuvième jour du mois qui portoit son nom, tout le pays paroissoit embrâsé par les innombrables bûchers qui brûloient de toutes parts, pendant que les mages, d'après les préceptes de Zoroastre, visitoient en grande pompe, par-tout l'empire, les temples dédiés à cet élément, qui, à cette occasion, étoient ornés et illuminés de la manière la plus magnifique. C'étoit un point de religion de se couper les ongles, et de se raser les cheveux ce jour-là, dans l'idée qu'en rejettant d'eux ces excroissances, ils se débarrassoient en-même-temps de leurs péchés.

X. *Déï* (*Décembre*). Cet ange ne préside pas seulement à ce mois, mais encore à tous les jours qui commencent par *Déï*, comme *Déï ba âzer*, *Déï ba mihr*; et le 11, ou le jour dédié à l'ange *Déï*, on célébroit par-tout le royaume une autre grande fête en l'honneur du feu. Parmi les différens motifs que la tradition donne à son origine, celle-ci paroît assez curieuse. Ayant pris un jour, disent les Persans, fantaisie à l'hiver de s'échapper de l'enfer, positivement l'anniversaire de ce jour, parce qu'il y faisoit probablement trop chaud pour lui, leurs ancêtres

abhorroient toute sorte de réjouissance publique ce jour-là; et quant au premier jour de l'an lunaire,

---

s'avisèrent d'élever aussi-tôt ces piles enflammées, pour le convaincre qu'il étoit tombé dans une place bien plus infernale encore, et le forçant ainsi à abandonner la terre, pour retourner dans ses gouffres ténébreux. Dans l'intention d'ajouter encore à l'illumination générale qui avoit lieu à cette époque, le roi et ses courtisans s'amusoient à mettre le feu à des paquets d'herbes sèches suspendus à la queue des bêtes fauves et aux pattes d'un grand nombre d'oiseaux que l'on lâchoit alors; en sorte qu'en un instant les plaines, les montagnes, l'air, tout étoit en feu, et souvent même des forêts entières devenoient la proie des flammes apportées par ces malheureux animaux dans leur fuite.

Quelques antiquaires de l'Asie, qui ne paroissent pas moins fertiles en conjectures que ceux d'Europe, placent l'origine de cette solennité, quatre mille ans après le mariage des cent fils et filles de leur premier roi *Kaïoumartz* (le roi supposé d'Elam de l'Ecriture); mais d'autres la regardent comme établie en mémoire de la destruction d'un dragon épouvantable, tué par son petit-fils *Houcheng;* or, en consultant la raison, une pareille institution ne semble avoir d'autre principe que cette joie universelle qu'ont exprimée les hommes dans tous les temps et dans tous les pays, lorsque le soleil étant parvenu au tropique du Capricorne, les jours, dès ce moment, commencent à augmenter; et comme dans cette rude saison, le feu est l'élément le plus précieux, ils ne pouvoient exprimer plus naturellement le plaisir qu'ils ressentoient, que par des piles enflammées qui chassoient tout à-la-fois les sombres idées et les sensations désagréables produites par les ténèbres et le froid.

Le quinzième jour de ce même mois étoit remarquable par une autre cérémonie fort singulière; elle consistoit à former en pâte ou en terre, certaines images de personnages morts que l'on vouloit honorer. On les exposoit dans les places les plus fréquentées, particulièrement dans les carefours, où, après leur avoir rendu de grands hommages, on les brûloit avec pompe. Manger une pomme le matin de ce jour, avant d'avoir proféré une parole,

on n'en pouvoit pas faire un jour de réjouissance, parce qu'en Perse les dix premiers jours du mois

---

sentir un narcisse, faire une fumigation de racine d'iris, tout cela étoit regardé comme un moyen infaillible de se procurer une tranquillité parfaite, et de bannir l'indigence et la faim durant les douze mois de l'année.

Le 24, ils célébroient aussi la fête de l'*ail;* ce légume étant préparé d'une certaine manière, avec quelques ingrédiens et des herbes, passoit alors pour posséder un charme contre les attaques des Dives ou démons. On les chassoit aussi des lieux réputés leur retraite favorite, au moyen de certaines compositions qui, préparées à cette époque, jouissoient, suivant les Persans, d'une vertu plus efficace.

XI. *Bahmen* (*Janvier*). Cet ange l'emportoit en pouvoir sur tous les autres; car, excepté l'homme qui étoit à la charge particulière d'Ormuzd (la toute-puissance), tous les êtres créés étoient soumis à sa surveillance suprême. C'est lui aussi qui modéroit les passions, et qui s'employoit comme médiateur dans toutes les querelles. Le second jour, celui qui étoit consacré à l'ange, on célébroit la fête du bled et de la viande. On faisoit cuire ensemble ces alimens avec du *behmen* rouge et blanc, et au moment de servir ce mets, on avoit coutume de le saupoudrer de sucre candi. On étoit aussi dans l'usage de boire une décoction de *behmen* blanc dans du lait, d'après la persuasion que ce breuvage fortifioit la mémoire. Ce jour étoit jugé favorable pour jeter les fondemens d'une maison, pour couper, faire ou porter de nouveaux habits. On avoit le plus grand soin également de couper ses ongles et de se raser la tête ce jour-là, on s'occupoit de la récolte des herbes et racines médicales, soit pour la composition des drogues, soit pour en faire des talismans, parce qu'en les préparant dans ce jour, on leur croyoit une vertu beaucoup plus efficace.

XII. *Isfendârmudz* (*Février*). La garde du globe terrestre étoit confiée spécialement à cet *ange de la terre*; et comme la vertu des femmes étoit aussi sous sa protection, on regardoit comme extrêmement propice au mariage le cinquième jour du mois qu'on lui avoit consacré. Entr'autres noms, ce jour portoit celui de

de *Maharram* (*), le premier mois de l'année mahométane, ainsi que je l'ai observé, sont des

merd-guyrân (prenant ou gouvernant les hommes), d'après un usage qui régnoit anciennement chez les Persans, d'accorder en ce jour aux femmes un pouvoir absolu, les époux se montrant entièrement soumis à leurs moindres volontés, tandis que les jeunes filles, dans leurs classes respectives, avoient le singulier privilége de se choisir elles-mêmes des maris, qui n'hésitoient pas, dit la tradition, à ratifier le choix fait de leurs personnes.

Il faut observer que l'ordre des mois, tel qu'on vient de le donner ici, est celui qui a prévalu en Perse, depuis la réformation du calendrier par le sulthân Djélâl êddyn, qui est censé avoir rétabli le plus ancien mode, tel que Djem-chyd l'avoit originairement institué; car la position des mois avoit été changée dans le moyen âge de la Perse. *Azer*, par exemple, qui maintenant correspond à Novembre, se rapportoit à Mars; *Déï* à Avril, et ainsi de suite, les mois étant ordonnés de la même manière dans les deux calendriers. Telle est la source du peu d'accord qui règne entre les écrivains, touchant les attributs des anges et l'origine des différentes fêtes. Le *Ferhang Djéhânguyry*, le *Moudjizât*, et plusieurs auteurs, tant persans que arabes, ne diffèrent entr'eux que dans quelques points de trop peu d'importance pour en faire mention. Quoi qu'il en soit, on s'est attaché dans tout ce qu'on vient de dire sur ce sujet, à ne présenter au lecteur que des idées justes; et on croit avoir atteint le but que l'on s'étoit proposé; il s'agissoit d'expliquer quelques croyances populaires, et de donner une idée des divers usages et des traditions auxquels les écrivains orientaux font si souvent allusion, soit dans leurs histoires, dans leurs poëmes ou dans leurs romans.

Mourdâd, par exemple, entr'autres attributs, est censé être l'ange qui préside à l'hiver; mais cette charge n'a pu lui être confiée que lorsque son mois (actuellement Juillet) correspondait à Novembre. Il en est ainsi de la farce ridicule du *Rekoub êl Koùçadj* ou *Koùçah-nechyn* (la procession de Koùçah), célébrée,

(*) Les dix premiers jours de Mohharem se nomment chez les Persans *Déhâ*, c'est-à-dire Décade. (L-s.)

jours de deuil public consacrés à célébrer le martyre des fils d'Aly (*). Cela dura de la sorte jusqu'à

---

dit-on, anciennement au mois d'*Azer*, et qu'on ne peut raisonnablement attribuer à ce mois, que lorsqu'il coïncidoit avec l'équinoxe du printemps. Cette fête, toute ridicule qu'elle puisse nous paroître, étoit cependant célébrée en Perse par les personnes de tous les rangs, depuis le prince jusqu'au paysan. Un vieillard sans dents et sans barbe, représentant l'hiver à son départ, étoit monté sur une mule ou sur un âne. C'étoit ordinairement quelque pauvre bouffon, qui, par des gesticulations plaisantes, excitoit le rire de la populace. Les uns l'aspergeoient d'eau chaude, et lui présentoient des mets brulans, tandis que d'autres, au contraire, le faisoient boire à la glace; cependant Koûçah ne cessoit de s'éventer, en criant *guermâ! guermâ!* O chaleur! ô chaleur! Il portoit d'une main une corneille, et de l'autre un éventail ou un fouet, et il étoit accompagné de la famille royale et du gouverneur de la ville, qui le suivoient à cheval durant cette plaisante cérémonie. C'étoit ainsi qu'il parcouroit toutes les rues, entrant dans les maisons des grands seigneurs, qui se trouvoient forcés de lui donner quelques pièces d'argent, pour éviter d'avoir leurs habits tout tachés d'une espèce de terre rouge délayée dans de l'eau qu'il avoit soin de porter pour cela dans un petit vase de terre pendu à sa ceinture. Chaque marchand avoit grand soin aussi de tenir toutes prêtes quelques pièces de monnoie; car un moment de délai de leur part auroit donné à

(*) Hhaçan et Hhocéïn, qui périrent victimes de l'ambition du khalyfe Yézyd. Hhocéïn mourut avec ses enfans, en combattant courageusement contre les troupes que le khalyfe avoit envoyées contre lui dans la plaine qui s'étend entre Médyne et Koûfah, et qui est célèbre parmi les Chy'ites, sous le nom de Kerbélâ. Hhaçan fut empoisonné par Aïchah, veuve du prophète; les Persans et tous les Chy'ites célèbrent sa mort le 28 de Ssefer, deuxième mois de l'année musulmane. Nous aurons occasion de donner dans la suite de plus amples détails sur ces deux imâms et sur les fêtes qu'on célèbre en leur honneur. (L-s.)

l'an 475, auquel le roi Jelaleldin étant venu à la couronne, le jour de l'équinoxe vernal, les

---

Koùçah le droit de faire main basse sur ce qui auroit été à sa convenance dans les boutiques.

Le fruit de sa collecte avant les premières prières, appartenoit de droit au roi, si c'étoit dans la capitale, ou au gouverneur dans toute autre ville; mais depuis ce temps jusqu'à l'heure des secondes prières, tout ce qu'il ramassoit appartenoit à Koùçah lui-même, qui avoit bien soin alors de s'esquiver; car, si passé ce temps il osoit encore paroître dans les rues, chacun avoit le droit de battre vigoureusement cet odieux représentant de l'hiver.

D'après les mêmes principes, nous devons placer au mois d'avril une autre cérémonie d'un genre plus noble, qui anciennement avoit lieu le 8 du mois de *Déï*, et qui étoit nommée *Khourrem-roùz* (jour heureux). Le roi de Perse, suivant le *Ferhang Djéhânguyry* et différens auteurs, revêtu de robes blanches, descendoit de son trône, et s'asseyoit sur un sopha d'étoffe blanche également, où, tous voiles écartés, ses sujets étoient admis indistinctement en sa présence. La classe des agriculteurs étoit traitée ce jour-là avec un respect particulier, et quelques-uns de leurs chefs dînoient à une même table avec le roi, qui leur adressoit la parole en ces termes:

« Je suis l'un de vous; c'est le travail de vos mains qui assure » ma subsistance et celle de mon peuple; la charrue seule entre- » tient la succession des générations. Sans vous, nous ne pouvons » exister, mais vous dépendez de moi réciproquement. Nous » devons donc en agir comme des frères, et vivre dans une per- » pétuelle harmonie ».

Quant aux autres dix-huit jours, avec les cinq embolismiques qui n'étoient point placés sous la surveillance des anges du mois, on supposoit, comme on l'a observé plus haut, qu'ils étoient confiés à la garde d'anges d'un rang inférieur (excepté le premier qui étoit dédié à Ozmuzd, qui toutefois, dans ce cas, n'étoit pas considéré comme la Toute-Puissance elle-même, mais seulement comme l'ange qui la représentoit), et chacun d'eux étoit réputé heureux ou malheureux, pour telles ou telles entreprises. Un

astronomes du pays en prirent l'occasion de lui représenter que c'étoit un coup de la Providence, que son avénement à l'empire fût arrivé au premier

---

nom particulier étoit affecté à chaque jour, comme il l'a été dit au commencement de cet article; et nous croyons devoir en donner ici le titre, pour compléter ainsi ce qui concerne cette partie la plus intéressante du calendrier persan.

Jours.	*Jours.*
1.er Ormuzd ou Hormuzd.	16. Mihr.
2. Behmen.	17. Soroùch.
3. Ardybihicht.	18. Réch.
4. Chaharyoùr.	19. Ferverdyn.
5. Isfendârmudz.	20. Beherâm.
6. Khourdâd	21. Râm.
7. Mordàd.	22. Bâd.
8. Dèybâdzer.	23. Dèybadyn.
9. Adzer ou Azer.	24. Dyn.
10. Abân.	25. Ard.
11. Khoùr.	26. Achtâd.
12. Mâh.	27. Açumân.
13. Tyr.	28. Zâmyâd.
14. Djoùch ou Koùch.	29. Mârâsfend.
15. Dèybamihr.	30. Anyrân.

Pendjéhi-douzdïdèh (les cinq jours furtifs).

1. Ahnawad.
2. Achnawad.
3. Isfendamedz.
4. Wahacht.
5. Hachtoùïch.

Voyez *Alfragani elementa astronomica*, pages 20 et suiv. des notes. *Hyde, veterum Persarum Religion. historia*, pages 189 et suiv., 235 et suiv., 259 et suiv. *edit. secunda. Oxonii*, 1760. *Richardson's Dictionary Persian, Arabic and English*, pages 1566 et suivantes. (L-s.)

jour de l'an, selon l'époque ancienne, afin de lui faire rétablir la coutume du pays, de temps immémorial, de célébrer le commencement de l'année par une fête; que cette fête ne pouvant être fixée au premier jour de l'an mahométan, parce que ce jour étoit un jour de deuil, et qu'il seroit d'un méchant augure de commencer l'année par la solemnité d'un martyre; il s'ensuivoit qu'il la falloit fixer au premier jour de l'an solaire, qui tomboit toujours au printemps, le plus beau temps de l'année, et le renouvellement de toutes choses; au-lieu que le premier jour de l'année mahométane tomboit successivement en toutes les saisons, parce qu'elle est lunaire. Les astronomes ajoutèrent que s'il rétablissoit cette fête du nouvel an solaire, il s'y trouveroit quelque chose de particulier; c'est que selon une ancienne coutume des Perses, qui comptoient les années par le règne de leurs rois, le premier jour de l'année solaire se trouveroit être le commencement de son règne. Ce prince trouva la proposition à son gré, et rétablit l'ancienne fête du nouvel an royal, qu'on a solennisée depuis avec beaucoup de pompe et d'acclamations.

On l'annonce au peuple, comme je l'ai dit, par des décharges d'artillerie et de mousquetterie, dans les lieux où il y en a, comme dans la ville capitale, et aux autres grandes villes. Les

astrologues, magnifiquement vêtus, se rendent au palais royal, ou chez le gouverneur du lieu, une heure ou deux heures devant l'équinoxe, pour en observer le moment; ce qu'ils font avec l'astrolabe sur quelque terrasse ou plate-forme; et à l'instant qu'ils en donnent le signal, on fait les décharges; et les instrumens de musique, les timbales, les cors et les trompettes font retentir l'air de leurs sons. Ce ne sont que chants et qu'allégresse chez tous les grands et riches du royaume. A Ispahan, on sonne des instrumens tous les jours de la fête, devant la porte du roi, avec des danses, des feux et des comédies, comme à une foire, et chacun passe la huitaine dans une joie qui ne se peut représenter. Les Persans, entr'autres noms qu'ils donnent à cette fête, l'appellent *la fête des habits neufs*, parce qu'il n'y a homme si pauvre et si misérable qui n'en mette un, et ceux qui en ont le moyen, en mettent tous les jours de la fête. C'est le vrai temps de voir la cour; car elle est plus pompeuse et magnifique qu'en aucun autre temps, chacun se parant à l'envi de tout ce qu'il a de plus beau et de plus riche. La promenade se fait chaque jour de la huitaine, en lieux différens, hors de la ville, où le concours est tout-à-fait grand. Chacun s'envoie des présens; et dès la veille on s'entr'envoie des œufs peints et dorés. Il y a de ces œufs qui coûtent

jusqu'à trois ducats d'or la pièce. Le roi en donne comme cela quelque cinq cents dans son sérail, dans de beaux bassins, aux principales dames. J'en ai rapporté quelques-uns de cette sorte. L'œuf est couvert d'or, avec quatre petites figures ou miniatures fort fines aux côtés. On dit que de tous temps les Persans se sont donnés des œufs comme cela au nouvel an, parce que l'œuf marque l'origine et le commencement des choses (*). On ne peut croire la quantité qui s'en débite à cette fête. Après le moment de l'équinoxe passé, les grands vont souhaiter la bonne fête au roi, leur *tagé* (*tâdje*) ou bonnet royal en tête, chargé de pierreries, dans l'équipage le plus leste qu'ils se peuvent mettre, et chacun lui fait son présent, consistant en bijoux et en pierreries, ou en étoffes, ou en parfums, ou en des raretés, ou en chevaux,

---

(*) On sait que l'œuf du monde d'où est sorti le chaos, joue un grand rôle dans les cosmogonies orientales, d'où il a passé dans celles des Grecs. On imagine bien que le résultat des immenses recherches de M. Dupuis, touchant les différentes opinions et traditions des Anciens sur cet œuf, forme une partie importante et vraîment curieuse de *l'Origine de tous les cultes*. La seule analyse du travail de notre savant confrère excéderoit de beaucoup les bornes d'une simple note; nous croyons donc devoir inviter le lecteur à consulter l'ouvrage que nous venons de citer, ainsi que le *Catalogue des Manuscrits samskrits de la Bibliothèque impériale* que nous venons de publier. On y verra, p. 10 et 37, que, suivant les Hindoux, le *Brahmanda* ou œuf du monde est le même que le chaos, qui fut développé et débrouillé par Brahmâ, etc. (L-s.)

ou en argent, chacun selon son emploi et selon ses biens. La plupart donnent de l'or, s'excusant sur ce qu'on ne trouve plus rien dans le monde qui soit assez beau pour entrer dans la garde-robe de S. M. On lui donne ordinairement depuis cinq cents ducats jusqu'à quatre mille. Les grands qui sont en emploi dans les provinces, font aussi faire leurs complimens et leurs présens. Nul ne s'en exempte, et c'est à qui passera les autres et soi-même, à l'égard de ce qu'il a fait les années précédentes; de manière que le roi reçoit de grandes richesses en cette fête; dont ensuite il dépense une partie dans le sérail à donner les étrennes à tout ce grand monde qui le compose. Le roi traite magnifiquement les grands seigneurs, tous les jours de la fête, depuis dix heures jusqu'à une heure qu'il rentre dans le sérail, et les grands font la même chose chacun chez soi, où ils passent le reste du jour à recevoir les visites et aussi les présens de ceux qui sont sous leur dépendance; car c'est là l'invariable coutume de l'Orient, l'inférieur donnant au supérieur, et le pauvre donnant au riche, depuis le laboureur jusqu'au roi.

Les gens dévots passent, s'ils peuvent, tout le premier jour de la fête en dévotion dans leur logis. Ils se purifient au point du jour, en se lavant tout le corps dans l'eau, puis ils se vêtent d'habits bien nets, s'abstiennent de femmes, font

leurs prières ordinaires et les extraordinaires du jour, lisent l'Alcoran et leurs bons livres; tout cela à dessein de se procurer, par cette dévotion, une heureuse année.

D'autres gens, qui sont adorateurs du siècle, font toute autre chose; car ils étalent leurs richesses et leurs biens, et se mettent au milieu, passant le jour à les compter et à les admirer, à se réjouir et à prendre toute sorte de plaisirs, dans la pensée que c'est un bon augure pour une douce et abondante année. Une chose aide fort à rendre la fête du nouvel an célèbre autant que solennelle, c'est qu'on y fait aussi commémoration de l'inauguration d'A'ly à la succession de Mahamed (*). Les Mahométans tiennent que ce fut au jour de l'équinoxe du printemps que Mahamed le proclama son successeur, en présence de son armée; ce qui fait qu'au-lieu que toutes les fêtes de la religion sont dans le calendrier lunaire, celle-ci seule et unique, est toujours le

---

(*) Notre voyageur veut sans doute parler ici de *l'Eïd ghadyr*, ou fête de l'étang auprès duquel Mohhammed remit le khalyfat à son gendre A'ly. Elle se célèbre ordinairement le 18 de Dzoùl-Hhedjah, douzième mois de l'année musulmane; mais elle est particulière aux Chy'ites; car les Sunnytes ou partisans d'Omar nient le fait que nous venons de rapporter, et s'obstinent à refuser de reconnoître A'ly et ses descendans pour les légitimes successeurs du prophète. On trouvera dans la suite de plus amples détails sur cette fête qu'il nomme *Kom Kadir*. (L-s.)

premier jour de l'an solaire ; ce qui a donné lieu à ce quatrain :

Le printemps se montre avec une tulipe à la main, qui ressemble à une coupe,

Pour faire une effusion des gouttes de l'aurore sur le tombeau du roi qui est à Negef (*) (c'est Ali).

En ce même nouveau jour, Ali s'étant assis sur le siége de la prophétie, il a rendu la fête du jour de l'an une fête glorieuse.

(*) Cette ville de l'I'râq A'raby se nomme aussi *Nedjef âchref*, Nedjef la Noble, sans doute à cause de l'avantage qu'elle a de posséder le tombeau du khalyfe A'ly. « Ce tombeau élevé au mi- » lieu même de la ville, dit A'bdoùl-Kérym, est un monu- » ment magnifique ; et le cercueil qui renferme le corps du kha- » lyfe, est enrichi de pierres précieuses. Tandis que nous étions » dans cette ville, Nâdir-châh y envoya son premier orfèvre, avec » ordre de faire, pour le dôme des tombeaux de Hhocéïn, à Ker- » belà, et de A'ly, une couverture en cuivre plaqué d'or, semblable » à celle de l'îmâm Rizâ à Mechehed. On a dépensé des sommes » considérables pour pratiquer un canal de l'Euphrate à Nedjef. » On avoit déjà creusé trois farsangs (environ cinq lieues), quand » la mort de Nâdir suspendit cette importante entreprise. La » longueur de ce canal devoit être de trente-cinq farsangs (envi- » ron cinquante lieues). On avoit le projet de consolider avec » des pierres et du mortier les rochers et les endroits pierreux, et » d'employer du cuivre et du plomb dans les endroits sablonneux. » Les habitans de Nedjef assurent qu'Adam et Noé reposent au- » près du tombeau de A'ly, etc. ». *Voyage de l'Inde à la Mekke par A'bdoûl-Kérym, favori de Nâdir-Châh;* traduit du persan, etc. T. I, p. 120—122 de ma *Collection de Voyages traduits de différentes langues orientales et européennes.* (L-s.)

Le feu roi Abas second avoit ordonné peu avant sa mort qu'on solennisât toutes les entrées du soleil dans les douze maisons, par le bruit des instrumens de musique, comme on dit que les Perses le pratiquoient autrefois. Sa mort prématurée et subite a empêché le rétablissement de cette ancienne pratique.

Le 22 après midi, je fus au palais donner le bon an au gouverneur. Je lui fis présent d'un poignard à manche et à gaîne d'ivoire, fait au tour, garni d'or émaillé. L'ouvrage en étoit antique et fort beau. Le gouverneur l'admira, et en fut bien content. C'est en Perse une coutume tournée en loi, de n'approcher aucun grand durant cette fête, sans lui faire un présent. Le gouverneur me fit asseoir proche de lui, et fit servir la collation en fruits verts et secs, et en excellens vins de Géorgie et de Chiras. Le général des monnoies et l'envoyé du roi, de qui on a parlé, étoient avec lui. J'y demeurai deux heures en conversation.

Le 25, il m'envoya quérir, et après plusieurs discours indifférens, il me prit en particulier, et me dit qu'il étoit fâché, pour l'amour de moi, que je fusse venu en Perse en un temps si misérable; qu'il n'y avoit rien à faire pour la pierrerie; que le roi ne l'aimoit point, et n'achetoit rien; que je ne comptasse nullement sur le temps d'Abas second, parce que ce temps-là étoit tout passé,

passé, et que j'aurois peine à vendre à la cour pour trois mille pistoles. Il me dit ensuite que ce n'étoit pas pour m'abattre le courage qu'il me tenoit ce discours, mais afin que je pensasse de bonne heure à ce que j'avois à faire, et ne perdisse point l'occasion de vendre ce que j'avois apporté; qu'il avoit dessein d'en acheter pour dix mille écus, si je voulois lui en faire un prix raisonnable. Je connus aisément où le gouverneur buttoit avec tout ce discours, et que cet avis, quoique bon et véritable, venoit plus de son intérêt que d'aucune part qu'il prît en mes affaires. Je l'en remerciai fort, et lui dis que j'avois ouï parler du changement dont il me parloit; mais que je ne laissois pas d'espérer de vendre, attendant de l'équité de S. M., qu'elle considéreroit que je n'avois fait ce grand voyage, et apporté tant de pierreries que par l'ordre du feu roi son père; que j'étois néanmoins bien résolu de vendre autant que je pourrois le faire sans perte, et que j'étois si reconnoissant des bontés et des soins qu'il avoit pour moi, que je lui ferois meilleur marché qu'à personne.

Le gouverneur me fit là-dessus beaucoup de promesses de la faveur de ses fils, et de tout le crédit des amis qu'il avoit à la cour, m'assurant qu'il me recommanderoit fortement à eux, et il fit apporter ensuite tout ce qu'il avoit mis à part. Il me dit qu'il vouloit commencer par la

bijouterie et par les pièces de peu de prix, à m'acheter quelque chose pour connoître si je lui tiendrois parole. Cette voie ne me plaisoit point. Je lui proposai de traiter de tout en un coup, et de n'en point faire à deux fois, l'assurant qu'il y trouveroit mieux son compte. Après je le suppliai de commencer par les grosses pièces ; mais il n'y eut pas moyen de lui faire accepter ni l'un ni l'autre parti. Il me sut si adroitement manier, qu'il me persuada que son procédé étoit sincère, et qu'il vouloit voir dans les choses où il se connoissoit le mieux, si je vendois cher ou non. Nous fîmes prix de quarante montres de diverses façons. Je lui en fis bon marché pour gagner créance, et pour lui vendre plus de choses. Il m'envoya aussi-tôt à son trésorier, recevoir de l'argent ; et pendant qu'on me le comptoit, il y vint, tenant à la main un grand miroir de cristal de roche monté en or, qu'il avoit mis à part, parmi ceux que je lui avois fait voir. Il me dit que l'heure étoit bonne ; et qu'il falloit encore faire marché de cette pièce. Je la laissai pour cinq cents écus, qu'il me fit compter avec le reste. On a dit que les Persans sont fort infatués de l'astrologie judiciaire, et qu'ils rapportent à l'influence des astres tous les bons et les mauvais succès. Quand deux astres appelés bénins, sont en conjonction, c'est ce qu'ils appellent la bonne heure.

Il n'y a pas de peuple au monde plus superstitieux, ni qui le soit plus sottement que les Persans, pour un peuple savant et éclairé comme ils le sont. Ils croient qu'il y a fatalité par-tout. Tous les jours de l'année sont à leur dire heureux ou malheureux, ou, pour parler comme ils font, *noirs* ou *blancs*, et les heures du jour aussi. C'est par-là qu'ils ont tant de crainte de l'enchantement et du charme, tant de croyance aux talismans (1) et tant de confiance aux amulettes. Ils les composent des passages de l'Alcoran et des *hadis* (2),

(1) « Les talismans (que les Orientaux nomment *thilsem*) se font, dit Mohhammed, fils d'Ishhâq, cité par Hottinger, en observant les astres ». Tous les Orientaux, sans excepter même les Juifs, ont la plus aveugle confiance dans les talismans, qui ont fourni au savant Hottinger un des articles les plus curieux de son intéressant et très-exact ouvrage, intitulé *Historia orientalis*, amèrement et souvent injustement critiqué par Abraham Ecchellensis, dans son *Eutychius vindicatus*. (L-s.)

(2) *Hhadyts*, que les Persans prononcent *hhadyz*, signifie tradition. C'est le recueil des sentences, décisions, etc., prononcées par le prophète; elles ont presque autant de poids que la *sunnah* ou loi écrite, c'est-à-dire le Qorân, sur-tout les sept mille deux cent soixante-quinze recueillies et commentées par le docteur arabe de la tribu de Djofah, nommé Aboù Abdallah Mohhammed ben Isma'yl âl-Bokhâry, ou le Bokharien, parce qu'il habita long-temps Bokhârâ, au milieu du troisième siècle de l'hégire; il y mourut en 256 de cette ère. Nous possédons à la bibliothèque impériale son immense ouvrage, intitulé *àl Ssahhyhh* (le sincère). Tous les savans musulmans qui viennent nous visiter, et à qui nous le présentons, le reçoivent avec respect et admiration, et ne manquent jamais de lire avec recueillement quelques *hhadyts*, ainsi que le commentaire qui les accompagne. Le

qui sont les dits des premiers successeurs de Mahammed, de prières de leurs saints, mêlées de termes cabalistiques; le tout écrit avec de grandes circonspections à l'égard du papier, sur-tout à l'égard du temps et du lieu.

Ils les portent au cou, à la ceinture, mais plus communément au bras, entre le coude et l'épaule, en de petits sacs de soie, ou de brocard de toutes

---

désir de connoître ces mystiques rêveries, et sur-tout de me familiariser avec le style dont elles sont écrites, m'a déterminé à en traduire un recueil un peu moins volumineux que celui d'âl-Bokhâry; il est intitulé *Hhadyts chéryf*, ou *Nobles Traditions conservées par Hhaçan de Bassorah*, en cinquante-quatre chapitres; il se trouve sous le n.° 390 arab. de la bibliothèque impériale. Voici un fragment du premier chapitre, d'après lequel on pourra juger des autres :

« Djâber ben A'bdallah a entendu dire au prophète de Dieu » (sur qui soient la paix et le salut) : Dans mon ascension je vis » une ville resplendissante de lumière, mille fois plus grande » que le monde; elle étoit suspendue avec des chaînes d'or au-» dessus du trône de Dieu, et avoit quatre mille portes, qui con-» duisoient chacune à un jardin planté de la miséricorde de Dieu. » Au milieu de chaque jardin étoit un palais magnifique, com-» posé de soixante-dix pavillons, dont l'éclat éblouissoit les » yeux. Tous ces pavillons formoient autant d'appartemens, dont » chacun avoit quatre mille portes à battans d'or, pour entrer » dans des cabinets mystérieux, où se trouvoit une charmante » hhoury, nonchalamment couchée sur un sopha. Cette beauté » transportée sur la terre, auroit certainement éclipsé le soleil » par l'éclat de ses yeux. Je demandai alors au Très-Haut : pour » qui a-t-on bâti ces demeures délicieuses? — Pour ceux et celles » qui m'invoqueront nuit et jour, me répondit le Tout-Puissant. » Je leur réserve encore de plus magnifiques récompenses, car » je suis infiniment généreux ». (L-s.)

figures, grandes comme un demi-écu, plus ou moins. On les prendroit d'abord pour de petits pelotons. Il y a des gens qui portent jusqu'à sept ou huit de ces sachets cousus sur un ruban en bracelet, et il y en a d'autres qui portent ces sortes de papiers superstitieux en de petites boîtes, ou en de petits étuis, comme ceux des cure-dents, faits d'or ou d'argent, pour les mieux conserver, et aussi afin de n'être jamais obligés de les ôter ni jour ni nuit, pas même en se mettant dans le bain. J'ai vu des gens porter ainsi tout l'*Alcoran*. Comme ils ont de ces amulettes en papier, ils en ont aussi gravées sur des pierres; mais ils n'en ont point en vélin, ou parchemin, parce qu'ils réputent les bêtes mortes impures, et tout ce qu'on en tire, comme est la peau dont on fait le parchemin. Enfin, il y a des gens qui les enchâssent dans des bagues entre la pierre et le fond du chaton. Ils appellent les amulettes, *douaa*, c'est-à-dire *vœux* ou *prières ;* et il faut observer qu'il y en a pour être gardé contre toute sorte de maux, et pour obtenir toute sorte de bien. Par la même superstition, ils en attachent au cou des bêtes, et aux cages des oiseaux, quelquefois par douzaines; et enfin, ils en pendent aux choses inanimées, comme aux boutiques, dans la pensée que cela leur fera venir des chalans. Je traiterai dans la suite de ce journal des autres superstitions des

Persans, à mesure que l'occasion s'en présentera. Je ne parlerai ici que de ces caractères talismaniques, entre lesquels j'en ai vu composer de cette sorte. On prenoit une feuille de papier, longue de plus d'une aune, mais large seulement de cinq à six pouces, laquelle on portoit à quarante personnes, l'une après l'autre, celles du pays que l'on croyoit les plus intègres et les plus dévotes, les priant d'écrire dessus une oraison à leur gré, ce qu'ils croiroient de plus agréable à Dieu et de plus efficace. Chaque oraison n'étoit qu'un ou deux versets de l'*Alcoran*, et des *Hadis*. Quand le papier étoit achevé, on le plioit, et on l'enfermoit, comme je l'ai dit, et on l'attachoit sur soi. Ils donnent pour raison de cette dévotion superstitieuse, que de ces quarante personnes, il y en aura au moins une d'agréable à Dieu, de laquelle l'oraison sera efficace par conséquent, et fera son effet sur celui qui en est muni. Les moines mendians, et la plupart des gueux qui demandent l'aumône, portent toujours à la main, étendu devant eux, un grand papier carré de deux à trois pieds, sur lequel il y a des prières, pour obtenir de Dieu des grâces spéciales, au-dessous desquelles on voit un grand nombre de sceaux appliqués au lieu et en manière de signature. Ce sont les sceaux des plus honnêtes et des plus dévots personnages du lieu qu'on y a fait

mettre, en disant que ces gens-là s'unissent de cette manière à celui qui est chargé du papier où sont ces prières, concourant avec lui à demander à Dieu les grâces qu'elles contiennent, et qu'il est impossible que parmi tant de gens de bien, il n'y en ait quelqu'un d'agréable à Dieu, dont le suffrage soit efficace en faveur de celui pour qui il est donné. Quand ces mendians se veulent arrêter quelque part, ils pendent ce papier sur le devant du lieu où ils s'arrêtent ou gîtent.

Le 27, le gouverneur me fit l'honneur de me venir voir. Je me fusse bien passé de sa visite, car il m'en coûta une boîte d'or de huit pistoles. Je la lui présentai pour satisfaire à la coutume du pays, qui est de payer d'un présent les visites des grands seigneurs, comme on l'a dit. Le gouverneur demeura un quart-d'heure dans ma chambre, et après il alla s'arrêter devant celle des gens du douanier de Constantinople, qui avoient leur logement proche du mien. Il alla ensuite chez un marchand turc, et chez un marchand arménien, qui étoient logés dans le même caravanserai. On lui faisoit un présent par-tout où il alloit. A la vérité, c'étoit des objets de peu de valeur. Les gens du douanier de Constantinople lui donnèrent deux ducats, le marchand turc un sac de *cahvé* (*)

(*) Ou plus correctement encore *qahwéh*, dont nous avons fait café. Nous devons pourtant observer que le mot *qahwéh*

de la valeur de deux écus, l'Arménien deux aunes de damas. Ce gouverneur sort de la forteresse, et

---

désigne le breuvage et non la fève avec laquelle on le prépare. Ce mot ne paroît pas tirer son origine de la langue arabe, puisqu'il n'appartient à aucune racine de cette langue, et ne doit pas être confondu, comme a fait d'Arvieux, et d'après lui Savary, avec le mot véritablement arabe *qoùwet*, force. Nous ajouterons que la fève, ou plutôt l'arbuste qui produit la fève, avec laquelle on prépare le *qahwéh*, se nomme *bunn*. Nous ignorons s'il est originaire de l'Arabie, ou s'il y a été transporté de l'Ethiopie, nous savons seulement que l'usage du café en Arabie, ne date que du milieu du neuvième siècle de l'hégire (le milieu du quinzième de l'ère chrétienne); et cependant Belon, qui a parcouru l'Arabie et l'Egypte, depuis 1546 jusqu'en 1549, et en a décrit les plantes les plus curieuses, ne parle point de celle-ci, ni du breuvage qu'on prépare avec son fruit. Le premier voyageur européen qui ait fait mention de l'un et de l'autre, est Prospère Alpin, qui, dans son Traité *De Medicina Ægyptiorum*, p. 254 et 264, le nomme *Chanova*, décrit la manière de le préparer, et vante sur-tout sa vertu pour provoquer certaines secrétions périodiques chez les femmes. Dans son *Historia naturalis Ægypti*, tome II, p. 36, il donne la description et la figure de l'arbuste, qui produit le *bunn*, c'est-à-dire la fève avec laquelle on prépare le *qahwéh*. Les Italiens paroissent avoir connu le café dès le commencement du dix-septième siècle, c'est-à-dire une cinquantaine d'années avant les François; car ce fut en 1671 que la première boutique de café fut ouverte à Marseille, dans le voisinage de la loge des marchands; et en 1672, un Arménien débita publiquement du café à la foire Saint-Germain à Paris; il éleva ensuite une boutique sur le quai de l'Ecole, où il vendoit son café à 2 s. 6 d. la tasse. Plusieurs autres Arméniens s'établirent successivement dans la rue de Bussy, dans la rue Férou, dans la rue Mazarine, où se trouvoit alors la comédie francoise, etc. Nous ne rapporterons pas ici les nombreuses et virulantes discussions auxquelles le café a donné lieu parmi les théologiens musulmans et parmi les médecins chrétiens. On a long-temps et

vient à la ville réglement deux fois la semaine, le vendredi et le samedi; il visite quelque quartier de la ville, et y donne les ordres nécessaires; aussi n'y a-t-il rien de mieux policé que tout son gouvernement. Lorsqu'il s'arrête devant un logis, on ne lui fait point de présent si l'on ne veut; mais s'il entre dedans, la coutume oblige de lui en faire. Un officier, qu'on appelle *receveur des présens*, tient compte de tout ce qu'on lui donne, quelque peu de valeur que cela puisse être. Le 29 et le 30, je dînai avec le gouverneur et lui

---

vivement discuté chez les premiers, s'il devoit être rangé parmi les alimens permis ou défendus; chez les autres, s'il est salutaire ou malfaisant. Une circonstance qui paroît avoir donné beaucoup de vogue au café, c'est le séjour de Soléymân Aghâ, ambassadeur du sulthân Mohhammed IV, qui, pendant onze mois qu'il resta à Paris (du mois de juillet 1669 au mois de mai 1670), régala de café, suivant l'usage des Orientaux, les nombreuses compagnies de curieux qui venoient lui rendre de fréquentes visites. Mais malgré les diatribes de nos docteurs, et en dépit de la prophétie de la protectrice de Pradon, le goût du café n'a pas passé plus que celui de Racine. Voyez de plus amples détails sur les faits que nous ne pouvons ici qu'indiquer dans la traduction du manuscrit arabe, n.° 971 de la bibliothèque impériale, intitulé : *Ce que l'on doit croire de plus précis et de plus sincère touchant le café*, savoir, s'il est permis aux Musulmans (ou plus correctement *le soutien de l'innocence touchant la légitimité du café*), publiée par M. Galland, dans son petit Traité *de l'origine et du progrès du Café*. Caën, 1699, *in*-12, un vol. M. Silvestre de Sacy a fait imprimer un fragment de l'ouvrage arabe, avec une nouvelle traduction françoise, dans sa *Chrestomathie arabe*. Voyez aussi le *Traité historique de l'origine du café*, par la Roque, à la suite du *Voyage de l'Arabie heureuse*, etc. Paris, 1716. (L-s.)

vendis pour cinq cents pistoles de petits bijoux. Nous traitions tête-à-tête, et dès que le marché étoit fait, il me faisoit payer comptant. Il gagnoit sûrement à cette bonne façon de négocier, que jusque-là je n'avois point vue en Perse; car je lui en faisois beaucoup meilleur marché. Ce jour-là, peu de temps après que je fus de retour au logis, la princesse sa femme m'envoya quérir pour faire le prix de plusieurs bijoux qu'elle avoit choisis. Comme j'étois prêt à monter à cheval, le général des monnoies et l'esclave du roi me vinrent voir; ainsi je ne pus aller au château ce jour-là. Je n'y voulus point aller les trois suivans, parce que c'étoit les derniers de la semaine sainte. J'y fus le 4 avril. L'intendant de la princesse, qui étoit un vieil eunuque, me dit qu'elle s'étoit mise fort en colère de ce que j'avois tant tardé à venir, et que si un homme du pays en avoit fait autant, elle lui eût fait donner deux cents coups de bâton sous les pieds. Cela me fit rire, et me fit demander par curiosité à l'eunuque, si la princesse faisoit quelquefois de telles justices? Elle est, me répondit-il, la plus fière dame du monde; et pour la moindre faute, elle fait châtier sévèrement. Quand c'est un homme qui l'a commise, elle l'envoie prendre par des eunuques. Ils lui lient les mains et les pieds, le mettent dans un sac, le portent dans le sérail, en sa présence, et l'y

châtient comme elle l'ordonne, sans le tirer du sac, ni qu'il voie où il est. Je ne savois pas que les grandes dames de Perse fissent de ces punitions. Je suppliai l'eunuque de faire entendre à la princesse le sujet qui m'avoit retenu au logis, et de l'assurer que je serois toujours prêt à exécuter ses commandemens. Je demeurai plus de quatre heures à l'entrée du sérail, tandis que l'intendant alloit et venoit. On convint de quatre mille livres de bijoux, et j'en reçus l'argent le lendemain matin.

Le 3, j'allai voir le gouverneur, et le suppliai de me donner congé de partir, étant pressé de me rendre à la cour. Il me promit de le faire l'après-midi. J'y retournai au point de l'assignation. Il me demanda d'abord, en riant, combien valoit la boîte d'or que je lui avois donnée, lorsqu'il m'étoit venu voir. Je ne savois à quel dessein il me faisoit cette demande. Je lui répondis qu'elle valoit dix pistoles. Vous m'obligerez, me dit-il, de la reprendre et de m'en donner la valeur en clefs, en ressorts et en cordes de montre. Je fus surpris de la proposition, qui ne me sembla guères honnête pour un seigneur de sa qualité. Je lui répondis que je ferois ce qu'il lui plairoit; et j'ajoutai que j'avois des outils d'horlogeur, que j'avois apportés pour les ouvriers du roi, et que s'il en vouloit, je lui en donnerois. Il me prit au

mot, m'assurant que je lui faisois un grand plaisir. Ce seigneur connoît et aime la mécanique, et sait bien remédier à une horloge qui ne va pas juste. Il fit apporter ensuite tout ce qui lui restoit à moi. Je croyois sûrement qu'il en traiteroit; mais, à mon grand étonnement, il me rendit tout. J'aperçus alors que j'avois été sa dupe, et qu'il ne m'avoit leurré d'un grand achat, que pour me faire donner à bon marché ce qu'il vouloit avoir. Je cachai le déplaisir et le dépit que j'en sentois, et lui rendis mille remercîmens avec un visage aussi gai que si j'eusse eu le cœur content. Je le suppliai ensuite de me donner des lettres de recommandation pour ses fils: Il promit de le faire, et m'invita par deux fois d'aller avec lui à la campagne, où il alloit le lendemain matin. Je m'en excusai, et l'en remerciai le mieux que je pus. Je lui demandai en-même-temps l'agrément, pour le sieur Azaric, de me venir accompagner à Tauris. — Je le veux bien, répondit ce seigneur; je lui recommanderai d'être votre *mehemandar* ou conducteur. Cet honnête homme est l'Arménien dont l'on a parlé. Je me retirai, après avoir de rechef bien remercié le gouverneur de toutes ses bontés, et lui avoir dit que je ne manquerois point de m'en louer à la cour. Je ne voulus point le sommer de plusieurs promesses qu'il m'avoit faites, étant sûr que cela ne

produiroit rien, parce que, selon la coutume du pays, il me les avoit faites, non pas pour les tenir, mais pour me faire faire plus facilement ce qu'il désiroit.

Le 5, le gouverneur alla au camp qu'il avoit fait dresser à une lieue de la ville, en une grande et belle prairie toujours couverte de fleurs durant la belle saison. Les deux fleuves qui passent autour d'Irivan, y serpentent doucement, et y forment plusieurs petites îles. Le quartier du gouverneur, celui de la princesse sa femme, et ceux des plus considérables personnes qui les accompagnoient, étoient séparés, et chacun dans une île. Ils communiquoient les uns aux autres par de petits ponts volans. Les tentes du gouverneur étoient magnifiques. Il y avoit, en petit, toutes les commodités d'un palais, jusqu'aux bains et étuves. Sa maison étoit de plus de cinq cents hommes, sans compter les femmes et les eunuques. Les grands ont coutume en ce royaume, d'aller ainsi passer le printemps à la campagne. Ils y prennent les divertissemens de la chasse, de la pêche, de la promenade, des exercices à pied et à cheval. Ils y goûtent l'air, et la fraîcheur qu'ils aiment tant. C'est là le délassement de leur vie; et s'ils n'ont point d'affaires à la ville, qui les obligent de s'y rendre, ils continuent à le prendre durant l'été, dans les plus délicieux endroits des

montagnes voisines. Ils appellent cela *yelac* (1), c'est-à-dire *course de campagne*.

Le 6, l'intendant du prince me donna à dîner; le lieutenant de roi de la forteresse étoit au festin. Il est natif de *Dag-estaan*. C'est un grand pays tout de montagnes (2), qui est au nord-est de la mer Caspie, et confine à la Moscovie. J'eus beaucoup de plaisir à lui ouïr raconter

---

(1) Lisez *yaïlâ* ou *yaïlâq*, l'un et l'autre se disent. Ces deux mots sont turks, et désignent des habitations d'été, des demeures où l'on prend le frais pendant les grandes chaleurs; et comme on établit ordinairement ces espèces de maisons d'été au milieu des montagnes, les mêmes mots servent aussi quelquefois à désigner une montagne en général. (L-s.)

(2) Le mot *Dâgh-êstân*, signifie en effet pays de montagnes; cette province porte aussi le nom de *Séryr âllah;* elle est à l'est de la Circassie, au nord de la Géorgie et du Chyrvân, et au sud du pays de Khazer, et à l'ouest de la mer Caspienne. La capitale se nomme Targou, ville située sur les bords de la mer Caspienne. Les habitans sont des Tatars qui professent un mahométisme très-grossier, à-peu-près semblable à celui des Circassiens. Ils sont divisés en plusieurs districts, qui ont chacun un chef particulier, soumis à un chef général, qui a le titre de Chemkhal, et qui est élu par eux. Cette élection a lieu au milieu d'une plantation de pommiers. Il en étoit ainsi du temps de Witsen, au commencement du siècle dernier. Mais il paroît que maintenant le pouvoir du Chemkhal se borne au pays situé entre le *Koïsou* et *l'Ouroussai boulâq* (la fontaine russe), qui peut avoir cent verstes de long sur cinquante à soixante de large. Le Dâgh-êstân entier a deux cents verstes de long, en suivant la mer Caspienne, et cinquante à soixante de large. Voyez Witsens *Noord en oost Tartarye*, p. 558 et 559, et le *Tableau des provinces situées sur la côte occidentale de la mer Caspienne, entre les fleuves Terek et Kour*, pag. 5 et 6. (L-s.)

plusieurs singularités des mœurs et des manières de son pays. Le roi de Perse y est reconnu pour souverain seigneur, mais il n'en est pas absolument le maître ; et les peuples qui l'habitent n'obéissent pas toujours à ses ordres. On dissimule leurs désobéissances, parce qu'il est difficile de les réduire, à cause de l'âpreté et de la hauteur de leurs montagnes. Ce sont des gens farouches, et des plus barbares de l'Orient. Je crois que ce sont les restes des Parthes. Le soir, ce seigneur m'envoya un régal de fruits, de vin, et d'un mouton.

Le 7, le trésorier me fit un pareil régal qu'avoit fait le lieutenant le jour précédent. Je payai de petits présens que je fis à ces messieurs les faveurs que je recevois d'eux. Ils m'avoient rendu service à Irivan, sans avoir osé prendre de moi les droits qu'on est obligé de payer en Perse, aux officiers des gouverneurs, de tout l'argent qu'on reçoit à leur trésor, parce que leur maître avoit défendu de m'en demander rien. C'étoit donc pour m'obliger à leur en donner de gré une partie, qu'ils me faisoient tant de caresses, sachant bien que j'étois assez instruit des coutumes du pays, pour savoir qu'on n'y fait point ces sortes de courtoisies à un étranger, par un pur mouvement de générosité. L'après-midi je fus au camp prendre congé du gouverneur ; il me fit mille honnêtetés, et me

donna, en me quittant, deux lettres de recommandation pour ses deux fils aînés, qui sont les uniques favoris du roi, comme on l'a dit. Elles étoient à-peu-près de même teneur. Voici la traduction de celle qui étoit pour l'aîné :

DIEU.

Je prie le souverain Auteur de tous les biens de conserver en vie et en santé le haut et puissant seigneur Nesr-ali-bec, mon très-honoré et très-heureux fils, le favori et confident de Sa Majesté royale.

Nous faisons de très-parfaits vœux au ciel pour votre heureuse grandeur. Le motif que nous avons de vous écrire cette lettre, est la part que nous prenons dans les affaires du seigneur Chardin, qui est arrivé depuis quelque temps en cette ville, et qui en part à présent pour aller en diligence au palais, qui est le refuge de l'univers (1). *Il faut absolument que vous vous informiez* (2) *à fond des intentions qu'il*

(1) Le mot persan que j'ai traduit par *refuge de l'univers*, est *Alàmpenha*. *Alam* signifie *le monde entier*, *la nature universelle ;* et *Penha* signifie *retraite*, *port*, *recours*, *lieu de sûreté*. (*Note de Chardin.*)

(2) En l'original, il y a *qu'ils s'informent*. Les Orientaux parlant à des personnes qu'ils respectent, se servent, pour les désigner, de la troisième personne du pluriel, et pour se désigner eux-mêmes, de la troisième personne du singulier. La langue sainte ne parle guères autrement. (*Note de Chardin.*)

qu'il a, et des très-humbles requêtes qu'il veut faire à la très-haute cour, et que les ayant bien conçues, vous appliquiez votre adresse à les faire répondre favorablement. Nous souhaitons d'être bien particulièrement informés de l'effet qu'aura eu notre recommandation, et de quelle manière cet ami illustre aura été reçu et traité. Nous désirons aussi que vous nous donniez des nouvelles de sa santé. Nous prions Dieu de toute notre affection, qu'il ait la grâce et le bonheur d'être bien reçu de notre grand roi, à qui je souhaite que tout l'univers (*) *rende hommage, et qu'il puisse avoir en ses affaires un parfait succès. Dieu éternel vous donne longue vie!*

Je fus ensuite prendre congé des principaux seigneurs du lieu, et entr'autres du général des monnoies. Ce seigneur nommé Mahamed-chefi, m'avoit persuadé d'aller à Ispahan par la voie d'Ardevil, m'assurant que je vendrois quelque chose en cette ville. Je lui promis de le faire, et

(*) Il y a dans le persan, *que toutes les ames puissent servir à son nom, à son nom.* Cette répétition est une figure fort usitée dans toutes les langues orientales, qui la tiennent indubitablement de la langue sainte. Il y en a mille exemples, comme au pseaume 68, v. 13, *ils s'en sont fuis, ils s'en sont fuis*, pour dire, *ils s'en sont fuis entièrement;* au pseaume 87, vers. 5, *l'homme, l'homme*, pour dire *l'homme parfait.* Les auteurs grecs et latins s'en sont servis de même, et les plus délicats et polis, comme Plaute, Ovide et Catulle. (*Note de Chardin.*)

pris de lui une lettre de recommandation pour le gouverneur d'Ardevil, qui est son proche parent. Voici ce qu'elle contenoit.

DIEU.

Très-haut et très-noble seigneur, glorieuse majesté, digne d'être appelée céleste, élite des préfets, des lieutenans et des hommes heureux, source de grâce, d'honneur et de civilités, exemplaire de pureté, modèle de noblesse et de bénéficence, cœur intègre, véritable et fidèle, défenseur de ses intimes amis et de ses parens, mon très-excellent seigneur et maître, je prie Dieu très-haut de vous conserver la santé, et de vous prolonger la vie.

Après vous avoir rendu mes respects et mes hommages, je donne avis à vous, Monseigneur, dont l'esprit est net et brillant comme le soleil, que le seigneur Chardin, la fleur des négocians européens, ayant eu dessein d'aller par la ville de Casbin, au magnifique palais, qui est le refuge de l'univers, moi qui suis votre véritable ami, l'ai persuadé, dans l'intention de vous faire service, d'aller par Ardevil la sainte. Il a de précieuses marchandises, qu'il exposera en la présence de votre très-noble personne; je suis sûr qu'elle les acceptera, si elles se trouvent

dignes d'elle, et je me promets que votre Grandeur commandera à ses gens d'avoir bien soin de ce noble étranger. Je me dispose à partir pour Tifflis, avec l'aide de Dieu, à la fin du mois Zilhagé prochain, si je puis servir votre Excellence en ce pays, elle me fera beaucoup d'honneur de me le faire savoir. Je la supplie de croire qu'on me fait un riche présent, lorsqu'on me donne des nouvelles de sa santé. Dieu conserve, par sa grâce, votre illustre personne, jusqu'au jour du jugement.

Je suis le vrai ami des très-hauts et très-nobles seigneurs Geonbec, Hiaiabec et Mahamed-Bec (*)*; je me persuade, pour mon repos, la continuation de leur santé.*

Le sceau contenait un vers, dont le sens est tel : *J'ai abandonné mon sort à Dieu, moi, Mahamed-Chefi, sa créature.*

Sur le dessus de la lettre, à un coin, il y avoit en petit caractère : *Dieu conserve le bon état de mon ami.*

C'est une politesse incomparable que celle des lettres missives des Orientaux; et comme ils nous passent en complimens de paroles, ils le font de même en complimens de manières. La première

---

(*) Plus correctement Djéhâun beyg, Yahhya beyg et Mohhammed beyg. (L-s.)

civilité qu'ils observent dans les lettres, est à l'égard du papier. Ils en ont de sept à huit sortes, du commun blanc, jaune, vert, rouge et de toutes couleurs, du doré et argenté du haut en bas de la feuille; le plus respectueux est le blanc peint de fleurs d'or qui sont légèrement marquées, afin que l'encre n'en coule et n'en prenne pas moins. La seconde civilité à laquelle ils prennent garde, est d'écrire le nom de la personne, ou ses titres, en lettres de couleur ou en lettres d'or. La troisième est de faire une marge de demi-feuille, et de ne commencer d'écrire qu'aux deux tiers de la feuille. La quatrième est à l'apposition du sceau, qui tient lieu de signature; le profond respect requiert qu'on appose son sceau au dos de la lettre, en bas à un coin, et de l'imprimer si fort sur le bout, que tout le sceau ne soit pas marqué, mais qu'il en manque une partie; c'est pour dire : *Je ne suis pas digne de paraître devant vous ; je n'ose par respect me montrer qu'à demi en votre présence.* Il y a trois endroits où l'on a coutume de mettre le sceau aux lettres; car, d'égal à égal, on le place en bas, au coin, au côté droit, à notre manière, qui est le côté gauche, à la manière orientale ; mais si c'est de supérieur à inférieur, comme du seigneur au sujet, ou du maître au serviteur, on met son sceau en haut; et au contraire, si c'est d'inférieur à supérieur, on

met le sceau derrière, à demi, comme je l'ai dit. La dernière civilité à laquelle on prend garde dans les lettres, est à l'enveloppe, dont la manière la plus respectueuse est de mettre sa lettre dans un sac de broderie, lié par un filet d'or et de soie, avec de petites houpes de même, et d'y apposer le sceau sur de la cire d'Espagne.

Les Persans ont trois pratiques superstitieuses sur leurs lettres missives, dont ils ne sauroient donner de raison, ou n'en sauroient donner de bonne. La première, est qu'ils coupent toujours le coin droit de la feuille avec les ciseaux, de manière que ce n'est plus un papier carré, et à quatre coins, mais à cinq. Ils disent qu'on rend ainsi la feuille, qui est régulière, étant carrée, de figure irrégulière en l'écornant, pour témoigner que tous nos ouvrages et toutes nos actions sont marquées d'imperfection et de défaut, et par conséquent sont transitoires. La seconde est, que sur les lettres qu'ils mettent dans une enveloppe de papier, ils écrivent près du cachet, trois fois le mot de *cratim*, qui est un mot sans signification. Il n'y a rien de plus ridicule et de plus fabuleux que la raison que quelques-uns en donnent. Ils disent que *cratim* est le nom du chien des *sept dormans*, desquels ils ont la fabuleuse légende, comme les chrétiens orientaux et les autres qui l'ont prise d'eux, et que ce chien préside aux

lettres missives. Ils content que ce chien étoit dans la caverne des *sept dormans*, où il faisoit le guet pendant trois siècles qu'ils passèrent à dormir; et que quand Dieu les enleva en paradis, le chien s'attacha à la robe d'un de ces dormans, et fut ainsi enlevé au ciel; que Dieu le voyant là, lui dit : *Cratim* (*), par quel moyen te trouves-tu en paradis? je ne t'y ai point amené, aussi ne veux-je pas t'en chasser; mais afin que tu ne sois pas ici sans patronage, non plus que tes maîtres, tu présideras sur les lettres missives, et auras soin qu'on ne vole pas la valise des messagers pendant qu'ils dorment. La troisième pratique superstitieuse des Persans sur ce sujet, est qu'ils ne donnent jamais les lettres à la main, en les présentant aux gens qui sont au-dessus d'eux, ou leurs égaux, mais ils les mettent devant eux à leurs genoux; et lorsqu'ils les donnent aux porteurs, aux courriers, ou à d'autres gens au-dessous d'eux, ils les leur jettent de loin. C'est là leur pratique constante et sans exception; et les plus crédules et simples n'en sauroient donner de raison. Ils

(*) Lisez *Qithmyr*, comme l'observe le savant et modeste auteur de la Chrestomathie arabe, tom. III, p. 353, note 101. Voyez sur cette pieuse fable, commune aux chrétiens et aux musulmans, la vingt-huitième surate du Qorân, intitulée : *Soûrat él-Kehf* (la surate ou le chapitre de la caverne). La légende place ces Epiménides chrétiens dans le voisinage d'Ephèse. (L-s.)

disent sur cette pratique, comme sur les autres, *caada est* (*a'âdah êst*), c'est-à-dire, *c'est la coutume*.

Pendant que j'étois encore au camp, il arriva un courrier du roi, qui apportoit la réponse de S. M. sur l'affaire du patriarche. J'appris chez le gouverneur, qu'on lui mandoit que les ministres avoient été d'avis qu'on vendît le trésor d'*Ecsmiazin*, avec tous les ornemens et les richesses du couvent, et que de ce qu'on en tireroit, on payât les dettes du patriarche, et qu'on eût suivi cet avis, sans que les Arméniens représentèrent que tout cela ne suffisait pas, à beaucoup près, pour le paiement de ses dettes; et que si l'on ôtoit d'*Ecsmiazin*, son trésor et ses ornemens, l'on ruineroit un lieu qui attiroit beaucoup de monde en Perse, et qui produisoit annuellement une grande somme, par la dévotion et le concours des chrétiens orientaux; que sur cela le roi avoit prononcé qu'on levât en Arménie, sur tous les villages chrétiens, ce qu'il falloit pour payer les gens du douanier de Constantinople, qu'il étoit important de satisfaire. Le patriarche eut beaucoup de joie de cette nouvelle : il fit un présent à celui qui la lui apporta. Mais ce procédé déplut à tous les honnêtes gens de la ville, qui voyoient avec dépit que ce prélat étoit insensible à la violence qu'on alloit faire à des milliers de pauvres chrétiens,

pour payer les frais de son ambition mal réglée.

Le 8, une heure avant le jour, je partis d'Irivan ; je fis quatre lieues par des côteaux et des vallées. Le pays que je traversai est rempli de villages. Je logeai dans un qui est fort grand et fort beau, nommé Daivin.

Le 9, nous fîmes cinq lieues en un pays fort uni et fort fertile. Il est tout environné de montagnes. Celle qu'on appelle la *montagne de Noé* (*), est à droite. Nous allions sud-ouest. Nous logeâmes à un village nommé Kainer.

Le 10, nous continuâmes cette route, et fîmes huit lieues. On laisse sur la gauche, à la moitié du chemin, un grand bourg nommé Sedarec. C'est comme la capitale d'une contrée d'Arménie, nommée Charour. Le sultan de la contrée demeure en ce bourg. Nous eûmes un fort méchant gîte cette nuit-là. C'étoit un caravanserai ruiné proche d'un village nommé Nouratchin.

Le 11, nous fîmes quatre lieues sur la même route, et en un pays aussi beau, mais moins uni, couvert de pierres et de collines. Nous passâmes un fleuve nommé Harpasouy, qui arrose toutes les terres voisines. Il sépare le gouvernement de cette partie d'Arménie, dont Irivan est la

---

(*) *Koùh Nouahh*, c'est le mont Ararat. Voyez ci-dessus page 190. (L-s.)

capitale, d'avec celui de cette autre partie, dont Nacchivan est la capitale.

Le 12, nous arrivâmes à Nacchivan (*), après avoir fait cinq lieues, en des plaines fort unies et fort fertiles.

Nacchivan est une grande ville détruite, ou plutôt c'est un grand et prodigieux amas de ruines, qu'on relève et qu'on repeuple peu-à-peu. Le cœur de la ville est présentement rebâti et habité; il y a de grands bazars; ce sont, comme l'on a dit, de longues galeries, ou rues couvertes, pleines de boutiques d'un côté et d'autre, où se vendent toute sorte de marchandises et de denrées. Il y a cinq *caravanserais*, des bains, des marchés, de grands cabarets à tabac et à cahvé, et deux mille maisons, ou environ. Les histoires

(*) Le nom de cette ville s'écrit de différentes manières, rapportées par Hhâdjy Khalfah; on lit dans sa cosmographie intitulée *Djéhân numâ* (Miroir du monde), tantôt *Nakhdjévân*, tantôt *Naqdjévân*, *Nechêwy* et *Neqch Djéhân*. Il place cette ville dans l'Arrân. Ces noms me paroissent être la corruption du Νάξουανα de Ptolémée. Suivant ce géographe, c'est une ville de la petite Arménie; et il n'y a pas de doute que ce ne soit la même dont il s'agit ici. Ces différens noms seroient-ils la corruption des mots arméniens *Nakhid chevan* (premier lieu de la descente), parce que ce fut dans le voisinage de cette ville que Noé mit pied à terre en sortant de l'arche? La ville de Naxoua, comme l'appellent les Arméniens, n'est pas très-éloignée du mont Ararat, et ils la regardent comme la plus ancienne du monde entier, parce que c'est la première, selon eux, qui fut bâtie après le déluge. Voy. Mosis Chorenensis, *Histor. Armen.* pag. 71 et 72, note 31. (L-s.)

persiennes assurent qu'il y en a eu autrefois quarante mille. Elles disent aussi, qu'avant que les Arabes prissent ce pays, il y avoit ici cinq villes qui avoient été bâties par *Behron-Tchoubin*(*), roi de Perse. On voit sur les dehors de la ville, les ruines d'une grande forteresse et de plusieurs forts, qu'Abas-le-Grand fit détruire à la fin du

(*) Nous regrettons bien de ne pouvoir donner ici quelques détails sur la personne et les exploits de *Béhrâm-Tchoùbyn*, que quelques historiens mettent au nombre des rois de la dynastie des Saçânides, entre Hormoûz (Hormisdas) et Khosroù parveyz (Cosroës); mais Myrkhond ne lui a point accordé ce titre, et nous le représente seulement comme un grand général qui, indigné de l'ingratitude de son souverain, aspira à l'autorité suprême, et l'exerça même pendant quelque temps. Le roi du Tourân étoit entré en Perse, avec une armée de trois cent mille Tatars. Behrâm Tchoùbyn, alors gouverneur de l'Azerbâïdjân, fut chargé de le repousser; et sur une armée de trente mille hommes que Hormouz mettoit à sa disposition, il n'en choisit que douze mille, qui lui suffirent en effet pour chasser les ennemis. Mais n'ayant pas obtenu la récompense qu'il espéroit, il profita de l'amitié de ses soldats pour supplanter le monarque persan. Bientôt, ayant été abandonné par ces mêmes soldats qui l'avoient élevé, il passa chez le roi du Turkestân; ses exploits donnèrent de l'inquiétude à son ancien souverain, qui trouva le moyen de le faire périr à la cour qu'il avoit choisie pour asile, vers la fin du septième siècle de l'ère vulgaire. Le surnom de *Tchoùbyn* dérive de *tchoùp*, morceau de bois, bâton, et indiquoit la maigreur, la haute stature, et probablement la force de celui à qui on l'avoit donné. Behrâm n'étoit pas Persan, mais Kourde. On sait que les Kourdes, renommés par leur valeur, forment encore une tribu nomade, qui promène ses tentes et ses troupeaux dans différens cantons de la Perse. Fatahh A'ly-châh, le monarque actuellement régnant en Perse, est d'origine kourde. (L-s.)

siècle passé, ne se sentant pas assez fort pour les garder. Il les fit abattre après avoir pris Nacchivan sur les Turcs, et l'avoir aussi ruinée et dépeuplée. Il en usoit ainsi par-tout, pour empêcher les Turcs de s'y fortifier, et d'y trouver des vivres. C'est à-la vérité un objet pitoyable que cette ville, en l'état où elle est encore à présent.

Les histoires de Perse font foi qu'elle a été une des plus grandes et des plus belles villes d'Arménie, comme on vient de le dire. L'histoire dont on a parlé, qui se garde dans le célèbre monastère des *Trois-Eglises*, porte, que cette ville est l'ancienne *Ardaschad*, nommée *Artaxate*, et *Artaxasate* dans les historiens Grecs. D'autres auteurs Arméniens font Nacchivan encore plus ancienne, et disent que Noé commença de la bâtir, et qu'il y établit sa demeure après le déluge. Ils rapportent à cette origine l'étymologie du nom de cette ville; car, à leur dire, *Nacchivan* (*Nakhidchevan*), en vieux arménien, signifie première habitation, ou premier hospice (*). *Ptolémée* fait mention d'une ville en cet endroit, qu'il appelle Naxuane; ce pourroit être Nacchivan. Je crois que c'est la fameuse Artaxate, ou qu'Artaxate étoit située fort proche; car Tacite dit que l'Araxe passoit proche de la ville; et nous

(*) Voyez ma note ci-dessus, p. 291. (L-s.)

allons voir qu'il n'est qu'à sept lieues de Nacchivan. La hauteur du pôle sur son horizon est marquée sur les astrolabes des Persans, 38 dégrés 40 minutes, et la longitude 81 dégrés 34 minutes. Elle a un *cam* (*khân*) pour gouverneur, et elle est la capitale d'une partie d'Arménie, comme on l'a dit.

A cinq lieues de Nacchivan, au nord, il y a un grand village, nommé Abrener. Ce nom signifie *champ fertile*. Les habitans de ce village et de sept autres qui sont proche, sont catholiques romains. Leur évêque et leurs curés sont dominicains. Ils font le service en langue arménienne.

Ce fut un dominicain italien, de Bologne, nommé Dom Barthélemy, qui rangea cette contrée sous l'autorité du pape, il y a quelque trois cent cinquante ans. Plus de vingt autres villages des environs s'y étoient rangés de même; mais ils retournèrent depuis à l'obéissance du patriarche arménien, et à leur première religion; et pour ceux qui persistent en celle de Rome, ils se diminuent de jour en jour, par la persécution de ce patriarche et des gouverneurs de Nacchivan. Ces pauvres gens se sont attirés l'indignation et les violences des gouverneurs, pour avoir entrepris de se tirer de dessous leurs pouvoir et dépendance. Il vint en Perse, à ce sujet, l'an 1664, un dominicain italien,

en qualité d'ambassadeur du pape. Il en apporta des lettres au roi, et de plusieurs potentats de l'Europe. Il fit des présens à S. M., et en obtint effectivement que ces villages catholiques romains enverroient tous les ans au trésor royal leurs tailles, et tout ce qu'ils étoient obligés de payer annuellement, sur le pied de ce qui s'en trouveroit couché dans les registres de l'intendant et receveur général de Médie, et que moyennant cela, il seroit ordonné à cet intendant, aux gouverneurs de Nacchivan, et à tous autres gens du roi, de les reconnoître pour pleinement indépendans de leur juridiction, et de ne faire nulle levée en leur territoire. Ce réglement, qui fit peu de bien alors à ces villages, leur a produit dans la suite beaucoup de maux; et il sera un jour la cause de leur ruine; car les régens de Nacchivan, irrités de leur procédé, et des plaintes qu'ils firent d'eux à Abas, les ont chargés de mille avanies depuis la mort de ce bon roi, et leur ont fait enlever trois ou quatre fois l'argent qu'ils envoyoient au trésor royal; de quoi ces pauvres gens n'ont pu avoir justice, soit par la mollesse du gouvernement, soit à cause de leur bassesse et de l'autorité de leurs parties. L'intendant de Médie a fait pis; car il a envoyé à la cour, de faux extraits des registres de cette province, par lesquels il paroît que ces villages doivent payer dix-huit

mille livres annuellement, qui est justement le double de ce qu'ils prétendent avoir jamais payé. Chaque fois qu'ils portent l'imposition de neuf mille livres au trésor, on leur donne un reçu, dans lequel on met que c'est à bon compte de ce qu'ils doivent payer, avec quoi on se garde une porte ouverte à l'avanie et à la chicane, pour les ruiner quand on voudra.

Le gouverneur de Nacchivan n'étoit pas en ville quand j'y arrivai. Son fils, qui tenoit sa place, eut bientôt nouvelles de mon arrivée. Il m'envoya inviter à dîner, et me pria de lui faire voir des montres et quelques bijoux. Je ne fus nullement satisfait de la manière dont il en usa avec moi; car après m'avoir fait des caresses, et m'avoir donné à dîner, il me laissa avec ses officiers, qui me forcèrent, en quelque manière, de donner pour cinquante pistoles des pièces dont j'avois refusé soixante à Irivan. On m'eût, sans doute, traité plus malhonnêtement encore, sans la patente et les passeports du roi que j'avois. Ces sortes de lieux sont des écorcheries pour des étrangers qui ont la réputation d'avoir du bien. Il y faut toujours payer le passage.

Le 13, nous partîmes de Nacchivan, et fîmes sept lieues; à la première lieue nous passâmes sur un fort grand pont, un fleuve, à qui les gens du pays ne donnent point d'autre nom que celui

de fleuve de Nacchivan. Le pays que nous traversâmes est sec et stérile ; l'on n'y voit que des côteaux pierreux. Nous couchâmes sur le bord du fleuve Araxe, que les Orientaux nomment *Aras* et *Ares*. On le passe à Esquijulfa, ou *Julfa la vieille* (*), ville ruinée, que quelques auteurs croyent être celle que les Anciens appeloient *Arriammene*. On l'appelle vieille, pour la distinguer d'une ville de Julfa, qui est bâtie vis-à-vis d'Ispahan. On a véritablement raison d'appeler celle-ci vieille ; car elle est toute ruinée et abattue. On n'y connoît plus rien, excepté la grandeur qu'elle avoit ; elle étoit située sur la pente d'une montagne, le long du fleuve, et sur ses bords. Les avenues, qui sont naturellement difficiles et fortes, étoient gardées par plusieurs forts. La ville avoit quatre mille maisons, à ce que disent les Arméniens ; cependant, à en juger par les ruines, il n'y en pouvoit pas avoir la moitié, encore n'étoit-ce la plupart que des trous et des cavernes, faits dans la

---

(*) *Esky Djulfah ;* le mot *ésky*, vieux et vieille, est turk, et non persan. Il se retrouve dans la langue des Oïgours, qui sont incontestablement les ancêtres des Turks ou Ottomans actuels. Au lieu de Djulfah ou Djoulfah, quelques auteurs écrivent *Djoulpa*, *Youlaha*, et *Tchoulhat ;* et cette dernière ortographe a été adoptée par le géographe Hhâdjy Khalfah, nommé aussi Kâteb Tchéléby, dans son *Djéhân numâ* (miroir du monde), cosmographie fort étendue et fort curieuse, dont nous possédons à la bibliothèque impériale une traduction françoise manuscrite. (L-s.)

montagne, plus propres à retirer des troupeaux qu'à loger des hommes. Je ne pense pas qu'il y ait au monde un endroit plus stérile et plus hideux que celui de *Julfa la vieille*. On n'y voit ni arbre, ni herbe. A-la-vérité, il y a dans le voisinage des endroits plus heureux et plus fertiles ; mais toujours est-il vrai qu'il ne se peut voir de ville située en un lieu plus sec et plus pierreux. La figure en étoit belle en récompense, ressemblant à un long amphithéâtre. Il n'y a présentement qu'environ trente familles qui sont toutes arméniennes.

Ce fut Abas-le-Grand qui ruina *Julfa*, et tout ce que l'art avoit contribué à la fortifier. Il le fit par la même raison qu'il ruina Nacchivan, et les autres places d'Arménie qui étoient sur la même ligne, afin d'ôter les vivres à l'armée turquesque. Ce fin politique et grand capitaine, voyant ses forces inégales à celles de son ennemi, et songeant aux moyens de l'empêcher de revenir tous les ans en Perse, d'y faire des conquêtes et de les conserver, résolut de faire un désert des pays qui étoient entre Erzerum et Tauris, sur la ligne d'Irivan et de Nacchivan, qui étoit la route que les Turcs tenoient d'ordinaire, et où ils se fortifioient, parce qu'ils y trouvoient des vivres suffisamment pour faire subsister leur armée. Il en transporta donc les habitans et le bétail; il ruina

toute

toute sorte d'édifices; il mit le feu par toutes les campagnes, et aux arbres; il empoisonna même plusieurs fontaines, à ce que l'histoire rapporte; et ceux qui l'ont lue, savent que cela lui réussit tout-à-fait bien.

Pour retourner à notre gîte, l'Araxe est ce fameux fleuve qui sépare l'Arménie de la Médie. Il a sa source dans le mont, où l'on tient que s'arrêta l'arche de Noé; et c'est peut-être de ce mont célèbre d'Ararat qu'il tire son nom. Il se rend de-là dans la mer Caspienne. Ce fleuve est grand et fort rapide; il s'enfle, durant son cours, de plusieurs petits fleuves qui n'ont point de nom, et de beaucoup de torrens. On a bâti diverses fois des ponts dessus à Julfa (*), et en d'autres endroits;

(*) En 1673, époque où Chardin traversa l'Araxe, il n'existoit donc plus de pont à l'ancienne Djulfah; en effet, vingt ans auparavant, Tavernier n'y en avoit pas trouvé, « parce que Châh A'bbâs (dit-il, tom. I, p. 46) l'avoit fait rompre »; et M. Barbié du Bocage remarque avec beaucoup de justesse, que Hhâdjy Khalfah a eu tort de parler du pont de Djulfah, comme s'il existoit encore à la fin du dix-septième siècle. Ce pont, que Chéryf êd-dyn nomme Zia âl-mulk, servit au passage de l'armée de Tymour (Tamerlan), en 788 de l'hégire (1396 de l'ère vulgaire). Cet historien persan fait de ce pont une description vraiment imposante. Il étoit construit de quartiers de rochers parfaitement joints ensemble. Parmi ses arches il y en avoit deux immenses, l'une de soixante *guèz* ou coudées persanes, l'autre de cinquante. On avoit pratiqué un kâravânseray sous une des arches qui restoit à sec en tout temps; et les deux extrémités de ce pont étoient fortifiées par des portes construites comme le pont même, avec

mais quels que forts et massifs qu'ils fussent, comme il paroît à des arches qui sont encore entières, ils n'ont pu tenir contre l'effort du fleuve. Il est si furieux, lorsque le dégel le grossit des neiges fondues des monts voisins, qu'il n'y a ni digue, ni autre bâtiment qu'il n'emporte; et à-la-vérité, le bruit de ses eaux et la rapidité de son cours étonnent les gens (*). Nous le passâmes dans un

---

des quartiers de rochers. M. Barbié du Bocage (*Mémoire sur le cours de l'Araxe*, déjà cité) croit pouvoir attribuer cette magnifique construction à Auguste; et les preuves qu'il présente à l'appui de sa conjecture, me paroissent très-spécieuses, je dirois presque incontestables. Il en résulteroit, comme il l'observe, qu'à l'époque où le grand A'bbâs le fit rompre, le pont de Zia âl-mulk avoit résisté pendant plus de quatorze siècles à toute l'impétuosité de l'Araxe. (L-s.)

(*) Le nom d'Araxe a été commun à plusieurs fleuves de l'ancien monde; mais celui dont il s'agit, et qui séparoit l'Albanie de la Médie septentrionale, avoit porté antérieurement à ce nom ceux de Bactrus et d'Holmus. Les Orientaux le nomment *Ros*, *Oros*, *Eraches*, *Erès*, *Araçy*, *Raksy*, *Arrâs*; et Hérodote place les sources de l'Araxe dans les montagnes de la Mautiène; Strabon, dans celle d'Abos, non loin des sources de l'Euphrate; et Pline ne compte que six milles entre l'origine de ces deux fleuves. La montagne d'où sort l'Araxe, est située dans la contrée nommée autrefois Phasiane, et maintenant Basciani, à peu de distance est d'Erzeroum, par les 39° 45 de latitude, et 38° 45' de long. du méridien de Paris. Le mont Ararat est situé vers le milieu de son cours; mais ce fleuve n'y prend pas sa source, comme on lit dans le texte de notre voyageur. Cette grave erreur déjà relevée par Tournefort (*Voyage au Levant*, tom. I, p. 370) et par M. Barbié du Bocage (*Mémoire sur le cours de l'Araxe*, p. 89 du *Mémoire hist. et géog. sur les pays situés entre la mer Noire et la mer Caspienne*), doit être attribuée bien moins à Chardin qu'à

grand bateau, fait pour passer vingt chevaux et trente personnes à-la-fois. Je n'y laissai passer avec moi que mes gens et mon bagage. Quatre hommes le menoient; ils remontèrent environ trois cents pas le long du bord, et peu à peu s'étant engagés dans le fil de l'eau, ils y abandonnèrent la barque, se servant d'un long et fort gouvernail pour l'en tirer, et la faire aborder à l'autre rive. Le courant l'emportoit avec une indicible impétuosité, et lui fit faire cinq cents pas en un instant. Voilà comme les bateliers de l'Araxe le traversent; ils mettent plus de deux heures à aller et venir, à cause des efforts qu'il leur faut faire pour le remonter. L'hiver, que les eaux sont basses, on passe le fleuve sur des chameaux. Le gué est à demi-lieue de Julfa, en un endroit où son lit étant fort large, il y court beaucoup plus à l'aise.

On a dit que l'Araxe sépare l'Arménie de la

son rédacteur Charpentier, qui a suivi un peu trop aveuglément Hérodote. Cet historien (liv. III, chap. 202) abrège beaucoup trop le cours de l'Araxe, en le faisant sortir des montagnes de la Mautiène. M. le major Rennell (*Geographical system of Herodotus*, p. 356) pense qu'autrefois l'Araxe et le Cyrus avoient chacun une embouchure particulière pour se décharger dans la mer Caspienne; aujourd'hui ils se réunissent vers le 40° 10′ de latitude, et le 45° 30′ de long. Ces deux rivières réunies dans un lit d'une grande dimension, coulent au sud-sud-est, et se jettent par plusieurs embouchures dans la mer Caspienne, vers le 39° de latitude. (L-s.)

Médie. Ce royaume, qui a tenu autrefois l'empire de l'Asie, ne fait à présent qu'une partie d'une province de Perse, que les Persans appellent *Azerbeyan* ou *Asurpaican* (*). Cette province

---

(*) *Azerbâïdjân* ou *Azerbydjân*, corruption de l'ancien mot composé persan *Azer-âbâd-gân*, nom d'un ancien temple d'Ignicoles, située dans la portion de la Médie, nommée par les Anciens *Atropatia*, et aujourd'hui *Azerbâdjân*. Procope en parle dans son II.e livre, chap. 24 *de la guerre de Perse*. Ce nom qui signifie gardien du feu, est composé des mots *azer* (feu), de *bâdjân* ou *bâïgân* (gardien). Cette province paroît être en effet le berceau du culte du feu et celui de l'empire persan. Les mages estiment très-heureux ceux qui peuvent habiter la montagne de Sévalân, située à trois farsangs (environ cinq lieues) d'Ardebyl; c'est le séjour favori des Guèbres qui se piquent d'une haute dévotion. En outre, on prétend que l'un des plus anciens monarques de cet Etat, le célèbre Férydoùn, en étoit originaire, et y faisoit sa résidence ordinaire. C'est aussi la patrie de Zoroastre et d'Abraham. Nous ne répéterons pas ici tous les contes imaginés par les Guèbres, touchant cette province qui leur est si chère; on les trouvera soigneusement rapportés dans le *Veteris religionis Persarum*, etc., *Historia*, pages 315, 412, 576, 2a. edit., et dans le *Zend-avesta*, tom. II, p. 20. Nous nous contenterons d'ajouter la très-courte notice de cette province, qui se trouve dans le géographe persan.

« L'Azerbâïdjân renferme neuf toùmâns et vingt-sept cantons.
» Le climat y est généralement froid et peu tempéré. Cette province a pour limites l'Irâq persique, le Moùqân, la Géorgie, l'Arménie et le Kurdistân. Sa longueur se mesure depuis Bâkoù jusqu'au Khalkhâl, quatre-vingt-quinze farsangs (environ cent cinquante lieues); sa largeur, depuis Madjérân jusqu'au mont Séynâ, cinquante-cinq farsangs (environ soixante-dix-huit lieues). La capitale précédemment étoit Mérâghah, maintenant c'est Tebryz, la ville la plus agréable et

est une des plus grandes de l'empire de Perse ; elle confine du côté d'orient à la mer Caspienne et à l'Hyrcanie (1) ; du côté du midi à la province des Parthes ; du côté d'occident au fleuve Araxe et à la haute Arménie ; du côté du septentrion au Dagestan (*Dâghestân*), qui est ce pays de montagnes, lequel confine avec les Cosaques moscovites, comme on l'a dit, et fait une partie du mont Taurus (2). Elle enferme la Médie orientale, nommée des anciens auteurs *Azarca* (3), et la Médie occidentale ou mineure, qu'on nomme aussi *Atropatie* ou *Atropatene* (4). L'Assyrie est

---

» la plus considérable de la Perse. Du temps des Seldjoucydes et » des Atâbeks, l'Azerbâïdjân rapportoit au trésor royal, près de » deux mille toùmâns ». Voyez *Nozahat àl-qoboùb*, chap. III, intitulé : *Description des cantons de l'Azerbâïdjân*. (L-s.)

(1) On a déjà pu voir que notre voyageur, sous l'ancien nom d'Hyrcanie, désigne la province moderne du Mâzendérân. Cette identité paroît assez bien établie. (L-s.)

(2) Le Caucase. (L-s.)

(3) Ce nom ne se trouve dans aucun géographe ou historien grec ou latin. Ptolémée cite une ville de la Médie, nommée Α'ζατα *Azata*, dont les traducteurs ont fait Azaga ; peut-être faut-il lire Arsacia Αρσακια, autre ville de la Médie dont parle aussi Ptolémée. (L-s.)

(4) Quoique Strabon (*Géogr.*, p. 522) fasse dériver ce nom d'Atropatus, général macédonien, M. Rennell pense avec raison que c'est plutôt la corruption ou l'imitation d'un mot relatif au culte du feu ; et il observe qu'il y avoit en effet dans cette province un pyrée fameux parmi les Guèbres, et dont nous avons parlé nous-mêmes dans la note ci-dessus, p. 308. Voyez *The geographical system of Herodotus examined and explained*, etc., p. 177, note. (L-s.)

une partie de la haute Arménie. Les Persans disent que cette province a été appelée *Azerbeyan*, c'est-à-dire *lieu de feu* ou *pays de feu* (1), à cause que le plus célèbre temple du feu y étoit bâti; qu'on y gardoit un feu que les Ignicoles croyoient Dieu, et que le grand-pontife de cette religion y résidoit. Les Guèbres, qui sont les restes des Ignicoles, montrent ce lieu à deux journées de Chamaky (2); ils assurent, comme une vérité

---

(1) Voyez ma note précédente, p. 308. (L-s.)

(2) Chamâkhy ou *Chamâ khyéh* étoit autrefois la capitale du Chyrvân, et conséquemment d'un état indépendant; car il fut un temps où le Chyrvân avoit ses souverains particuliers. Les Turks mirent cette ville au pillage, sous le règne d'A'bbâs-le-Grand, qui, après l'avoir reconquise, la fit démenteler. Elle a maintenant cinq portes, les rues en sont très-étroites, et elle est principalement habitée par les Arméniens et les Géorgiens. Les *kâravânserây* ou hôtelleries, les *hhemmâm* ou bains publics, les *bâzâr* ou marchés, dont parle Oléarius, n'existent plus à Chamâkhy, quoique ce soit encore le chef-lieu d'un des six *khânât* ou cantons qui composent actuellement le Chyrvân. Cette ville ne conserve de son ancienne splendeur que les vestiges des monumens dont nous venons de parler, ainsi que des coupoles élevées, et les immenses voûtes de plusieurs mosquées. « Quand on considère les pierres artistement taillées et ingénieusement apareillées de ces édifices qui ont bravé les efforts du temps et les ravages de la guerre, dit un voyageur moderne, on est étonné de ce que Gmelin, qui voyageoit en 1772, époque où Chamâkhy étoit encore assez peuplée, ait osé affirmer que les maisons n'étoient qu'un assemblage de pierres brutes liées avec du mortier, et qu'il n'y avoit pas un monument digne de fixer les regards du voyageur. Celui-ci nous a donné l'histoire des khâns de Chamâkhy, depuis Nâdir Châh jusqu'en 1772, époque de la

constante, que le feu sacré y est encore; qu'il ressemble au feu minéral et souterrain; et que ceux qui vont là par dévotion, le voient en forme de flamme. Ils ajoutent une autre particularité, qui est une bonne plaisanterie, savoir, qu'en faisant un trou en terre, et mettant une marmitte

---

domination de Fethh A'ly-khân, qui l'avoit conquise. La vieille ville de Chamâkhy avoit alors repris une portion de son ancienne splendeur; et la nouvelle, car on en a construit une autre auprès de la première, étoit abandonnée et en ruines; mais quelques années après le départ de Gmelin, le même Fethh A'ly-khân trouva l'ancienne ville beaucoup trop grande pour le petit nombre de ses habitans, et conséquemment trop difficile à défendre contre les attaques des Lesguis, l'abandonna et restaura la nouvelle ville du même nom, à laquelle il donna une étendue proportionnée aux habitans qu'il vouloit y transporter. Celle-ci a une forme carrée, huit cents pas de long sur autant de large; les murailles construites à l'orientale, sont flanquées de tours rondes et carrées, avec un fossé sec, mais profond. Elle n'opposa presqu'aucune résistance à Aghâ Mohhammed-khân, qui, en 1795, l'attaqua et la ruina en revenant de son expédition de Géorgie. Depuis ce triste événement, la population de la nouvelle Chamâkhy ne s'élève pas à plus de quatre ou cinq mille hommes, la plupart Arméniens, qu font le commerce de soierie, ou exercent differens métiers, tels que l'orfévrerie, la passementerie, la fourbisserie, etc. Sur les montagnes qui environnent l'ancienne et la nouvelle villes de Chamâkhy, sont dispersés plusieurs villages arméniens. Une de ces montagnes, extrêmement élevée, et située à une demi-lieue nord de la ville Chamâkhy, offre encore des vestiges d'un ancien château, nommé *Qal'éh gulestân* (le château du parterre), une vaste cave et un puits d'une étonnante profondeur; cette cave et ce puits sont revêtus de la plus belle pierre de taille que l'on puisse voir. On n'a aucun renseignement sur ces monumens dont on attribue la

dessus, ce feu la fait bouillir, et cuit tout ce qui est dedans (*).

---

destruction à Alexandre-le-Grand. Olearius place Chamâkhy par 40° 50′ latitude, et 54° 40′ long. Voy. Kœmpferi *Amœnit. exotis.* pag. 432, 433. Olearius, *Voyage en Moscovie, Tartarie et Perse*, p. 592; *Tableau des provinces situées entre la Turkie*, etc., p. 25, et *le Voyage du Bengale à Saint-Pétersbourg*, etc., par Forster, t. II, p. 362. (L-s.)

(*) Les particularités que notre voyageur traite ironiquement de *bonnes plaisanteries*, sont pourtant d'une rigoureuse exactitude. On a voulu lui parler des sources de Naphthe enflammées qui se trouvent en effet dans le Chyrvân, entre Chamâkhy et Bâkoù, et que les Hindous vont visiter avec le plus profond respect. Kœmpfer et M. Georges Forster ont donné chacun une description fort circonstanciée de ces sources. Nous emprunterons quelques détails à ce dernier. « Les mendians Hindoux qui » étoient établis auprès de ces sources, qu'ils nomment *âtech* » *gâh*, le reçurent comme un *frère*. C'est même le nom qu'ils lui » donnèrent, dès qu'ils surent qu'il avoit visité leurs principaux » lieux de pélerinage. Cette retraite religieuse, où les dévots » adorent l'Eternel sous l'emblême du feu, est un carré de trente » verges angloises, environné d'une muraille basse, qui contient » plusieurs appartemens, dans chacun desquels est un petit vol- » can de feux sulfureux qui sort de la terre par un soupirail, ou » espèce de fournaise, construite comme un autel indien.

» Ce feu sert, non-seulement aux différeus actes de dévotion, » mais encore à faire la cuisine, et à défendre les débiles Hin- » doux contre la rigueur du froid. En fermant la fournaise, la » flamme s'éteint aussi-tôt, et alors on entend un son sourd, en » approchant l'oreille de l'ouverture, où l'on remarque un » courant d'air froid et violent, auquel on met le feu aisément, » en approchant une matière quelconque enflammée......... » Outre les feux des appartemens des Hindoux, il s'en élève un » très-considérable d'une fournaise naturelle, située dans un en- » droit ouvert, et qui brûle continuellement.... Au-delà de la » muraille, on voit beaucoup de ces volcans, qui ressemblent à

Pour revenir au nom d'*Azer-beyan*, l'étymologie en est juste; car *az* est l'article du génitif *er*, ou *ur*, qui en vieux persan, comme en la plupart des anciens idiômes orientaux, veut dire *feu*; et *paican* signifie *lieu* ou *pays*. Je n'ignore pas que quelques gens lisent et prononcent *asur-paican*, c'est-à-dire *pays d'Assur*, et disent que cette grande province a été ainsi appelée, parce qu'elle contient l'Assyrie, qui, au sentiment de tous les auteurs, a eu son nom d'Assur; mais c'est la même chose à mon avis : car je crois que ce nom d'Assur vient de *as*, *ur*, c'est-à-dire du *feu* (*). Moyse parlant de Nimrod, ce prince

---

» des fours à chaux, etc. ». *Voyage du Bengale à Saint-Pétersbourg, à travers les provinces septentrionales de l'Inde, le Kachemyr, la Perse*, etc., par G. Forster, tom. II, p. 346—351, et tom. III, p. 369—371. Voyez aussi les citations indiquées dans les notes que j'ai ajoutées à ma traduction de ce voyage, *locis citatis*. (L-s.)

(*) Je ne puis adopter l'étymologie indiquée par Chardin. La particule *êz* ou *âz*, qui est la marque de l'*ablatif* persan, et non pas du *génitif*, suivant tous les grammairiens, n'entre nullement dans la composition du mot *âzar*, qui s'écrit aussi et se prononce *âzur*, *âdur*, *ader* et *azer*, d'après certaines règles connues aux personnes familiarisées avec les langues anciennes et modernes de la Perse. Les Hébreux nous ont conservé le nom d'*Adram-melech* (Seigneur ou Dieu du feu); mais je n'insisterai pas plus long-temps sur ce mot, qui pourroit me fournir la matière, non-seulement d'une immense note, mais même d'une très-longue dissertation, si je voulois recueillir et discuter les assertions et les conjectures des anciens et des modernes, sur les noms et sur le culte du feu. (L-s.)

idolâtre, qui introduisit le culte du feu, et qui envahit la Chaldée, le partage et patrimoine de Sem, dit que les fils de ce patriarche s'en retirèrent, et qu'Assur en étoit un. Or, il est assez vraisemblable que cet Assur fut ainsi nommé, pour s'être retiré, ou du culte du feu, ou de Chaldée, qu'on appeloit alors le *pays du feu*, comme il paroît au chapitre XI de la Genèse, et en tous les anciens auteurs, qui rapportent unanimement que la Chaldée s'appeloit *le pays d'Ur* ou *le pays du feu* (*); et Ptolémée fait mention d'une ville de ce pays-là, qu'il nomme *Urcoa*, c'est-à-dire *lieu*, ou *place du feu*; *ga* (*gâh*), par un *a* long ou double, étant un mot persan, qui signifie *lieu*, *place*, *endroit*. Les noms anciens ont été si fort changés par la négligence ou par l'ignorance des copistes, et par les différences du langage et de la prononciation des auteurs et

---

(*) Ὀρχόη, c'est l'opinion de Guillaume Postell et de Villanovanus. Ammien Marcellin, lib. XXV, cap. VIII, p. 435, *edit. Vales.*, et Eusèbe, *De preparatione evangelicâ*, lib. IX, cap. XVII, p. 48, parlent d'une citadelle nommée *Our*, ou bien Ourien. « Camirée, ville de la Babylonie, dit Eusèbe, que d'autres appellent Ourien, mot qui signifie en latin Chaldæopolis, la » ville des Chaldéens, etc. ». Cette ville est-elle la même que *Our*, la patrie d'Abraham, suivant la Genèse, cap. II, et que l'historien Josephe orthographie ainsi [illegible] ? Je le croirois d'autant plus, qu'elle étoit située aussi dans la Chaldée, et que les Septantes l'ont désignée par le *pays des Chaldéens*. (L-s.)

des traducteurs, que quand il s'agit de confronter les noms anciens avec les modernes, il ne faut pas rejeter tout ce qui n'a pas une entière ressemblance. Ce qu'on vient de dire, fait voir l'erreur de ceux qui ont écrit, que l'Azerbeyan est la partie septentrionale de la Syrie, et que ce nom d'Azerbeyan vient d'une ville nommée *Ardoebigara*, qui étoit la capitale du pays. Les Persans le divisent en trois parties, *Azer-beyan*, *Chirvan* et *Chamaky* (1). Strabon ne le divise qu'en deux, au livre XI, qu'il appelle *majeure* et *mineure*. Ptolémée et les autres géographes célèbres n'en font aucune division.

Le 14, nous fîmes cinq lieues par un pays plein de collines, sur la même route des jours précédens, savoir, au nord-ouest, laissant à gauche cette grande campagne, qui a été le champ des sanglantes batailles qui se sont données ces derniers siècles, entre les Persans et les Turcs. Les gens du pays y font observer un grand monceau de pierres, comme marquant l'endroit où commença celle qui se fit entre Sélim, fils du grand Soliman, et Ismaël-le-Grand (2). Notre traite se

---

(1) Azerbâïdjân, Chyrvân et Chamâkhy, ou Chamâkhyèh. (L-s.)

(2) Notre voyageur confond Selym I.er, fils de Bajazet II, mort en 1520, avec Selym II, fils de Soléïmân II, et surnommé *Mest*, l'ivrogne, qui mourut d'apoplexie, le 13 décembre 1574. La

termina à Alacou. Les Persans disent que ce lieu a été ainsi nommé d'Alacou (*), ce fameux prince tartare, qui conquit une partie de l'Asie, et qui fonda là une ville, que les guerres des Turcs et des Persans ont ruinée.

---

fameuse bataille dont il parle, se livra en effet dans les plaines de Chalderon, près de Tauryz, en 920 de l'hégire (1514 de l'ère vulgaire). Châh Ismaël Sefy perdit dans cette guerre une partie des conquêtes qu'il avoit faites dans les premières années de son règne. (L-s.)

(*) Plus correctement Holâkoù Khân ou Holagoù, empereur des Moghols, fils de Toùly Khân, troisième fils de Djenguyz Khân, succéda à son frère Mangou Khân, et fut le chef de la branche des Moghols ilkhâniens. On peut le mettre au nombre des plus grands conquérans et des meilleurs politiques dont l'histoire nous ait transmis les opérations militaires et administratives. En l'an 1526 de J.-C., il se rendit maître de la Perse, de la Syrie, de la Chaldée, de la Mésopotamie, et d'une grande partie de la Natolie. En 1527, tous les états du khalyfe de Baghdâd tombèrent au pouvoir des Moghols; la ville de Baghdâd fut saccagée, et le khalyfe Mo'tassem périt dans cette grande catastrophe, qui entraîna la chûte complète de l'empire des Arabes. En peu de temps le conquérant moghol, digne neveu de l'invincible Témoudjyn, se vit maître absolu de toute la vaste province du Khoraçân, dont la capitale étoit alors Nychâboùr; de l'Irâq persique (l'ancienne Médie), dont la capitale est Ispahan; de l'Azerbâïdjân; de la Perse, proprement dite; du Kousestân (l'ancienne Susianne), du Dyârbékyr ou la Mésopotamie, de l'Arabie, de l'Arménie, de la Géorgie, de l'Asie-Mineure, etc. Si on ajoute à ces immenses possessions, ce que les Moghols avoient déjà conquis dans le nord, au-dessus et au-delà de la mer Caspienne, en Russie, en Hongrie, en Pologne, en Moravie, et dans l'orient de l'Asie, où ils possédoient presque tout le Tibet et plus de la moitié de la Chine, on reconnoîtra que ces barbares, qui depuis se livrèrent aux lettres, ont alors subjugué, ou plutôt ravagé la plus grande partie du monde civilisé. (L-s.)

Le 15, notre traite ne fut pas plus longue que le jour précédent; mais le chemin par où nous la fîmes, étoit plus uni et plus facile. Nous logeâmes à Marant. C'est une bonne ville, composée de deux mille cinq cents maisons, et qui a tant de jardins, qu'ils occupent encore plus de terrain que les maisons. Elle est située au bas d'une petite montagne, au bout d'une plaine, qui a une lieue de large, et cinq de long, et qui est la plus belle et la plus fertile qu'on puisse voir. Un petit fleuve nommé *Zelou-lou*, passe par le milieu. Les gens du pays le tirent en plusieurs ruisseaux, pour arroser leurs terres et leurs jardins. Marant est plus peuplée que Nacchivan, et beaucoup plus belle. Il y croît des fruits en abondance, et les meilleurs de toute la Médie. Ce qu'il y a de particulier, c'est qu'on cueille de la cochenille aux environs; mais il y en a fort peu, et on ne la peut recueillir que durant huit jours en été, lorsque le soleil est au signe du lion. Avant ce temps, comme l'assurent les gens du pays, elle n'est pas en maturité; et plus tard, le ver dont on la tire, perce la feuille sur laquelle il croît et se perd. Les Persans appellent la cochenille *quermis*, de *querm*, c'est-à-dire *ver*, parce qu'on la tire des vers (*).

(*) *Qermiz*. Ce mot auquel tous les lexicographes s'accordent à donner une origine arabe, n'a rien de commun avec le *guerm*

Marant est à 37 deg. 50 m. de lat., et à 81 deg. 15 m. de long., suivant l'observation des Persans. On croit que c'est la ville que Ptolémée appelle *Mandagarana* (*). Je n'en ai point fait faire de plan, non plus que de la ville de Nacchivan, parce qu'elles ne m'ont paru ni assez célèbres, ni assez belles pour cela. Les Arméniens ont, par tradition, que Noé a été enterré à Marant, et que ce nom vient d'un verbe arménien qui veut dire *enterrer*. On voit de Marant, quand le temps est serein, le mont où s'arrêta l'arche qui sauva ce patriarche du déluge. On le voit aussi de Tauris, à ce que les gens du pays assurent, lorsque le ciel n'a aucun nuage.

---

des Persans, qui, en effet, désigne un ver; et on joint quelquefois ce mot avec l'autre (*guermi qermiz*), pour désigner plus spécialement l'insecte même qui produit la couleur pourpre, le *coccus cacti coccinelliferi* de Linnée. M. Barrow observe qu'il faut bien se garder de le confondre avec un autre insecte du Brésil, qui produit aussi de la couleur pourpre, dont ce savant voyageur nous a donné une description fort circonstanciée dans la *Relation de l'ambassade de lord Macartney*, tom. I.er, p. 61 de l'édition angloise; et tom. I.er, p. 401—409 de l'élégante traduction françoise de M. Castera, troisième édition. (L-s).

(*) *Mandagara*, Μανδαγάρα, deux villes de ce nom se trouvent mentionnées dans la Géographie de Ptolémée; il place l'une dans l'Inde, *intra Gangem*, et l'autre dans la Médie. Arrien, dans son périple de la mer Erythrée, mentionne aussi la première, qu'il appelle Mandagora. Voyez Ptolémée, *Geographia*, *lib.* III, *cap.* 5. *Periplus maris Erythræi*, p. 172, *ex edit.* Blancardi. Le docteur Vincent n'a pas fait mention de cette ville dans son commentaire intitulé: *Periplus of Erythrean sea*. (L-s.)

Le 16, nous fîmes quatre lieues, toujours tournant entre des montagnes qui s'approchent fort en quelques endroits, mais qui ne se joignent nulle part. Nous arrivâmes à dix heures du matin à Sofian; c'est une petite ville bâtie en une plaine, où il y a beaucoup d'eaux et de jardins. Le terroir en est admirablement fertile. Des auteurs croient que c'est l'ancienne *Sofia* de Médie; d'autres tiennent qu'elle a été nommée *Sofian*, des *Sofis* qui y établirent leur demeure, lorsqu'Ismaël I.er quitta Ardevil, et transporta la cour à Tauris.

Le soir, le sieur Azarie, cet honnête homme arménien dont l'on a parlé, prit les devans avec mes passeports, et les lettres de recommandation que j'avois prises des gouverneurs de Géorgie et d'Arménie. Je le chargeai de les faire voir au douanier de Tauris, et de le prier, de ma part, de donner ordre qu'on me laissât passer avec mes gens. Je trouvai le lendemain qu'il s'étoit fort bien acquitté de la commission, et qu'on avoit donné l'ordre aux portes, tel que je le souhaitois.

Ce jour-là 17, nous arrivâmes à Tauris, après avoir fait six lieues sur la même route que les jours précédens, par des plaines belles et fort fertiles, où toutes les terres sont labourées, et où l'on voit quantité de villages. Il y a cinquante-trois lieues persannes, qui sont d'environ cinq mille par chacune, d'Irivan à Tauris. On les fait facilement

en six jours sur ses chevaux. Les caravanes y mettent le double. Les chameaux ne font d'ordinaire que quatre lieues par jour, et portent six ou sept cents pesant. Les chevaux et les mulets qui ne portent d'ordinaire que deux cent vingt, et un homme dessus, font cinq à six lieues.

La figure qui est ici à côté (*planche* XI), donne sans doute une grande idée de Tauris. C'est effectivement une grande et puissante ville, et c'est la seconde de la Perse, en rang, en grandeur, en richesses, en commerce, et en nombre d'habitans. Elle est située au fond d'une plaine, au bas d'une montagne, que les auteurs modernes veulent être le mont *Oronte* ou *Baronte*, selon Polybe, Diodore et Ptolémée. Sa figure est fort irrégulière et difficile à nommer, comme ce plan le fait connoître. Elle n'a ni murs, ni fortifications qui servent. Un petit fleuve, nommé *Spintcha*, passe au travers. Il fait souvent de grands ravages, et emporte les maisons qui sont le long de ses bords. Il en passe un autre joignant la ville au septentrion, qui, depuis le printemps jusqu'à l'automne, n'est pas moins large que la Seine l'est à Paris, durant l'hiver. Il s'appelle *Agi* (*), c'est-à-dire *salé*, à cause que six mois durant l'eau en est salée par des torrens qui s'y jettent en passant sur des terres

(*) *Adjy*, ce mot turk signifie *amer*, et non pas salé. (L-s.)

terres couvertes de sel. On n'y manque pas de poisson. La ville est divisée en neuf quartiers, et partagée comme presque toutes les autres villes de Perse, en *Haydar* et *Neamet-Olahy* (*), qui sont les noms des deux factions qui divisoient au quinzième siècle, toute la Perse, comme en Italie celles des Guelphes et des Gibelins. Elle a quinze mille maisons et quinze mille boutiques. Les maisons, en Perse, sont séparées des boutiques, qui sont, la plupart, en de longues et larges rues voûtées, de quarante à cinquante pieds de hauteur. Ces rues s'appellent *basar* (*bâzâr*), c'est-à-dire *marché*. Elles font le cœur de la ville. Les maisons sont sur les dehors; presque toutes ont un jardin. Je n'ai pas vu à Tauris beaucoup de palais et de maisons magnifiques; mais il y a d'aussi beaux basars qu'en lieu de l'Asie; et il fait admirablement beau voir leur vaste étendue, leur largeur, leurs beaux dômes, et les voûtes qui les couvrent; le grand peuple qui y est durant le jour, et la quantité de marchandises dont ils sont

---

(*) *Hhaïdar* est un mot arabe qui signifie Lion, surnom de A'ly et le nom du père d'Ismaël Sefy, fondateur de la dynastie persane, exterminée par Nâdir Châh; elle se nommoit *Sefyéh* et *Hhaïdaryéh*. Néamet Ollahy étoit sans doute le nom des partisans des Bandouryens ou de la dynastie du Mouton blanc, qui fut supplantée et détruite par les Hhaïdaryens ou partisans d'Ismaël Sséfy. (L-s.)

remplis. Le plus beau de tous, et où se vendent les pierreries et les plus précieuses marchandises, est octogone, et fort spacieux. On le nomme *kaisérié* (*qaïsseryéh*, c'est-à-dire *marché royal*. Il a été bâti environ l'an 850 de l'hégire, par le roi Hassen, qui faisoit sa résidence à Tauris (*). Quant aux autres lieux destinés au public, ils ne sont pas moins beaux, ni moins remplis. On y compte trois cents caravanserais. Il y en a de si spacieux, qu'il peut loger trois cents personnes en chacun. Les cabarets à cahvé, à tabac, et à ces boissons fortes qu'on fait avec le suc de pavôt; les bains et les mosquées répondent bien à la grandeur et à l'éclat de ces autres édifices.

Les mosquées de Tauris sont au nombre de deux cent cinquante. Les principales sont marquées dans le dessin (*pl.* XI). On ne dira rien de chacune en particulier, parce qu'elles ne sont pas autrement faites que les belles mosquées de la ville capitale du royaume, dont l'on trouvera dans ce volume des descriptions et des plans. La mosquée

---

(*) Ouzoùn Hhaçan, de la dynastie du Mouton blanc. Son nom est célèbre dans nos histoires d'Asie du moyen âge, sous le nom d'*Ussuncassan*, et signifie en turk Hhaçan le Long ou le Grand. Il succéda à son frère Djihânguyr, en 872 de l'Hégire (1467-8 de l'ère vulgaire), et mourut à Tauryz, en 882 (1477-8.) Chardin s'est donc probablement trompé, en fixant à l'année de l'hégire 850 (1446-7), la fondation du marché royal. (L-s.)

d'Ali-cha est presque toute détrüite; on en a réparé le bas, où le peuple va à la prière, et la tour qui est fort haute. C'est la première qu'on découvre en venant d'Irivan. Cette mosquée a été bâtie, il y a quatre cents ans, par Coja-ali-cha, grand-visir de sultan Kasan (1), roi de Perse, qui faisoit sa résidence à Tauris, et qui y a été enterré. Son sépulcre se voit encore à présent en une grande tour ruinée, que l'on appelle de son nom, *Monar-can-Kazan* (2). La mosquée, qu'on appelle le *maître apprenti*, qui est aujourd'hui demi-ruinée, a été construite il y a trois cent vingt ans, par Emir-cheik-Hassen; celle qui est marquée *O* dans le plan, est la plus belle de Tauris. Tout le dedans et partie du dehors est doré. Elle a été bâtie l'an 878 de l'hégire, par un

---

(1) Khòdjah A'ly Châh, premier vezyr de Ghazân Khân, cet empereur Moghol régna en Perse, et résidoit à Tauryz; il fut le premier de sa dynastie qui embrassa l'islamisme par des motifs politiques. Le règne de ce prince ne fut pas très-long; il monta sur le trône au mois de Zoùl-hhedjah 694 (novembre 1295), et mourut le 11 de chawwâl 703 (mai 1304). L'histoire de son règne, écrite par Rachyd êd-dyn, dans le Djam'il-téwârykh, est extrêmement féconde en circonstances intéressantes. On y trouve sur-tout un grand nombre de lois et de réglemens de ce monarque, dont le recueil formeroit un code d'une haute importance, et digne de figurer auprès de ceux de Djenguyz Khân et de Tamerlan, dont j'ai publié des traductions. (L-s.)

(2) Lisez *Minâr Khân Ghazân*, la tour, le minaret du Khân Ghazân. (L-s.)

roi de Perse nommé *Geoncha* (1), ou *le roi du monde*. Celle *des deux tours* est petite ; mais ses deux tours sont d'une architecture particulière, et fort industrieuse ; car elles sont l'une sur l'autre; et celle d'en haut a beaucoup plus de hauteur et plus de diamètre que celle d'en bas, qui lui sert de base. Il y a trois hôpitaux dans la ville ; ils sont assez propres, et bien entretenus. On n'y loge guères ; mais on y donne à manger deux fois le jour, à tous ceux qui y viennent. Les hôpitaux s'appellent à Tauris, *Ach-tacon* (2), c'est-à-dire *lieux où l'on fait profusion de vivres*. Au bout de la ville, à l'occident, il y a, sur une petite montagne, un fort joli hermitage, qu'on appelle *Ayn-ali*, c'est-à-dire *les yeux d'Aly*. Les Persans disent que ce calife, que leur prophète fit son gendre, a été le plus bel homme dont on ait jamais ouï parler; et lorsqu'ils veulent signifier une fort belle chose, ils disent : *c'est les yeux d'Aly*. Cet hermitage est une des dévotions et une des promenades des Taurisiens. Au dehors de Tauris, au levant, on voit un grand château

---

(1) *Djihâun-Châh*, prince de la dynastie du Mouton noir, qui posséda Tauryz et une partie de la Perse, depuis 1410 de J.-C. jusqu'en 1468. (L-s.)

(2) La dernière partie de ce mot est méconnoissable, et je ne puis deviner quel mot persan signifiant profusion, a pu donner naissance à la corruption qu'on voit ici. (L-s.)

presque tout détruit, qu'on appelle *Cala-Rachidié* (*Qal'ah Rachedyéh*); il fut bâti, il y a quatre cents ans, par Cojé-Rechid (*), grand-visir du roi Cazan. L'histoire rapporte que ce roi avoit deux grands visirs, parce qu'il étoit prévenu qu'un seul ne pouvoit suffire à toutes les affaires d'un aussi grand royaume qu'étoit le sien. Abas-le-Grand voyant ce château ruiné, et jugeant qu'il étoit situé fort avantageusement pour défendre la ville, et pour la commander tout ensemble, le fit rebâtir il y a près de cent ans; ses successeurs en ont jugé autrement, et l'ont laissé tomber en ruines.

On voit encore en cette ville les restes des principaux édifices et des fortifications que les Turcs y construisirent durant les divers temps qu'ils en ont été les maîtres. Il y a peu de rochers et de pointes de montagnes joignant la ville, où l'on ne voye des ruines de forts et des monceaux de mâsures. J'en ai visité soigneusement une grande

---

(*) Khòdjah Rachyd êd-dyn fadhl âllah vézyr, auteur d'une excellente et curieuse histoire des tribus et des princes moghols, dont nous possédons la première partie en un gros volume *in-fol.* à la bibliothèque impériale; elle est intitulée *Djam'il-téwârykh*, recueil des annales, ou *Târykh Rachydy*, histoire de Rachyd. C'est cette histoire que Aboulghâsy Bayadour Khan a abrégée et traduite en tatar de Crimée, et dont il existe une version françoise, publiée sous le titre d'*Histoire chronologique des Tatars*, 2 vol. *in-12*. (L-s.)

partie ; mais je n'y ai découvert aucune antiquité. On n'y déterre que de la brique et des cailloux. Ce qui reste de plus entier parmi ces édifices, de la construction des Turcs, est une grande mosquée, dont le dedans est incrusté de marbre transparent, et tout le dehors est fait de parquetterie à la mosaïque. Les Persans tiennent ce lieu souillé, à cause qu'il a été bâti par les Turcs, dont ils détestent la créance. Entre ces mâsures dont l'on a parlé, on fait remarquer sur les dehors de Tauris, au midi, celles du palais des derniers rois de Perse ; et à l'orient, celles du château, où les Arméniens disent que Cosroës logeoit, et où il mit en garde la vraie croix, et toutes les autres dépouilles sacrées qu'il emporta de Jérusalem.

La place de Tauris est la plus grande place de ville que j'aie vue au monde ; elle passe de beaucoup celle d'Ispahan. Les Turcs y ont rangé plusieurs fois trente mille hommes en bataille. Les soirs, cette place est remplie du menu peuple, qui vient se divertir aux passe-temps qu'on y donne. Ce sont des jeux, des tours d'adresse, et des bouffonneries, comme en font les saltimbanques, des luttes, des combats de taureaux et de béliers ; des récits en vers et en prose, et des danses de loups. Le peuple de Tauris prend son plus grand divertissement à voir cette danse, et l'on y amène de cent lieues loin des loups qui

savent bien danser. Les mieux dressés se vendent jusqu'à cinq cents écus la pièce. Il arrive souvent pour ces loups, de grosses émeutes qu'on a bien de la peine à appaiser. Cette grande place n'est pas vuide le jour; c'est un marché de toute sorte de denrées et de choses de peu de prix. Il y a encore une autre grande place à Tauris, et c'est celle qui paroît dans le dessin, au-devant de ce château détruit, qu'on appelle le château de *Jafer-Pacha* (*Djàfer-Pâchâ*); c'étoit, à ce qu'on dit, la place d'armes de ce château : c'est à présent la boucherie. On y tue et l'on y écorche toutes les grosses viandes qu'on vend en tous les lieux de la ville.

J'ai fait beaucoup de diligence pour apprendre à combien se monte le nombre des habitans de Tauris; je ne crois pourtant pas le savoir au juste; mais je pense qu'on peut dire sûrement qu'il va à cinq cent cinquante mille personnes. Plusieurs gens de qualité de la ville m'ont voulu faire accroire qu'il va à plus de onze cent mille.

Le nombre d'étrangers qui se trouve là en tout temps, est aussi fort grand. Il y en a de tous les endroits de l'Asie; et je ne sais s'il y a sorte de marchandise dont l'on ne puisse y trouver magasin. La ville est remplie de métiers en coton, en soie et en or. Les plus beaux turbans de Perse s'y fabriquent. J'ai ouï assurer aux principaux

marchands de la ville, qu'on y fabrique tous les ans six mille balles de soie. Le commerce de cette ville s'étend dans toute la Perse et dans toute la Turquie; en Moscovie, en Tartarie, aux Indes et sur la mer Noire.

L'air de Tauris est froid et sec, fort bon et fort sain; et l'on ne se plaint point qu'il contribue à aucune mauvaise disposition des humeurs. Le froid y dure long-temps, parce que la ville est exposée au nord, et qu'au sommet des montagnes qui sont autour, il y a de la neige durant neuf mois de l'année. Le vent y souffle presque toujours au soir et au matin. Il y pleut souvent, hormis en été; et l'on y voit des nuages en toutes les saisons de l'année. La latitude est 38 deg., la longitude 82 (*). Il y a abondance de toutes choses nécessaires à la vie, et l'on y vit assez délicieusement, et à fort bon marché. La mer Caspienne, qui n'en est qu'à quarante lieues, lui fournit du poisson. On en prend aussi dans le fleuve d'Agi,

(*) Un missionnaire que j'ai déjà cité avec éloge, dont le nom avoit d'abord échappé aux recherches de M. Barbier, mais que ce savant bibliographe vient de reconnoître pour être le P. Villotte, place Tauryz au 39° de lat., et au 66° de long. Il ajoute que de son temps, en 1688 ou 1690, le khân ou gouverneur rendoit au roi de Perse, chaque année, trente mille tomans, qui font, dit-il, six cent mille écus. Il y a près de la ville une carrière de marbre et une mine d'or. *Voyage d'un missionnaire de la compagnie de Jésus en Turquie, en Perse*, etc. Paris, 1730, pages 176—177. (L-s.)

dont l'on a parlé ci-dessus; mais ce n'est que quand les eaux sont basses. La livre de pain n'y coûte d'ordinaire que deux liards; celle de viande que dix-huit deniers. La volaille, le gibier, les fruits, le vin et le fourrage y sont à aussi bon marché, à proportion. Les légumes s'y donnent presque pour rien, particulièrement les asperges. L'été il y a abondance de daims, et de gibier d'eau; mais comme les Persans n'aiment pas le gibier, on tue peu de daims et d'autres bêtes fauves. Il y a aussi des aigles dans les montagnes; j'y ai vu vendre un aigle, cinq sous, par des paysans. Les gens de qualité volent cet oiseau avec l'épervier; ce vol est quelque chose de tout-à-fait curieux et fort admirable. La façon dont l'épervier abat l'aigle, c'est qu'il vole au-dessus fort haut, fond sur lui avec beaucoup de vîtesse, lui enfonce les serres dans les flancs, et de ses aîles lui bat la tête en volant toujours. Il arrive pourtant quelquefois que l'épervier et l'aigle tombent tous deux ensemble. Les éperviers arrêtent aussi les biches de cette sorte, et en rendent la prise fort facile aux chasseurs. Si ceci est remarquable, ce que je vais dire ne l'est pas moins; c'est qu'on assure qu'il croît de soixante sortes de raisins aux environs de cette ville. Il n'y en a point en Perse, où l'on puisse mieux vivre, ni plus délicieusement, ni à meilleur marché qu'à Tauris.

On voit aux environs de la ville, de grandes carrières de marbre blanc. Il y en a une espèce qui est transparent. Il se forme, à ce qu'on dit, de l'eau d'une fontaine minérale, qui se congèle peu à peu. Il y a fort proche aussi deux mines considérables, une de sel et une d'or. On ne travaille plus depuis long-temps à celle d'or, parce qu'on a toujours trouvé que ce qu'on en tiroit, rendoit à peine les frais du travail. Le peuple est prévenu qu'il n'y a nul profit à y travailler. Il y a aussi des eaux minérales en quantité. Les plus renommées et les plus fréquentées sont celles de Baringe, à demi-lieue de Tauris; et celles de Séïd-Kent, autre village qui en est à six lieues. Ces eaux sont sulfurées. Il y en a de froides et de bouillantes.

Je ne sais s'il y a une autre ville au monde, dont les auteurs modernes soient plus en dispute pour en savoir l'origine et le nom qu'elle avoit dans ses commencemens. Nous rapporterons les opinions des plus célèbres d'entr'eux; mais il est bon d'avertir auparavant que les Persans appellent cette ville *Tébris*; et qu'en l'appelant *Tauris*, comme font les peuples de l'Europe, c'est seulement pour suivre l'usage, et afin d'être plus facilement entendus. Teixera, Olearius et d'autres auteurs, soutiennent que Tauris est la ville que Ptolémée, en la cinquième table d'Asie,

appelle *Gabris*, le *G* ayant été mis pour le *T*, par un changement facile dans la langue grecque, comme ils prétendent. Leunclavius, Jove et Aython veulent que ce soit la ville que cet ancien géographe appelle *Terva*, au-lieu de *Tevra*, par la transposition d'une des lettres du mot; mais Terva étant placée en Arménie, et étant certain que Tauris est en Médie, ces deux noms ne peuvent nullement convenir à une même ville. La ressemblance de nom est sans doute ce qui a trompé ces auteurs. Le mot de *Tebris* est persan. Il a été donné à cette ville, l'an 165 de l'hégire (*), comme nous le dirons plus amplement; et comme il y avoit alors plusieurs centaines d'années que Ptolémée avoit écrit, il faut croire que Terva et Gabris sont des villes fort différentes de Tauris. Niger dit que c'est *Tigranoama;* d'autres auteurs la prennent pour *Tigranocerta;* quelques-uns ont opinion que c'est la *Suze* de Médie, si célèbre dans l'Ecriture; d'autres écrivains soutiennent que c'est la ville qui est nommée dans le livre d'Esdras, *Acmetha* ou *Amatha*. Il y en a qui la mettent en Assyrie, comme Ptolémée et son interprète; d'autres la placent en Arménie, savoir: Niger, Cedrene, Aython et Jove, comme on l'a dit. Marc-Paul, Vénitien, la place au pays des

(*) 781-2 de l'ère vulgaire. (L-s.)

Parthes. Calcondile la porte encore plus loin ; car il la met en la province dont Persépolis étoit autrefois la capitale ; enfin, c'est une confusion étrange que la multitude d'opinions qu'on a eues là-dessus. La plus raisonnable, à mon avis, est celle de Molet, qui a traduit et commenté Ptolémée, d'Ananie, d'Ortelius, de Golnits, de Teixeira, de la Valle, de l'Athlas (*), et de presque tous les autres auteurs géographes modernes, savoir que Tauris est l'ancienne et la fameuse Ecbatane, dont il est fort parlé dans l'Ecriture-Sainte et dans les anciennes histoires de l'Asie. Minadoi, auteur italien, si je ne me trompe, a fait un traité exprès pour le prouver. J'ajoute, sur ce sujet, qu'on ne voit pourtant à Tauris, nuls monumens de son antiquité, ni aucun reste du superbe palais d'Ecbatane, où les monarques de l'Asie passoient l'été ; ni de celui de Daniel, qui servit depuis de mausolée aux rois de Médie, dont parle Josephe, au livre x, et qu'il assure avoir été encore entier de son temps. Si ces magnifiques et superbes palais étoient sur pied, il n'y a que seize siècles, au même lieu où est Tauris, les ruines même s'en sont perdues ; car, parmi toutes celles qu'on voit dans la banlieue de cette ville, il n'y

(*) Notre voyageur veut désigner ici l'atlas de Blaeu, très-célèbre à l'époque où il écrivoit. (L-s.)

a que de la brique, de la terre et des cailloux, qui sont des matériaux qu'on n'employoit pas anciennement en Médie, à la structure des palais des grands.

Les historiens persans marquent unanimement le temps de la fondation de Tauris, à l'an 165 de l'hégire (*); mais ils ne s'accordent pas bien des autres particularités. Quelques-uns en rapportent la fondation à la femme de Haron Rechid, calife de Bagdad, nommée Zebd-el-Caton, nom qui

(*) Nos quatre manuscrits de la géographie persane, intitulée *Nozahat âl-qoloùb*, dans laquelle Chardin a puisé ce fait et beaucoup d'autres circonstances historiques relatives à la ville de Tauryz, portent 175 (*seneh khams oüé seb'aïn oüé mâyéh*) de l'hégire (791-2 de l'ère vulgaire). La princesse dont il parle ne se nommoit pas *Zebd êl-khâtoùn*, ce qui signifieroit l'écume des princesses; ni même *Zubd êl-Khâtoûn*, la crême des princesses, mais *Zobéidéh Khâtoùn; Zobéidéh* est le diminutif de *Zubd*, ou *Zubdéh*, deux mots arabes qui désignent la crême du lait. La correction que j'indique est justifiée, non-seulement par les quatre manuscrits de la géographie persane que nous possédons à la bibliothèque impériale, mais encore par le témoignage de tous les historiens qui ont écrit la vie du fameux khalyfe Hâroùn âl-Rachyd, contemporain et émule de Charlemagne. Le nom de Zubdéh Khâtoùn est célèbre aussi parmi les Orientaux, et se rattache à plusieurs monumens d'une utilité publique. Nous nous bornerons à citer une muraille qui traverse le grand désert, et qui sert de guide aux karavanes, depuis Baghdâd jusqu'à la Mekke, et sur laquelle on trouvera quelques détails dans le *Voyage de l'Inde à la Mekke*, par A'bdoûl-Kérym, pélerin musulman et favori de Tahmâs Qouly-Khân. Tom. I.er, p. 9, 127, 128 et 155 de ma *Collection de Voyages, traduits de différentes langues orientales et européennes*. (L-s.)

signifie *la fleur des dames*. Ils racontent qu'étant malade à la mort, un médecin mède la guérit en peu de temps; de quoi la princesse ne sachant comment le récompenser, fit dire au médecin de choisir lui-même la récompense; et que le médecin demanda qu'on fît bâtir en son pays une ville en son honneur; ce qui ayant été exécuté avec beaucoup de soin et de diligence, il nomma cette nouvelle ville *Tebris*, pour marque qu'elle devait son origine à la médecine; car *Teb* signifie *médecine*, et *ris* est le participe de *ricten*, qui veut dire *verser*, *répandre*, *faire largesse*. Voilà l'opinion de quelques-uns. Celles des autres a quelque chose de semblable. Ils disent que Halacoukan, général de Haron-Rechid (*), ayant été deux ans malade d'une fièvre tierce, dont il désespéroit de guèrir, il en fut merveilleusement délivré dans l'endroit même où est à présent Tauris, par une herbe qu'il y trouva; et que pour perpétuer la mémoire d'une si heureuse guérison, il fit bâtir cette ville, et la nomma *Tebrift*, c'est-à-dire *la fièvre s'en est allée*; car *teb* signifie aussi fièvre; et *reft* vient du verbe *riften*, qui veut dire

---

(*) Halacou kan, ou plus correctement Holâgoù khân, n'étoit pas général du khalyfe Hâroùn âl-Rachyd, qui n'a jamais eu à son service, je crois, aucun officier de ce nom, c'étoit un grand conquérant moghol, sur lequel nous avons donné quelques détails dans notre note ci-dessus, page 316. (L-s.).

partir, s'en aller; et que c'est par corruption ou par adoucissement qu'on dit *Tebris*, au-lieu de *Tebrift.* Mirza-thaer (*Myrzâ thâher*), un des plus savans hommes de qualité qu'il y ait en Perse, fils de Mirza-Ibrahim (*Myrzâ Ibrâhym*), intendant de la province, m'a donné une autre raison de cette étymologie; savoir, qu'au temps qu'on bâtissait la ville, l'air y étoit extrêmement bon et favorable contre les fièvres; que cette qualité y attiroit beaucoup de gens, et qu'en vue de cela on la nomma *Tebris*, comme qui diroit *dissipant la fièvre* (*). Ce seigneur m'a assuré qu'il y a au trésor du roi, à Ispahan, des médailles avec l'inscription de cette *Zebd-el-caton* (*Zubd ét-Khâtoùn*), femme du calife Haron-Rechid, qu'on trouva à Maranthe, ville proche de Tauris, avec quantité d'autres d'or et d'argent, au coin des anciens rois de Médie; et qu'il en avoit remarqué avec des figures et des inscriptions grecques, dont il se souvenoit que le mot étoit *Dakianous.* Il me demanda si je savois qui étoit ce Dakionous. Je lui dis que je ne connoissois point ce nom-là, mais que ce pourroit être celui de Darius.

(*) Je préfère l'étymologie proposée par Hyde, *Teb* ou *Tâbryz* (qui répand l'éclat, la lumière), par allusion au culte du feu, autrefois très-florissant dans cette ville, ainsi que dans la province dont elle étoit capitale, et qui, comme nous l'avons observé, p. 308, paroît en avoir tiré son nom. (L-s.)

L'an 69 de la fondation de Tauris (1), la ville fut presque toute abattue d'un tremblement de terre. Moutevekel, calife de Bagdad, de la race des Abas (2), qui régnoit alors, la fit relever et agrandir. Cent quatre-vingt-dix ans après, le 14 du mois de *sefer* (3), un autre tremblement, plus violent que le premier, la ruina toute entière en une nuit. La géographie persane (4) conte qu'il y demeuroit alors un savant astrologue de Chiras,

(1) Qui correspond, suivant Hhamd Oûllah, auteur du *Nozahat âl-qoloùb*, à l'an 244 de l'hégire (858-9 de l'ère vulgaire). Mutewékkel Billah (confiant en Dieu), succéda sur le trône du khalyfat, à son frère Vâteq, en 232 de l'hégire (846-7 de l'ère vulgaire), et fut assassiné le 4 de chawwâl 247 (11 décembre 861), par son fils Montasser Billah (victorieux par Dieu), qui lui succéda. (L-s.)

(2) Plus correctement des A'bbâcydes. C'est le nom de la seconde dynastie des khalyfes ou successeurs de Mohhammed; elle fut fondée en 132 de l'hégire (749-50 de l'ère vulgaire), par Aboùl A'bbâs, qui supplanta les Ommyades. (L-s.)

(3) Le 14 du mois de ssefer (le deuxième mois de l'année musulmane) de l'an 434 de l'hégire (septembre 1042 de l'ère vulgaire), sous le règne de Qâyem bâmrîllah Aboù Dja'far A'bdallah ben Qâder, qui étoit monté sur le trône des successeurs de Mohhammed, en 432 de l'hégire (1040). Voyez *Abul-Fedæ annales moslemici*, ect. *Arabico-latini*. Tom. III, p. 78 et suivantes. (L-s.)

(4) La géographie persane citée ici par notre voyageur, est le *Nozahat âl-qoloùb* (délice des cœurs), composée par Hhamd Oûllah ben Abybekr, etc., dont je fais souvent usage moi-même dans mes notes. Cet auteur raconte en effet l'événement dont parle Chardin, et dit l'avoir tiré du *Medjem'al-êrbâb âl-mémâlek* du qâdhy Rokn êd-dyn. Voyez ma note suivante. (L-s.)

nommé

nommé Aboutaher, nom qui signifie *père juste*, lequel avoit prédit que le tremblement arriveroit à l'entrée du soleil au signe du Scorpion, l'an 235 de l'hégire (*), qui répond au 849 de

---

(*) Le texte seul prouve que cette date est fausse, quoiqu'on la trouve dans les trois éditions originales de ce voyage; il faut lire 434, au lieu de 235, d'après le texte du *Nozahat â'-qoloùb*, que Chardin traduit ici, et dont nous avons sous les yeux quatre manuscrits. Voyez ma note précédente, page 336. Au reste, cette erreur n'est pas la seule qu'il ait commise en traduisant ce passage de la Géographie persane. Il a tellement altéré son auteur et dénaturé les faits, que le moyen le plus simple de le rectifier, est de donner ici une traduction littérale du même passage. « Cent » quatre-vingt-dix ans après la catastrophe arrivée sous le khalyfe » Mutewékkel, le 14 de ssefer 434, la ville fut totalement ruinée. » On lit dans le *Medjem'al-êrbâb él-Memâlik* (réunion des chefs » des empires) du qâdhy Rokn êd-dyn Djévéhy, qu'à cette » époque Aboù-thâher, astronome de Chyrâz, se trouvoit à Tau- » ryz. Il ordonna aux habitans de sortir dans la campagne, afin » de n'être pas engloutis. Sa prédiction se trouva justifiée par » l'événement. Dans la nuit même, la ville fut entièrement ren- » versée, et quarante mille hommes environ perdirent la vie » dans cette circonstance. L'Emyr Soùdân (ou Choùdân) ben » Mohhammed Revâdy êl-Ardény, gouvernoit alors cette pro- » vince au nom du khalyfe Qâyem, en l'an 435; il jeta les fon- » demens de Tauryz, sous l'ascendant du signe du Scorpion, » d'après l'avis du même astronome, qui prédit que dorénavant » cette ville ne seroit plus détruite par de semblables tremble- » mens de terre; mais qu'on devoit y craindre les inondations. » En effet, depuis plus de trois cents ans que cette prédiction » a été prononcée sur Tauryz, quoique cette ville ait essuyé plu- » sieurs tremblemens de terre, il n'y est arrivé aucune grande » catastrophe. Sans doute parce que l'on a creusé sous terre beau- » coup de canaux et d'aqueducs; de manière que les vapeurs » souterraines n'ont pas besoin de faire de grands efforts pour

l'époque chrétienne, et qu'il renverseroit toute la ville; de quoi voyant que le peuple ne vouloit rien croire, il alla faire instance au gouverneur d'employer la force pour mettre le monde hors de la ville. Le gouverneur, qui étoit aussi lieutenant du calife en toute la province, ayant eu toujours une grande créance en la judiciaire de cet astrologue, se rendit à ses instances, et n'oublia rien pour faire aller le monde à la campagne; mais comme le peuple persistoit à traiter de vision la prédiction de ce tremblement, et soupçonnoit de quelque méchanceté cachée l'action du gouverneur, il n'en sortit pas la moitié. Le tremblement arriva justement à l'heure marquée dans la prédiction, et quarante mille personnes en furent accablées. L'année suivante, Emir Dineveron, fils de Mahamed-Roudaniaredi, vice-roi de Perse, eut

---

» s'échapper, et que les tremblemens de terre ont beaucoup » moins de violence. . . . . ». *Nozahat âl-qoloûb*, troisième chapitre, intitulé *Description de l'Azerbâïdjân*, article de Tauryz, » pag. 105—107 du manuscrit persan, n.° 127, pages 103 et 104 du n.° 128; pages 602, 603 du n.° 139; pages 430 et 431 du manuscrit tiré de la bibliothèque de Wolfenbuttel. — Malgré mon profond respect pour la prédiction de l'astrologue persan et pour la véracité de son historien, dont j'ai été le fidèle interprète, et sans prétendre donner une notice chronologique des tremblemens de terre arrivés à Tauryz, je ne puis m'empêcher de mentionner ici celui qui, en 1721, renversa cette ville, pour ainsi dire, de fond en comble, et y fit périr quatre-vingt mille personnes. (L-s.)

ordre du calife de faire relever la ville plus grande et plus belle qu'auparavant, et de savoir du célèbre astrologue Aboutaher sous quel ascendant il y falloit travailler. Il marqua celui du Scorpion, et assura que la nouvelle ville n'auroit nuls tremblemens de terre à craindre, mais qu'elle étoit menacée de grands débordemens d'eaux. L'événement, ajoute l'histoire, a vérifié en toutes manières la vérité de la prédiction. Tauris devint depuis ce rétablissement, merveilleusement grande, célèbre et florissante. On assure que du règne de Sultan Cazan (*), il y a quatre cents ans, sa largeur étoit nord et sud, depuis Ayn Ali, ce petit mont dont on a parlé jusqu'à la montagne opposée, qui s'appelle Tchurandog; et sa longueur étoit depuis le fleuve Agi jusqu'au village Baninge, qui est à deux lieues par-delà la ville. L'histoire remarque, pour une preuve du grand peuple dont cette ville étoit alors habitée, que la peste y étant survenue, il mourut quarante mille personnes en un quartier, sans qu'il y parût.

L'an 896 de l'hégire, et 1490 de Jésus-Christ, les princes de la race de Cheik Sefi, ayant envahi la Perse, transportèrent d'Ardevil, qui étoit leur patrie, le siége de l'empire en cette ville.

(*) Sulthân Ghazân Khân, sur lequel on peut voir ma note ci-dessus, page 323. (L-s.)

Selim (1) la prit à composition, l'an 1514, deux ans après que le roi de Perse, qui ne s'y tenoit pas en sûreté, s'en fut retiré, et eut établi sa résidence à Casbin. Selim demeura peu à Tauris; mais il en emmena de riches dépouilles, et trois mille familles d'artisans, la plupart Arméniens, qu'il établit à Constantinople. Peu après son départ, le peuple de Tauris se souleva, et s'étant jeté inopinément sur les Turcs, à la faveur d'une armée persane, il en fit un furieux carnage, et se rendit maître de la ville. Selim mourut sans la pouvoir reprendre; mais son successeur Soliman-le-Grand le fit, par le moyen d'Ibrahim Bacha, généralissime de ses armées. Il se rendit maître de cette ville puissante (2), et il y fit faire un grand château, que l'on assure qu'il munit de trois cent cinquante pièces de canon, et d'une garnison de

(1) Voici ce qu'on lit dans les tables chronologiques composées en turk par Hhâdjy Khalfah: « Dans le septième mois 920 (septembre 1514), il y eut un grand combat à Ghalderoùn, entre » Sélym Khân et Châh Ismaël. Le sulthân victorieux fit un carnage affreux des *Q zil bâche* (les Persans); le Châh vaincu s'enfuit à Ispahan ». (L-s.)

(2) « Le 12 du septième mois 941 (janvier 1535), le sulthân » Soléïmân s'empare de Tauryz et de Baghdâd; il y prend ses » quartiers d'hiver, après avoir conquis l'Irâq. Dans le septième » mois de l'année 942 (janvier 1536), à l'approche du sulthân » Soléïmân, qui se rendoit à Tauryz, le Châh Tahmâs se retire dans l'Irâq; mais il revient à la nouvelle du départ de Soléïmân, et s'empare de Vân ». *Hhâdjy Khâlfah.* (L-s.)

quatre mille hommes; mais cela n'empêcha pas le peuple de se soulever encore après son départ. Ce même Ibrahim Pacha fut envoyé pour tirer vengeance, au bout de trois années, à savoir, l'an 955 de l'hégire, et 1548 de Jésus-Christ. Il la prit d'une manière fort cruelle; car ayant emporté la ville d'assaut, il la donna au pillage à son armée, qui y commit des excès d'inhumanité et de fureur auparavant inouis; en un mot, tout ce qu'on peut commettre de cruauté par le fer et par le feu. Le palais du roi Tahmas et tous les édifices considérables furent détruits jusqu'aux fondemens (*). Avec tout cela, cette ville se souleva encore au commencement du règne d'Amurat, et à l'aide de peu de troupes persanes, fit passer au fil de l'épée dix mille Turcs qui y étoient en garnison. Amurat, effrayé du courage des Taurisiens, envoya une puissante armée, sous la conduite d'Osman, son grand-visir, pour les détruire, et pour les assujétir entièrement. L'armée entra dans la

---

(*) « Deuxième mois de l'année 955 (mars 1548 de l'ère vulgaire), onzième expédition du sulthân Soléïman, accompagné d'Elyâs Myrzâ, contre Tauryz. Il reprend Ván sur les Persans, et va passer l'hiver à Alep.

» Elyâs Myrzâ fait des incursions dans l'Irâq persique.

» En 956 (15 9), ce mê e Elyâs Myrzâ voulant attaquer encore le roi de Perse, est fait prisonnier et conduit dans la citadelle de Kahakahah, où il mourut l'année suivante ». *Hhâdjy Khalfah.* (L-s.)

ville et la saccagea. C'étoit l'an 994, au compte des mahométans, et 1585 au nôtre (*). On fit réparer ensuite toutes les fortifications que les Turcs y avoient construites auparavant. Dix-huit ans après cette expédition, savoir, l'an 1603, Abas-le-Grand reprit Tauris sur les Turcs, avec peu de gens, mais avec une adresse, une diligence et une bravoure à peine croyables. Il distribua ses plus braves soldats en plusieurs pelotons, qui en même-temps surprirent les corps-de-garde des Turcs qui étoient aux avenues; et ils les égorgèrent tous si promptement, qu'on n'en eut aucune nouvelle à la ville. Ces pelotons étoient suivis d'un gros de cinq cens hommes, déguisés en marchands. Ils entrèrent dans la ville, en disant qu'ils avoient laissé la caravane à une journée. On les crut, parce que c'est la coutume des caravanes, qu'à l'approche des grandes villes les

(*) Suivant Hhâdjy Khalfah, ce fut le général Ferhâd Pâchâ, qui, au mois de dzoùl-hhedjah 994 (novemb. 1586 de l'ère vulg.), chassa les *têtes rouges* (les Persans) de Tauryz, et construisit dans cette ville une citadelle, outre celle qui avoit été bâtie l'année précédente. Le sulthân Mourâd III, fils aîné de Selym I.er, régnoit alors en Turkie, et la même année de J.-C. 1586, vit le trône de Perse occupé par trois souverains successifs, savoir: Mohhammed Khodâ-Bendéh, fils de Tahmâs; Hhamzah, son fils, et Ismaël III, fils de Khodâ-Bendéh, qui ne régna que huit mois, et laissa le trône, en 994 (1586), à A'bbâs, surnommé le Grand. (L-s.)

marchands prennent les devans, outre qu'on s'imagina que ces gens avoient été reconnus aux corps-de-garde. Abas les suivoit de près, et dès qu'il les vit entrés, il fondit dans la ville, à la tête de six mille hommes. Deux de ses généraux en même-temps firent la même chose, chacun d'un autre côté. Les Turcs surpris, se rendirent, à condition seulement d'avoir la vie sauve. L'histoire remarque que le jour de cette expédition, ce grand roi fit prendre pour la première fois des mousquets à un régiment qui le suivoit, et qu'en ayant vû l'effet, il ordonna à une partie de ses troupes de se servir toujours d'armes à feu. Les Persans auparavant n'en avoient jamais porté à la guerre (*).

Pour ne laisser rien à dire sur l'histoire de Tauris, qui mérite tant soit peu d'être su, il faut rapporter ce que les auteurs arméniens en ont écrit. Ils disent que cette ville est une des plus

(*) Ces détails nous sont expliqués par Hhâdjy Khalfah. Cet historien turk se borne à cette simple indication : « En 1012 (1603-4 » de l'ère chrétienne), Châh A'bbâs s'empara de Tauryz. La » même année le sulthân Ahhmed Khân s'assit sur le trône otto- » man, après la mort de son père le sulthân Mohhammed Khân ; » et l'usage du tabac s'introduisit à Constantinople ». La même ville fut reprise par les Turks, en 1725, sous le commandement de O'tsmân Pâchâ. Le carnage dura cinq jours entiers, et plus de deux cent mille habitans perdirent la vie. Tauryz est maintenant au pouvoir des Persans. (L-s.)

anciennes de l'Asie, et qu'on l'appeloit autrefois *Cha-Hasten* (*Châh êstân*), c'est-à-dire *place royale*, parce que les rois de Perse y faisoient leur séjour, et qu'un roi d'Arménie, nommé Cosroës, changea ce nom de *Cha-Hasten* en celui de *Tauris*, qui en arménien littéral, signifie *lieu de vengeance*, parce qu'il défit là le roi de Perse, qui avoit fait assassiner son frère. Le gouvernement de la province de Tauris est le premier du royaume, il est attaché à la charge de généralissime. Il rend trente mille tomans par an, qui sont un million trois cent cinquante mille livres, sans compter le casuel, qui est grand dans les gouvernemens de l'Asie. Le gouverneur a titre de Becler-bec (*Beygler-beyg*). Il entretient trois mille hommes de cavalerie; et il a sous lui les cams (*khâns*) ou gouverneurs de Cars, Oroumi, Maraga, Ardevil et vingt sultans, qui tous ensemble en entretiennent onze mille.

J'allai loger à Tauris, à l'hospice des capucins qui étoient venus au-devant de moi. Ils n'étoient que deux; je les priai de tenir mon arrivée secrette une quinzaine de jours. C'étoit afin de me remettre en équipage, et mes affaires en bon ordre, comme elles étoient avant ma déroute de Mingrélie, et pour mettre en si bon état tout ce que je portois au roi, que je pusse le montrer en arrivant à la cour; mais l'on sut incontinent mon arrivée.

Mirza-thaer (*), fils de l'intendant, et receveur général de la province, et reçu en survivance, apprit que les capucins avoient des hôtes. Il envoya le 22, dire au supérieur, qu'il s'étonnoit qu'il ne fût pas venu lui donner avis de l'arrivée et de la qualité des Européens qu'il avoit reçus dans sa maison. Le P. en alla faire des excuses à ce seigneur, et lui dit de ma part, que je n'eusse pas manqué d'aller le saluer, si j'eusse pu sortir; mais que j'étois arrivé en assez mauvais état, et qu'en peu de jours je m'acquitterois de ce devoir.

Le 23, ce seigneur, de qui j'avois eu l'honneur d'être connu à mon premier voyage, vint me voir avec le fils du can de Guenjé. Il me fit force caresses. Il fut deux heures entières assis dans ma chambre, à me faire conter les nouvelles de l'Europe, particulièrement pour les sciences et les arts. Il eut ensuite la complaisance de me conter la fortune de sa maison, et les emplois de ses frères. Il est l'aîné de trois jeunes seigneurs, tous

(*) *Myrzâ Thâher*. J'aurois déja dû prévenir le lecteur que Myrzâ est un titre de dignité, qui signifie *fils de prince*, abrégé d'*Emyrzâ'éh*. Placé devant un nom propre, il indique la distinction de la naissance, et ne se donne qu'aux personnes d'une grande considération. Placé à la fin du nom, c'est une simple qualification que prennent les gens de loi ou les écrivains; aussi l'auteur d'une histoire de Nâdir Châh, traduite en françois par M. Jones, se nomme Méhdy, myrzâ; mais il n'auroit pas osé prendre le titre de myrzâ Méhdy. (L-s.)

dans la fortune, et qui remplissent de belles charges. Son père est intendant et receveur général du domaine du roi, en toute la province d'Azerbéyan, comme je viens de le dire. C'est ce Mirza Ibrahim, dont le livre du *couronnement de Soleïman* (*) raconte divers incidens. Il n'étoit pas alors à Tauris; les devoirs de son emploi le tenoient occupé à Chirvan, ville proche de la mer Caspienne. Ce Mirza-Thaer faisoit sa charge en son absence. Il a beaucoup de littérature arabesque, persane et turquesque. Un capucin lui a enseigné durant plusieurs années la philosophie de nos écoles, et toutes nos sciences. C'est un seigneur de grande érudition, et d'un esprit fort adroit et fort civil. Après deux heures d'entretien, il me pressa de lui montrer des bijoux et de l'horlogerie qu'il pût acheter. Je n'en avois nulle envie, et je n'étois pas bien en état de le faire, pour les raisons que j'ai dites; mais il m'en pressa si fort, et de si bonne grâce, que je ne pus le refuser. Je lui fis voir une partie des bijoux de petit prix que j'avois. Il en emporta diverses pièces.

Le soir, Tahmas Bek, qui fait la charge de gouverneur d'Azerbéyan à la place de Mansour

---

(*) Que Chardin, au retour de son premier voyage, en 1671, traduisit, et qui se trouve dans cette édition, à la suite de sa relation. (L-s.)

Can son père, qui est toujours à la cour, m'envoya visiter par son orfévre, et me fit dire que je l'obligerois de l'aller voir le lendemain, et de lui porter des bijoux et des raretés de peu de prix. Je répondis que je n'y manquerois point; en effet, j'allai le voir ce jour-là, et Mirza-Thaer aussi.

Le 25, on eut chez ces seigneurs la confirmation et le détail de la nouvelle qu'on avoit apprise un mois avant, d'un vol fait le mois de décembre précédent, à la grande caravane qui va d'Ispahan aux Indes, par terre. Elle part une fois l'an, au mois d'août, et prend sa route par Candahar, qui est dans la Bactriane. Ce vol étoit fort considérable, par le nombre de gens et par la quantité de richesses qu'il y avoit dans la caravane, et par les suites qu'il eut. Il se fit à trois journées des frontières de l'Inde, par les Agvans (*), peuple

(*) Plus correctement Afghâns; ce sont des tribus errantes, et vivant de brigandages, qui résident dans les montagnes du Qandahâr. Quelques historiens prétendent qu'ils habitoient autrefois le Chyrvân, province située sur les bords de la mer Caspienne, et les plaines voisines du Dâghestân, au-delà de Derbend; d'autres qui poussent leurs recherches beaucoup plus loin, donnent une origine judaïque aux Afghâns; on assure même que, d'après une tradition conservée parmi ce peuple, il se prétend descendu du roi Saül, qu'ils nomment *Mélik Thâloût*. On sait que Saül étoit de la race de Juda, et selon d'autres, de celle de Benjamin. Nous avons lieu de douter de l'authenticité de ces renseignemens; mais nous ne pouvons ignorer que les Afghâns occupèrent un poste

à-peu-près comme les Tartares, et qui sont tributaires de la Perse. Ils eurent avis des journées de la caravane, et ils la surprirent à un passage

---

honorable dans l'armée de Mahhmoùd Sebeqteguy, sulthân de Ghaznah, lorsqu'il entreprit la conquête de l'Hindoustân, vers la fin du dixième et le commencement du onzième siècle de l'ère vulgaire. Ce monarque leur accorda la permission de s'établir dans les montagnes du Qandahâr, particulièrement dans celle qu'on nomme *Koùh Soléïmâny*, montagne de Salomon, située entre le Qandahâr et le Kachmyr. Ils fondèrent même quelques villes, malgré leur goût pour la vie errante et vagabonde. La principale est Péïchour, chef-lieu d'un canton de ce nom; enfin, le pays où ils sont établis, a reçu d'eux le nom d'Afghânistân. Suivant une géographie historique écrite en langue persane, intitulée *Heft îqlym* (les sept climats), et que nous possédons à la bibliothèque impériale, l'Afghânistân est situé à l'ouest du Kachmyr, et au sud du Kâboul, lequel fait partie des Etats du Chah des Afghâns. Ce souverain qui se nomme maintenant, je crois, Zemân-Châh, réside à Kâboul, capitale de ses Etats, qui renferment, non-seulement l'Afghânistân, proprement dit, mais encore plusieurs cantons de la Perse orientale, et des montagnes situées entre la Perse et l'Inde. Je ne dois pas terminer cette note, sans remarquer que le nom de *Rohyl'ah*, donné à une portion du peuple dont il s'agit, vient du mot *Ròh*, qui, en langue afghâne, signifie montagne. *Rohyl'ah* est donc le synonyme de montagnards. Voyez de plus amples détails sur cette nation trop peu connue des puissances européennes, dans un mémoire *sur l'origine hébraïque des Afghâns*, qui renferme un spécimen de leur langue dans le deuxième volume, p. 113—129 des *Recherches Asiatiques*; le *Précis historique sur les Rohyllahs*, tom. III, p. 244—250 du *Voyage du Bengale à Saint-Pétersbourg*, par Georges Forster; et l'*Historical account of the origin, progress, and final dissolution of the government of the Rohyl'ah Afghans, in the north provinces of India, compiled from a Persian manuscript*, by M. Hamilton, 1787, *in*-8.° (L-s.)

avantageux pour un tel coup. Ils n'étoient qu'au nombre de cinq cents hommes, mais tous bien montés et bien résolus. La caravane en avoit deux cents d'escorte, et étoit forte de deux mille personnes, la plupart indiens. L'escorte ne fit presque point de résistance, et se mit à fuir. La plupart des gens de la caravane prenant exemple de ceux qui la devoient défendre, prirent la fuite après eux. Il n'y eut en tout qu'onze hommes de tués, tant on fit peu de résistance. Il ne faut pas s'en étonner; car les caravanes, et particulièrement celles des Indes, sont composées en partie d'Arméniens et d'Indiens, gens à qui, pour la plupart, un bâton fait peur. Les autres qui ont du courage se trouvent seuls et abandonnés; chacun fuit de son côté, et c'est un sauve-qui-peut et un désordre étrange. Le vol fut estimé plusieurs millions; on n'en put savoir le compte juste, les marchands, en de pareilles rencontres, déguisant la vérité, les uns afin de ne pas perdre leur crédit, les autres de peur qu'on ne découvre qu'ils cachent une partie de ce qu'ils envoient, pour en sauver les droits. Le mémoire qui en fut donné au roi, signé de plus de soixante intéressés, montoit à trois cent mille tomans. Ce sont treize millions cinq cent mille livres; et cependant on assure que ce n'étoit que la moitié de la perte. Le gouverneur de Candahar fut accusé d'avoir eu part au vol, et

le roi l'envoya prendre prisonnier, commandant de l'amener à Ispahan, sur un chameau, le carcan au cou, avec un seul valet à son choix. On conte que les voleurs qui firent le coup, étoient des montagnards si sauvages et si ignorans des choses du monde, qu'ils ne connoissoient ni l'or ni les pierreries. Ils partageoient entr'eux la monnoie d'or et d'argent, mêlée ensemble, au poids, sans distinction de métal, et confondoient les perles fines avec les fausses, sans y faire de différence. J'ai peine moi-même à croire cela, et je ne l'eusse pas rapporté, si tout le monde ne l'assuroit constamment.

Le 1.er mai, le lieutenant du gouverneur envoya quérir le supérieur des capucins, pour savoir s'il n'avoit nulle connoissance de l'arrivée du patriarche d'Arménie, dont l'on a parlé, et du lieu où il s'étoit caché. Nous le savions bien tous, mais on n'avoit garde de le dire, sachant à quel dessein on le cherchoit; c'étoit pour l'arrêter et pour le remener prisonnier à Irivan. Il s'en étoit fui six jours auparavant, outré de dépit et de chagrin de voir que dans le soin que le gouverneur prenoit pour payer ses dettes, il n'avoit pas tant en vue de le tirer d'affaires, que de se ménager une grosse somme d'argent. Ce gouverneur, suivant l'ordre de la cour, dont on a rapporté la teneur, avoit envoyé en plusieurs endroits autour

d'Irivan, lever sur les villages arméniens, de quoi payer les dettes du patriarche. Les gens commis à cette levée avoient usé de beaucoup de violence dans l'exécution, se faisant donner en chaque lieu le double de la taxe. Le patriarche apprenoit tout cela, et le souffroit pour le bien qu'il se promettoit d'en tirer. Les premiers deniers étant apportés à Irivan, il prétendit les toucher; mais le gouverneur, bien loin de les lui remettre, n'en voulut donner que la moitié aux gens du douanier de Constantinople; de manière que de quarante-cinq mille livres qu'on avoit levées pour son compte, on n'en vouloit appliquer que vingt-trois mille au paiement de ses dettes. Il se plaignit de cette injustice, et n'en eut point de satisfaction. Le gouverneur lui fit dire qu'il devoit se contenter qu'on lui fournît avec le temps de quoi s'acquitter avec le douanier de Constantinople, et qu'il n'avoit pas à prendre connoissance de ce qu'on levoit pour cela. Il ne s'en fût pas inquiété, peut-être, sans les cris et les imprécations qu'on faisoit contre lui. Sa nation s'étoit déchaînée contre son procédé. Il résolut de l'appaiser, et de se tirer de l'oppression du gouverneur d'Arménie. Il s'enfuit à dessein d'aller porter ses plaintes à la cour. Le gouverneur, dès qu'il apprit sa fuite, envoya des courriers aux gouverneurs voisins, pour le faire arrêter. Il étoit à Tauris,

quand le courrier arriva. Les Arméniens de la ville le sauvèrent, non pas en le cachant en quelque lieu secret ou écarté, mais en faisant des présens aux grands; et comme l'injustice que l'on commettoit en son affaire, étoit d'une notoriété publique, on lui facilita les moyens d'aller à Ispahan.

Le 6, Rustan-Bec, commissaire des guerres, m'envoya donner nouvelles de son arrivée. Il avoit appris chez le gouverneur où il logeoit, que j'étois à Tauris. Je fus le voir le même jour, et renouveler l'amitié que j'avois contractée avec lui à mon premier voyage. Ce seigneur est un des beaux esprits de la cour, et des plus vaillans du royaume; il est frère du gouverneur de Candahar, celui qu'on accusoit du vol de la caravane des Indes, de quoi l'on vient de parler. Son père étoit gouverneur de l'Arménie. Abas second aimoit fort ce Rustan-Bec, à cause de son érudition, de sa valeur et de sa bonne mine. Il y avoit un an que le roi lui avoit donné la commission d'aller en Azerbéyan faire la revue des troupes et des munitions. Il étoit à la fin de sa commission, et je sus qu'elle lui avoit valu trente-cinq mille écus. J'eus beaucoup de plaisir à l'entretenir. Il me fit voir des cartes de cette province, qu'il avoit nouvellement dressées, et m'en promit des copies. Et ayant pris un grand planisphère, depuis peu

peu imprimé en Europe, il m'y fit remarquer beaucoup de fautes. Je soupai avec lui, il ne me laissa aller qu'à minuit.

Le 7, il me fit l'honneur de me venir voir, et de passer toute l'après-dînée dans ma chambre.

Le 8 et les trois jours suivans, je retirai de Tahmas-Bec et de Mirza-thaer tout ce qu'ils ne voulurent point acheter, après avoir fait marché de ce qu'ils vouloient avoir. Je ne leur vendis à tous deux que pour mille écus, et sans profit. J'eus beaucoup de peine à conclure le marché; mais je fus payé dès qu'il eût été arrêté. Ils me mirent en compte, le premier la faveur de son père auprès du roi, et l'autre celle de ses frères et de son oncle Mirza-Sadec (*Myrzâ Ssâdêq*), grand-chancelier, et me forcèrent à prendre les lettres de recommandation qu'ils m'offrirent sur eux, en compensation du profit que je voulois faire. On ne peut croire les caresses, la flatterie, l'engageant et agréable procédé avec quoi les grands en usent en Perse pour leurs intérêts, quels que légers qu'ils soient. Ils agissent avec une si grande apparence de sincérité, qu'il faut bien connoître le génie du pays et de la cour, pour n'être pas leur dupe.

Le 13, je fus prendre congé de Rustan-Bec, qui devoit partir deux jours après pour Ardevil. Il me fit la faveur de m'accorder un long entretien

sur la conduite que je devois tenir à Ispahan, pour avoir un heureux succès. Il me donna beaucoup de bons avis, et des lettres de recommandation pour ses parens, et pour Cosrou-Can, colonel des mousquetaires. C'est un des plus puissans seigneurs et des plus considérés à la cour. Voici, mot à mot, la traduction de celle qui étoit pour ce seigneur :

DIEU.

On mande au plus illustre Seigneur de la terre, et on fait savoir à son cœur très-noble et très-généreux, que le seigneur Chardin, marchand françois, la fleur des chrétiens, qui avoit été envoyé en Europe par le feu roi, lequel a présentement sa demeure (*) *au ciel, pour*

(*) Le mot que j'ai traduit par *demeure*, signifie proprement *Aire d'aigle* [1]. Les Persans, en parlant de leurs rois défunts, ajoutent d'ordinaire ces mots : *Krel-koldachion* [2], c'est-à-dire *dont le nid est au ciel*. (*Note de Chardin.*)

[1] Le mot original étoit sans doute *homayoùn nychan* (demeure auguste) ; *Homâyïoùn* est le dérivé de *Homâ*, aigle, phénix, oiseau fabuleux, qui vit uniquement d'air, et qui est immortel. On le prend pour l'emblême des souverains et de la royauté. (L-s.)

[2] Je pense qu'il faut lire *Qrâl Khodâ âchyaûn* ; mais je suis surpris de ce que les Persans donnent à leurs souverains défunts un titre (*Qrâl*), destiné particulièrement aux plus minces potentats d'Europe, et que ceux-ci ont toujours reçu avec répugnance. (L-s.)

apporter de ce pays de riches ouvrages de pierreries, en est revenu depuis quelques jours, et vient d'arriver en cette royale ville de Tauris. L'amitié et la confiance que nous avons autrefois contractées ensemble, l'a porté à me communiquer ses affaires. Il m'a témoigné qu'à cause que le grand roi qui l'a envoyé en Europe, s'est envolé au royaume des esprits, et est devenu citoyen du paradis, il désiroit que moi qui suis son intime ami (1), l'adressasse à une personne considérable par la prudence de la conduite, et par la grandeur de la dignité, et qui sut rendre parfaitement de bons offices, afin de s'en servir d'un canal pour arriver à la présence du roi très-noble, très-haut et très-saint. Il s'est aussi particulièrement informé à moi, qui suis votre intime, des grandes et royales qualités que vous possédez, et l'ayant charmé par le récit que je lui en ai fait, il m'a découvert un extrême désir d'avoir l'honneur (2)

---

(1) Il y a dans l'original, *l'envoyasse au service*. C'est une phrase du langage persan, de dire, *mettre un homme au service d'un grand*, pour dire, *le lui recommander aussi fortement, qu'il ait ses intérêts aussi chers, que s'il étoit son domestique.* (*Note de Chardin.*)

(2) Les Persans, pour dire *avoir l'honneur*, disent *être annobli.* (*Note de Chardin.*)

d'être recommandé à la bonté des esclaves (*) *de V. A. Moi, qui en suis le véritable ami, je le recommande de tout mon cœur à vos soins glorieux, et tout ce qui concernera ses affaires et ses intérêts. Il espère beaucoup de votre royale faveur, et se fait sûr que V. A. ayant compris ses besoins par la lettre de moi votre serviteur, Elle fera en sorte que les bijoux précieux qu'il a apportés auront le bonheur d'aller dans les mains bénites du roi très-noble. Une si généreuse faveur remplira de grandes espérances cet illustre chrétien, et tous les autres marchands de sa nation, que le commerce attire en ce saint royaume.*

Le 18, je pris congé du lieutenant du gouverneur et de Mirza-thaer. Ils étoient tous deux ensemble. L'un et l'autre eurent la bonté de m'offrir un conducteur. Je les en remerciai fort humblement, et leur dis que s'ils croyoient que j'en eusse besoin pour ma sûreté, je les supplois d'avoir la bonté de m'en donner. Ils répondirent que les passeports du roi que j'avois, étoient une suffisante escorte, puisque je pouvois, en le montrant, prendre du monde par-tout où je voudrois,

---

(*) On a déjà parlé de cette figure de rhétorique dont les Persans se servent, en disant *les esclaves d'un seigneur*, pour signifier *le seigneur même*. (*Note de Chardin.*)

autant qu'il me plairoit; que j'étois en pays de sûreté, et que l'offre qu'ils me faisoient, étoit seulement pour témoigner qu'ils étoient disposés de tout contribuer à mon voyage. Des gens de qualité qui étoient là, m'ayant dit au même temps que je n'avois besoin de personne, je me contentai de demander à Mirza-thaer, un passeport pour les receveurs de douane et des péages, afin de n'être pas obligé de déployer ceux du roi. Il me le fit aussi-tôt expédier, et le plus honnêtement du monde, comme on le peut voir dans la version que voici :

DIEU.

Aujourd'hui, second jour du mois de Sefer-le-Victorieux, l'an 1084. Le seigneur Chardin, marchand, la fleur des marchands et des Européens, est sur son départ pour la cour. Il est chargé d'un merveilleux amas de bijoux précieux, et d'autres raretés, dignes du seigneur du monde, qu'il a eu ordre d'acheter en son pays, et d'apporter aux pieds du trône, qui est le vrai saint-siége du vicaire (*) de Dieu. On

(*) Le mot que j'ai traduit *Vicaire*, est *Calife* (*Khalyfe*), et signifie proprement *Successeur*. Les premiers successeurs de Mahammed n'avoient point d'autre titre, et parce que les peuples qui ont suivi sa loi, ont toujours cru que Dieu l'avoit établi roi

donne cet avis à tous officiers subalternes, régens, lieutenans de roi, juges civils et criminels, prévôts de villes et de grands chemins, receveurs de droits et de péages, afin qu'ils sachent que cette personne est de grande considération; et qu'en conséquence d'un ordre d'en haut, qu'il a en main, il lui faut fournir partout où il ira, toutes les choses dont il aura besoin, lui donner toute l'aide et tout le secours raisonnable qu'il demandera, et faire si bien qu'il arrive avec son train, non-seulement sans nul malheur et nul mécontentement, mais aussi rempli de satisfaction et d'honneur au palais du Très-Haut. Il faut aussi bien prendre garde de ne lui pas faire sentir, de quelque manière que ce puisse être, qu'on a quelque prétention sur lui, pour nuls droits de péage et de douane, et s'assurer qu'il faut absolument rendre compte tant de sa personne et de ce qu'il porte, que des

---

et prophète universel, l'avoit créé son vicaire et son lieutenant, et lui avoit donné le droit de gouverner tout le monde au spirituel et au temporel, ses successeurs se sont entêtés de ces titres fastueux, et ont fait croire qu'ils leur appartenoient par droit de succession : or, comme la race des rois de Perse qui règne depuis deux cent cinquante ans, prétend tirer son origine de Ali, gendre et successeur de Mahammed, ils s'en sont attribués les vaines qualités et prérogatives. C'est la raison de l'épithète de *Vicaire de Dieu*, que les Persans donnent à leurs rois. (*Note de Chardin.*)

moindres dégoûts et mécontentemens qu'on pourroit lui caussr.

A côté étoit le sceau, dont la marque est un passage de l'*Alcoran*, qui signifie, *ma confession de foi est au nom de Dieu, qui est mon refuge, et de Mahammed, l'apôtre de Dieu.*

Le 20, Mirza-thaer m'envoya visiter par un de ses domestiques, pour savoir s'il étoit vrai que je voulusse partir le lendemain, seul, avec mes gens, et pour me dire que je devois bien m'en donner de garde; que j'attendisse compagnie; qu'il y avoit du danger d'aller seul alors, sur-tout étant étranger et chargé de beaucoup de biens, parce que c'étoit la saison que les Curdes, les Saranechin (*), les Turcomans, et tous les autres bergers qui habitent en des tentes à la campagne, et qui sont la plupart voleurs, quittent les plaines, à cause de l'ardeur du soleil, et vont avec leurs troupeaux et leurs maisons, chercher dans les montagnes, l'ombre et les pâturages. J'étois véritablement résolu de partir le lendemain; mais je fis réflexion sur l'avis, et je trouvai qu'en effet je hasarderois trop pour gagner sept ou huit jours de temps. Je m'imaginai aussi que ce seigneur,

---

(*) *Ssahhrâ-néchyn*, demeurant, qui couche dans le désert. Ce sont les peuples nomades répandus dans différentes provinces de la Perse. (L-s.)

en me donnant cet avis, vouloit tacitement se tirer d'affaire, et se déclarer non responsable des mauvaises rencontres que je pourrois avoir. Il me vint encore de plus funestes pensées dans l'esprit; tout cela m'obligea à retarder mon départ.

Le 26, il m'envoya donner avis que le frère du prévôt des marchands partoit dans deux jours; que c'étoit un fort honnête seigneur, et que si je voulois avoir sa compagnie, il me recommanderoit fortement à lui. Je lui fis rendre mille remercîmens du souvenir et de l'affection qu'il témoignoit avoir pour moi, et lui fis dire qu'il ne pouvoit me rendre de meilleur office, que de me mettre en de si bonnes mains. Je sus le soir qu'il l'avoit fait autant bien qu'on le pouvoit désirer. J'eus une extrême joie de ce soin officieux, à cause, particulièrement, qu'il me désabusoit des réflexions que j'avois faites sur ce qu'il m'avoit envoyé dire deux jours auparavant.

Le 28, je partis de Tauris, avec ce seigneur frère du prévôt des marchands. C'est un de ces esclaves du roi dont l'on a parlé (*). Il avoit quatorze chevaux et dix valets. Nous fîmes trois lieues en un pays beau et uni entre des montagnes, tirant au midi. Nous logeâmes à Vaspinge, grand bourg de six cents maisons. Quantité de beaux

(*) Voyez ci-dessus, p. 198. (L-s.)

ruisseaux y serpentent de tous côtés. Il est rempli de jardins et de saussaies qui sont toutes de peupliers et de tyls; on les entretient pour s'en servir à la structure des bâtimens.

Le 29, nous fîmes cinq lieues. Nous passâmes d'abord une petite colline, et marchâmes toujours ensuite par des plaines admirablement belles, fertiles et couvertes de villages. Celui où nous logeâmes se nomme Agi-agach (*Adjy-âghâtch*). Ces plaines sont les plus excellens pâturages de la Médie, et j'ose dire du monde. Les plus beaux chevaux de la province y étoient au vert. Il y en avoit quelque trois mille. C'est la coutume en Perse de donner l'herbe aux chevaux, trente-cinq ou quarante jours durant, depuis avril jusqu'en juin. Cela les purge, les rafraîchit, les engraisse et les renforce. On la leur donne à l'écurie ou à la campagne, et l'on ne s'en sert point durant ce temps, ni quelques jours après. Le reste de l'été on leur mêle l'herbe et la paille coupée fort menu Voyant ces beaux pâturages, je demandai à ce jeune seigneur avec qui j'allois, *s'il y en avoit de meilleurs en Médie, et d'aussi belles et aussi grandes plaines*. Il me répondit qu'*il en avoit vu d'aussi belles vers Derbent* (c'est la Médie atropatienne), *mais non pas de plus vastes*. Ainsi, l'on pourroit croire avec assez de fondement, que ces plaines sont l'Hippoboton dont parlent les anciens

auteurs (*), et où ils disent que les rois de Médie tenoient un haras de cinquante mille chevaux, et que c'est ici aussi où il faut chercher la plaine de Nyse, si célèbre par les chevaux nysains. Le géographe Etienne dit que Nyse étoit dans le pays des Mèdes (2). Je comptai à ce seigneur les particularités que les histoires rapportent de ces chevaux, et particulièrement celle que rapporte Favorin, que tous les chevaux nysains étoient isabelles. Il me dit qu'*il ne l'avoit jamais lu ni entendu dire*. Je m'en suis enquis aussi durant tout mon voyage, à plusieurs personnes d'érudition et de qualité, mais sans apprendre qu'il y eût aucun endroit dans la Médie, ni en toute la Perse, où tous les chevaux naissent de couleur isabelle.

Le 30, nous fîmes six lieues par un chemin

(*) « Tout ce pays produit d'excellens chevaux, ainsi que » l'Arménie; on appelle même *Hippobotus* (c'est-à-dire celle qui » nourrit des chevaux), une plaine herbeuse que l'on traverse, » quand on va de la Perse proprement dite (*Persis*) et de Baby- » lone vers les portes Caspiennes; on ajoute que les Perses y en- » tretiennent cinquante mille jumens, mais que ces chevaux » appartiennent au gouvernement ». Ἱπποβοτος δὲ καὶ αὕτη ἐστὶ, etc. *Strabon. geograph.* Lib XI, p. 525. *ex edit.* Casaub. Tom. II, p. 796. *ex edit.* Almeloveen. (L-s.)

(2) Parmi les dix villes de ce nom qu'indique Etienne de Byzance, il en place une dans le Caucase; c'est la huitième. Ὀγδοὴ, επὶ τȣ̃ Καυκάσου ὄρȣς. Seroit-ce celle-là que notre voyageur voudroit désigner; car c'est la seule qui ne soit pas très-éloignée de la Médie; mais je ne connois aucun auteur qui parle des chevaux nysains. (L-s.)

assez uni, qui serpente entre des collines. Après deux heures de marche, nous passâmes proche des ruines d'une grande ville qu'on dit qu'il y a eu là autrefois, et qu'Abas-le-Grand acheva de détruire. On voit à gauche du chemin de grands ronds de pierre de taille. Les Persans disent que ces ronds ou cercles sont une marque que les Caous (*Kâoûs*), faisant la guerre en Médie, tinrent conseil en cet endroit, parce que c'étoit la coutume de ces peuples, que chaque officier qui entroit au conseil, portoit une pierre avec lui, pour lui servir de siége. Les Caous sont des géans persans, ainsi nommés de Kaous (1), roi de Perse, fils de Cobad (2), fils de Cosrou, qui sont des rois de la seconde race, dont les histoires ont été tournées en fables, comme sont les romans. Hérodote raconte quelque chose de semblable d'une armée persane qui alloit contre les Scythes. Il dit que l'armée étant en Thrace, Darius lui montra

(1) Kaï-Kâoùs, deuxième roi de la seconde dynastie de Perse. On le surnomma Nemroùd. Aveuglé par l'orgueil, il conçut le projet de monter au ciel, dans une nacelle portée par des aigles. Le *Djihân ârâ* lui assigne un règne de cent cinquante ans, et nous apprend que le mot *Kaï* ou *Ky*, signifie géant, fort, tout-puissant. *Kaï ya'na Djebbâr.* (L-s.)

(2) Suivant le *Djihân ârâ*, Kaï-Qobâd étoit fils de Zâb, fils de Zav, fils de Tahmâsp. M. Jones place le règne de ce prince vers l'an 610 avant J.-C. Voyez *A short history of Asia*. Tom. VI, p. 592 des *Works of sir William Jones*. (L-s.)

un lieu, et commanda que chacun y mît une pierre en passant. Ce qui cause le plus d'admiration, en considérant ces pierres, c'est qu'il y en a de si grosses, que huit hommes auroient peine à les remuer, et qu'on n'aperçoit point qu'elles aient pu être tirées que des montagnes voisines, qui sont à six lieues (*). Nous trouvâmes sur le chemin, trois grands et beaux caravanserais, et logeâmes à un village nommé Caratchiman, situé au bas d'une colline. Il n'est pas si grand que Vâspinge, mais il est aussi beau.

Le 31, notre traite fut de quatre lieues, par des collines et par des vallées, toutes admirablement belles et fertiles. Nous passâmes à mi-chemin, à travers un grand village, plein de saussaies et de jardins, et fort arrosé. On le nomme

---

(*) « Δαρεῖος δὲ ἐνθεῦτεν ὁρμηθεὶς... Darius partit de là (des sources » du Téare en Thrace) pour se rendre sur une autre rivière qu'on » appelle Artiscus, et qui traverse le pays des Odyses; quand il » fut arrivé sur ses bords, il désigna à ses troupes un certain en- » droit, où il ordonna à chaque soldat de mettre une pierre en » passant. L'ordre fut exécuté par toute l'armée, et Darius ayant » laissé en ce lieu de grands tas de pierres, continua sa marche » avec ses troupes ». Herodot. *Melpomène*, lib. IV, p. 323 (251). *ex edit.* Wesseling; chap. XCII, tom. III de la traduction françoise, deuxième édition. Je ne chercherai pas quel peut être le nom moderne des Odyses, du Téare et de l'Artiscus, puisque M. Rennell lui-même n'a pas abordé ces questions dans la sixième section de son *Geographical system of Herodotus examined and explained*, etc., où il traite de l'expédition de Darius Hystaspe en Scythie. (L-s.)

Turcman (1), parce qu'il y a dans les campagnes qui l'environnent, quantité de troupes de bergers ainsi nommés. Nous nous arrêtâmes à Pervaré (*Pervâréh*), autre village de la grandeur et de la beauté de Turcman, et situé de même en un fond, au bas d'une colline, le long des bords d'un petit fleuve.

Le 1.er juin, nous fîmes deux lieues en un pays plain et uni, comme celui que nous avions traversé les jours précédens, et quatre entre des montagnes où le chemin est fort rude et fort difficile. Un petit fleuve, mais fort rapide, passe au milieu. Il va toujours en serpentant; et l'on est obligé de le passer plusieurs fois pour accourcir le chemin. Nous mîmes pied à terre à Miana. C'est un bourg situé au milieu d'une belle et vaste plaine, entouré de montagnes qui séparent sur cette route la Médie du pays des Parthes. C'est la raison du nom qu'il porte; car *Miane* (2) veut dire proprement *mitoyen*. Il y a en ce bourg un bureau de douane, dont les commis ont la réputation de fort tyranniser les petites gens qui y

(1) On sait que les Turkmâns sont Nomades. (L-s.)

(2) Myaûnéh, dont les Arabes ont fait Myanedje, suivant Hhâdjy Khalfah, étoit autrefois une ville importante, aujourd'hui en ruines, et réduite à un simple bourg. « On voyoit encore du » temps de Hhamd-oûllah (dans le quatorzième siècle de l'ère » vulgaire), quelques restes de ses anciennes dépendances. L'air » y est chaud et putride ». *Nozahat âl-qoloub*, chap. 3. (L-s.)

passent. Ils surent qui étoit le gentilhomme avec qui j'allois, et qui j'étois aussi; cela leur ôta même la hardiesse de paroître. Il y a ce bon ordre en Perse, et presque dans tout l'Orient, que les receveurs de toute sorte de droits n'ont la permission ni l'autorité de rien demander aux personnes de qualité, à aucun officier du roi, quelque petit que soit son office, ni à un étranger de condition. S'ils avoient l'audace d'en approcher, pour s'enquérir seulement de ce qu'ils portent, elle seroit punie de bastonades.

Le 2, nous fûmes tant de temps à guayer le fleuve de Miana, à cause que le pont étoit rompu, et nous trouvâmes si rude la montagne qu'il faut traverser au-delà, que nous ne pûmes faire que trois lieues. Ce fleuve est à un mille du bourg. Il est rapide et large, sur-tout où nous le passâmes. On fut plus de deux heures à chercher le gué, et à faire passer les chevaux de bagage, qui passèrent tous bien, grâces à Dieu, et cinq heures à traverser la montagne, qui est fort haute et fort roide, et qui fait la séparation entre la Médie et la Parthide. Ces deux grandes provinces sont séparées par une chaîne de montagnes, qui est une branche du mont Taurus (*), qui s'étend depuis l'Europe jusques à la Chine, traversant, comme l'on a dit,

(*) Voyez ma note, tome I, p. 439. (L-s.)

la Moscovie, la Circassie, la Mingrélie, la Géorgie, le pays des Parthes, la Bactriane, la province de Candahar et les Indes. Au haut de la montagne, nous vîmes, sur une pointe de roche, un grand château ruiné. Les Persans le nomment *le château de la pucelle*, et disent qu'*Ard-chir* (1), l'*Artaxercès* des Grecs, le fit bâtir, pour servir de prison à une princesse du sang. Abas-le-Grand le fit ruiner, parce qu'il servoit de retraite à une troupe de voleurs, qui faisoient les souverains dans ces montagnes. On y trouve çà et là de longues chaussées, que ce grand prince a fait faire aux endroits difficiles à passer durant l'hiver (2). Au bout de notre traite, nous passâmes sur un beau pont, un grand fleuve nommé *Késil-heuzé*, c'est-à-dire *fleuve doré* (3), et logeâmes à Sémelé.

---

(1) Voyez sur *Ard-chyr*, mes notes, tom. I.er, p. 101, 178 et 179. (L-s.)

(2) Le même prince a fait construire de semblables chaussées dans le Mâzendérân. Hanway les a vues en parcourant cette province, et il en parle dans son intéressante relation trop peu connue en France, et intitulée *An historical account of the British trade over the Caspian sea*, etc. Tom. I, p. 291-293, chap. XL, liv. II. Outre la description de ces chaussées et celle d'un ancien *Pyrée*, ou temple d'ignicoles, ce chapitre contient des détails curieux sur le Mâzendérân, qui produit beaucoup de coton, etc. (L-s.)

(3) Ce nom est corrompu, et cette rivière est certainement la même que celle dont parle Olearius (p. 650 et 651 de son *Voy.*), sous le nom de Kisilosen (lisez *Qizil Hhocéïn*), qui traverse le Guylân, pour se décharger dans la mer Caspienne, et là il prend

C'est un caravanserai bâti proche le pont, pour loger les voyageurs qui ne peuvent passer outre. Ce fleuve de Kesil-heuzé est plus grand et plus rapide que celui de Miana. Il a sa source dans les montagnes de Derguesin (1), tirant vers la Médie Apopatiéne, au travers de laquelle il se rend dans la mer Caspienne, après avoir passé par la célèbre ville d'Ardevil (2). Il sert de bornes à la Médie

---

le nom de *Séfyd-Roùd* (fleuve blanc), à cause de la blancheur de ses eaux, ou plutôt de Châh-Roùd, parce qu'il se joint à ce dernier pour tomber dans la mer Caspienne; il se trouve mentionné par P. della Valle, tom. IV, p. 229, sous le nom de *Chisil Uzen*, et sur une des cartes d'Hanway, intitulée : *a Map of the route of the Russian embassy to Persia*, où il porte le nom de Kizilazan (lisez *Qizil Hhaçan*). *Qizil* est un mot turk qui signifie *rouge;* Hhaçan et Hhocéïn sont deux saints personnages très-révérés des Persans, comme on le verra dans la suite. (L-s.)

(1) Je crois qu'il faut lire *Dâgh-êstân*. Voyez ma note ci-dessus, pag. 286. (L-s.)

(2) Ardebyl ou Erdoubyl, est une ville en effet très-célèbre parmi les Persans, parce qu'elle renferme la sépulture du Cheykh Sséfy êd-dyn, fondateur de la dynastie des Sséfy, improprement appelés *Sofi*. Cette sépulture étoit un asile assuré pour les plus grands criminels. On attribue la fondation de cette ville de l'Azerbâïdjân à Kay-khosroù; c'est-à-dire que son origine se perd dans la nuit des temps. Suivant le *Châh-Nâmeh*, cité par Hhâmd-oûllah, « lorsque Kay-khosroù et Fery-bourz (dont nous avons parlé » ci-dessus, pag. 101, note 1) se disputoient l'empire, ce der- » nier essaya de s'emparer d'Ardebyl, mais ne put y réussir, et » la suprême puissance resta à Kay-khosroù. Cette ville se nom- » moit aussi *Azerbehmen* et *Roùcen* ».... *Nozahat âl-Qoloùb*, chap. III. On trouve des détails fort curieux et fort étendus sur Ardebyl, dans le Voyage de Pietro della Valle, qui nous apprend

et

et au pays des Parthes. On n'a pas de peine à reconnoître, quand on l'a passé, qu'on a changé d'air et de pays; car, au-lieu que la température de la Médie est assez humide et nébuleuse, qu'elle produit beaucoup de vents et de pluies, et que le terroir du pays est fertile de soi, quoique quelques anciens auteurs en aient autrement écrit, l'air du pays des Parthes est sec au dernier degré, et c'est ce qui fait qu'on n'y voit que rarement, durant six mois de l'année, ni pluies ni nuages. Le terrain est sablonneux, et la nature n'y produit rien toute seule.

Le pays des Parthes qui a tenu à son tour l'empire de l'Asie, est la plus grande et la première province de la monarchie persane. Elle est toute du domaine du roi, et n'a point de gouverneur, comme la plupart des autres provinces. Les Persans lui donnent pour limites, à l'orient, la province de Corasson, qui est la Coromitrene; au midi, celle de Fars, qui est la Perse proprement dite; l'Azerbeyan, qui est la Médie, à l'occident;

---

que cette ville n'est qu'à cinq petites lieues de Tebryz, et qu'elle lui paroît avoir beaucoup de ressemblance avec Venise, pour la manière dont elle est entrecoupée par des canaux. Voy. t. V, p. 113, 126, 142 de l'édition *in*-12. On trouve aussi une vue pittoresque et une description des monumens qu'elle renferme, et des sources minérales et chaudes situées dans les environs, pages 625—642 des *Voyages faits en Moscovie*, *Tartarie et Perse*, par Adam Olearius, édit. *in-fol.* (L-s.)

le Guilan et le Mazanderaan, qui sont l'Hyrcanie, au septentrion. Cette province a deux cents lieues de longueur, et du moins cent cinquante lieues de largeur. L'air y est très-sec, comme on l'a dit, et le plus sain du monde presque par-tout. Elle contient plus de montagnes que de pays plain. Ces montagnes sont nues, et ne produisent (généralement parlant) que des chardons et de la bruyère. Les campagnes sont fertiles et agréables aux endroits où il y a de l'eau; mais où il n'y en a point, la terre ne produit rien du tout. Cette grande province a plus de quarante villes, ce qui est beaucoup en Perse, qui n'est pas un empire peuplé à proportion de son étendue.

Les Orientaux appellent le pays des Parthes, *Arak-agem* (*), c'est-à-dire *Arak-persienne*, pour la distinguer de l'Arabie, qu'ils appellent *Arak-arab*. Ils l'appellent aussi *Balad-el-gebel*,

---

(*) *Irâq a'djem*, ou Bélâd êl-djebel. Voici la traduction littérale du géographe persan que Chardin paroît avoir consulté.

« L'I'râq A'djem renferme neuf toumâns (ou cantons) et qua-
» rante villes. L'air y est généralement tempéré; mais un peu
» chaud dans certaines parties, et un peu froid dans d'autres.
» Les limites sont l'Azerbâïdjân, le Kurdistân, le Khoùzistân,
» la Fârs, le Moghârah, Qoûmech et le Djylânât (ou Guylân).
» Sa longueur mesurée depuis le Séfyd Roùd (fleuve Blanc.
» Voyez ma note précédente, page 368) jusqu'à Yezd, est
» de cent soixante farsangs (deux cent quarante lieues); et sa
» largeur, depuis le Guylân jusqu'au Khoùzistân, est de
» cent (cent cinquante lieues). On y remarque quatre villes

c'est-à-dire *pays de montagnes*, à cause qu'il y en a beaucoup, comme je le viens de dire. Mon opinion est que ces Scythes, de qui les anciens auteurs ont écrit que les Parthes tirent leur origine, sont les petits Tartares qui habitent au septentrion de la Perse, appelés maintenant *Yuzbecs* (*), et

---

» principales. Issfahaûn (que nous nommons Ispahan), Hama-» dân, Qom, Réy, etc. » *Nozahat âl-qoloûb*, chap. II. Description de l'*Irâq A'djem*.

Le savant Schultens (*index geographic. in vitam Saladini*) pense que l'Irâq A'djem répond à l'Assyrie, et à la Parthie des Anciens. (L-s.)

(*) *Yuzbek*, et plus correctement *Uzbek*, sont les Tatars répandu principalement dans la Mâoùarâ âl-nahar (l'ancienne Transoxiane). Ils jouèrent un rôle fort important du temps de Tamerlan, comme on peut le voir dans les *Instituts politiques et militaires de ce conquérant, écrits par lui-même*, en langue mogole, et que j'ai traduits en françois, d'après la version persane. Quant à l'opinion de notre voyageur, touchant l'identité des anciens Scythes et des Uzbeks modernes, elle exigeroit une discussion très-longue, et pourroit former le sujet d'une ample dissertation, fort peu utile à mon avis. Il n'y a point de doute maintenant que les anciens Scythes ne soient les ancêtres des Tatars; mais nous avons trop peu de connoissances de ceux-ci, et sur-tout des premiers, pour tracer la filiation de leurs différentes branches ou hordes. Au reste, cette question me paroît avoir été traitée d'une manière aussi satisfaisante qu'il est possible de le faire, par Witsen, dans son ouvrage intitulé: *Noord en Oost Tartarye*, en 2 vol. *in-fol.*; par Strahlenberg, dans son *Nord und ostliche theil von Europa und Asia*, etc. *in-4.°*; et sur-tout par M. Pinkerton, dans l'édition françoise faite sous ses yeux, de ses savantes *Recherches sur l'origine et les divers établissemens des Scythes ou Goths*, etc. (L-s.)

autrefois *Bactriens*, et que cet Arsace (1), dont les histoires grecques rapportent qu'il fonda l'empire des Parthes, étoit du pays de Tamerlan, de Halacou, et de ces autres princes Tartares qui ont fait de si grandes et fameuses conquêtes en Asie, les derniers siècles passés (2).

---

(1) Arsaces, premier du nom, fondateur de la dynastie parthe des Arsacides, passe généralement pour être originaire de la Bactriane; mais cette opinion pourroit bien être contestée, et je partage les doutes de Vaillant, qui regarde le lieu de son origine comme très-incertain. Le même savant place vers l'an 498 de la fondation de Rome, deux cent trente-six ans avant l'ère vulgaire, conséquemment un siècle après Alexandre, la fondation de la dynastie des Arsacides, dans la Parthie, etc. *Arsacidarum imperium sive Regum parthorum historia ad fidem numismatum accommodata*. Pag. 3 et 4. (L-s.)

(2) Témoudjyn, nommé dans la suite Djenguyz-Khân, naquit dans la Tatarie orientale, non loin du Khataï (la Chine septentrionale), en 1154 de l'ère vulgaire. Il mourut en 1226, souverain de presque toute l'Asie. *Tymoùr Lenk* (Tymour-le-Boiteux), nommé par corruption *Tamerlan*, naquit à Selz, bourg dépendant de la ville de Kech en Tanxoxiane, le vendredi 10 mars 1336, et mourut à Otrar, sur la route de la Chine, dont il alloit faire la conquête, le 19 février 1405. S'il eût réalisé ce dernier projet, ses domaines eussent encore été plus immenses que ceux de Djenguyz-Khân, puisqu'il avoit envahi l'Asie-Mineure, une partie de l'Europe, où celui-ci n'avoit point pénétré, l'empire ottoman et la Moscovie. Chacun de ces conquérans a composé un code de lois, qui porte l'empreinte du génie de son auteur. J'ai soigneusement recueilli tous les fragmens qui existent de celui de Djenguyz-Khan, et les ai publiés en persan et en françois, dans le tome V, p. 192-229 des *Notices et extraits des Manuscrits de la Bibliothèque impériale*. J'ai déjà eu occasion de citer ma traduction des *Instituts politiques et militaires de Tamerlan*, *écrits par lui-même*, etc., en un vol. *in* 8.° (L-s.)

Le 3, nous fîmes quatre lieues sur la même route que nous avions tenue depuis notre départ de Tauris, savoir, au midi. Nous allâmes toujours en beau chemin. Nous avions des montagnes proche de nous, à droite et à gauche. Nous logeâmes à Sircham. C'est un grand caravanserai proche de trois ou quatre petits villages. Il est situé en un terroir fort sablonneux et fort sec. Les commis qui tirent les droits de la traite foraine de la province, y tiennent leur bureau.

Le 4, nous fîmes sept lieues par des landes et des sablons. Le chemin y serpente un peu, à cause de plusieurs buttes et collines de sable. Il ne laisse pas d'y avoir de côté et d'autre, à peu de distance, d'assez belles et fertiles campagnes, et çà et là des villages qui font une belle vue. Le fleuve de Zenjan (*) arrose toutes ces campagnes. Nous logeâmes à un grand caravanserai, nommé *Nicbé*, bâti entre cinq grands villages.

Le 5, notre traite fut de six lieues, par des chemins plus beaux et moins tortus, et sur la

(*) La rivière de Zendjân doit son nom à la ville ainsi appelée, et que Chardin a défigurée sous la dénomination de *Zerigan* (voyez ma note suivante). La rivière de Zendjân sort des limites du territoire de Sulthânyéh, elle reçoit les eaux qui descendent des montagnes de Zendjân, traverse le pays de ce nom, et se décharge dans le Séfyd Roûd (voy. p. 367 et 368). Elle a vingt lieues de cours. *Nozahat âl-qoloûb*, deuxième chap. (L-s.)

même route que le jour précédent. Nous logeâmes à Zerigan (1). C'est une petite ville qui n'a guères plus de deux mille maisons. Elle est située en une plaine assez étroite, les montagnes qui la renferment n'étant qu'à demi-lieue l'une de l'autre. Le terroir de Zerigan est assez fertile et agréable; l'air y est bon et frais en été. Les dehors sont remplis de jardins, et sont assez divertissans; mais le dedans n'a rien de beau et de remarquable que de grandes ruines.

L'histoire de Perse met la fondation de cette ville, sous le règne d'Ardechir-Babécon, plusieurs siècles avant Jésus-Christ (2). Elle remarque qu'elle étoit de vingt mille maisons : ce qui paroît assez vraisemblable; car, à plus d'un mille aux environs, on voit des ruines et des masures. Tamerlan la détruisit entièrement, la première fois qu'il y passa; mais la seconde, savoir, à son retour de Turquie, il en fit rebâtir une partie, ayant appris qu'elle avoit été long-temps florissante par les sciences, et qu'elle avoit produit plusieurs grands hommes. Elle est célèbre pour ce sujet dans les auteurs orientaux. Les Tartares et les Turcs qui ont ravagé la Perse depuis Tamerlan, l'ont saccagée et détruite diverses fois, et ce n'est que

(*) Peut-être faut-il lire Zendjân. Voyez ma note précédente.

(2) Voyez ma note ci-dessus, p. 179. (L-s.)

depuis le commencement de ce siècle qu'on s'est mis à la rebâtir (*).

(*) Quoique toutes les éditions de ces ouvrages portent *Zerigan*. Le témoignage unanime des voyageurs qui ont parcouru ces contrées, et des géographes orientaux qui les ont décrites, ne nous permet pas même de douter qu'il ne faille lire Zendjân, vulgairement Zengan. Ce mot, suivant Pietro della Valle, est la syncope de *Zengaidjân*, lisez *Rendjehâïdjân* (pleurs et gémissemens de l'ame); elle s'appeloit, dit-il, autrement dans son origine; mais elle reçut ce nom, depuis qu'un roi tatar, de la race des Uzbeks, la prit, la saccagea, et en égorgea tous les habitans. C'est aujourd'hui une petite ville qui n'a pas de murailles. Corneille le Bruyn nous la représente comme un misérable village qui n'offre rien de remarquable. Olearius qui paroît l'avoir plus attentivement examinée que n'a fait le voyageur précédent, nous en donne une idée plus favorable, et dit que, quoique cette ville ne soit pas close, elle est assez bien bâtie.

Aboûl-Fedâ et Hhamd-ôullah écrivent Zendjân. Suivant le premier, c'est la dernière ville de l'I'râq A'djem, du côté du nord. L'autre la place « dans le quatrième climat, et l'attribue » à Ardchyr bâbégaûn, qui l'appela *Chéhyn*. Elle avoit dix mille » pas de circuit; elle fut saccagée par les Moghols; l'air y est » froid; elle tire son eau d'un fleuve qui passe par cette ville, en » venant de Sulthânyéh pour se jeter dans le Sefyd Roûd; les » grains y viennent par des canaux, et font le produit des im» pôts. On cultive sur les bords de la rivière beaucoup de légumes » et de coton; mais il n'y a point de fruits dans la ville. On en » apporte de Thârmyn. Les habitans qui sont de la secte du doc» teur Châfé'ï, ont beaucoup de penchant pour la plaisanterie et » le sarcasme. L'auteur du *Ssoûr âl-iqâlym* (description des con» trées) les accuse d'insouciance et de paresse. Il dit qu'ils parlent » le pehlvy pur. Parmi mille tombeaux de personnages recomman» dables par leur mérite et par leur piété, qu'on voit à Zendjân, » nous citerons ceux du cheykh Akhoû Feredje de Zendjân, » d'Ostad A'bdoûl Ghaffâr Sakâk, d'Yça Kâchy. Les impositions » de cette ville sont fixées et se montent à la somme de douze

Le 6, notre traite fut en un pays le plus beau et le plus agréable qu'on puisse voir, à travers une belle plaine, où le chemin est fort uni et fort droit. Il y a un grand haras royal et d'autres du gouverneur de la province. On y trouve plusieurs belles eaux qui coulent de source, et qui rendent ce terroir merveilleusement fertile. On y voit tant de villages, qu'on a peine à les compter, et beaucoup de saussaies et de jardins, qui forment d'agréables paysages et des vues charmantes. Nous mîmes pied à terre, après cinq lieues de marche, à un grand caravanserai, nommé *Queurq-boulag* (*Qeurqboulâq*), qui n'est éloigné que d'une grande portée de canon de la ville de Sultanié.

Cette ville est située au bas d'une montagne, comme on le peut voir dans le profil que j'en donne (*pl.* XII.) Elle paroît de loin fort jolie et bien construite, et fait naître l'envie de la voir de près; mais quand on en approche, ce n'est plus la même chose; et elle paroît encore moins belle quand on est dedans. Il y a quelques édifices publics

---

» mille dynârs *Zémâny*. Comme elle embrasse plus de cent can» tons, elle rend huit mille dinârs couronnés; le total équivaut à » deux toùmâns ». Voy. les *Voyages de Pietro della Valle*, t. IV, p. 117. *Voyages de Corneille le Bruyn*, tome V, p. 204. *Voyage d'Olearius*, p. 655. Aboùl Fédâ, *Taqoùym âl-boldân*, *Description de l'I'râq A'djem*. Hhamd-oùllah, *Nozahat âl-qoloùb*, deuxième chap. *Description de l'I'râq A'djem*. (L-s.)

considérables pour l'architecture et pour la structure, avec trois mille maisons. Les gens du pays disent que cette ville occupoit autrefois demi-lieue de terrain, du côté d'occident, plus qu'elle ne fait aujourd'hui; et que les églises, les mosquées et les tours ruinées qu'on voit de ce côté-là, à cette distance, étoient du corps de la ville. Cela peut bien être vrai; car les histoires de Perse assurent qu'elle étoit la capitale et la plus grande du royaume, et il y a peu de villes au monde où l'on voye de plus vastes ruines. Il y a beaucoup de vivres et à bon marché. L'air y est fort bon, quoique fort changeant. On remarque qu'en toute saison, il change presque à toute heure; car le soir, la nuit et le matin il est froid, et durant le jour il est chaud d'une extrémité à l'autre. Sultanié a 36 deg. 18 min. de latitude, et 48 deg. 5 min. de longitude. Un sultan en a le gouvernement.

Quelques histoires de Perse portent que cette ville est une des plus anciennes du pays des Parthes, et qu'on n'en sait point le fondateur. D'autres disent, au contraire, que les premiers fondemens en furent jetés sous l'ascendant du lion, par l'ordre et sous le règne d'Ergon-can (*Arghoùn-khân*), fils d'Abkei-can (*Abagâ-khân*), et petit-fils de Halacou-can (*Holâgoù-khân*), et que n'ayant pu être achevée durant sa vie, son

fils Jangou-Sultan (*Aldjâïtoù sulthân*) la fit achever au commencement du quatorzième siècle, et la nomma Sultanié, c'est-à-dire, *ville royale;* car *sultan* signifie proprement *roi,* d'où vient *seltenet,* qui est le terme ordinaire dont les Persans se servent pour dire *royaume* ou *monarchie.* Les monarques de l'Asie, qui ont régné depuis le septième siècle, se faisoient la plupart appeler *sultans,* d'où nous est venu le mot de *souldan,* que nos histoires donnent aux derniers rois d'Égypte, et les empereurs de Turquie s'appellent *sultans.* J'ai pourtant ouï dire à des gens doctes, que cette ville n'avoit été appelée *sultanié* ou *royale,* que depuis le temps que les derniers rois de Perse, qui se faisoient aussi appeler *sultans,* y eurent établi leur demeure. Ce fut Abas-le-Grand qui la transporta à Ispahan, à la fin du seizième siècle; son père Ismaël Codabendé y étoit mort, et y avoit été enterré proche de cette grande mosquée qui paroît si éminente dans le plan (*). Si cette ville a été construite des

---

(*) Voyez l'Atlas, planche XII.

« Sulthânyéh est situé dans le quatrième climat; c'est une » ville musulmane; les fondemens en furent posés par Arghoùn » Khân, fils d'Abaqâ Khân, fils d'Holâgoù Khân le Moghol » (dans le quatorzième siècle de l'ère vulgaire). Son fils Aldjâïtoù » Sulthân la termina, et lui donna le nom de *Sulthânyéh* (royale, » de 709 à 711 de l'hégire, suivant Hhâdjy Khalfah). Elle fut » construite sous l'ascendant du lion. Les murailles tracées par

ruines de Tigranocerta, comme plusieurs auteurs modernes de l'Europe l'avancent hardiment, on pourroit dire que le nom qu'elle porte

---

» Arghoùn Khân avoient douze mille pas de circuit; les augmentations faites par Aldjâïtoù Sulthân, et qui ne furent pas » achevées à cause de sa mort, avoient une circonférence de » trois mille pas, dans laquelle se trouve comprise une citadelle » en pierres de taille, où Aldjâïtoù avoit fixé sa résidence, et » qui a une étendue de deux milles; il y avoit aussi d'autres » édifices.

» Il fait assez froid dans cette ville; on y tire l'eau des puits et » par des canaux; elle est digestive. Il y a des puits de deux ou » trois coudées de profondeur, d'autres de dix. Aux environs, » jusqu'à la distance d'une journée, l'air est très-froid et très- » chaud, alternativement. Les hommes y trouvent tout ce dont » ils ont besoin, et les pâturages y sont nombreux et abondans; » beaucoup de sites favorables pour la chasse, abondent en gi- » bier : tous ces avantages ont attiré des hommes de tous les pays; » de manière qu'il s'y trouve des individus de toutes nations et » de toutes religions. Quoique leur langue ne soit pas, à beau- » coup près, régulière et identique, elle approche du persan » plus que de toute autre. Cette ville renferme des édifices si » élevés, qu'excepté à Tebryz, on n'en voit nulle part de sem- » blables. La contribution de Sulthânyéh a été fixée par la loi; » et quoique la cour y ait résidé dans ces dernières années, cette » contribution ne s'élève maintenant qu'à trente ou plutôt vingt » toùmâns ». *Nozahat âl-qoloùb*, deuxième chap. Description de l'I'râq A'djem.

Pour composer la description de Sulthânyéh, Chardin paroît ne s'être pas borné à consulter cet ouvrage, et j'ai tout lieu de soupçonner que c'est Paul Jove (*Histor.*, lib. XIV, p. 282) ou son copiste Pizare (*Historia rerum Persicarum*, lib. XII, p. 321, *ex edit.* Wechell), qu'il veut désigner, et dont il attaque avec raison la conjecture sur l'identité de Sulthânyéh avec l'ancienne Tigranocerta; les mêmes écrivains lui ont fourni le nom du conquérant tatar qui saccagea cette ville. « *Tamerlanus Scytharum*

a été formé sur son nom ancien : *Certa* en vieux persan, signifiant *ville, Tigranocerta* ne voudroit dire autre chose que *ville de Tigranes*, qui étoit roi d'Arménie, comme chacun sait (*). Je ne

---

» *imperator*, dit Pizarre, *cuncta obvia immaniter evertens*, etc. » Tamerlan, empereur des Scythes, détruisant impitoyablement » tout ce qui se trouvoit sur son passage, ne laissa debout, dans » cette ville, que les mosquées, par respect pour la religion » musulmane ». Le même fait est rapporté par Olearius (p. 660, édit. *in-fol.*). Mais je ne l'ai pas trouvé dans les deux histoires du conquérant tatar, écrites, l'une en persan, par Chéryf êd-dyn, l'autre en arabe, par Ahhmed êbn A'rabchâh. (L-s.)

(*) Τιγρανόκερτα, ville de Tigrane, ainsi nommée, parce que, suivant Hesychius, *Certa* signifie ville parmi les Arméniens. Κέρτα πόλις ὑπο Ἀρμενίων (*Lexicon*, tom. II, colum. 237, *ex edit.* Alberti). Ce mot se retrouve dans le syro-chaldaïque, avec la même signification ; ce n'est pas dans une note que je puis discuter jusqu'à quel point est fondée la conjecture des savans, qui le font dériver de l'hébreu *Qéryah*, et qui croient le reconnoître dans le nom de Carthage. Remarquons seulement que Tigranocerta paroît avoir été fondée ou restaurée dans l'Arménie-Majeure, par un roi de cette contrée, nommé Tigrane, père d'Artavaz, du temps de la guerre de Mithridate, dans le premier siècle avant l'ère vulgaire, et détruite de fond en comble par Sapor II, roi de Perse, dont le règne remplit la dernière moitié du quatrième siècle de la même ère.

Je partage bien les doutes de notre voyageur, touchant l'opinion des auteurs modernes que j'ai indiqués nominativement dans ma note précédente, et qui affirment que cette ancienne ville a fait place à la Sulthânyéh des modernes. Le docte Brotier avoit d'abord placé sur ses ruines la ville d'Amadie ; mais dans sa seconde édition de Tacite, il a substitué *Sert* ou *Sered* à la ville d'Amadie, à cause de l'espèce de conformité qu'il aura cru remarquer entre la terminaison du nom ancien et le nom moderne qu'il indique. Vid. Plin. *Histor. nat.* Lib. X, cap. X, p. 308,

sais pas, cependant, comment on peut prendre *Sultanié* pour *Tigranocerta* ; Tacite disant que *Tigranocerta* étoit à trente-sept milles de *Nisibe*(*), ville que chacun sait être dans la Mésopotamie sur le *Tigre*, à vingt-cinq lieues de *Ninive*. Je le dis encore une fois, la géographie des anciens historiens est la plus confuse du monde; on ne les peut accorder, et ils étoient fort mal informés. Je ne le dirois pas si hardiment, si je ne voyois que les relations modernes font d'aussi grandes méprises en tout ce qu'elles publient, ou sur des mémoires, ou sur le rapport d'autrui. Il n'y en a point dont je ne pusse tirer des exemples de cette vérité. Cette ville a été plusieurs fois détruite; la premiere fois par

---

ex edit. Harduini. Strabon. *Geograph.* Lib. XI, p. 533, *ex edit.* Casaub. T. II, p. 532, 747, *ex edit.* Almeloveen. Appian. *de bello Mithridat.* Cap. LXVII. Tom. I, p. 741, lig. 89, et tom. III, p. 639, *ex edit.* Schweighaüser. Plutarch. *Vita Luculli*, p. 508, *typis regiis*; et tom. V, p. 139 de la traduction d'Amyot, édit. de M. Clavier. Mosis Chorenensis, *Historia Armenica*, p. 71 et 261. Reland., *de veteri linguâ persicâ.* Pars II, p. 158, *dissertat. Miscellanear.* Taciti opera, *ex edit.* Brotier, *in*-4.° Tom. II, p. 74, not. 3, *ejusd. opera*, *edit. in*-12. Tom. III, pag. 412, *in lib.* XII *Annal. Notæ.* (L-s.)

(*) ....*oppidum Nisibin septem et triginta millibus passuum a Tigranocertâ distantem*, etc. Tacit. Annal. Lib. XV, tom. II, p. 202, *ex edit.* Brotier, *in*-4.° Le même historien parle de la même ville dans plusieurs autres endroits de ses Annales, comme on peut le voir dans la table de l'édition que je cite. (L-s.)

Cotza-Rechid (*khòdjah Rechyd*), roi de Perse, que nos historiographes nomment *Giausan*, parce qu'elle s'étoit rebellée, et qu'elle avoit pris les armes contre lui; ensuite par Tamerlan; puis par d'autres princes turcs et tartares. Les prédécesseurs d'Ismaël Sofy, à commencer de l'an 700 de l'hégire, qui répond au 1300 de l'époque chrétienne, y firent quelque temps leur séjour, et l'on dit que quelques siècles auparavant, les derniers rois d'Arménie y avoient aussi tenu leur cour, et que de leur temps il y avoit plus de quatre cents églises. On en voit plusieurs de ruinées, comme je l'ai dit, mais il n'y en a point d'entière, et il n'y habite nuls chrétiens.

Le 7, nous fîmes six lieues en un pays encore plus beau que celui qu'on a décrit. On traverse un village à chaque mille qu'on fait, et l'on en voit une infinité en éloignement, entourés de saussaies, et séparés par de belles prairies. Celui où nous logeâmes est fort beau et fort grand, dit Hibié. Il est proche d'un gros bourg entouré de murs et bien peuplé, qu'on nomme *San-cala* (*San qal'ah*): ce mot abrégé signifie *château de Hasan*.

Le 8, la lassitude de nos chevaux nous empêcha de passer Ebher, qui n'est qu'à deux lieues de Hihié. Nous les fîmes à travers ces belles et charmantes campagnes dont l'on a parlé, tirant toujours droit au midi. Ce qui rend ces plaines

si agréables et si fertiles, est la quantité d'eaux qui y coulent, et le labour qu'on y fait; car, comme on l'a dit, le terroir du pays des Parthes est de soi-même sec et stérile; mais par-tout où on le peut arroser, on y fait venir tout ce qu'on veut, et on le rend fort beau et fort bon.

Ebher est une petite ville, à ne compter que les édifices, car elle n'a pas pas plus de deux mille cinq cents maisons, mais elle a tant de jardins, et ces jardins sont si grands, qu'un homme à cheval est une demi-heure à la traverser. Un petit fleuve qui porte le nom de la ville, passe par le milieu d'un bout à l'autre. On dit que c'est le même que les anciens appeloient *Baronthe*. La situation en est riante et agréable, l'air y est fort bon, le terrain abondant en fruits et en autres vivres. Il y a des bâtimens assez bien faits. Les hôtelleries, les tavernes et les places publiques sont belles pour le lieu. Il y a trois grandes mosquées. On voit au milieu de la ville les ruines d'un château de terre. Elle est éloignée de l'équateur de 36 degrés 45 minutes, et des îles Fortunées de 84 deg. 30 minutes. Cette longitude, et toutes les autres que je marque, sont prises des plus nouvelles tables persanes. Un darogué, (*daroghah*), *préteur* ou *recteur*, gouverne Ebher. Le mirtchecarbachy (*myr-tchékâr-bâchy*, on appelle ainsi le grand-veneur), a ses appointemens

assignés sur les revenus de cette ville. On appelle ces sortes d'assignations tahvil (*tahhvyl*). On dira amplement ailleurs ce qu'il faut entendre par ce mot.

Les géographes de Perse disent qu'Ebher a été bâtie par Kei-cosrou (*Kaï-khosroù*), fils de Siabouch (*Syâvech*); que Dara-keihoni (1) ou *Darius l'infortuné*, fit commencer le château; que Skender-roumy (2), c'est-à-dire *Alexandre-le-Grand*, le fit achever; et que cette ville a été autant de fois ruinée et saccagée que toutes les autres dont elle est proche. Cependant il n'y paroît point à présent, tant elle a été bien relevée.

---

(1) Lisez *Dârâb Kayaûny* ou *Kéyaûny*, c'est-à-dire Darius le Kayanyde, et non pas Darius l'infortuné; l'épithète de *Kéyaûny* indique que ce prince étoit de la dynastie ainsi nommée, parce qu'elle fut fondée par Kay-Qobâd, vers l'an 610 avant l'ère vulgaire. On a vu plus haut dans une de mes notes, que le mot *Kay* signifioit géant, puissant, etc., en ancien persan, et qu'elle remonte aux temps héroïques de la Perse; le *Dârâb* ou *Dârâ* dont il s'agit, est celui que, d'après les Grecs, nous nommons Darius Codomanne. Les Persans le surnomment *Asgher*, mot emprunté de l'arabe, et qui signifie *petit;* et quelques-uns de leurs historiens lui attribuent la fondation en entier de la ville d'Ebher; il régna, disent-ils, quatorze ans. Voy. Jones's *Short history of Persia*, p. 597. and followings. *Examen critique des Historiens*, dont l'auteur paroît n'avoir pas connu ou au moins consulté l'excellent opuscule de M. Jones, ni le *Djihân ârâ*, p. 25 de l'édit. persane-anglaise, publiée par M. le major Ouselley. (L-s.)

(2) *Skender* ou *Iskender roùmy*, signifie Alexandre-le-Grec; le mot *roùm* désigne parmi les Grecs, les Turks et les Persans, l'Anatolie, l'Asie-Mineure, nommée maintenant Romélie. (L-s.)

Ces

Ces géographes remarquent que cette ville est des plus anciennes de la province. Ce pourroit bien être *Vologoo certa* (1), ou *Messabetha* (2), ou *Artacana* (3), dont il est souvent parlé dans les anciennes histoires de Perse.

A Ebher, on commence à n'entendre plus parler que persan dans les villes et à la campagne.

---

(1) Plus correctement Vologesocerta. Ce mot paroit signifier la ville de Vologese, parce qu'elle a été en effet construite par un des rois parthes, de la dynastie des Arsacides, qui a porté ce nom, ou plutôt celui de ΒΟΛΑΓΑΣΗΣ, dont l'autre n'est que la corruption. Nous devons ajouter même que le mot *Volagases*, quoique employé par les Arsacides eux-mêmes, sur leurs médailles grecques, n'est point originaire de cette langue; c'est la transcription de l'ancien mot parthe, *Balatchi* ou *Balatcha*.

La ville dont il s'agit est, je crois, la même qui se trouve indiquée par Etienne de Bysance, sous le nom de Bologesifora, comme une ville de Perse. Βολαγεσίφορα πόλις Περσική *Fora* est la corruption de *Poür*, mot des anciennes langues persane et indienne, qui signifie *ville*. Voy. aussi Plin. *Histor. nat.* Lib. VI, cap. XXX, p. 332, *ex edit.* Harduini. Amm. Marcel. Lib XXIII, etc. (L-s.)

(2) *Messabeta*, mais plus correctement Messabatæ, Μέσσαβάται est le nom d'un peuple qui habitoit la Mesabatene, dans la Susiane, et non celui d'une ville, comme on peut s'en convaincre, en consultant ces différens articles dans le *Thesaurus geographicus* d'Abrah. Ortellius. (L-s.)

(3) *Artacana* ou *Artacoana*, suivant l'orthographe de Pline, étoit une ville de l'Asie, dans le nord de la Perse, conséquemment très-éloignée d'Ebher. Un canton de l'Assyrie, voisin d'Arbele, se nommoit Artacene; c'est peut-être l'endroit que notre voyageur veut indiquer. Voy. Plin. Lib. VI, cap. XXV, p. 325; et Strab. *geogr.* Lib. XVI, p. 738, *ex edit.* Casaub., et 1072, *ex edit.* Almeloveen. (L-s.)

Avant que d'arriver là, le langage vulgaire est le turquesque, non pas tout-à-fait comme on le parle en Turquie, mais assez peu différent. D'Ebher jusqu'aux Indes, on parle persan plus ou moins purement, selon qu'on est plus ou moins éloigné de Chiras, où est la pureté de la langue persane. Ainsi, c'est un langage tout-à-fait grossier et mauvais, dont on se sert à Ebher, et aux endroits qui en sont proche (*).

(*) On prononce indifféremment Abher ou Ebher. Le géographe persan place Ebher dans le quatrième climat. « Elle fut, » dit-il, bâtie par Kaï-khosroù, fils de Syâvech, de la dynastie » Kayânyde. On y voit une forteresse en terre, qui est l'ouvrage » de Dârâ, fils de Dârâb le Kayânyen, et fut terminée par son » frère Alexandre-le-Grec. Dans cette même forteresse, une autre » fut construite par Bohâ-êd-dyn Hhaïder, de la dynastie des » Atâbeks Nouchteguyn Chyr-guyr le Seldjouqyde. On la nomma » la forteresse Hhaïderyéh. Les murailles d'Abher ont cinq mille » cinq cents pas de circuit. L'air y est froid, et on y boit l'eau » d'une rivière qui porte le nom de cette ville, prend sa source » sur les confins du territoire de Sulthânyéh, et arrose celui de » Qazwyn. L'on n'y mange pas de très-bon pain, quoiqu'il y ait » beaucoup de froment. On recueille aussi des fruits en quantité, » mais peu de coton. Parmi les fruits, on distingue les poires Sed- » jestâny, les prunes dites *boù syna* (d'Avicenne), et des raisins » de Guylân, nommés Guylmych. Les habitans ont le teint blanc, » et suivent la doctrine de Chafe'ï; ils n'en sont pas moins insi- » nuans et flatteurs.

» Un des personnages les plus distingués à qui cette ville ait » donné naissance est Myrzâ Aboù-Bekr Thâher Ebhery.

» Vingt-cinq villages sont compris dans son arrondissement, et » il est inscrit sur les rôles du dyvân, pour un toùmân et quatre » mille dynârs ».

Le 9, nous fîmes neuf lieues par ces admirables plaines, où le chemin est aussi beau et aussi uni qu'une allée de jardin. On ne peut voir de plus belles campagnes. Après trois lieues de marche, nous passâmes un gros bourg presque aussi grand qu'Ebher, nommé *Parsac*. Plus outre, nous laissâmes Casbin à gauche, à cinq lieues de nous. Voici la description que j'en dressai l'an 1674, dans un séjour de quatre mois que j'y fis avec la cour.

Casbin est une grande ville située en une belle plaine à trois lieues du mont Alouvent. Ce mont, un des plus hauts et des plus renommés de toute la Perse, est une branche du mont Taurus, qui passe par les parties septentrionales de la Parthie, comme on l'a dit, et la sépare de l'Hircanie (*).

Aboùl-Fédâ parle aussi d'une espèce de bourg du même nom, situé dans les dépendances d'Ispahân, à quinze farsangs de Qazwyn, et à quinze de Zendjân.

Si l'on en croit Pietro della Valle, la ville dont nous nous occupons, a tiré son nom de la grande quantité de ruisseaux qui l'arrosent, et lui donnent même un air champêtre. En effet, le nom *Abher* pourroit être regardé comme un composé de mots persans, *âb* (eau), et *her* (toute), toute eau. Voyez le *Nozahat âl-qoloùb*, deuxième chap., le *Taqoùym âl-boldân*, table 19, et les *Voyages de Pietro della Valle*, lettre VI, tome 5, pag. 58 de l'édit. *in*-12. (L-s.)

(*) Le géographe persan place « le mont Alvend au mid » d'Hamadân, et lui donne trente farsangs de circuit; jamais » son sommet ne cesse d'être couvert de neiges; il se fait aper- » cevoir à plus de vingt farsangs; une fontaine jaillit de sa cîme »;

La longueur de cette ville est du septentrion au midi. Elle a été autrefois ceinte de murs. On en voit encore les ruines. A présent elle est ouverte de toutes parts. Elle est composée de douze mille maisons. Elle a six milles de tour, et cent mille habitans, parmi lesquels il faut compter quarante familles de chrétiens et cent familles de juifs, tous très-pauvres. Les plus beaux lieux qu'on y voie sont l'hippodrome, ou carrière pour la course des chevaux, qu'on appelle *maydan-cha* (*meydân-châh*), c'est-à-dire, *place royale*, laquelle est longue de sept cents pas, et large de deux cent cinquante, et est faite sur le modèle de celle d'Ispahan. Le palais-royal a sept portes. La principale s'appelle alicapi (*a'âly qâpy*), c'est-à-dire proprement, *la porte haute* ou *élevée*. Il y a au-dessus une inscription en lettres d'or dont voici le sens: *Que cette triomphante porte soit toujours ouverte à la bonne fortune, par la vertu de la confession que nous faisons, qu'il n'y a point d'autre Dieu que Dieu.* Les jardins du palais sont beaux, et bien entretenus, et faits en échiquier. Le roi Tahmas avoit fait bâtir ce palais assez petit, sur le

---

et on raconte sur cette source des fables que nous ne répéterons pas; on prétend que quarante-deux rivières sortent du bas de cette montagne. Olearius (p. 673) place le mont Alvend au sud-sud-est de Qazwyn, et dit qu'il renferme une immense carrière de marbre blanc, qu'on transporte dans toute la Perse. (L-s.)

plan que lui donna un architecte turc. Abas-le-Grand le fit tout changer et l'augmenta de beaucoup. Il y a peu de mosquées à Casbin ; la cathédrale qu'on appelle métchidgiuma (*mesdjed-djam'i*), c'est-à-dire, *la mosquée de la congrégation*, est petite. Elle a été fondée par Haron-Rechid, calife de Bagdad, l'an 170 de l'hégire (*). La mosquée royale, qu'on appelle metchid-cha (*mesdjed-châh*), est une des plus grandes et des plus belles de Perse, étant située au bout d'une rue large, plantée de grands arbres, qui commence à la grande porte du palais du roi. Cette mosquée a été bâtie presque toute entière aux dépens de Tahmas, et de son vivant ; son père Ismaël l'avoit fait commencer, mais ses fondemens n'étoient qu'à rez-de-chaussée lorsqu'il mourut. Il n'y a pas d'autre mosquée considérable à Casbin. Comme les Persans font la plupart, et presqu'en tout temps, leurs dévotions chez eux, ne croyant pas que les prières qui se font dans les églises, soient plus agréables à Dieu que celles que l'on fait chez soi, ils ne sont pas si empressés à fonder des mosquées pour son service, que des caravanserais pour l'usage et pour les besoins du public. Après les mosquées, les plus beaux bâtimens publics sont les medrezé (*medrécéh*) ou *colléges*,

---

(*) 786 de J.-C. C'est l'année même où ce khalyfe monta sur le trône. (L-s.)

dont le plus considérable est celui qui porte le nom de Califé-Sulton (*Khalyf-Sulthâun*), son fondateur, grand-visir de Perse, il y a cinquante ans. Il y a aussi, en cette ville, plusieurs beaux édifices parmi les caravanserais, qui sont les hôtelleries publiques. Celui qu'on appelle l'*hôtellerie royale*, a deux cent cinquante chambres, un grand bassin d'eau, avec de grands arbres au milieu de la cour, et deux portes qui mènent dans la cour par deux rues de boutiques, où l'on vend les plus précieuses marchandises. Mais ce qui fait le plus grand ornement de Casbin, n'est ni ces hôtelleries, ni les bains, ni les bazars, ou places de commerce, ni les cabarets à tabac, à cahvé et à plusieurs boissons fortes, dont les Persans font débauche; c'est un grand nombre de palais des grands de Perse, qu'ils entretiennent de père en fils, pour les longs séjours que la cour persane fait en cette ville de temps en temps. Il n'y a pas tant de jardins qu'en la plupart des autres villes de la province, parce que le terroir est sablonneux et sec, et qu'il n'y passe qu'un petit ruisseau, qui est un bras du fleuve Charoud, dont l'eau ne suffit pas. On fait venir d'autre eau de la montagne par des canaux souterrains, qu'ils nomment *Kerises* (*). On la reçoit en des caves profondes

(*) Lisez *Káryz*, aqueduc, canal souterrain, égoût. (L-s.)

de trente pieds. Elle est fraîche, mais elle est pesante et fade. Cette disette d'eau est aussi cause que l'air de Casbin est pesant, grossier et mal sain, sur-tout en été ; ce qui vient de ce que la ville n'ayant pas d'eau courante, n'a point d'égoût pour emporter les immondices. On dit que les Persans ne font pas passer à Casbin le fleuve Charoud (*Châh-roùd*), de peur que la ville ne devienne plus belle qu'Ispahan, et que le roi n'aimât mieux y demeurer. Malgré cette disette d'eau, la ville jouit d'une grande abondance de vivres, et de toute sorte de denrées ; parce que les campagnes d'alentour qui regorgent d'eaux, abondent par même moyen en bétail, en grains et en fruits. Il y croît le plus beau raisin de Perse. On l'appelle chahoni (*châhâûny*), c'est-à-dire *royal*. Il est doré, transparent et gros comme une petite olive. On en transporte de sec par-tout le royaume. On en fait du vin le plus violent du monde, et aussi le plus délicieux, qui est épais comme tous les vins de liqueur. Cet excellent raisin ne croît qu'à de jeunes ceps. On ne les arrose point, et ils sont cinq mois d'été en un terrain sablonneux, et sous un ciel brûlant, sans recevoir une goutte d'eau. Quand la vendange est faite, on laisse aller le bétail dans les vignes pour les brouter, puis on en coupe le plus gros bois, et on ne laisse que de jeunes ceps hauts d'environ trois pieds, qu'on

n'a pas besoin, comme on voit, de faire soutenir par des échalas; aussi ne s'en sert-on point. Il croît encore force pistaches en ce terroir, et l'air y est extrêmement chaud l'été durant le jour, à cause de la haute montagne qui est au septentrion : mais les nuits y sont alors si fraîches en récompense, que pour peu qu'on s'y expose déshabillé, l'on ne manque point d'en devenir malade. Casbin est à 85 degrés et 5 minutes de longitude, et à 36 degrés et 35 minutes de latitude.

La plupart des chorographes européens, qui ont traité des villes de Perse, disent que Casbin est l'ancienne Arsacie (1), qu'on appeloit *Europe* avant que les Parthes lui eussent donné le nom d'*Arsace*, leur premier empereur. Que c'est celle que les Grecs appeloient *Ragea* (2), et que l'Ecriture-Sainte appelle *Ragés de Médie*. Quelques-uns ont opinion que c'est la *Casbira* dont parle Strabon. Les histoires de Perse ne la font pas si ancienne. Celle qui est intitulée Elbeijon (3),

---

(1) C'est en effet l'opinion de Herbert, d'Olearius, copiée par Dapper, dans sa description de l'Asie, écrite en hollandois, et qui n'a pas été traduite en françois; mais Poullet (*Relat. du Levant*, tom. II, p. 177) pense que *Arsacia* est Sulthânyéh. (L-s.)

(2) Lisez *Rageia*, et voyez Ortelii *Thesaurus geographicus*, au mot *Arsacia* et *Rageia*. (L-s.)

(3) Il existe en arabe et en persan un grand nombre d'ouvrages dont le titre commence par *âl-béyyân*, que les Persans prononcent *âl-beyyaûn*, explication, éclaircissement. Ainsi Chardin,

c'est-à-dire, *l'explication*, porte que Chapour, fils d'Ardechir-babecon, l'a fondée, et qu'il lui donna le nom de Chaepour (1), comme qui diroit *la ville du fils du roi ;* car chae (*châh*), signifie *roi*, et *pourra* en ancien persan veut dire *fils* (2). De-là est venu le nom de chapour (*châh-poùr*),

---

ou plutôt Hhamd-oûllah qu'il traduit ici sans le citer, auroit dû indiquer en entier le titre même du livre. Cette précaution étoit d'autant plus nécessaire, que ce titre ne se trouve pas dans la préface où Hhamd-oûllah a consigné ceux de la plupart des livres qu'il a consultés. (L-s.)

(1) Châh-poùr ou *Châpoùr*, premier du nom, fils et successeur d'Ardchyr-bâbégâun, qui fonda la dynastie des Saçânydes, ne fut pas le fondateur de Qazwyn, comme l'affirme l'auteur du *Béyyaûn*, cité par Chardin, d'après le texte du géographe persan ; il construisit à Qazwyn, un lieu de plaisance nommé *Châd* (joie, divertissement), comme nous l'apprend le *Djihân ârâ*, p. 42 et 43 de l'édition persane anglaise, publiée par M. le major Ouselley. Il est assez digne de remarque que, dans sa volumineuse histoire universelle, intitulée *Raùzet êssafi*, Myrkhond, qui a consacré un très-long article aux Saçânydes ne fasse nulle mention de différens édifices construits par Châpoùr, et indiqués dans le *Djihân ârâ*. Il monta sur le trône en 238 de l'ère vulgaire, et fut assassiné en 269, suivant *l'Art de vérifier les dates*. (L-s.)

(2) Tous les écrivains persans, Myrkhond et autres s'accordent à dire que l'on écrit indifferemment *Chah-poùr* et *Châpoùr*, et que ce nom signifie fils de roi ; le premier des rois de Perse ainsi appelé fut fils d'Ardchyr-bâbegâun, élevé à l'insu de son père, par le grand Vezyr, qui ne voulut pas donner un nom à son futur souverain, sans l'assentiment du père. *Poùr* paroît être la corruption et même la syncope de l'ancien mot Zend *pothré*, mieux conservé dans l'autre mot persan moderne *pucer*. Ces différens mots persans ont la plus grande analogie avec le *pouthra* ou *pouthr* samskrit, qui signifie également *fils*. (L-s.)

que les auteurs grecs prononçoient *sapores*. L'histoire intitulée Téduine (*), dit que cette ville, qui fut nommée *Chaepour*, n'est pas Casbin, et qu'elle n'étoit pas bâtie au même lieu où est présentement Casbin, mais à trois lieues au-dessus, vers l'occident, au confluent de deux fleuves, l'un nommé *Haroud* (*Châh-roùd*), dont l'on a parlé, qui vient du mont Alouvent, et l'autre appelé *Ebherroud*, c'est-à-dire, le *fleuve d'Ebher*.

J'ai ouï dire à plusieurs Persans de considération,

(*) Lisez *Tédoùyn*, ou recueil d'histoires touchant Qazwyn, par l'îmâm Aboùl-qâcem.... él rafé'ï de Qazwyn, mort en 732 de l'hégire, suivant Hâdjy Khalfah. Ce recueil de sentences et de décisions émanées de la bouche du prophète, est cité dans le géographe persan, à cause d'une sentence relative à Qazwyn. « Le prophète a dit : « Honorez Qazwyn ; car cette » ville est située sur le seuil d'une des portes du paradis ». Du reste, ce recueil ne contient aucun des faits consignés dans le paragraphe où il est cité. Ces faits sont rapportés dans le géographe, aussi bien que la sentence tirée du Tédoùyn. Chardin, qui a encore traduit ici ce géographe, ne paroît pas l'avoir parfaitement compris ; car, en voulant étaler un certain appareil d'érudition, il cite un ouvrage qu'il n'a pas lu, et en rapporte des faits qui se trouvent dans un autre (le *Nozahat âl-qoloùq*) ; il faut attribuer cette étrange méprise aux passages arabes que Hhamd-oûllah a insérés dans sa description de Qazwyn. Ces passages ont dû embarrasser prodigieusement notre voyageur, qui ne savoit que le persan, et qui n'aura pas imaginé d'autre moyen de surmonter cette difficulté, que de regarder ces passages comme épisodiques, et de les supprimer. Cette observation et plusieurs autres du même genre, répandues dans mes notes, prouvent l'indispensable nécessité de faire précéder l'étude du persan par celle de l'arabe. (L-s.)

qu'il y a là, en effet, quantité de ruines, et que tous les auteurs sont d'accord que deux bourgs, nommés *Sartché*, qui en sont proche, ont été bâtis du temps d'Ardechirbabecon. Une autre histoire persane, composée par un auteur, nommé Ambd alla (1), porte que le commencement de Casbin fut un château que ce roi, qu'on vient de nommer, fit bâtir, pour arrêter les courses des Déilemites, qui descendoient du mont Alouvent, et faisoient des ravages en tout ce territoire. Que ce château étoit situé au même lieu où est maintenant la place royale de Casbin, et qu'il fut ruiné par les Arabes du temps d'Osman, un des premiers successeurs de Mahammed (2). Presque toutes les histoires font mention de ce château, et disent, qu'après qu'il eut été abattu, on le rebatit plus grand qu'auparavant, et qu'il se forma un gros bourg tout alentour. Mousael-hady-billa, fils de Mahammed Mehdy, calife de Bagdad, le fit ceindre de murs l'an 170 de

---

(1) L'ouvrage de Hhamd-oûllah, indiqué ici par Chardin, n'est pas une histoire de la Perse ; il s'agit certainement du *Nozahat êl-qoloùb*, qui contient principalement un traité d'astronomie, un autre d'histoire naturelle, et une excellente description de la Perse. Voyez la notice que j'ai donnée de cet ouvrage dans ma préface. (L-s.)

(2) En l'an 41 de l'hégire (661-2 de l'ère vulgaire), un gouverneur, nommé Sad ben êl-â'ss, reconstruisit la ville. (L-s.)

l'hégire (1), et fit bâtir à mille pas de distance une petite ville, qu'on nomma de son nom Médine-moussi (*Médynét-mouçâ*). Un grand quartier de Casbin porte encore ce nom. Moubarec-yuzbec, affranchi du calife qui avoit le gouvernement de la province, et à qui l'ouvrage avoit été recommandé, en fit bâtir un autre à pareille distance, et le nomma *Moubarekie*, pour la conservation de son nom. Les Persans, quelque temps après, appelèrent cette ville Moubarecabad (*Moubârek-âbâd*). Moubarec signifie *bénit*, et abad, *habitation*.

Haron-Rechid, frère et successeur de Mousa elhady, joignit ces trois petites villes en une par quantité de beaux bâtimens qu'il fit construire dans le vuide, mit une grosse garnison dedans, et ordonna qu'on entourât de murs et de fortifications toute la place. On commença d'y travailler l'an 190 de l'hégire (2). Haron avoit dessein d'en faire un rempart contre les Hyrcaniens et les Deilemites, et un magasin d'armes pour la guerre qu'il méditoit de porter en Ibérie, et tout ensemble un lieu de commerce. Mais étant mort

(1) Moûçâ êl-hâdy bîllah, quatrième khalyfe Ommyade, fils et successeur de Mohhammed Mehdy, frère et prédécesseur immédiat de Hâroûn âl-rachyd; il mourut l'an 170 de l'hégire, 786 de l'ère vulgaire. (L-s.)

(2) 808—809 de l'ère vulgaire. (L-s.)

peu après l'entreprise, et avant que d'en voir la fin, l'ouvrage demeura imparfait. L'an 245, sous le règne du calife Muktadis-billa, Mousa (1), fils de Nufa, qui avoit secoué le joug de ce pontife, et usurpé l'autorité royale dans la Perse, fit achever ces murs et ces fortifications, et donna à la ville le nom de *Casbin* ou *Casvin*; car on prononce ce nom tantôt par *b*, tantôt par *v*, d'un mot qui signifie *châtiment* ou *peine*, parce qu'il faisoit emprisonner dans le château qui y étoit, tous les grands qu'il vouloit punir. On donne une autre raison de cette dénomination, savoir, que cette ville étoit un lieu d'exil. Acembeg, auteur arménien, est d'un avis différent, car il tient que la ville de Casbin a été ainsi nommée du roi Casbin.

L'an 364, une partie de la muraille de la ville étant tombée, Saheb Calife Ismael, premier ministre de Alié-Fecre-Deulet, roi de Perse (2), fit relever ce qui s'étoit ruiné, et des guerres

(1) Lisez, d'après les quatre manuscrits du *Nozahat âl-qoloùb* que j'ai sous les yeux, 254, au lieu de 245; et Mo'taz bìllah, treizième khalyfe a'bbâcyde, enfin Boghâ Charâby, qui, dans la même année, fut chargé de terminer les murailles de Qazwyn, et assassiné par ordre du khalyfe. (L-s.)

(2) En 373 (383-4 de l'ère vulgaire), Ssâhheb Khalyf Ismaël Ebn o'bâd râzy vézyr de Fakhr êd-daùlah, fit des réparations à la ville de Qazwyn. *Hhamd-oûllah*, Description de Qazwyn. J'ose garantir l'exactitude de cette date. (L-s.)

civiles l'ayant détruite depuis presque toute entière, Emer Cherifabou-ali Jafer (*Emyr Aboù A'ly dja'fér*) eut soin de son rétablissement, et y fit travailler l'an 411 (1) avec tant d'application, qu'il n'y paroissoit plus de ruines deux ans après. L'histoire de Casbin fait mention de deux autres furieux désastres, qui lui sont arrivés par des tremblemens de terre. Le premier l'an 460 (2), qui renversa tous les murs et un tiers des édifices. Kehnon, prince de la race des Seljouge (*Seldjoùqy*), les fit réparer trois ans après, sous l'ascendant de Gémini. Le second tremblement, qui ne fit pas tant de mal que le premier, arriva l'an 562 (3). Mahamed, fils d'Abdalla-elmegare (4), régnoit alors au pays des Parthes, et faisoit sa résidence proche de Casbin. Il s'y transporta pour voir les dommages du tremblement, et pour les réparer. Et parce que les murailles qui n'étoient que de terre, ne lui semblèrent pas assez belles ni assez fortes pour une si grande ville, il fit abattre ce que le tremblement en avoit épargné, et en fit faire de brique rouge. Ces murs avoient

---

(1) Qui répond à l'an 1020-21 de l'ère vulgaire. (L-s.)

(2) Qui répond à l'an 1067-8 de l'ère vulg. Ces tremblemens de terre ne sont pas mentionnés dans le *Nozahat âl-qoloùb.* (L-s.)

(3) Qui répond à l'an 1166-7 de l'ère vulgaire (L-s.)

(4) Le vezyr Ssedr êd-dyn Mohhammed ben A'bdallah Merâghy. (L-s.)

cent mille et trois cents pas d'enceinte, et étoient renforcés de tours à chaque cinq cents pas. Les Tartares et les Turcs ont ruiné entièrement ces tours et ces murailles à diverses reprises, et celles qu'on avoit rebâties en leur place, à mesure que quelque nouveau ravage les détruisoit. On en voit les ruines, comme je l'ai dit.

Après tout, Casbin s'est rétablie, comme l'on voit, et depuis plus de trois cents ans elle jouit de la paix et de l'abondance par l'avantage de sa situation, qui la rend si propre pour lier le commerce de l'Hyrcanie, de l'Ibérie, et de la Médie, avec les provinces méridionales du royaume. L'an 955 (*) de l'hégire, le roi Tahmas, désespérant de défendre Tauris contre le grand Soliman, se retira à Casbin, et fit de cette ville la capitale du royaume. Il la trouvoit commode en toute saison. Il y passoit l'hiver ; l'été, il se retiroit à trois ou quatre lieues à la campagne, et le passoit d'ordinaire sous des tentes au pied du mont Alouvent, où il y a beaucoup de lieux frais, d'eaux et d'ombrage. Ses successeurs ont passé leur vie de la même sorte, jusques à Abas-le-Grand, qui, dès la première année de son règne, transféra la cour à Ispahan. On allègue diverses raisons de ce changement. Les uns l'attribuent à l'air de Casbin, que

(*) En 1548 de l'ère vulgaire. (L-s.)

S. M., disent-ils, ne trouvoit pas bon ; d'autres assurent qu'il fut épouvanté de ce que lui firent savoir les astrologues, que les astres le menaçoient de plusieurs malheurs s'il demeuroit en cette ville. D'autres veulent qu'il le fit pour exécuter mieux le dessein qu'il avoit de bâtir une nouvelle ville, s'étant mis en tête que c'étoit un plus sûr moyen pour éterniser sa mémoire, que toutes les grandes actions qu'il faisoit. Mais ce qui est plus vraisemblable, c'est ce que j'ai ouï dire à un seigneur qui a été fort aimé de ce grand roi, que dès qu'il eut conçu le dessein des grandes conquêtes qu'il exécuta si glorieusement vers l'orient et vers le midi, il quitta Casbin pour Ispahan, afin d'être plus proche des pays qu'il vouloit conquérir.

Quoi qu'il en soit, cette ville est bien déchue depuis que la cour s'en est retirée, et qu'elle a perdu tout ce qui accompagne la pompe d'une grande cour. Les successeurs d'Abas y ont été faire de temps en temps des séjours d'une ou de deux années de suite. Le feu roi étoit en chemin pour y aller, quand il mourut. La ville l'en avoit fait solliciter par des présens et des requêtes ; et elle eut tant de joie d'apprendre que S. M. y venoit, qu'elle donna trois cents tomans de présent (ce sont treize cents pistoles), à l'officier qui lui en apporta le mouch da louc (*moujedahlouk*), c'est-à-dire, *la bonne nouvelle*. Le principal avantage qui

qui lui revient du séjour de la cour, est la consommation d'une infinité de denrées que le pays produit, et dont il n'y a point de transport, les provinces voisines n'en ayant nul besoin.

Outre tout ce que l'on a dit qui rend Casbin une ville illustre, il ne faut pas oublier qu'il en est sorti plusieurs auteurs célèbres; entr'autres Locman, fameux pour les fables qu'il a composées, et qui ressemblent si fort à celles d'Esope, que de doctes auteurs tiennent que c'est un même livre (*). Le gouverneur de cette ville a titre de darogué (*darogh éh*). On y en met un nouveau tous les deux ans. Il tire chaque année six cents tomans de ce gouvernement; c'est neuf mille écus. On donne à cette ville dans les actes juridiques, le surnom de Dar-el-seltenet (*Dâr él-selthénét*) c'est-à-dire, *siége de la royauté;* parce que les rois de Perse, qui ont régné dans le quinzième et le seizième siècles, y faisoient leur résidence, comme on l'a dit. On lui donne aussi l'épithete de Gemel-abad (*djemyl âbâd*), c'est-à-dire, *la belle*, ou *la glorieuse ville.*

Notre traite s'acheva à Kiaré, bourg gros de cinq

(*) Nous aurons occasion de parler de ce célèbre fabuliste, à l'article des sciences et arts; nous nous bornons à observer ici que Chardin n'auroit pas dû oublier d'indiquer Hhamd-oûllah, natif de Qazwyn, et auteur d'une Description géographique et historique de la Perse, qu'il a souvent consultée. (L-s.)

cents maisons. Il y a au milieu un château de terre situé sur une éminence, et à demi-ruiné. C'est un reste des lieux forts de ce pays, qui furent abattus dans le treizième siècle. Les invasions étoient si fréquentes et si subites, et les guerres civiles si longues et si animées, qu'il falloit se fortifier partout, et se défendre de toute sorte de gens. On voit de pareils châteaux presque dans tous les bourgs, et dans les grands villages du ressort de Casbin.

Le 10, nous ne fîmes que quatre lieues, en un pays uni et agréable, comme les jours précédens, continuant d'aller droit au midi. Notre manière de voyager étoit telle, particulièrement depuis Miane (*), qui est aux confins de la Médie. Nous partions toujours le soir une heure ou deux avant le soleil couché plus ou moins, selon la traite que nous avions à faire. Nous achevions les traites de cinq ou six lieues à minuit ou environ. Les grandes de huit à neuf lieues nous tenoient presque toute la nuit. On voyage généralement ainsi dans tout l'Orient durant le beau temps, pour être à couvert de l'ardeur du soleil, qui accableroit à la campagne les hommes et les animaux. La nuit on marche plus vîte, on est plus dispos, les valets vont à pied de temps en temps sans

(*) Voyez ci-dessus, p. 365 et 366. (L-s.)

peine, et les maîtres même sont bien-aises d'y aller un peu, pour dissiper le sommeil et de petits saisissemens de froid, que la fraîcheur de l'air cause (*). Tout cela soulage les chevaux. Quand on est arrivé on se met au lit, et on regagne sur le jour pour dormir, ce que l'on avoit perdu la nuit. Un autre avantage qu'il y a à voyager de nuit, est que les bêtes de charge se reposent tout le temps que la chaleur et les mouches les incommodent, et qu'elles sont bien mieux pansées, les valets voyant plus clair à les soigner. De plus, on trouve plus aisément durant le jour, ce qu'il faut pour les hommes et pour les chevaux. Les hôtes des caravanserais, qui ont dormi presque toute la nuit, parce qu'alors ils n'étoient pas employés, sont debout, et prêts à tout ce qu'on leur commande. La première chose que font les palefreniers en arrivant, est de promener les chevaux ; on leur met après la couverture, et on leur lâche la sangle. Au bout d'une heure ou deux, on leur donne à manger, et les palefreniers se mettent à dormir. Tout le monde se lève à neuf ou dix heures, et l'on fait un léger repas. Les valets d'étable pansent les chevaux ensuite, et le cuisinier apprête à manger. Le maître cependant, ou repose de nouveau, ou s'occupe à autre chose. A quatre

---

(*) Voyez la vignette, page 1.ere du premier volume. (L-s.)

heures, on donne l'orge, car en tout l'Orient on ne nourrit point les chevaux d'avoine, et l'on selle : à même temps on sert le soupé. Pendant que le maître soupe, le cuisinier nettoie la batterie, et le valet-de-chambre ferme les *mafras*. C'est une manière de porte-manteau, où l'on met le lit et les habits, aussi proprement que dans un coffre. Un cheval en porte deux. Les domestiques soupent ensuite, et pendant cela le maître s'habille et se botte. Dès que les valets ont mangé, ce qui est bientôt fait parmi les Asiatiques, le cuisinier enferme la vaisselle, le palefrenier va tirer la sangle et brider, les autres plient les tapis, et font le reste des choses qui sont de leur devoir. On charge après, et l'on s'en va. Ceux qui n'ont pas vu l'Orient auront peine à croire la commodité avec laquelle toute sorte de gens y voyagent. Elle est grande néanmoins, quoique, pour ainsi-dire, on porte toute une maison avec soi. La raison en est, que les valets ayant chacun leur emploi séparé, tout se trouve fait en un instant. Comme il n'y a non plus de tavernes que d'hôtelleries sur les grands chemins, on porte toujours avec soi de quoi boire et manger lorsque l'on en a envie, et cela se fait aussi fort commodément dans de petits coffres que l'on appelle yactan (*). Ce sont

(*) Lisez *yek-dân*. *Dân* ou *tân* indique toujours un objet destiné à en renfermer un autre. (L-s.)

des boîtes de bois carrées, de dix-huit pouces de diamètre, et de vingt à vingt-deux pouces de profondeur, doublées de feutre, ou de drap par dehors, et de cuir par dedans. Elles tiennent l'une ou l'autre comme les besaces que l'on porte en croupe, et on les passe sur la selle, sans que cela empêche l'homme d'être assis dessus à son aise. On enferme d'un côté du linge et d'autres ustensiles de table, et tout ce qu'on veut à manger. De l'autre, on met du café, du sorbet, des liqueurs, de la glace, et tout ce que l'on veut aussi; et comme l'on ne trouve pas en tous lieux de bonne eau à boire le long du chemin, ce même homme qui a le soin du yactan, en porte dans un outre long pendu sous le ventre du cheval, d'où on la tire fort fraîche, sur-tout la nuit et le matin.

Nous logeâmes à Segs-abad (*Sak âbâd* (*). Ce nom signifie *l'habitation des chiens.* C'est un bourg grand comme Kiaré. Il est au milieu d'une belle plaine, où il y a quantité de villages. A Segs-abad, ni à Kiaré, l'on ne trouve point de caravanserais : mais il y a en chacun quinze ou vingt grandes maisons, que les propriétaires tiennent ouvertes pour le logement des passans, et qu'ils entretiennent plus nettes que les caravanserais. On y est aussi beaucoup mieux accommodé, mais

(*) *Sak*, en persan, signifie un chien. (L-s.)

il en coûte plus, parce que l'hôte n'osant demander de louage, ni sa peine, ce qui n'est pas la coutume, il s'en fait payer sur le fourrage et les denrées qu'il fournit à ses hôtes, qu'il leur vend à discrétion, au-lieu que dans les caravanserais tout est taxé.

Le 11, notre traite fut de huit lieues. Nous fîmes les deux premières entre des buttes et des collines, où le chemin est raboteux et mal uni; les autres en une belle plaine, couverte de villages par-tout, et la plupart labourée. On dit que c'est celle où se donna la bataille entre Luculle et Mithridate, et que la défaite de Crassus a encore rendu si célèbre dans l'histoire romaine. Nous mîmes pied à terre à un caravanserai, nommé *Koskeirou*, un des grands et des beaux qu'on ait jamais bâtis en Perse. Il y a tout joignant deux jardins, deux citernes, un bain et un petit canal qui en dépendent. C'est une charité de la principale femme d'Abas-le-Grand. Elle fonda ce lieu avec un revenu de mille livres pour les gages de quatre valets, qui logeroient dans le caravanserai, afin de le tenir net et de servir les passans : mais ces mille livres ont été diverties à d'autres usages par l'avarice des curateurs. C'est ce qui fait que le caravanserai est fort sale presque par-tout, et que l'ordure le ruine. Il a coûté, dit-on, quatre mille tomans à bâtir, c'est cent quatre-vingt mille livres.

La Perse a çà et là des ponts, des chaussées, des hôpitaux, des caravanserais, qui sont des profusions de cette charitable princesse. Elles ont rendu son nom célèbre ; et si l'on en croit la voix publique, elle a dépensé cent mille tomans à ces œuvres pies, c'est quatre millions et demi. Elle s'appeloit *Heinab Begum.*

Le 12, nous fîmes huit lieues, trois en la belle plaine où est Koskeirou, et cinq en un pays enfoncé, où le chemin est un peu tortu et raboteux. Nous arrivâmes deux heures avant jour à Sava, et logeâmes au faubourg qui est sur le grand chemin.

Sava (*Sâvah*) est une grande ville située dans une plaine sablonneuse et stérile, à la vue du mont Alouvent. Elle a deux milles de tour, et est ceinte de murs, mais elle n'est guère peuplée, et hormis le cœur de la ville, le reste se ruine faute d'être habité. Les murs aussi sont mal entretenus, et il n'y a rien de remarquable à l'entour. Elle a été belle autrefois, les ruines de plusieurs grands édifices le montrent. Il y passe un petit fleuve et quantité de canaux. Son terroir est sec et sablonneux. Il n'y vient rien qu'à force d'art et de travail. Il y a pourtant grand nombre de jardins. L'air qu'on y respire est échauffé et assez mal sain, sa latitude est de 35 deg. 50 min., sa longitude de 85 deg. Un darogué en est gouverneur.

Les histoires de Perse (*) disent unanimement que toute la plaine de Sava étoit autrefois un marais ou lac salé, pareil à cette plaine qu'on appelle *la mer de sel*, qui n'est qu'à vingt lieues de cette ville en tirant à l'orient, et que l'on traverse sur une chaussée de trente lieues, en allant d'Ispahan en Hyrcanie : mais ces histoires ne sont pas d'accord du temps que ce marais fut desséché. Les unes portent fabuleusement que ce fut la nuit que naquit Mahammed ; les autres que ce fut Haly, son gendre, qui en fit miraculeusement écouler les eaux. Celles-ci ajoutent qu'il fit ce miracle sans venir sur le lieu, en prononçant seulement une parole, et qu'il le fit à la considération des habitans de Com, qui tenoient son parti contre le beau-père de Mahammed. Elles disent aussi que ce peuple, pour conserver la mémoire d'un si rare événement, bâtit une ville au milieu de ce marais desséché, et en posa la première pierre sous l'ascendant de *Gemini*. Les peuples du septentrion la ruinèrent au quatrième siècle du maho-

---

(*) Excepté pourtant le Traité géographico-historique, intitulé *Heft îqlym* (les sept climats), dont nous possédons un excellent manuscrit à la bibliothèque impériale, et qui nous apprend que *Sâvah* fut bâtie sur les bords du lac dont parle Chardin, par Tahmouras. Je dois convenir que le *Djihân ârâ* ne met pas cette ville au nombre de celles qu'on attribue à ce troisième souverain de la dynastie des Pychdâdyens. (L-s.)

métisme. Coja-schid-el-din, fils de Melec-Cheref-el-din-Sauvegi (1), la fit rebâtir quarante ans après, plus grande qu'elle n'étoit avant sa destruction, et la fit entourer de murs et paver de briques rouges. Quelque temps après, Cojé-chems-el-din (2) la fit agrandir du côté du nord, y fit conduire l'eau par dix canaux, et y fit bâtir une grande mosquée à la partie occidentale, sur le plan de celle que Saied-eshac, fils d'Iman-Mouza Cazem y avoit fait construire plusieurs siècles auparavant. Tout joignant cette mosquée est un superbe tombeau de Bercordar bec, grand-maître de l'artillerie de Perse, qui mourut d'hydropisie en cette ville il y a dix ans.

Vis-à-vis Sava, à l'occident, à quatre lieues, est un pélerinage fameux par la dévotion des Persans. Ils l'appellent *Echmouil*, c'est-à-dire, *Samuel*, et ils croyent que ce prophète y a été enterré. On a bâti sur son tombeau un beau mausolée au milieu d'une mosquée magnifique (3).

(1) Khòdjah Zahir êd-dyn, fils de Melek cheryf êd-dyn, entoura Sâvah d'une muraille, qui avoit huit mille deux cents coudées de circuit. *Nozahat âl-qoloùb.* (L-s.)

(2) Khòdjah Chems êd-dyn, fils du précédent, ajouta quatre mille coudées à la précédente enceinte, et la conduisit jusqu'à la rivière. (L-s.)

(3) « A quatre farsangs, du côté de l'occident, est située une » mosquée dédiée au prophète Chémouyl ». *Hefi tqlym*, f.° 394,

A l'opposite, savoir au levant, à neuf lieues de la ville, sous un même parallèle, on voit çà et là des vestiges de la célèbre ville de Rey (*), la plus grande ville de l'Asie. Les merveilles que l'on en raconte sont incroyables; néanmoins elles sont généralement assurées par tous les historiens, et par quelques-uns comme par des témoins oculaires. La géographie persane porte que du temps du calife Mehdy-billa-abou Mahammed Davanick, qui vivoit au neuvième siècle du christianisme, la ville de Rey étoit divisée en quatre-vingt-seize quartiers, dont chacun avoit quarante-six rues, chaque rue quatre cents maisons et dix mosquées; qu'il y avoit de plus dans la ville six mille quatre cents collèges, seize mille six cents bains, quinze mille tours de mosquées, douze mille moulins, mille sept cents canaux, treize mille caranveserais. Je n'ose insérer le nombre

---

verso. Chardin a-t-il consulté cet ouvrage, ou bien a-t-il vu lui-même cet édifice dont aucun autre voyageur ne parle? C'est ce que j'ignore. (L-s.)

(*) Al-Mehdy Mohhammed-ebn âboù Djùfâr âl-manssoùr l'Abbâcyde (qui régna de l'an 775 à 785 de l'ère vulgaire) reconstruisit cette ville, et en fit une grande ville; ses murailles avoient douze mille pas de circuit. Les détails qu'on lit ici, ne se trouvent dans le texte d'aucun des quatre manuscrits du géographe persan, que j'ai sous les yeux; mais ils ont été ajoutés à la marge du manuscrit n.º 139, et se retrouvent dans l'*Heft-iqlym*. Il fut un temps où les murs de Rey et ceux d'Ispahan étoient très-voisins, et même se joignoient. (L-s.)

des maisons, ne pouvant pas croire qu'il y eût seulement la moitié autant d'hommes; et cependant notre géographie est en cela soutenue de tous les auteurs orientaux. Les auteurs arabes affirment aussi qu'au troisième siècle du mahométisme, qui est justement le même temps, Rey étoit la ville de l'Asie la plus peuplée, et qu'on tenoit, qu'après Babylone, jamais ville n'avoit été si considérable, soit en nombre d'habitans, soit en richesses et en biens. De-là lui sont venus les titres superbes qu'elle a dans les histoires, de *première des villes*, d'*épouse du monde*, de *porte des portes de la terre*, et de *marché de l'univers*. L'origine de Rey n'est pas moins considérable. La chronique des Mages en fait Chus (*), petit-fils de Noé, fondateur. Elle ajoute qu'il en posa la première pierre, sous l'ascendant du Scorpion. La commune opinion est qu'elle a été fondée par Houcheing-pichdadi (*Hoùcheng Pychdády*), comme qui diroit *premier justicier*. Les Orientaux donnent ce nom à tous les rois de

---

(*) Seth, le prophète, suivant le géographe persan, qui dit que Hoùcheng ne fit qu'agrandir cette ville; mais elle fut ensuite saccagée, et Ménoùtcheher, fils de Férydoùn, la rebâtit. Ces deux souverains, dont le règne remonte aux temps héroïques de la Perse, ne nous sont connus que par les fables auxquelles ils ont donné lieu. M. Jones croit pouvoir placer leur règne du milieu à la fin du huitième siècle avant J.-C. (L-s.)

Perse de la première race, parce qu'ils furent les premiers gouverneurs et législateurs dont ils aient eu connoissance. Houcheing étoit le second roi de cette race. Manoutcher, cinquième roi après Houcheing, l'agrandit considérablement. Elle subsista en sa splendeur, jusqu'aux conquêtes des premiers mahométans, qui la détruisirent. Méhdy billa, surnommé *Mansour* ou le *Victorieux*, troisième calife de Babylone, la releva plus grande et plus peuplée qu'auparavant, et ce fut sous ses successeurs qu'elle parvint à cette puissance dont nous avons parlé. Sa dernière ruine arriva par des guerres civiles, au temps que les Tartares étendirent leurs incursions dans le pays des Parthes. La religion mahométane étoit alors divisée en sectes, comme elle l'a toujours été. Celle des Chia (*Chy'ah*), qui étoit celle des Persans, et celle des Sunnis (*Sunny*), que les Turcs suivent, partageoient le pays. Ces deux partis se firent la guerre soixante ans durant, et la secte des Chia ayant succombé, à cause du secours des petits Tartares, qui sont Sunnis, la secte victorieuse se partagea en deux autres opinions, qu'on appelle du nom de leurs auteurs, Chafai et Hanifei (*),

(*) Voyez sur les deux docteurs orthodoxes, Chafé'ï et Aboù Hhanyfeh, des détails fort curieux et fort exacts dans le Tableau de l'empire ottoman de M. Mouradja d'Hosson, tom. I, p. 1.ere et suiv. (L-s.)

qui sont encore aujourd'hui en vigueur parmi tous les mahométans sunnis. Ces guerres, jointes aux incursions des Tartares, détruisirent la puissante et fameuse Rey, et la réduisirent à rien, avant la fin du sixième siècle de l'époque mahométane. Soixante ans après, Facre-eddin, prince parthe, ayant fait la paix avec Cazan-Can, roi de Perse, de la race des Tartares, essaya de rebâtir cette malheureuse ville; mais il n'en put venir à bout. Ptolémée l'appelle *Raquaja* (1); les autres auteurs grecs l'appellent, comme lui, de noms qui paroissent formés sur celui de Rey. Sa latitude est de 35 deg. 35 min., et sa longitude de 76 deg. 20 min. Le terroir en est fertile et agréable, et produit beaucoup de bons fruits. L'air en est mal sain, il jaunit la peau, et il donne la fièvre; et cependant on dit que le monde y vivoit aussi long-temps qu'ailleurs. Cela est merveilleux, et donna lieu à ce distique persan: *J'ai vu en songe l'ange de la mort, nud, en chemise, qui s'enfuyoit de Rey, au point du jour, crainte du mauvais air* (2).

---

(1) Lisez *Rageia*, ῥαγεια, ou plutôt *Raga*, ῥαγα, comme on lit dans les meilleures éditions de Strabon; car c'est ce géographe, et non point Ptolémée, qui parle de la ville dont il s'agit. Vid. Strabon, *Geogr.* Lib. 11, p 525, *ex edit.* Casaub. 797, *ex edit.* Almeloveen; et Bochart. *Geograp. Sacr.* colum. 94. (L-s.)

(2) « Je vis en songe, le matin, l'ange de la mort qui fuyoit » sans chaussure, et des mains et des pieds, loin de la ville de

Cette ville a produit beaucoup de savans hommes, et a renfermé dans son sein, durant plusieurs siècles, les plus grandes richesses de l'Orient. On dit que durant sa splendeur, cent lampes de toute sorte de métaux éclairoient toute la nuit, plusieurs petites mosquées, et cinq cents les plus grandes.

Le 13, nous fîmes six lieues en un pays beau et uni. Le chemin y serpente, à cause du fleuve qui y serpente aussi, et des canaux qu'on conduit en divers endroits de la plaine pour arroser la terre. Nous passâmes un grand pont et plusieurs petits, et logeâmes en un grand caravanserai, bâti en rase campagne, proche de quatre autres plus petits. On le nomme *Jafer-abad*, c'est-à-dire *l'habitation de Jâfer*, du nom d'un grand seigneur de Perse, qui a fait bâtir les premières hôtelleries qu'il y a eu en ce lieu.

Le 14, nous fîmes cinq lieues dans la plaine dont l'on a parlé. Nous passâmes à mi-chemin le long d'un petit mont nommé *Couhtelisme* (*Koùh-thelim*). *Couh*, signifie *montagne*; *telisme*, est ce que nous disons *talisman*. Ce mont a quelque

---

» Rey. Je lui dis : et toi aussi tu fuis. — Lorsque Rey ouvre la » main, me dit-il, que pourroit faire le débile ange de la mort » au pied des murailles de cette ville. *Nozahat âl-qoloùb* ». Description de l'I'râq a'djemy, article de Rey. (L-s.)

chose de fort particulier en soi ; que je n'avois pu croire jusqu'à ce jour. C'est qu'à mesure qu'on s'en approche, il montre une nouvelle forme, et paroît d'une grandeur et d'une figure différentes. Le sommet ou la pointe est toujours en face, et l'on diroit qu'elle tourne de même côté, et à mesure qu'on se tourne pour la regarder. J'ai regardé ce mont de toutes parts, avec le même succès. Cet enchantement naturel peut venir, à mon avis, des diverses vues et perspectives sur lesquelles on regarde ce petit mont, la nature y ayant fait quelque chose d'approchant à ce qu'on voit en ces tableaux ingénieux, qui présentent divers objets à ceux qui les regardent sur divers points de vue. Il est d'une terre noirâtre mouvante, semblable à ces terres brûlées qu'on voit au bas des montagnes qui jettent du feu. Il paroît de près plein de creux et de détours, qui semblent faits exprès. Je me suis informé de plusieurs gens du pays, si ce mont jetoit du feu; mais je n'ai trouvé personne qui eût, ni vu, ni ouï dire qu'il en jetât.

C'est une prévention publique, que ceux qui veulent y monter s'y perdent, et enfoncent dans la terre, comme on fait dans l'eau ; et l'on conte qu'un jour Abas-le-Grand y fit aller un valet de pied avec un fallot allumé sur l'épaule; que le fallot s'éteignit bientôt, et que l'homme ne

parut plus. Ce mont est à gauche, quand l'on va à Com.

En approchant de cette ville, nous voyïons de toutes parts de petits mausolées et de petites mosquées, où sont enterrés des petits-fils et des descendans d'Aly. Les Persans appellent tous les premiers descendans de ce calife, *Imam zade* (*Imâm-Zâdéh*), c'est-à-dire *fils d'apôtres*. Ce sont les saints des Persans. Il y en a une infinité d'enterrés dans ce royaume. On en compte quatre cent quarante-quatre autour de Com. Nous terminâmes notre journée en cette ville, à dix heures du soir, et j'y pensai terminer ma vie par un malheur tout-à-fait imprévu. J'avois mis pied à terre à la porte du caravanserai, et tenois mon cheval par la bride, attendant que mon palefrenier le vînt prendre. Un cheval de main qui étoit devant moi, et que je ne voyois pas, me sentant à sa queue, me donna de toute sa force des deux pieds dans l'estomach; si j'eusse été un peu plus loin, le coup m'eût crevé sans doute. Je ne tombai point, la tête de mon cheval me soutint; mais je fus plus de demi-quart-d'heure prêt d'étouffer, et sans pouvoir reprendre haleine. Dieu, en ses grandes miséricordes, eut pitié de moi, et fit que j'échappai de ce rude coup. Je m'en sentis pourtant seize semaines, mais sans que cela m'empêchât d'agir presque à l'accoutumée.

Com

Com (*) est une grande ville située en une plaine, le long d'un fleuve, et à demi-lieue d'une haute montagne. Sa figure est un carré long, sa longueur prend de l'orient à l'occident, comme on le peut voir dans le plan qui est à côté (*pl.* XIII). Elle a quinze mille maisons, au dire des gens, car je ne les ai pas comptées. Elle est ceinte d'un fossé et d'un mur flanqué de tours à demi-ruinées. Elle est entourée de jardins. Il y en a de grands de l'autre côté de l'eau. On voit en un des plus beaux qu'il y ait, le mausolée de Rustan-Can, prince de la race des derniers rois de Géorgie, qui embrassa la religion mahométane, pour avoir le gouvernement de ce royaume-là. Ce jardin est une des plus ordinaires promenades de la populace de Com. Il y a deux beaux quais le long du fleuve, aussi longs que la ville, et au bout, à l'orient, un fort beau pont. Il y a aussi de beaux et de grands basars, où se tiennent les marchés en gros et en détail. Com n'est pourtant pas un lieu de grand commerce. On en transporte des fruits frais et secs, principalement des grenades, beaucoup de savon, des lames d'épée, et de la poterie blanche et vernissée. Il ne se fait point en toute la Perse de meilleur savon, ni de

(*) Plus correctement Qom ; voyez de plus grands détails sur cette ville ci-après, page 419 et suiv. (L-s.)

plus excellentes lames d'épée qu'en cette ville. Ce que la poterie blanche qu'on en transporte a de particulier, est qu'en été l'eau s'y rafraîchit merveilleusement bien et fort vîte, par le moyen de la transpiration continuelle. Les gens qui veulent boire frais et délicieusement, ne se servent d'un même pot que cinq ou six jours tout au plus. On l'humecte d'eau rose la première fois, pour ôter la senteur de la terre, et puis on le pend à l'air, plein d'eau et un linge mouillé autour. Un quart de l'eau transpire en six heures de temps la première fois, puis moins de jour en jour, tant qu'à la fin les pores se bouchent par la matière crasse et épaisse qui est dans l'eau, et qui s'arrête dans ses pores. Dès que la transpiration est empêchée dans ces pots, l'eau s'y empuantit, et il en faut prendre de neufs. Il y a en cette ville quantité de profondes caves, où le peuple va puiser l'eau à boire. La plupart de ces caves ont quarante à cinquante marches de descente, et fort hautes. L'eau en est aussi fraîche quand on la tire, que celle qui est à la glace. Elle sort par des fontaines qui se ferment au robinet. C'est un grand régal que cette eau durant l'été, qui est furieusement chaud à Com et aux environs. Cette ville a quantité de beaux caravanserais et de belles mosquées. La plus belle est celle où sont enterrés les deux rois de Perse, derniers morts.

Voici le dessin (*planche* XIX) de cette célèbre mosquée, dont l'on parle par tout l'Orient. Elle a quatre cours, comme le dessin le montre. La première est plantée d'arbres et de fleurs comme un jardin. C'est un carré long. L'allée du milieu est pavée et séparée des parterres par une balustrade. Il y a deux terrasses carrelées aux deux côtés; elles sont de la longueur de la cour, et hautes de trois pieds. Sur chacune, il y a vingt chambres voûtées de neuf pieds en carré, une cheminée et un portique. A l'entrée de cette cour, il y a à gauche une de ces profondes caves dont l'on a parlé, et à droite une volière. Le lieu est tout-à-fait récréatif. Un canal d'eau claire qui en fait le tour, sort d'un bassin d'eau qui est à l'entrée, et se rend dans un autre qui est au bout. Dix distiques en lettres d'or, sur le haut du portail, font l'inscription de ce mausolée; en voici la traduction :

La date du portail du tombeau de la très-vénérable et pure vierge de Com, sur qui soit le salut.

Au temps de l'heureux règne du roi Abas second, soutien du monde, de qui les jours soient augmentés.

Cette porte de miséricorde a été ouverte à la face des peuples. Quiconque jette les yeux dessus, perd l'idée du paradis.

Quiconque a traversé ses cours, dont l'aspect réjouit les cœurs, ne les a point passées vîte comme le vent.

Massoum, vicaire du grand-pontife, des sages avis duquel le soleil apprend à régler son mouvement, a fait faire par Aga Mourad (*), *l'un de ses substituts, ce portail, dont la hauteur et l'excellence surpassent le trône céleste.*

C'est l'entrée du palais royal de la très-vénérable vierge pure, qui tire son extraction de la maison du prophète.

Heureux et glorieux le fidèle qui, par révérence, prosternera sa tête sur le seuil de cette porte, à l'imitation du soleil et de la lune.

Tout ce qu'il demandera avec foi de dessus cette porte, sera comme la flèche qui atteint le but, c'est-à-dire il sera exaucé.

Certes, jamais la fortune n'embarrassera les entreprises de celui qui, pour l'amour de Dieu, a élevé ce portail à la face du peuple.

O fidèle! si tu demandes en quelle année a été construit ce portail, je te réponds, de dessus le portail de Desir, demande tes desirs.

Pour entendre ce dernier distique, il faut savoir, qu'au lieu que dans notre alphabet, il n'y a

(*) *Aghâ Mourâd*. Le dernier mot signifie *désir*. (*Note de Chardin.*)

que sept lettres numérales, ou qui servent de chiffre, comme le *V* qui vaut cinq, l'*X* dix, l'*L* cinquante; l'alphabet, chez tous les Orientaux, a l'usage des nombres arithmétiques; ainsi, par un jeu d'esprit, à quoi il faut beaucoup d'imagination, ils marquent l'année d'une chose par des mots qui y ont du rapport, et qui sont composés des lettres qui fassent juste en leur valeur d'arithmétique, le nombre des années de leur époque. Celles-ci font mille soixante-un ans. Je vais en produire un autre exemple.

Le feu roi de Perse fit faire une tente, qui coûta deux millions. On l'appelle la *maison d'or*, parce que l'or y reluit par-tout. J'en donnerai ailleurs la description. On peut juger quelle riche pièce c'est, tant par le prix qu'elle coûte, que par le nombre des chameaux qu'il faut pour la porter, qui est de deux cent quatre-vingts. L'antichambre est faite d'un velours à fond d'or, dont la corniche est ornée de vers qui finissent ainsi : *Si tu demandes en quel temps a été fait le trône de ce second Salomon. Je te dirai, regarde le trône du second Salomon.* Les lettres de ces derniers mots, prises pour chiffres, font mille cinquante-sept ans. Cela tient du galimathias en notre langue; mais dans les langues orientales cela a sa beauté et ses grâces.

La seconde cour n'est pas si belle que la

première ; mais la troisième ne l'est pas moins. Elle est entourée d'appartemens, chacun à deux étages, d'une terrasse, d'un portique, et d'un canal, tout de même que la première. Au milieu, il y a un grand bassin. Quatre gros arbres en marquent les coins, et le couvrent de leurs feuillages. On entre de cette troisième cour dans la quatrième, par un escalier de marbre de douze marches. Le portail qui est au haut, est tout-à-fait magnifique. Il est revêtu en bas de marbre blanc transparent, semblable à du porphyre et à de l'agathe. Le haut, qui est un grand demi-dôme, est peint de moresques d'or et d'azur, appliqués fort épais. Cette quatrième cour a des chambres en bas et aux côtés, avec des terrasses et des portiques comme les trois autres. Ce sont les logemens des gens d'église, des régens et des étudians qui vivent des rentes de ce lieu sacré.

En face est le corps de l'édifice. Il consiste en trois grandes chapelles sur une ligne. Celle du milieu a une entrée de dix-huit pieds de profondeur, tout-à-fait magnifique. C'est un portail de ce beau marbre blanc dont l'on a parlé. Le haut, qui est aussi un grand demi-dôme, est incrusté par dehors de grands carreaux de fayence peints de moresques, et par dedans tout doré et azuré. La porte qui a douze pieds de hauteur et six de largeur, est de marbre transparent. Les valves

ou battans sont tout revêtus d'argent, avec des appliques rapportées, de vermeil doré, de cizelé et de lisse, qui font une mosaïque tout-à-fait riche et curieuse. La chapelle est octogone, couverte d'un haut dôme. Le bas, à la hauteur de six pieds, est revêtu de grandes tables de porphyre ondé, et peint de fleurs, tirées avec de l'or et des couleurs, dont la vivacité et l'éclat sautent aux yeux. Le haut est de moresques d'or et d'azur, admirablement vives et éclatantes, et inscrites de sentences et d'aspirations mystiques sur l'amour divin. Le fond du dôme est fait tout de même. Ce dôme est fort gros et admirablement beau, incrusté en dehors comme le portail. Au-dessus s'élève une grande aiguille ou colophon, surmonté d'un croissant, dont les pointes sont allongées et renversées de la manière que la figure les représente. Ce colophon, qui est d'une notable grosseur, est composé de boules de diverses grosseurs, posées l'une sur l'autre, et paroît d'en bas avoir plus de vingt pieds de haut, avec le croissant. Le tout est d'or fin. Les Persans disent que tout est massif. S'il est véritable, cela vaut des millions. Quoi qu'il en soit, cet ornement ne peut être que de très-grand prix. Voici quelques-unes des inscriptions dont j'ai fait mention :

Tout ce qui n'est pas Dieu, n'est rien.

Dieu, et c'est assez.

Toute louange non rapportée à Dieu, est vaine; et tout le bien qui ne vient pas de lui, n'est qu'une ombre de bien.

Le dévot ne doit pas aimer Dieu en vue de la récompense. L'amant qui se plaint d'être séparé de son objet, et voudroit vivre toujours dans l'union et la jouissance, n'est pas véritable amant, puisqu'il ne se résigne pas au bon plaisir de ce qu'il aime.

Le comble du plaisir est d'être uni à l'objet qu'on aime. Je ne travaille pour moi à autre chose, qu'à me jeter à corps perdu dans cet abîme.

Au milieu de cette chapelle est le tombeau de Fathmé, fille de Mousa-Cazem (*Mouça-Qâcem*); un de ces douze califes que les Persans croient avoir été les légitimes successeurs de Mahomed; après la mort d'Aly, son gendre, Mouza-Cazem étoit le septième en ordre. Ce tombeau est long de huit pieds, large de cinq, et haut de six, revêtu de carreaux de fayence, peints de moresques, et couvert d'un drap d'or qui tombe jusqu'en bas. Il est fermé d'une grille d'argent, haute de dix pieds, et massive, distante de demi-pied du tombeau, et couronnée aux coins de quatre grosses pommes de fin or. C'est afin que le peuple ne souille pas le tombeau par ses baisers et ses attouchemens; car on tient le

tombeau même une chose sainte. Des lès de velours vert, tendus sur la grille en dedans, en interdisent la vue au peuple, et ce n'est que par faveur, ou pour de l'argent, qu'on le voit. Le plancher est couvert de tapis de laine fort fins. On en étend par-dessus de soie et d'or, aux grandes fêtes. Au-dessus du tombeau, à dix pieds de hauteur, pendent plusieurs vases d'argent, qu'on appelle *candil* (*qandyl*). C'est une espèce de lampe. Il y en a du poids de soixante marcs. Ils sont autrement faits que les lampes des églises, comme on le peut voir dans les figures qui sont à côté. On n'y allume jamais de feu, et même il n'y en peut tenir, ni aucune liqueur, parce qu'ils n'ont point de fond. Je ne saurois dire la signification du mot de *candil;* mais je crois que c'est de ce terme qu'est venu celui de *candil laphti* (*Kandil-aphti* (*)), duquel les chrétiens grecs appellent ceux qui entretiennent le luminaire dans les églises, et qu'est aussi venu le mot *chandelle*, lequel se trouve en presque toutes les langues de l'Europe, dans une même signification.

(*) Lisez Κανδηλαναφτης, *Kandilanaphtis* (allumeur de chandelles); c'est un mot grec moderne et un titre des fonctionnaires dans les grandes églises. Ce mot est composé de κανδῆλι, *Kandila*, chandelle, d'ἀνάπτω, *anapto*, j'allume. Le premier est latin, le second grec ancien. On dit aussi à Constantinople, Κανδηλαφτης, *Candilaftis*, en retranchant la troisième syllabe να. (L-s.)

Les mahométans appellent *candilgi* (*qandyl-djy*), ces mêmes officiers que je viens de dire, que les Grecs appellent *candilaphty*.

A la grille, il y a des inscriptions suspendues. Elles sont en lettres d'or, sur des vélins épais, de la grandeur d'une feuille de grand papier. Ces inscriptions contiennent des éloges de la Sainte et de sa famille. Celle qui est en face en entrant, est la prière qu'ont accoutumé de faire tous ceux qui viennent en pélerinage à ce sépulcre. Le pélerin, en entrant, baise trois fois le seuil et la grille, et se tenant debout, le visage tourné au tombeau, il vient un *molla*, de ceux qui sont là jour et nuit en service, qui lui fait dire mot à mot cette prière. Le pélerin, après la prière faite, baise de rechef la grille et le pas de la porte, puis donne au prêtre, quatre ou cinq sous, plus ou moins, selon ses moyens, et se retire. S'il demande acte de son pélerinage, on lui en expédie un authentique; l'expédition coûte quatre francs ou demi-pistole. Ces sortes d'actes s'appellent *Hiaret namé* (*), c'est-à-dire *patente de*

---

(1) Lisez *Zyârét nâméh* (livre de visitation); *Zyârét* est le nom d'action du verbe arabe *Zâra*, il a visité par respect; on emploie le mot *Zyârét*, pour exprimer les pieuses visites qu'on rend aux tombeaux des saints musulmans. Ces visites n'ont rien de commun avec le grand pélerinage de la Mekke, nommé par excellence *Hhedjah*, et qui procure à ceux qui s'en sont acquittés, l'honorable titre de *Hhâdjy*. (L-s.)

pélerinage ou *de voyage ; hiaret* venant de *har*, qui veut dire *aller, voyager*. On met tout l'argent que les pélerins et les autres dévots donnent, en un petit coffre de fer, semblable à un tronc qui est à l'entrée de la chapelle. On l'ouvre tous les vendredis, et ce qui s'y trouve est distribué aux gens d'église qui servent ce lieu consacré. Il seroit long, et peut-être ennuyeux, d'insérer ici la traduction de toutes les inscriptions dont l'on a parlé ; voici seulement celle des deux principales oraisons qu'on fait dire aux pélerins.

Au nom de Dieu, clément et miséricordieux.

Je visite ma dame et maîtresse Fathmé (*), *fille de Mousa, fils de Dgafar, sur qui soit le salut et la paix éternellement. Et dans l'ardeur où je suis de m'approcher de Dieu, par son*

(*) Fâthiméh, fille de Moûça, fils de Dja'far Ssâdiq, ne doit pas être confondue avec Fâthiméh, fille du prophète. Moûça, fils de Dja'far, surnommée *Ssâdiq* (le sincère), est le septième des douze îmâms des Persans ; il naquit entre Médyne et la Mekke, en l'an 128 de l'hégire (745-6 de J.-C.), et fut empoisonné à l'âge de cinquante-cinq ans, par ordre du khalyfe Hâroùn âl-rachyd, à qui il inspiroit de vives inquiétudes, un grand nombre de musulmans témoignant toujours beaucoup d'inclination pour les descendans d'A'ly. L'auteur de l'*Heft îqlym* appelle la sainte dont il s'agit, Hezâr fâyz êl-ânvary byby Fâthiméh, mille perfections, l'éclatante madame Fâthiméh, la mère de l'îmâm A'ly, fils de Moûça êl-riza. (L-s.)

intercession, je l'invoque pour moi, pour mon père et ma mère, et pour tous les vrais fidèles.

Au nom de Dieu, souverainement miséricordieux, je te souhaite le salut éternel, ô apôtre de Dieu! Je te souhaite le salut éternel, ô favori de Dieu! Je te souhaite le salut éternel, ô élu de Dieu! Je te souhaite le salut éternel, ô le meilleur et le plus parfait de tous les hommes! Mahammed, fils d'Abd-alla. Que Dieu te donne sa miséricorde, sa grâce et ses bénédictions, et à toute ta famille. Je te souhaite le salut éternel, ô prince des fidèles! Je te souhaite le salut éternel, ô seigneur et chef des vrais vicaires de Dieu! Je te souhaite le salut éternel, ô toi qui es la Vérité même! Je te souhaite le salut éternel, et la miséricorde, et les bénédictions de Dieu, ô Ali! qui es le véritable baume pour les plaies du péché. Je te souhaite le salut éternel, ô vierge très-pure, très-juste et immaculée! glorieuse Fathmé, fille de Mahammed l'élu, femme d'Ali-le-Bien-Aimé, mère des douze vrais vicaires de Dieu, d'illustre naissance! et je le souhaite aussi, et la miséricorde de Dieu, et ses bénédictions, à ta mère, la très-précieuse, très-pure et très-grande Khadidgé. Je vous souhaite le salut éternel et la miséricorde de Dieu, et ses bénédictions, ô Hasan et Heusséin (Hhaçan et Hhocéïn)! *véritables directeurs de*

la voie de la vérité, flambeaux célestes de la nuit obscure du monde, grands étendards de la vraie piété, irréprochables témoins de Dieu contre le monde, seigneurs de tous les jeunes hommes qui sont dans la gloire du paradis. Je te souhaite le salut éternel, ô Fathmé! fille de Mousa, vierge sainte, vertueuse, juste, directrice de vérité, pieuse, sanctifiée, digne de toutes nos louanges, qui aime souverainement les fidèles, et qui en es souverainement aimée; fille sans tache et exempte de toute impureté. Dieu veuille prendre son plus grand plaisir en toi, t'avoir pour agréable, et t'affermir dans le paradis, qui est ta demeure, et ton refuge éternel. Je te suis venu rechercher, ô dame et maîtresse de mon ame! dans la vue de m'approcher de Dieu très-haut, par cet acte de piété, et de son apôtre et de ses saints enfans. La miséricorde de Dieu soit sur lui et sur eux éternellement. J'abhorre et je déteste mes péchés, dont j'ai fait un malheureux fardeau qui m'accable, et je fais mes efforts pour briser le joug de l'enfer. Daigne m'accorder ton intercession, ô sainte vierge! au jour que les bons seront séparés d'avec les méchans. Sois-moi propice alors; car tu es d'une race et sortie de parens qui ne laissent tomber dans le malheur nul de ceux qui les aiment, qui ne refusent

jamais rien à quiconque les vient prier, qui détournent toute sorte de mal de dessus ceux qui les chérissent, et de qui les ennemis, au contraire, ne sauroient jamais prospérer. O Dieu, très-haut ! les saints docteurs de la race de ton prophète, sur qui tous soit la miséricorde éternelle, ta paix et ton salut nous ont véritablement annoncé et enseigné que quiconque visitera dévotement Fathmé de Com, aura le paradis pour son partage. Je suis l'homme, ô mon Dieu ! qui la viens visiter de cette façon, persuadé que je suis de sa grandeur, et de son excellence, et de celle de ses glorieux ancêtres, purs et nets de péché, sur qui tous soit la miséricorde et la paix. O Dieu ! fais grâce à Mahammed et à la famille de Mahammed. Rends utile à mon salut la visite que je fais à cette sainte vierge ; confirme-moi dans la grâce de son amour. Ne permets point que je sois jamais privé de celle de son intercession, et couronne-moi de la gloire du paradis, comme tu lui as promis de le faire, parce qu'à toi est la souveraine puissance.

Je visite ma dame et maîtresse Fathmé, fille de Mousa, fils de Dgafar. La paix soit sur eux, et leur soit souhaitée éternellement de tous les fidèles croyans, que la dévotion porte à s'approcher de Dieu, par leur intercession.

Au nom de Dieu, clément et miséricordieux! le salut soit sur Adam, l'élu de Dieu. Le salut soit sur Noé, prophète de Dieu. Le salut soit sur Abraham, l'intime ami de Dieu. Le salut soit sur Moyse, la bouche de Dieu. Le salut soit sur Jésus, l'esprit de Dieu. Le salut soit sur toi, ô la meilleure des créatures de Dieu! Le salut soit sur toi, ô élu de Dieu! Le salut soit sur toi, Mahammed, fils d'Abdalla, sceau et dernier des prophètes. Le salut soit sur toi, prince et directeur des fidèles, Aly, fils d'Abitaleb, vicaire des apôtres du seigneur des humains. Le salut soit sur toi, Fathmé, dame des femmes du monde. Le salut soit sur vous deux, ô petits-fils du prophète de miséricorde! et seigneur des jeunes hommes habitans du paradis. Le salut soit sur toi, Ali, fils de Heusein, seigneur des hommes pieux, joie des yeux des saints glorifiés. Le salut soit sur toi, Dgafar, fils de Mahammed-le-Juste. Le salut soit sur toi, Mousa, fils de Dgafar-le-Pur. Le salut soit sur toi, Ali, fils de Mousa-l'Agréé. Le salut soit sur toi, Mahammed, fils d'Ali-le-Chéri. Le salut soit sur toi, Ali, fils de Mahammed, le conseiller fidèle. Le salut soit sur toi, Hasan, fils d'Ali. Le salut soit sur toi, lumière et soleil du monde, dernier apôtre, et sur l'ami de tes amis, et sur le vicaire de tes

vicaires. Le salut soit sur toi, fille de l'apôtre de Dieu. Le salut soit sur toi, fille de Fathmé et de Khadidge. Le salut soit sur toi, fille du directeur des fidèles et l'ami de Dieu. Le salut soit sur toi, fille de la race de Hassan et de Heusein. Le salut soit sur toi, fille de l'ami de Dieu. Le salut soit sur toi, tante de l'ami de Dieu. Le salut soit sur toi, fille de Mousa, fils de Dgafar. La miséricorde de Dieu, ses bénédictions et le salut soient sur vous tous. Dieu vous fasse connoître tous l'un l'autre dans le paradis. Dieu veuille nous assembler dans votre compagnie, nous abreuver au bassin de notre prophète, et nous donner à boire de la coupe de votre ayeul, par la main d'Ali, fils d'Abitaleb. Les bénédictions de Dieu soient sur nous tous. Je prie Dieu qu'il nous remplisse d'allégresse et de joie; qu'il nous assemble dans la troupe de votre ayeul Mahammed, sur qui soit la miséricorde et la paix de Dieu, et qu'il ne nous prive pas de votre connoissance; car il est un tuteur tout-puissant. Je m'approche de Dieu, à l'ombre de votre bienveillance, détestant vos ennemis, je lui fais l'offrande de moi-même, me dévouant pour sa victime, sans honte et sans orgueil, et de tout mon cœur je confesse que tout ce qu'a préché Mahammed, est la vérité, et j'y donne les mains : c'est pourquoi nous

demandons

demandons votre assistance, ô seigneur! notre Dieu, votre compassion et la gloire du jour du jugement. O Fathmé! intercède pour moi, parce que tu es en estime auprès de Dieu, et que tu as du pouvoir au ciel. O Dieu! je te prie que tu me fasses avoir une heureuse fin, et ne m'ôte rien de ce que je possède. Certes, il n'y a point de pouvoir et de force que par la faveur de Dieu, très-haut et très-grand. O Dieu! exauce-moi, et aie mon pélerinage agréable, par ta libéralité, ta faveur, ta miséricorde et ta clémence. Fais miséricorde à Mahammed et à sa famille, et leur donne le salut et la paix, ô Être souverainement miséricordieux!

Au reste, le tombeau de cette Fathmé a été rebâti trois fois. Son père l'amena à Com, à cause de la persécution que les califes de Bagdad faisoient à sa famille, et à tous ceux qui tenoient Haly et ses descendans pour seuls légitimes successeurs de Mahammed. Elle fit faire de beaux édifices en cette ville, et y mourut. Le peuple croit que Dieu l'enleva au ciel, et que son tombeau ne renferme rien, et n'est qu'une représentation.

Dans les chapelles des côtés sont les tombeaux des deux derniers rois de Perse. Les portails n'en sont ni si hauts, ni si larges que le portail de

Fathmé ; mais les battans des portes sont tout de même revêtus de lames d'argent ; elles sont d'égal diamètre l'une et l'autre, au bout d'une galerie, large de douze pieds, et longue de trente-cinq. A l'entrée, il y a comme une sacristie, où on garde les ornemens et les meubles. La chapelle où est enterré Abas, est un dodécagone irrégulier ; l'autre, où est enterré Sefy, est un carré irrégulier aussi. Les sacristies, les galeries et les chapelles sont couvertes de riches tapis. Ceux des chapelles sont d'or et de soie. Il ne se peut rien voir de plus beau et de plus magnifique que ces mausolées. Le bas est incrusté de grandes tables de porphyre, peintes d'or et d'azur ; les voûtes sont d'une architecture ingénieuse et délicate ; tout est peint de riches moresques, avec des couleurs vives jusqu'à éblouir. L'or et l'azur est partout appliqué si épais, qu'on diroit que c'est du rapport. Le dôme est percé en bas d'un double rang de vingt-quatre fenêtres. Il y en a une fort grande à fleur de terre, qui donne sur un jardin, et une autre petite à l'opposite, qui donne sur la grande chapelle ; le vitrage est de glaces de cristal, peint d'or et d'azur, enchâssées en argent massif. De belles sentences en prose et en vers, et écrites en caractères d'or et de couleurs, composent un listeau au-dessous du cintre. En voici un échantillon :

Le roi, qui ne rend pas justice, est comme la nuée qui ne donne point de pluie.

Le riche sans charité ressemble à l'arbre sans fruit;

Et le pauvre sans patience au fleuve sans eau.

L'homme pieux sans chasteté, est comme une chandelle sans lumière.

Et la femme sans pudeur, comme une viande sans sel.

L'homme religieux qui ne méprise pas le monde, ressemble à la terre stérile et infructueuse.

Je renvoie le lecteur aux dessins qui sont à côté (*pl. XV*), pour prendre une idée plus nette de ces superbes tombeaux, et je me contenterai d'en dire encore ce qu'ils ne peuvent faire connoître. Le tombeau d'Abas est haut de quatre pieds, large de quatre, et long de huit. Les trois candils ou lampes qui pendent au-dessus, sont de fin or massif, la grande est de vingt-quatre marcs, les autres sont de douze chacune. Elles tiennent à des verges d'argent qui tombent du fond du dôme. Le tombeau revêtu de briques fayencées, est couvert de ce riche brocard de Perse, qui coûte huit à neuf cents livres l'aune, le plus précieux qu'on puisse voir, et d'une housse

d'écarlate par-dessus, avec une crépine d'or. Ces housses sont attachées en bas, au tapis de pied, avec un lacet de soie, qui passe en des anneaux d'or massif. Les agraffes et les crochets des coins sont de même métal.

La galerie du tombeau d'Abas a une frise qui règne tout autour, partagée en cartouches d'azur, où est écrit en gros caractères d'or, l'éloge fameux de Haly, le grand saint, la grande idole des Persans (1), fait par le docte Hasan-Cazy (2). J'en insère la traduction, parce que c'est une pièce d'éloquence, où l'on peut voir non-seulement le génie de la poésie persane, mais aussi le transport de la dévotion mahométane. La pièce est en sept chants par distiques. Le premier est tout sur Mahomet, les six autres sur Ali.

CHANT PREMIER.

Je te salue, créature glorieuse, dont le soleil est l'ombre ; chef-d'œuvre du seigneur des humains, ciel

(1) Cette relation offre une multitude de preuves de la vénération des Persans pour A'ly. On pourra s'en former une idée par cette seule sentence qu'ils répètent souvent. *Je ne reconnois pas A'ly pour Dieu, mais il n'est pas loin d'être Dieu.* (L-s.)

(2) Lisez *Hhaçan qâzy ;* ce poëme n'est pas indiqué dans la bibliothèque de Hhâdjy Khalfah, écrite en arabe, et d'après laquelle le savant d'Herbelot a principalement composé la sienne. (L-s.)

de majesté et de puissance, grand astre de la justice et de la religion.

Infaillible expositeur des quatre livres (1), conducteur des huit mobiles (2), gouverneur des sept parties (3), chef des fidèles.

Docteur dans la science infuse des prophètes (4); royal héros, célébré par les douze successeurs (5); quand même le voile seroit ôté, ma persuasion n'augmenteroit pas. Lumière de Dieu illuminante, ame de la prophétie, guide des vrais croyans.

Premier objet de Dieu, dans la vue d'envoyer ses ordres en terre et un ambassadeur; centre des secrets divins, touchant tout le passé et tout l'avenir, qui as fait resplendir la confession d'un Dieu, dans les ténèbres de l'erreur, comme le soleil est précédé par l'aurore, avant qu'il soit monté sur l'horison, même à travers une nuit obscure.

---

(1) Le *Pentateuque*, le *Pseautier*, l'*Evangile*, l'*Alcoran*. Les mahométans croient que ces quatre livres sont les seuls qui aient été et qui doivent jamais être la règle dela foi. (*Note de Chardin.*)

(2) Les cieux des planettes du premier mobile. (*Note de Chardin.*)

(3) Les sept climats, ancienne division de la terre. (*Note de Chardin.*)

(4) Il y a dans l'original, *docteur dans la science des prophètes qui ne savoient pas leur A, B, C.* Les mahométans disent que Mahammed étoit si ignorant dans les sciences humaines, que même il ne savoit pas lire. C'est pour conclure avec plus de vraisemblance, que ce qu'il savoit étoit surnaturel. (*Note de Chardin.*)

(5) Les douze héritiers et successeurs de Mahhammed, dont le dernier a été enlevé au ciel, et doit venir confondre le règne des infidèles. (*Note de Chardin.*)

Archétype des choses créées, instrument de la création du monde; le plus relevé de la race d'Adam; ame des grands apôtres et envoyés

Tu es ce seigneur, par lequel un verset de l'*Alcoran* promet l'accomplissement des désirs. Tu es ce soleil, par lequel un autre verset dit qu'on verra la souveraine beauté. Lumière des yeux, couronne de la prophétie, idole de l'ange Gabriel.

Tu es dans le monde un monde de vertu et de dignité; tu es sur la terre un soleil de majesté et de grandeur.

La mer n'est riche et libérale que des dons de tes mains bienfaisantes. L'ange trésorier du ciel fait sa moisson dans les fertiles jardins de la pureté de ta nature.

Moyse (1), le fendeur de la mer, est le portier du trône de ta justice. Jésus, le monarque du quatrième ciel, fait la garde devant le voile du trône de ta gloire.

Ce peintre incompréhensible, qui a tiré tout d'un seul coup de pinceau (2), Koun-Fikoun (3), n'a jamais fait un si beau portrait que le globe de ton visage.

---

(1) Les mahométans aiment à faire aller ensemble Jésus et Moyse. *Isa*, *Mousa*, signifient, selon la cadence des termes, *le souffle de Jésus* et *la main de Moyse*, prétendant que le premier opéroit ses miracles par l'organe de son *souffle*, et le second par celui de sa *main*. (*Note de Chardin.*)

(2) Que la chose soit et la chose fut. Verset de l'*Alcoran*, du genre sublime, qui, avec cet autre, par lequel Dieu est introduit faisant cesser le déluge, *terre engloutis les eaux*, sont comptés les plus éloquens; ils sont indubitablement imités du verset III de la Genèse, *que la lumière soit faite*, *et la lumière fut faite*. (*Note de Chardin.*)

(3) *Koun féyekoùn* (sois, et cela étoit); ces mots arabes sont tirés du Qorân, surat. III, vers. 42. (L-s.)

Depuis ta descente dans le berceau, jusqu'au dernier jour de ta vie, les anges (1) qui enregistrent les paroles, n'entendirent jamais de toi aucun mot qui ne donnât du ravissement à Dieu.

Nul homme, en quelque état que ce soit, ne peut tant ressembler à Dieu que toi; mais si Dieu pouvoit avoir une image qui le représentât tel qu'il est, ce ne pourroit être que toi, cet ambassadeur qu'il a envoyé en terre, en sa grande clémence.

Heureux et saint l'homme qui croit tout ce que Dieu a dit dans l'*Alcoran*, au sens marqué par son prophète, dans le livre de ses sentences; si l'on veut le comparer à quelque être relevé, on ne peut trouver de plus parfait exemplaire que Mahammed.

CHANT II.

Homme inénarrable qui n'a point d'égal que Mahammed le prophète élu. Dieu a assigné sur ton amour (2), le douaire des dames du paradis.

Le premier mobile ne lanceroit point la balle du soseil par la sarbacane du ciel, si ce n'étoit pour servir l'Aurore, dans l'amour extrême qu'elle a pour toi.

---

(1) Les mahométans tiennent que tout homme a deux anges inspecteurs, dont l'un écrit le bien qu'il fait, et l'autre le mal (*Note de Chardin.*)

(2) Les Persans disent qu'Aly étoit le plus bel homme qui fût jamais, et que sa beauté étoit inconcevable, à cause de quoi les peintres couvrent d'ordinaire son visage d'un voile, et ne le représentent point. Ce que le poète dit ici d'Aly, que les bien. heureuses dans le ciel mettent leur plus grande félicité à être aimées de lui. (*Note de Chardin.*)

Qu'est-ce que la puissance des astres et du Destin, en comparaison de la tienne? Et qu'est-ce que la lumière du soleil comparée avec celle de ton esprit? Le destin ne fait qu'exécuter tes ordres. Le soleil est lumineux des rayons de ta connoissance.

Quand la nombreuse troupe de ta majesté va en sa pompe, on voit la sphère (1) liée à la main du chef, qui la conduit comme une clochette au cou d'un mulet.

Qu'Hercule (2) ne nous parle plus de la force de son courage; car, comment souffriroit-on une mouche piaffer sur les aîles du grand Phénix de l'Occident.

Si Hercule avoit vu la valeur de ton bras dans une action, assurément l'oiseau de son ame auroit de peur rompu la cage de son corps pour s'enfuir.

La mer immense de ton mérite jette des vagues pardessus le ciel; et sur cette mer de vertu, les tempêtes de l'adversité ne font pas plus de désordre, que des fœtus dans l'eau.

Si l'on pèse ta gloire à la balance des sens relevés, les plus hautes montagnes mises en contre-poids ne paroissent pas plus que des semences de lentille.

Dans la grande carrière du bonheur, où l'emportement de ceux qui courent, les fait ressembler à des chevaux qui prennent le mors aux dents, et jettent bas leur maître.

Et fait qu'à force de coups d'aiguillons, ils se piquent

---

(5) *La Fortune*: le sens est, tu fais tourner le monde à ton gré, comme un mulet la clochette qu'il a à son cou. (*Note de Chardin.*)

(1) Les Orientaux ne connoissent pas les demi-dieux de la fable. Chardin a sans doute substitué ce nom à celui de Rustem, qui est réellement l'Hercule des Persans, comme Samson celui des Israélites. (L-s.)

l'artère, sur quoi l'ange de la mort vient en funeste médecin leur prendre le bras de l'ame.

Tu sortiras de cette rude carrière, comme le soleil sort de l'Orient. On portera devant toi l'étendard honorable de la majesté suprême, et derrière toi les dépouilles, marques de la victoire.

Et si dans cette course, tous les habitans du monde étoient chacun aussi brave qu'Hercule, le plus intrépide d'eux n'auroit pas le courage de tenir un moment devant toi.

Dieu formera un corps aérien (1), qui criera, de sa part, à haute voix, *victoire! victoire!* Il n'y a de brave qu'Aly. Il n'y a point d'épée semblable à Zulfagar (2), l'épée à deux pointes de ce héros.

---

(1) La Renommée. (*Note de Chardin.*)

(2) Zulfagar est le nom de l'épée d'Aly. Les mahométans disent qu'elle s'ouvroit en deux, au bout, comme une fourche. (*Note de Chardin.* — *Nota.* Prononcez *Zoùl-féqâr*, et plus correctement encore *Dzoùl-féqâr*. Cette épée qui, après avoir appartenu au prophète, passa, à sa mort, entre les mains de A'ly, n'avoit pas deux lames, comme l'ont imaginé de doctes commentateurs; mais la lame qui étoit à deux tranchans, et conséquemment sans talon, se terminoit en fourche recourbée, et avoit deux pointes. On conçoit aisément l'utilité d'un aussi bizarre cimeterre, quand on sait que ceux des Orientaux qui sont toujours très-recourbés, se terminent par un double tranchant. Les militaires européens qui ont eu affaire avec les troupes musulmanes, savent que les coups les plus redoutables et auxquels on ne peut opposer aucune espèce de parade, sont ceux que vous porte votre adversaire avec le tranchant intérieur de son arme, en retirant son bras sur lui-même.

L'épée *Dzoùl-féqâr* se trouve mentionnée dans le catalogue des armes qui appartenoient au prophète, au moment de sa mort. C'étoit le prix de sa valeur; car il l'avoit conquise au fameux

CHANT III.

Toi, de la pureté duquel le ciel de l'impeccabilité tire son éclat. Le soleil s'est fait une couronne de gloire de l'ombre de ton parasol.

Jésus le grand chimiste se servoit de la terre du portail de ta prudence pour souffre rouge (1), dont il composoit le Taksir (*taqssyr*) et la pierre Phale (*fâl* (2), avec quoi il connoissoit tout et guérissoit tout.

Le peintre éternel a peint beaucoup d'images, et mis beaucoup d'idées au jour, dans le dessein de produire ton beau visage ; mais il en a trouvé peu qui approchassent de sa beauté.

Le faucon de ton parasol ayant étendu ses aîles, a trouvé les oiseaux (3) du septième ciel, nichés sous la grosse plume de son aîle gauche.

---

combat de Bedr ; et elle faisoit partie du riche butin que lui procura cette victoire. Son nom signifie *qui a des vertèbres.* « Elle fut » ainsi nommée, dit Aboùl-Fédâ, à cause des crènelures qui s'y » trouvoient », (et lui donnoient quelque ressemblance avec l'épine du dos). Voyez Abul Feda, *de vitâ et rebus gestis Mohammedis*, édit. Gagnier, p. 153. Abil Fedæ, *Annales muslemici, ex edit. arabico-latinâ*, tom. I, p. 195. (L-s.)

(1) *Souffre rouge* est *l'or pur*, terme chimique des Orientaux. Les Turcs disent aussi agréablement que sagement, que le véritable *souffre rouge*, c'est l'agriculture. (*Note de Chardin.*)

(2) *Pierre de divination.* Les mahométans disent que du temps de Jésus-Christ la médecine étoit en vogue et au plus haut degré d'excellence, et que Dieu lui donna tant de secrets en cet art, que même il ressuscitoit les morts, et pénétroit dans les pensées. (*Note de Chardin.*)

(3) C'est-à-dire les plus grands prophètes. (*Note de Chardin.*)

Quiconque a scellé (1) son cœur de ton amour, a trouvé que son cœur est devenu une mine de pierreries.

Le Tout-Puissant, créateur de toutes choses, a admiré au sixième jour de la création, cette supériorité d'excellence que tu as par-dessus toutes ses créatures.

Au mémorable jour de ta victoire, la sueur de ta main fut à tes ennemis un déluge profond, qui les engloutit comme la mer.

Toi, vautour de la constellation céleste, volois sur le sang comme une canne sur l'eau.

Froid poète, qui compare à la mer la sueur de la main de ton héros, tu es bien étonné de la pensée qui te vient que la mer à qui cette sueur ressemble est la mer Bleue (2).

Quiconque a levé la main du besoin vers le portail de ta bénéficence, il l'a toujours ramenée à lui pleine de ce qu'il désiroit.

O divin Hôte ! qui abreuves les saints au bassin du paradis, pour dire quelque chose à ta louange, il faut dire que la nature n'est riche et n'est ornée que par toi.

Mille et mille ans durant, le ciel considérant le prix de ta pure essence, a vu l'eau du bassin du paradis bourbeuse en comparaison.

Tant Dieu que Mahammed ont toujours trouvé ton opinion la plus juste. L'un t'a donné l'épée à deux pointes, l'autre une pucelle incomparable (3).

---

(1) Figure prise de la coutume de Perse, de sceller les mines avec les sceaux du roi et de ses officiers, parce que les mines appartiennent en propre au roi. (*Note de Chardin.*)

(2) Le ciel. (*Note de Chardin.*)

(3) Fathmé. (*Note de Chardin.*)

Si ton être parfait n'eût été dans l'idée du créateur, Eve seroit éternellement demeurée fille, et Adam garçon.

CHANT IV.

Grand saint, qui es la véritable maison de Dieu, comme le prophète l'enseigne dans le livre de ses sentences, tu es aussi le Kebleh (1) du monde et de la religion, l'ame du monde de Mahammed.

Ta bouche est le trésor des sens sublimes. Tu as posé la bouche sur la source de l'entendement et des sciences, qui est la bouche de Mahammed (2).

Tu es le pontife qui as été trouvé seul digne d'entrer dans le sanctuaire du grand prophète, et seul capable de tenir ferme sur le marche-pied de Mahammed.

Les cœurs que ton épée victorieuse amène continuellement à la véritable religion, sont les fleurs dont la vapeur de l'Océan de ta puissance couvre le jardin de Mahammed.

Depuis que la sphère de la loi a été illuminée d'astres divers, la lune n'avoit jamais paru si claire et éclatante que depuis que tu as pris l'empire du ciel de Mahammed.

---

(1) Lieu vers lequel il se faut tourner, quand on prie Dieu. Ainsi Jérusalem étoit le Kebleh (*qebléh*) des Juifs, comme la Mecque l'est des Mahométans. (*Note de Chardin.*)

(2) Allusion au baiser que les Mahométans disent que leur prophète donna à Aly, lorsqu'il le constitua publiquement son successeur et héritier. C'est une prophane imitation de la manière dont Jésus-Christ donna le Saint-Esprit à ses apôtres. (*Note de Chardin.*)

L'ange messager de la vérité, Gabriel, baise tous les jours le seuil de ta porte, parce que c'est le seul chemin pour aller au trône de Mahammed.

Ta grandeur au-dessus de la possibilité humaine, est une comparaison impossible; mais si elle se comparoît, ce ne seroit qu'à la puissance et à l'autorité de Mahammed.

O souverain roi! quoique pour célébrer tes louanges, je m'étudie sur ce que fit une fois le sage Hassan, dans le temps de Mahammed.

Je n'oserois me vanter de loüer ta majesté, après que Dieu même en a fait l'éloge par la bouche de Mahammed.

L'énarration de ton essence ne peut sortir de la langue des hommes mortels, si l'on en excepte ce qu'en a dit Mahammed.

Ce n'est pas de même de l'énarration de nos besoins; mais elle est inutile pour toi. Tu sais ce qui en est, et tu sais aussi que je suis l'esclave dévoué de la maison et de la famille de Mahammed.

Mon ame désire de s'envoler, pressée des obligations que j'ai aux hommes, fais-moi quelque faveur qui me délivre de l'obligation que je suis contraint d'avoir aux hommes, je t'en conjure par l'ame de Mahammed!

Ne détourne pas tes regards miséricordieux et favorables de dessus mon visage. O l'amour de mon cœur! jette un regard tendre sur moi; ô cœur du cœur de Mahammed!

CHANT V.

Ministre spécialement élu de Dieu pour maître des

fidèles, tu es l'ame du prophète de Dieu ; on ne te doit point donner d'autre nom, ô maître des fidèles !

Ton bras toujours victorieux a amené sous son joug les têtes des plus fiers héros du siècle, ô maître des fidèles !

Les trésors que la nature cache, et ceux dont elle couvre l'univers, sont sans éclat et sans prix, lorsque tu fais tes libéralités, ô maître des fidèles !

Le brillant rubis se couvre de terre dans le creux de la minière, honteux de n'être pas assez beau pour être mis en ton trésor, ô maître des fidèles !

Je ne te dirai point quelle différence il y a du zéphir du printemps au doux souffle de ta bouche, qui rafraîchit l'ame et le cœur, ô maître des fidèles !

Tout ce que Jésus faisoit avec son haleine, étoit un emblême, et puis c'est tout. C'étoit un emblême qui signifioit les miracles que devoient opérer les paroles de ta bouche, ô maître des fidèles !

Comment pourroit un esprit court et confus comme le mien, représenter l'excellence et le prix de ta majesté, ô maître des fidèles !

L'esprit universel, avec ses connoissances sublimes, ne sauroit encore arriver au portail de ta merveilleuse essence, ô maître des fidèles !

S'il y avoit un lieu plus exalté que le très-haut trône de Dieu, je dirois que c'est là ta place, ô maître des fidèles !

Pour te louer dignement, il faudroit dépeindre ta merveilleuse essence ; mais, par cela même, il est impossible de te louer dignement, ô maître des fidèles !

Tu es tout ce que tu mérites d'être ; mais qui comprend ton mérite? que ton Dieu, ô maître des fidèles !

Nous mendions tous comme des pauvres gueux, à la porte de ta bénéficence, et les rois de la terre se trouvent entre ces mendians, ô maître des fidèles !

Le prix de tes faveurs surpasse la capacité de l'entendement humain. Le poids de ta majesté et de ta gloire est trop pesant pour les épaules humaines, ô maître des fidèles !

CHANT VI.

Etre d'une puissance inconcevable, les commandemens de la Providence s'exécutent par ton commandement. Le grand tour de la sphère céleste n'est pour toi qu'un tour de main.

Le soleil, à l'ombre et sous les auspices de qui roule la nature, n'est qu'un rayon de l'éclat de l'agraffe de ta ceinture.

La fontaine éternelle, dont l'Océan visible n'est pas seulement une goutte, est elle-même une simple goutte de la mer de tes largesses.

L'esprit humain qui divise le monde en quatre parties, n'est pas davantage auprès de toi qu'un grain de poussière. Il divise ses connoissances en dix degrés ; mais combien de ces degrés faudroit-il pour être un canton de ta science ?

L'intendant (*) du collége de la création, l'ange Gabriel, avec tout son art et toute sa science, n'est qu'un petit écolier auprès de toi.

(*) Dans la théologie mahométane, Dieu a créé le monde par le ministère des anges : ce qui est tiré de la théologie des Juifs. (*Note de Chardin.*)

Les versets de l'*Alcoran*, qui assurent les hommes de la miséricorde et de la faveur de Dieu, ont été envoyés du ciel, en considération de toi.

C'est une petite louange pour ton ineffable pouvoir, que de l'appeler le zénith de la puissance, vu que le zénith n'est pas davantage que le nadir du pouvoir de ton portier.

Ces deux astres, qui sont les yeux du monde, sont deux globes qui, n'ayant pas été jugés assez beaux pour entrer dans la structure de ta maison, ont été posés aux avenues.

Le fameux oiseau qui est posé sur la voûte de ton palais, élève de terre les neuf voûtes des cieux, comme un grain de bled.

Tout ce qu'enferme l'abîme de la prédestination, ses merveilles et ses prodiges, n'est produit en lumière et ne se manifeste que par ton commandement.

L'humble esclave de ta grandeur, la pauvre Hassen, s'emploie nuit et jour, tous les ans, tous les mois, dans le pays d'Amul, à chanter tes louanges.

Dévotement prosterné le visage contre terre, à la porte de ton glorieux palais, il expose à tes yeux un cœur malade, dont il te demande la guérison.

Peut-on cacher sa maladie à la vue d'un remède salutaire? Certainement il n'est pas judicieux de cacher sa maladie à la vue d'un remède infaillible et souverain.

CHANT VII.

Glorieuse ville de Nedgef (*), depuis que tu es devenue le domicile du soleil de la foi, ton territoire est devenu plus

(*) Voyez, sur la ville de Nedjef, ma note, p. 271. (L-s.)

plus honorable que le puits de Zemzen (*) et Mecque la sainte.

Nedgef est le véritable Kabe (2) des gens qui cherchent la vérité, parce que l'aimant de la religion y fait son domicile.

Lequel est aussi le soleil de la pure créance, le maître des fidèles, le gouverneur du royaume de l'amour de Dieu, le chef des citoyens de la Babylone céleste.

O destructeur de l'hérésie! tu es le secrétaire des commandemens de l'inspiration divine, le juge des choses commandées ou défendues.

Si ton idée, la plus noble dans le sens divin, n'étoit dans le monde, le monde ne seroit qu'une figure imparfaite et sans sens.

Suprême Majesté, qui as augmenté l'éclat du trône suprême, toutes les créatures profèrent incessamment ton nom avec éloge.

Le soleil est moindre qu'un atôme dans le ciel des assemblées où tu es honoré, et les atômes sont plus grands que le soleil sur la terre des lieux où tu as fait des miracles.

La couronne de Gemchid est sombre et ternie devant l'aigrette de ton turban. Le trône de Fereydon (3) est un banc de bois, en comparaison de ton siége.

La gloire de Salomon qui etoit la gloire de la terre, étoit peu de chose auprès de toi, parce que ce n'étoit qu'un

---

(1) *Zemzem.* — Le puits d'Abraham dont il est parlé dans la *Genèse*, avec l'eau duquel les pélerins de la Mecque sont obligés de se purifier un nombre de fois. (*Note de Chardin.*)

(2) *Ka'béh.* — La maison d'Abraham à laquelle l'*Alcoran* commande d'aller en pélerinage une fois en la vie. (*Note de Chardin.*)

(3) *Djem-chyd*, *Férydoûn*, anciens rois de Perse de la première race et monarques de l'Orient. (*Note de Chardin.*)

emprunt de la gloire perdurable de ton valet Selmon.

L'infaillibilité de la prédestination dépend de ta conduite. Elle a la modestie de ne mettre jamais le pied devant le tien.

C'est un péché de te comparer à un homme; car quelle comparaison y a-t-il d'un diamant de la première eau avec une motte de terre ?

L'esprit ne peut trouver d'homme pareil à toi, qu'en se tournant vers Mahammed. C'est là notre foi très-ferme et très-claire, et je n'en dis pas davantage.

On crie à haute voix sur la porte du paradis, à ceux qui visitent ta Hautesse: Vous qui avez fait pénitence et êtes devenus gens de bien, recevez votre salaire en entrant ici pour jamais.

Le mausolée de Sefy I.er n'est pas moins superbe que celui d'Abas. La lampe qui pend au-dessus est de fin or massif. Le tombeau qui est de même forme et de même grandeur que celui d'Abas, est une pièce tout-à-fait rare et merveilleuse. C'est un ouvrage d'ivoire, d'ébène, de bois de brésil, de camphre, d'aloës et d'autres bois de senteur. L'ouvrage est de rapport fait à la mosaïque, et repercé sur un fond de brocard d'or à champ d'or. Les pièces qui composent cet ouvrage, sont tenues et attachées avec de petites rivûres d'or fin. Les enchâssures, les crochets, les goupilles, les gonds, les fermoirs, en un mot, tout ce qui joint les pièces l'une à l'autre (car cet ouvrage se peut tout démonter) sont de fin or

massif. Le pied qui supporte le tombeau a un listeau au milieu de deux frises, sur lequel est écrit en caractères d'or de rapport, le soixante-deuxième chapitre de l'*Alcoran*, dont voici la traduction (*) :

CHAPITRE DE L'ASSEMBLÉE.

Au nom de Dieu clément et miséricordieux.

Tout ce qui est dans les cieux et sur la terre célèbre la grandeur de Dieu, roi très-saint et très-sage, sans égal en puissance. Il a envoyé au peuple de la Mecque un apôtre pris d'entre eux, pour leur révéler ses témoignages (les versets de l'Alcoran*), pour les purifier et pour leur enseigner la vraie foi et les véritables connoissances, parce qu'assurément ils étoient auparavant dans un manifeste égarement. Les autres hommes n'ont point été favorisés d'une pareille grace; mais Dieu, sans égal en puissance et en sagesse, fait couler à son gré l'abondance infinie. L'exemple de ceux qui ont porté le Vieux-Testament en leurs mains, mais qui ne l'ont pas porté en leurs œuvres, semblables à un âne qui porte une charge de livres, est un funeste*

(*) Cette traduction a-t-elle été faite par notre voyageur? J'ai lieu d'en douter; cependant elle n'est pas empruntée de l'Alcoran, traduit par du Rier. Au reste, quelqu'en soit l'auteur, elle est assez fidèle. (L-s.)

exemple pour les gens faux trompeurs, qui ont falsifié les anciens témoignages de Dieu (l'Evangile *et* le Vieux-Testament), *et il leur doit apprendre que Dieu ne conduit point les faux trompeurs. Dis-leur :* O vous! qui vous êtes rendus Juifs, si vous croyez être les amis de Dieu, préférablement aux autres hommes, désirez la mort, désirez-la si vous êtes véritables en vos paroles. *Mais ils n'ont garde de la désirer, à cause de ce que leurs mains ont commis. Or, Dieu connoît les injustes. Dis-leur :* La mort que vous fuyez vous attrapera, puis vous retournerez à celui qui sait également ce qui est caché et ce qui est découvert. Il mettra devant vous toutes vos actions. *O vous! vrais croyans, lorsqu'on appellera à la prière le vendredi, courez célébrer les louanges de Dieu, et laissez-là vos affaires. C'est en cela que consiste le vrai bien, si vous avez l'esprit de le connoître. Quand votre prière sera achevée, allez à ce qu'il vous plaira; mais ne recherchez que dans l'abondance de Dieu la subvention de vos besoins, et ayez toujours Dieu en l'esprit, peut-être que par-là vous serez rendus heureux. Pour ceux qui, attirés par le gain ou par le divertissement, t'ont laissé là pour y courir, dis-leur :* Ce qui est chez Dieu vaut mieux que le gain et

le divertissement, et Dieu est assurément le meilleur pourvoyeur de nos besoins.

Le tombeau de Séfy a, comme celui d'Abas, un poële de ce riche brocard de Perse, le plus riche qu'on fasse en lieu du monde, et un autre par-dessus de fine écarlate, avec une crépine d'or autour. Cette seconde couverture est attachée au tapis de pied par un lacet qui passe en des anneaux d'or, comme au tombeau d'Abas. Les pupitres qui sont vis-à-vis sont plians, et faits de bois de senteur. Il y a tout proche, en des niches, quantité de livres de loi, enfermés en des sacs de brocard d'or. En vérité, il ne se peut rien voir de plus beau et de plus magnifique. La propreté et une certaine modestie y sont tout-à-fait bien mêlées avec la pompe et la richesse. Je n'ai rien vu en Perse qui m'ait tant agréé.

Toute la vaisselle appartenant à ces chapelles est d'or et d'argent. Elle consiste en de grands flambeaux de cinquante et de soixante marcs la pièce, en plats bassins, où l'on donne à manger aux pauvres, en crachoirs, en réchauds, en pelles à feu, en cassolettes, en boîtes à suif et à parfum. La vaisselle d'or ne sert qu'aux fêtes. Le soir, on allume dans les mausolées et les galeries, plusieurs flambeaux qui brûlent jusqu'au jour. On en fait brûler aussi dans la chapelle du milieu, et à

l'entrée. On en allume deux fort grands, qu'on charge sur autant de guéridons. Huit prêtres sont gagés et entretenus pour y lire tour à tour l'*Alcoran*, de jour et de nuit. Ce qu'ils font avec un merveilleux air de dévotion, sans détourner aucunement les yeux sur le monde qui va et vient. Ils observent, afin de se mieux captiver, de branler la tête, tantôt devant et derrière, tantôt à droite et à gauche, à mouvement réglé, prétendant que cette agitation les rend plus attentifs. Douze autres prêtres font la même fonction au tombeau de Séfy, et vingt-cinq autres au tombeau d'Abas. Au reste, je dois observer qu'encore que ces mausolées soient ornés, servis et entretenus, comme contenant les cendres de ces rois de Perse, qui sont les deux derniers morts, il n'est pas sûr, néanmoins, que ces monarques y aient été enterrés; car c'est une des superstitions de ce pays, de cacher les vrais sépulcres des rois. Et pour cet effet, d'envoyer tout à-la-fois, lorsqu'on les enterre, six cercueils ou douze, à autant de différens tombeaux de saints ou de saintes, en divers lieux de l'empire, sans qu'on sache dans lequel de tous est le corps, ni si ce cercueil que l'on met dans la fosse, sur laquelle on bâtit le mausolée, le contient plutôt que les autres.

Derrière les chapelles et à côté, il y a des cours fort jolies, des appartemens fort propres, bien

meublés et bien entretenus, et de petits jardins tout-à-fait agréables. A gauche, il y a un grand cimetière de quinze cents pas en carré. On y voit une infinité de mausolées vieux et nouveaux (*). On apporte des corps de tous les endroits de la Perse, en ce cimetière, qui est vénéré comme une terre sainte. Au côté droit de l'édifice, il n'y a rien qu'un haut mur de brique, bien large et bien épais; il sert de digue contre les débordemens du fleuve de Com, qui coule au pied.

Les Persans appellent ce célèbre lieu *Massouma* (*Ma'ssoùmah*), c'est-à-dire *l'innocente* ou *la pure*, à cause de la prétendue sainte qui y est enterrée, qu'ils nomment communément ainsi. Ce mot de *Massouma*, dans la théologie mahométane, veut dire *une personne qui a acquis une sainteté habituelle, et qui ne peche jamais*. Le lieu a trois mille deux cents tomans de revenu, c'est cent quarante-quatre mille livres, savoir : quinze cents tomans pour le tombeau d'Abas, mille pour celui de Séfy, sept cents pour celui de Fathmé. Ce revenu s'emploie à l'entretien de l'édifice, pour réparer ce que le temps y use, ou aux meubles, à l'entretien des luminaires, et à celui de plusieurs

(1) On y voit un grand nombre de tombeaux sacrés, et l'on sait que quatre cent quarante-quatre fils d'Imâm ou saints y reposent. *Heft îqlym*, p. 366 du manuscrit de la bibliothèque impériale. (L-s.)

ecclésiastiques, et d'un grand nombre de régens, d'étudians et de pauvres. On y distribue tous les jours des vivres à tous venans et aux gens gagés. Trois grands seigneurs de Perse ont la cure ou l'intendance du lieu et de tout ce bien légué, chacun d'une chapelle et de son revenu. Leur titre d'office est *turbedar* (*turbéh-dâr*), c'est-à-dire *garde de sépulcre;* et ils nomment les lecteurs, que l'on appelle *akond* (*âkhoùn*), terme abrégé de *natocoun*, qui dénote particulièrement le ministre, lequel, par le devoir de son office, chante tous les vendredis les louanges de Mahammed et de ses compagnons; les Muazims (*muezzyn*), qui marquent du haut de la mosquée les heures de la prière; le *kandilgi* (*qandildjy*), qui a le soin du luminaire; le *kamy* (*qâym*), qui est le balayeur, et qui arrose aussi la mosquée; et l'*abkech*, qui a soin de l'eau pour les ablutions. Celui qui est à présent curé de la chapelle de la sainte, est un illustre vieillard qui a été *courtchibachi* (*Kourtchy-bâchy*), c'est-à-dire *colonel des courtches*, qui est un corps de milices gros de trente mille hommes. Il est aussi gouverneur de Com.

Cette ville a beaucoup d'autres édifices fort beaux et somptueux. C'est un agréable lieu, à la chaleur près, qui y est excessive. L'été, le fleuve qui y passe, n'est qu'un petit ruisseau de source; au dégel il se grossit si fort des eaux qui tombent

des montagnes, que quelquefois il remplit, non-seulement tout son lit, qui est aussi large que celui de la Seine à Paris, mais qu'il entre encore bien avant dans la ville. On l'appelle communément *le fleuve de Com*. Son vrai nom est Joubadgan (1).

La longitude de cette ville est de 85 deg. 48 m., la latitude de 34 deg. 30 min. L'air y est bon, mais extrêmement chaud, comme je l'ai dit. On y brûle l'été, et il n'y a pas de lieu en Perse où le soleil soit plus ardent. Il y a abondance de toute sorte de vivres et de fruits, particulièrement de pistaches. Le peuple y est fort traitable et fort civil.

La plupart des topographes veulent que Com soit la même ville que Ptolémée appelle *Gauna* ou *Guriana* (2). Son traducteur dit que c'est celle qu'il nomme *Choama;* quelques autres veulent que ce soit ou *Arbacte* ou *Hecatompyle*. Plusieurs histoires de Perse portent que cette ville est fort ancienne; qu'elle a été bâtie par Tahmous (3),

---

(1) Ou Djerbâdqân, suivant certains manuscrits du géographe persan. (L-s.)

(2) Dans sa traduction italienne de Ptolémée, p. 283, Ruscelli indique *Guriauna*. (L-s.)

(3) Je ne connois pas de roi de Perse ainsi nommé, et je crois qu'il faut lire Tahmoùrâts, troisième roi de la dynastie des Pychdâdyens. Chardin a copié inexactement Golius (*Notæ ad Alfra-*

sous l'ascendant de *Gemini ;* qu'elle avoit douze mille coudées de tour, et qu'elle étoit aussi grande que Babylone. Il n'y a point de doute qu'elle a été fort grande ; car on voit tout autour beaucoup de ruines et de vestiges d'habitations ; mais il est fort douteux qu'elle soit si ancienne que Tahmous. D'autres histoires persanes en marquent l'origine au premier siècle du mahométisme, et portent que du temps de Mahammed, il y avoit là sept grands villages, et que l'an 83 de l'hégire, Abdalla Saydan, calife, étant venu en ce pays avec une armée, il joignit ces sept villages l'un à l'autre, par de nouveaux bâtimens ; qu'il les enferma d'un mur, et en fit une ville (*), et que cette ville crût

---

gan. astronom. p. 219), qui écrit peu exactement aussi Tahmourt, et cite le Géographe persan. Cette indication ne se trouve pas dans les quatre manuscrits que nous possédons de ce géographe. (L-s.)

(*) Les détails qu'on vient de lire sont tirés des notes de Golius sur Alfraghân. Ce savant avoit mis principalement à contribution Aboùl-Fédâ ; suivant ce dernier géographe, dont nous avons le texte sous les yeux, « Qom fut fondée en l'an 83 de l'hégire (702 de J.-C.), par A'bdallah êl-Sadan, êl-Ahwâs, Isshhâq, Noeïm, et Abd-êrrahhman, tous fils d'Açâd, qui avoient suivi le parti d'Abd-êrrahhman, fils de Mohhammed, défait et mis en fuite par Hhedjâdje, fils d'Yoùçouf êl-djakefy. Ils trouvèrent les sept villages contigus, dont ils ne firent bientôt qu'une seule et même ville ». Suivant l'*A'djâïb âl-boldân* (p. 319 du manuscrit 899 persan de la bibliothèque impériale), ce fut Hhedjâdje lui-même qui fonda cette ville. L'auteur de l'*Heft îqlym* (f.° 366, *verso* du manuscrit de la bibl. imp.) affirme que cette ville étoit autrefois une des principales de l'I'râq ; mais que de son temps (en.

tellement dans la suite, qu'elle étoit grande deux fois comme Constantinople. Mousa, fils de cet Abd-alla, vint de Basra à Com, et y apporta les dogmes de Haly, qu'on appelle *la religion des Chia* ou l'*Imamisme ;* elle a toujours été professée jusqu'au martyre, et le peuple n'y en a jamais souffert d'autre. Temur-leng, qui étoit d'une créance contraire, détruisit entièrement la ville. On en releva peu à peu une partie ; mais elle n'a commencé de refleurir qu'en ce dernier siècle, et seulement depuis que le roi Séfy y a été enterré. Abas second, son fils et son successeur, y reléguoit les disgraciés, afin, disoit-il, qu'ils y priassent Dieu pour sa personne, et qu'ils lui rendissent graces de la vie qu'il leur avoit laissée. Soliman, à présent régnant, en a usé ainsi envers ceux qu'il a voulu punir par l'exil, et c'est parti-

---

1002 de l'hègire, 1593-4 de J-C.) elle étoit considérablement diminuée. Cet écrivain est parfaitement d'accord avec Hhamd-oûllah, touchant la fertilité des environs de Qom, « qui produisent des fruits excellens en grande abondance, sur-tout du fro- » ment et du coton. Du temps de ce dernier (vers 1340 de J.-C.), » cette ville étoit déjà en ruines, quoiqu'autrefois ses murailles » eussent plus de douze mille coudées de circuit, c'est-à-dire » quatre mille de plus que celle de Qazwyn, et elles étoient, » pour la plus grande partie, sur pied. La rivière qui arrose » cette ville, vient de Djerbâdqân. L'eau des puits, qui ont » généralement quinze coudées de profondeur, est saumâtre ». *Nozahat âl-qoloùb*, pages 96, 97 du manuscrit n.° 127 persan de la bibliothèque impériale. (L-s.)

culièrement le grand nombre d'illustres exilés qui a rétabli et remis la ville au point où on la voit aujourd'hui. L'an 1634, les grosses eaux en ruinèrent mille maisons, et il n'y a que trois ans qu'un même accident faillit à la perdre toute entière. Deux mille maisons et tous les anciens bâtimens en furent renversés. Son nom se prononce par une double *m*, comme si l'on écrivoit *Comm*. Elle est surnommée *Darel mouveheldin*, c'est-à-dire *la demeure des gens pieux* (*). Son gouverneur a titre de *darogué*.

Le 15, nous demeurâmes à Com, à faire reposer nos chevaux, et nous en partîmes le 16, à six heures du soir. Nous fîmes quatre lieues dans de belles plaines, unies autant qu'il se peut, fertiles et remplies de villages. Le terroir de Com paroît pourtant assez sec. Nous trouvions par-tout qu'on fouloit le grain, la moisson étant déjà faite. Nous logeâmes à Çassem-abad, bourg de trois cents maisons, qui est du domaine de la mère du roi.

Le 17, nous fîmes cinq lieues à travers la plaine. Nous la trouvâmes, durant tout le chemin,

(*) Lisez *Dâr êl-mouhhédyn*, la demeure des unitaires; les musulmans rigoristes affectionnent particulièrement ce titre d'unitaires qu'ils mettent en opposition avec celui de polythéistes (*mucherikyn*), associateurs, donnant des compagnons à Dieu; c'est ainsi qu'ils désignent par mépris les chrétiens, à cause du dogme de la Trinité. (L-s.)

couverte de sables mouvans, sèche, sans villages et sans eaux. Nous logeâmes en un lieu dit *Abchirin*, c'est-à-dire *eau douce*, parce qu'il y a là une source de belle eau et des citernes, au milieu de six caravanserais.

Le 18, notre traite fut à Cachan; nous y arrivâmes après avoir fait sept lieues, en tirant vers le midi, comme les jours précédens, par cette plaine dont l'on a déjà parlé. Au bout de deux lieues, nous trouvâmes le terroir beau et fertile, couvert de grands villages. Nous en traversâmes plusieurs, et à moitié chemin nous laissâmes, proche et sur la gauche, une petite ville nommée *Sarou*, située au pied d'une montagne.

La ville de Cachan est située dans une grande plaine, proche d'une haute montagne. Elle a une lieue en longueur, et un quart de lieue en largeur. Sa longueur est de l'orient à l'occident. Quand on la regarde de loin, elle ressemble à une demi-lune, dont les cornes regardent ces deux parties. Le plan qui est à côté, n'en représente pas bien la grandeur ni la figure, ayant été pris hors de la perspective (*). Ce qui empêcha qu'on ne le prît aussi bien qu'on a fait les autres, fut l'indisposition de mon peintre, qui, s'étant trouvé

(*) Voyez planche XVII. Olearius a donné aussi une vue de cette ville, p. 68 de son *Voyage*. (L-s.)

extraordinairement fatigué tous ces jours-là, n'eut pas la force de sortir du caravanserai où nous étions logés. Tout ce qu'il put faire, fut de monter sur la terrasse, et de prendre le plan en ce lieu-là.

La ville n'a point de fleuve, mais plusieurs canaux tirés sous terre, beaucoup de profondes sources, comme il y en a à Com, et des citernes. Elle est ceinte d'un double mur flanqué de tours rondes à l'antique, et elle a cinq portes, une à l'orient, nommée la *porte royale*, parce qu'elle est proche du palais royal, qui est hors des murs; une à l'occident, nommée *la porte Fieu* (*), parce qu'on sort par-là pour aller droit à un grand village qui porte ce nom, lequel est à demi-lieue de la ville; une entre l'occident et le septentrion, appelée *la porte de la maison de Melic*, à cause qu'elle est proche d'un jardin de plaisance, qui a été bâti par un seigneur de ce nom. Les deux autres portes sont opposées, au sud-est et au nord-est. Celle-là se nomme *la porte de Com*, l'autre

(*) On lit *Fien* dans la première édition de ce voyage, et c'est, je crois, la véritable orthographe de ce nom; elle a été adoptée par Corneille le Bruyn, qui ajoute « qu'on trouve à Fien une » maison royale avec une fontaine faite, à ce qu'on dit, sous » le règne de Soléïmân, dont l'eau sort d'une haute montagne » nommée *Rokht Sahhil*, et est conduite à Kachan, par le moyen » de vingt-sept moulins construits sous le règne d'A'bbâs ». *Voyage de C. le Bruyn*. Tome IV, p. 68, édit. *in*-4.° Voyez sur *Fyen* ou *Fyn*, ma note ci-après, t. III, p. 7. (L-s.)

la porte d'Ispahan, parce qu'on sort par-là pour y aller. Il y a en tout, dans la ville et dans les faubourgs, qui sont plus beaux que la ville, six mille cinq cents maisons, à ce que l'on assure, quarante mosquées, trois colléges, et plus de deux cents sépulcres des descendans de Haly. La principale mosquée est tout contre le grand marché; elle a une tour qui lui sert de clocher, faite de pierres de taille. La mosquée et la tour sont des restes de la splendeur des premiers mahométans qui envahirent la Perse.

Fin du second Volume.





